Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal

Tome 1

Monique Lemieux
Henrietta J. Cedergren

Langues et sociétés

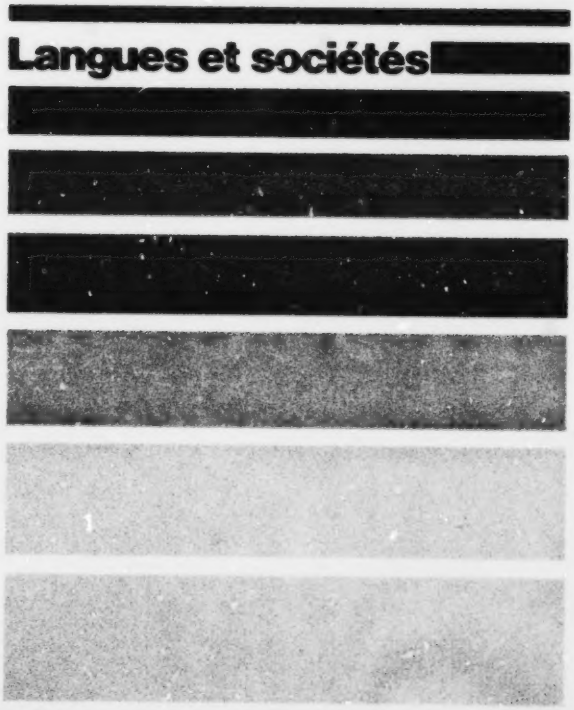

Québec

Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal

Tome 1

Premier tirage, mai 1985
©Gouvernement du Québec, 1985
Dépôt légal - 2e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-551-08980-8 (éd. complète)
ISBN 2-551-08978-6 (Tome 1)

Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal

Tome 1

Monique Lemieux
Henrietta J. Cedergren

Langues et sociétés

Québec

Avec la collaboration de

Fernande Dupuis
Louisette Emirkanian
Marielle Saint-Amour
David Sankoff
Louise Simoneau
Astrid Vercaigne-Ménard

Sommaire

Tome 1

7 Remerciements

Chapitre premier
9 Introduction
Henrietta J. Cedergren et Monique Lemieux

Chapitre 2
25 Une histoire d'R*
Henrietta J. Cedergren

Chapitre 3
57 La chute des voyelles hautes en français de Montréal.
"As-tu entendu la belle syncope?"
Henrietta J. Cedergren et Louise Simoneau

Chapitre 4
145 Du pareil au même
Fernande Duquis et Astrid Vercaigne-Ménard

Chapitre 5
189 Le futur simple et le futur périphrastique
Louisette Emirkanian et David Sankoff

Tome 2

Chapitre 6
7 /TUT/ en français de Montréal : un cas de neutralisation morphologique
Monique Lemieux, Marielle Saint-Amour et David Sankoff

Chapitre 7
91 **Pas rien**
Monique Lemieux

Chapitre 8
141 **Variation et changement en syntaxe**
Monique Lemieux

Chapitre 9
203 **Conclusion**
Henrietta J. Cedergren et Monique Lemieux

207 **Bibliographie**

REMERCIEMENTS

1. Nous remercions tout particulièrement les organismes subventionneurs qui ont rendu possible la réalisation de cette recherche: l'Office de la langue française pour les années 1979 à 1982 et FCAC pour les années 1979-1981; nous remercions également l'Université du Québec à Montréal qui, par le biais du fond institutionnel de recherche, a contribué à la première phase d'élaboration du projet et qui, conjointement avec l'Office de la langue française, nous a fourni un support moral et technique dans la dernière phase de présentation du manuscrit.

2. David Sankoff, Pascale Rousseau, William Kemp et Pierrette Thibault ont été des collaborateurs assidus; leur intérêt pour cette recherche a eu sur nous un effet des plus stimulants. Nous tenons à leur exprimer notre vive reconnaissance.

3. Plusieurs étudiant(e)s et attaché(e)s de recherche ont participé au dépouillement des données; nous leur savons gré de leur patience et de la rigueur qu'ils ou elles ont manifestée dans cette tâche souvent ingrate.

Chapitre premier

Introduction

Monique Lemieux
Henrietta J. Cedergren

L'objectif que nous nous sommes fixé tout au long de notre recherche était d'identifier les tendances dynamiques de la grammaire du français de Montréal en distinguant les phénomènes en variation stable et les changements en cours. L'intérêt de cet objectif est double: en premier lieu, même s'il peut y avoir variation et changement à plus d'un niveau, on sait que les choix des locuteurs n'iront jamais au-delà de ce qui est prévu par la grammaire. La compréhension des limites de ces choix nous permet de mieux comprendre l'organisation de la grammaire. En deuxième lieu, en faisant ressortir les forces sociales en jeu dans la variation et le changement, nous contribuons à une meilleure compréhension de la dynamique sociale dans ses rapports avec la langue.

La dimension des changements qui nous a principalement intéressés est celle des changements en cours. Notre perspective sera donc différente de celle de la linguistique historique à la fois par notre objet d'étude, la langue vivante, et par notre méthodologie.

Après Saussure, la linguistique historique s'est employée à résoudre la fameuse dichotomie entre synchronie et diachronie. La linguistique historique en décrivant des systèmes à des époques différentes a surtout fait de la synchronie dans la diachronie. En linguistique historique, où l'on travaille toujours à partir de documents écrits, on dispose généralement de corpus qui représentent

des époques différentes d'une même langue: le corpus est lui-même défini par le temps. Face à un problème donné, le linguiste doit expliquer comment on est passé de l'étape A - pour laquelle on peut faire une description synchronique - à l'étape B, qui constitue un nouveau système. Quand on se place dans la perspective de la linguistique historique, on est habituellement sûr que les phénomènes qu'on étudie représentent des changements. Les problèmes que rencontre le linguiste historien sont différents de ceux auxquels nous avons dû faire face: lorsqu'on travaille sur des époques révolues, on ne dispose que d'une partie de la langue d'une époque et il est parfois difficile de faire le partage entre ce qui représentait la langue commune et les phénomènes marginaux, les cas marqués; les documents écrits ne sont pas nécessairement fiables, surtout aux époques où une tradition orthographique est en train de s'instaurer; même si deux étapes d'une langue sont attestées, il y a souvent, entre les étapes, des périodes plus ou moins longues où l'absence de documents complique la tâche du linguiste historien; enfin, même s'il arrive que des sources attestées (témoignages de grammairiens, d'écrivains) permettent d'évaluer l'utilisation de la langue à telle période de son histoire, l'absence de locuteurs rend pratiquement impossible toute vérification de structure agrammaticale.

Nous n'avons pas rencontré les problèmes énumérés ci-dessus parce que nous travaillons sur une langue vivante et sur un corpus. Mais l'idée qu'on se fait d'un corpus en langue orale est généralement celle d'un état stable, d'un objet fini, plus ou moins statique. Or, nous avons voulu faire de la diachronie dans la synchronie. Dans ce sens, notre démarche est donc à l'opposé de la démarche de la linguistique historique, car nous cherchons à imputer une dimension au temps. Notre conception de la variation et du changement s'appuie sur une double articulation du langage qui implique une théorie de la grammaire et certains éléments d'une théorie sociale.

Dans la section 1. de ce chapitre nous présenterons le modèle de grammaire dans lequel se sont situées nos recherches, la théorie du gouvernement et du liage (Chomsky 1981 et 1982) (communément désignée sous le nom de GB, government binding) afin de situer la place de la variation et du changement dans ce modèle. Dans la section 2. nous discuterons des principes qui sous-tendent les rapports entre la langue et la société. La section 3. sera consacrée à la présentation de notre méthodologie et la section 4. à la synthèse des résultats de nos analyses.

1. Variation et changement selon la théorie GB

Le modèle GB s'organise en divers composants dont l'ensemble forme le système des règles de la grammaire; à ce système de règles s'ajoute un ensemble de principes qui interagissent avec le système de règles pour constituer la grammaire-noyau (core grammar). Le schéma suivant illustre les composants du système de règles:

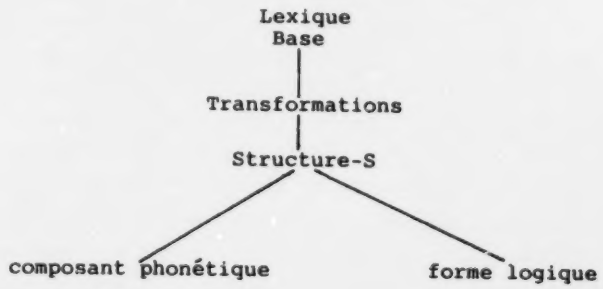

Le lexique occupe une place importante: il contient toutes les informations pertinentes (traits sémantiques, syntaxiques et phonétiques) pour la dérivation. Une sous-théorie, $\bar{X}$, détermine les catégories syntaxiques et le format des règles de la base. Le lexique et la base forment la structure profonde; c'est à ce niveau que s'appliquent les transformations qui, dans ce modèle, se résument dans la règle "déplacez α" (α étant une catégorie).

Les transformations laissent des traces qui jouent un rôle dans l'interprétation. La structure-S est le produit de la base et des transformations; à partir de ce niveau il y a division en deux composants indépendants qui participent, l'un à la représentation phonétique, l'autre (la forme logique) à la représentation sémantique. Plusieurs sous-théories, ou théories auxiliaires interagissent avec le système de règles. La théorie θ participe à l'interprétation sémantique en assignant des rôles thématiques (agent, objet, but, etc.); la théorie des bornes (ou catégorie-limites) restreint l'application des transformations; la théorie des cas joue un rôle dans la représentation phonétique; les théories du contrôle, du gouvernement et du liage formulent les principes auxquels sont soumis les éléments nominaux (dont les éléments abstraits, PRO et les traces). Ces sous-ensembles sont complémentaires et constituent, avec le système de règles, une théorie modulaire.

On retrouve les mêmes principes d'organisation de type modulaire en phonologie. Des réévaluations de la structure des représentations phonologiques ont abouti à des formulations qui diffèrent radicalement du modèle standard linéaire de Chomsky et Halle (1964) qui assignait au composant phonologique un rôle strictement interprétatif des structures dérivées de la syntaxe. Présentement il appert que cette conception simplifiée doit être remplacée par un système plus riche quant au nombre de composants identifiés, mais qui gagne en pouvoir explicatif.

La théorie de phonologie lexicale (Mohanan (1982) et Kiparsky (1982)) propose qu'il existe deux modalités d'application des règles phonologiques: d'une part, des règles qui agissent au niveau du lexique, d'autre part, des règles qui interprètent les sorties du composant syntaxique.

La conception de la structure des représentations prend ses assises dans plusieurs théories: la théorie de la syllabe (Kaye et Lowenstamm (1979), (1981), Selkirk (1984), Clements et Keyser (1983)) qui établit les paramètres sous jacents à l'organisation interne de la syllabe, la théorie autosegmentale (Goldsmith (1976), Clement (1980)) qui décrit des modalités d'association et d'organisation multidimensionnelle entre les traits de phonétique systématique, la théorie de la grille métrique qui établit les principes de base qui règlent la distribution des rapports de proéminence hiérarchique liés aux syllabes et l'organisation temporelle des unités linguistiques (Prince (1983), Selkirk (1984)). Finalement on propose l'existence d'un composant phonétique dans la grammaire des langues particulières qui interprète les produits du composant post-lexical ou des règles phonétiques qui règlent les distinctions graduées dans la manifestation temporelle de la matière phonique (Liberman et Pierrehumbert (1982)).

L'une des préoccupations essentielles des recherches qui se situent dans le modèle dont nous venons de résumer les grandes lignes est de rendre compte de la grammaire universelle et non de dériver les langues particulières. Le parti-pris théorique qui le sous-tend explique que seuls certains aspects de la variation intéressent les linguistes qui situent leurs recherches dans ce cadre: la variation de type paramétrique. Si l'un des buts de la linguistique théorique actuelle est de découvrir les principes communs à toutes les langues, le rôle des paramètres sera d'expliquer qu'il peut y avoir une certaine variabilité dans la réalisation de ces principes. Il importe cependant de souligner que les manifestations de surface qui permettent d'identifier la variation ne constituent pas en soi des paramètres, elles n'en sont que le reflet. Le but poursuivi par la linguistique théorique justifie un autre parti-pris théorique qui a été le sien depuis l'avènement de la grammaire générative transformationnelle, celui de s'en tenir à un sujet idéal dans une communauté

homogène, qui sont, bien entendu, des abstractions d'analyse. Dans le cadre actuel, la recherche sur l'identification des paramètres continue à se faire en dehors des sujets parlants réels insérés dans des groupes sociaux. Selon nous, la dimension sociale doit faire partie des recherches sur la variation et le changement et ce, à tous les niveaux. Le défi est de taille car nous voulons, tout en poursuivant le même objectif de découverte des principes fondamentaux qui gouvernent le langage, repousser les limites du sujet parlant idéal dans une communauté homogène.

2. Variation et changement en sociolinguistique

Dans la conclusion de leurs réflexions sur les bases d'une théorie du changement linguistique, Weinreich, Labov et Herzog (1968) dégagent cinq aspects qui devraient être pris en considération si l'on veut expliquer le changement:

1. Les contraintes linguistiques de type universel qui pèsent sur le changement;
2. La transition entre deux étapes, c'est-à-dire comment on passe d'un système A à un système B;
3. L'insertion du changement dans le système linguistique et dans le contexte social;
4. L'évaluation, c'est-à-dire le niveau de conscience des membres d'une communauté face à un changement;
5. L'actualisation, ou ce qui fait qu'un changement arrive à tel lieu, à tel moment.

La problématique de Weinreich, Labov et Herzog a été à l'origine de nos recherches et nous reviendrons à ces diverses facettes dans la présentation de nos résultats. Nous voulons au préalable expliciter les présupposés d'une approche théorique du changement dans ses dimensions sociales, plus précisément ce qui sous-tend le point 3. ci-dessus.

Dans une communauté linguistique, tout le monde ne parle pas de la même façon; on peut choisir de faire abstraction de ces différences, soit parce qu'on s'intéresse aux caractéristiques communes à tous les locuteurs, soit parce qu'on les considère en quelque sorte comme des accidents de la parole. On peut aussi choisir de les intégrer parce qu'on croit qu'elles sont révélatrices du système linguistique et qu'elles sont le reflet d'une organisation sociale structurée.

Plusieurs présupposés théoriques qui font référence à l'organisation sociale sous-tendent l'approche sociolinguistique de la variation et du changement. Par exemple, si nous admettons qu'il existe une organisation sociale structurée, nous reconnaîtrons que l'organisation des sous-systèmes, leurs relations, leurs tensions se manifestent par le biais de la langue. Nous savons en effet que la langue est non seulement une propriété biologique, mais aussi un objet symbolique, un signe au sens saussurien. L'utilisation que les locuteurs font de la langue traduit leur appartenance sociale et les valeurs qu'ils attribuent à la langue. Une modification dans les rapports sociaux pourra avoir des répercussions sur la langue, principalement sur le changement.

L'approche sociolinguistique présuppose un modèle de l'acquisition qui s'éloigne en partie de celui de la grammaire générative (Halle (1962)). Dans ce modèle, l'acquisition est en grande partie responsable du changement: l'enfant se crée sa propre grammaire à partir d'évidences limitées. La grammaire de l'enfant ne sera pas tout à fait la même que celle de ses parents. Ce modèle est trop limité pour expliquer le changement: il suppose que tous les locuteurs changent en même temps. Or, l'enfant qui apprend une langue et l'adulte qui utilisent cette langue le font tous les deux dans un contexte social. L'utilisation différente de la langue a comme effet que l'enfant, au moment où il acquiert une langue,

est placé devant des évidences contradictoires; de plus, au moment où il est en contact avec des pairs, on sait que son langage sera remodelé. Pour les sociolinguistes ces dimensions de l'acquisition ont un rôle à jouer dans le changement. Par ailleurs, une fois que l'acquisition est terminée, c'est-à-dire vers la fin de l'adolescence, on suppose que la grammaire des locuteurs ne sera soumise qu'à des changements mineurs (ce qu'Anderson appelle "adaptive change"). On supposera donc que la grammaire d'un groupe donné, c'est-à-dire d'une génération, représente un état assez stable. Cette hypothèse est importante pour comprendre le rôle de l'âge dans le changement.

3. Méthodologie

Le corpus Sankoff-Cedergren constitué en 1971 regroupe cent vingt locuteurs montréalais, soixante hommes et soixante femmes, d'âge et de classes sociales différents. Les entrevues réalisées par des étudiants en anthropologie étaient de type informel et portaient sur des sujets divers comme l'enfance de l'interviewé, les changements sociaux, la ville, la langue, les questions d'actualité, etc. Ces entrevues ont été transcrites et informatisées; elles constituent les données empiriques sur lesquelles s'appuient nos analyses. D'autres sources ont également servi à les compléter.

La première étape de nos recherches a consisté à repérer les domaines en variation et à déterminer les contextes linguistiques susceptibles de jouer un rôle dans cette variation (par exemple, la catégorie, la position de l'élément dans le mot ou dans la phrase, etc.). C'est ce que nous appelons les "facteurs linguistiques " dans l'analyse quantitative. Un programme de régression multiple, Varbrul 2S, élaboré par David Sankoff, nous a permis d'évaluer les probabilités des diverses variantes utilisées selon les sujets et la contribution des facteurs linguistiques et sociaux dans leur utilisation. Les facteurs

linguistiques sont évidemment différents selon les phénomènes étudiés, mais les facteurs sociaux sont toujours les mêmes, soit l'âge, le marché linguistique, la scolarité et le sexe. Le programme détermine dans chaque cas, les facteurs les plus significatifs, c'est-à-dire ceux qui ont le plus d'influence sur la variation. Il mesure les effets des facteurs individuellement (par exemple l'âge) et en les combinant (par exemple l'âge et la scolarité). Il opère par cycle et à la fin de chaque cycle les facteurs non significatifs sont identifiés. Il arrive souvent qu'un facteur soit sans effet sur la variation parce que ce facteur est déterministe, c'est-à-dire qu'il a donné lieu à l'emploi systématique d'une seule variante; lorsque le poids relatif correspondant à une mesure statistique allant de 0.00 à 1.00 s'est situé autour de 0.50, l'influence est neutre.

Quand on parle de la contribution des facteurs sociaux à la variation ou au changement, on identifie quatre regroupements qui peuvent avoir une influence sur le choix d'une variante: l'âge, le marché linguistique, la scolarité et le sexe.

AGE

Les locuteurs du corpus ont entre 15 et 85 ans. Dans nos travaux, nous les avons répartis en sous-groupes qui cherchent à cerner la notion de groupes générationnels; néanmoins l'étendue temporelle correspondant à chaque sous-groupe peut différer légèrement d'une analyse à une autre.

Comme Labov (1981) le faisait remarquer, le corpus idéal pour étudier les changements linguistiques dans une communauté serait celui qui s'appuie sur une étude longitudinale, c'est-à-dire sur le temps réel. Cette méthodologie est

rarement accessible. Enregistrer un groupe de locuteurs à un moment de leur vie et retourner dans la même communauté 15 ou 20 ans plus tard, pour vérifier ses hypothèses - ou vérifier les hypothèses de quelqu'un d'autre, comme l'a fait Hermann pour un dialecte suisse - ce n'est pas une procédure courante. Puisque le temps réel est rarement accessible au linguiste qui veut étudier les changements en cours, il faut faire appel à d'autres moyens. Donner une dimension au temps dans un corpus de langue orale, c'est se servir du temps apparent. Labov a démontré que cette méthodologie permettait de cerner des différences importantes entre les générations d'un même corpus. Dans les principaux cas de changements en cours qui ont été répertoriés, l'âge agissait toujours en interaction avec la classe sociale, c'est-à-dire qu'au moment où la diffusion d'un changement s'accélère, les locuteurs de classes socio-économiques moyennes étaient à l'avant-garde du changement. Les résultats statistiques correspondent aux configurations suivantes:

AGE

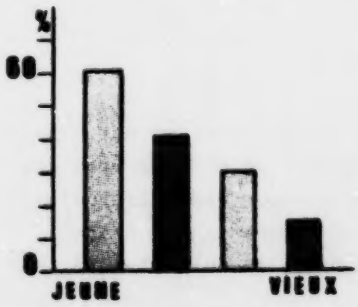

CLASSE SOCIALE

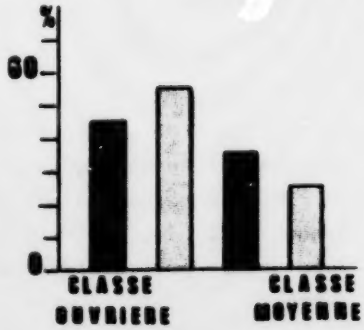

MARCHE LINGUISTIQUE

Pour caractériser les groupes sociaux, nous avons utilisé l'échelle du marché linguistique élaborée par Sankoff et Laberge (1978). A partir du principe que les indices socio-économiques (revenu, type d'emploi) ne permettaient pas d'évaluer de façon satisfaisante le comportement linguistique car ils indiquent surtout la classe d'appartenance à un système de production, les auteurs ont construit un autre indice qui permet de classer les gens selon l'importance de la langue dans leur activité professionnelle. Les auteurs se sont inspirés des travaux de Bourdieu, et plus précisément de Bourdieu et Boltanski (1975) pour qui il existe un "marché linguistique" dont le "marché scolaire" et le "marché du travail" sont les principales constituantes; chaque locuteur du corpus s'est vu attribuer une cote entre .00 et 1.00. Plus la cote est élevée, plus on dira que l'occupation est intégrée au marché linguistique. Dans l'échelle, les subdivisions à partir desquelles nous regroupons les locuteurs correspondent aux écarts suivants: bas (.00 à .12), moyen bas (.13 à .43), moyen haut (.44 à .79) et haut (.80 à 1.00).

SCOLARITE

La scolarité des locuteurs se mesure en terme de niveau atteint et de diplôme obtenu. Nous avons constitué trois groupes: faible (jusqu'à la 7e année), moyenne (de 7 à 12 ans) et supérieure (12 ans et plus).

SEXE

L'insertion de ce facteur dans l'analyse se justifie par les nombreux travaux de Labov et d'autres socioliguistes qui ont montré que les femmes n'avaient pas le même comportement que les hommes face à la variation et au changement. Deux attitudes différentes sont à signaler: dans les changements en cours, les femmes sont

presque toujours innovatrices; dans les changements anciens ou dans la variation stable, elles sont plus conservatrices que les hommes. On peut dire qu'en général dans nos sociétés occidentales, les femmes de toutes les classes sociales ont un comportement qui se modèle sur celui des classes les plus hautes, c'est-à-dire qu'elles sont plus près des valeurs de la langue normative.

4. Résultats de nos recherches

Au moment où nous avons entrepris les recherches dont nous présentons les résultats dans ce volume, plusieurs aspects du français de Montréal étaient déjà bien documenté à partir du corpus: citons en particulier les cliticques sujets (Laberge (1977)), les phrases complexes en qu'est-ce que (Kemp (1979)), la négation (Sankoff et Vincent (1980)), etc.; d'autres recherches se sont amorcées en même temps que les nôtres et ont ajouté à nos connaissance (Thibault (1983), Vincent (1984), Tousignant (1983)). Nos travaux se situent en grande partie dans cette tradition, mais ils se voulaient aussi comme une illustration et une réflexion sur le changement. Il n'y a que deux façons d'identifier un changement: soit après coup, quand il est révolu, soit par le biais de la variation. Nous avons choisi des domaines que nous savions en variation: le /r/ antérieur ou postérieur, les phénomènes de désonorisation et de syncope des voyelles, les comparatives d'identité, le futur simple ou périphrastique, les différentes formes du mot tout, la négation avec ou sans particule redondante.

Plusieurs aspects de nos travaux apportent un éclairage sur l'un ou l'autre des points qui figurent dans la problématique de Weinreich, Labov et Herzog. Deux domaines en particulier nous ont permis de montrer le rôle du système linguistique sur la variation et le changement: la syncope et l'utilisation des différentes variantes de

tout. Au niveau de la syncope, l'entourage segmental, la structure prosodique et la structure métrique qui traduit le rapport de proéminence ont tous une influence sur le processus. Nous avons cherché à caractériser le rôle que chaque facteur a dans la variation afin de pouvoir identifier le site probable du mécanisme déclencheur. Au niveau de tout, le fait d'appartenir à une catégorie syntaxique différente a une influence sur la variation. En général nous avons cherché à aller au-delà des manifestations de surface et à dégager les principes fondamentaux de type paramétrique qui permettent de comprendre le sens profond des choix qui s'offrent aux locuteurs, de mieux cerner les "contraintes universelles" qui pèsent sur le changement. Le chapitre 8 traite plus spécifiquement de cette question, discute de la notion de paramètre et donne quelques exemples de paramètre dans le domaine de la négation.

La question de la transition n'a pas été au centre de nos préoccupations; mais un domaine au moins nous permet d'illustrer le fait que deux systèmes peuvent coexister pendant une très longue période, celui de la négation sans ne. En dépit d'un taux d'utilisation très faible (1% dans le corpus Sankoff-Cedergren), le ne fait partie des règles acquises par les enfants et reste une ressource disponible même pour les adolescents de milieu social défavorisé. Cet exemple est une illustration intéressante de la distinction entre compétence active et compétence passive.

Par rapport à l'intervention des facteurs sociaux, nous pouvons déceler deux types d'influence. Premièrement le rôle de certains facteurs vient confirmer des observations déjà faites: le marché linguistique sans effet d'âge nous permet de considérer la variation entre pareil, pareil comme et même et celle entre /tu/ et /tUt/ dans la catégorie pronom comme des phénomènes de variation stable; l'effet conjugué du marché linguistique et de l'âge,

indices d'un changement en cours, s'est manifesté dans l'analyse du /r/ et dans celle du futur. Notons cependant que la progression n'est pas du tout la même: le changement du /r/ antérieur au /r/ postérieur est un changement qui s'est réalisé dans un court laps de temps alors que dans le cas du futur périphrastique, l'influence de l'âge est très faible et nous ne pouvons parler d'un changement accéléré.

Un deuxième type d'influences nous montre que le rôle des facteurs sociaux - et en général de la dynamique sociale - est encore plus complexe que nous ne l'avions soupçonné. Rappelons d'abord les étapes que Labov (1976) identifie comme les étapes généralement suivies par un changement. Pour Labov en effet "... l'origine d'un changement n'est autre que sa 'propagation', son acceptation par autrui" (p. 374). Dans une première étape un trait linguistique quelconque sert d' "indicateur" et s'étend à certains groupes sociaux; à ce stade, les locuteurs ne sont généralement pas conscients. Au deuxième stade, le trait s'étend à tous les groupes sociaux, mais à des degrés divers. Dans une troisième étape, il y a généralement extension du trait à d'autres contextes linguistiques et s'il y a un niveau de conscience des locuteurs, le trait devient un "marqueur" social; au moment où ce stade est atteint, deux avenues sont possibles que nous pouvons illustrer comme suit:

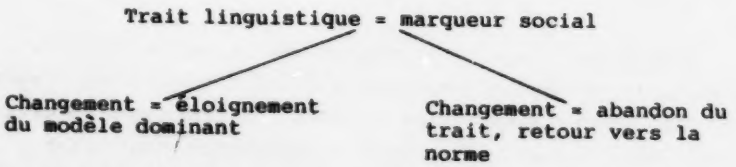

Nos recherches illustrent ces deux avenues possibles sans qu'il y ait nécessairement conscience des locuteurs. Dans deux domaines au moins il y a régression d'une variante non normative: pareil comme est moins utilisé par les

jeunes de même que pas redondant dans les contextes où pas rien est équivalent à ne ... rien. Dans le cas de tout, les deux tendances s'affrontent: le poids de la norme se fait sentir dans l'utilisation des préarticles masculins (tous mes amis) où la forme /tUt/ ne gagne pas de terrain; par contre, dans le groupe verbal (mes amis sont tous venus), on trouve majoritairement la forme non normative /tUt/, sans aucune intervention des facteurs sociaux: dans ce contexte on peut presque parler de changement révolu. Le problème se complique encore par le fait qu'on est ici en présence d'un changement très ancien; nous avons en effet montré que les plus vieux locuteurs du corpus utilisaient déjà la variante non normative /tUt/. Il s'avère donc que la méthodologie du temps apparent n'est vraiment utile que dans le cas de changements qui s'opèrent dans un temps très court (une ou deux générations); dans les autres cas il reste difficile de distinguer la variation stable et les changements.

Au début de notre recherche, nous avions fait l'hypothèse qu'il y avait, par rapport à certaines générations du corpus, des moments plus propices que d'autres au changement parce qu'ils représentaient des changements sociaux "en profondeur" (Clermont et Cedergren (1979), Kemp (1981) et (1984)). Nous restons convaincus que l'urbanisation, la "révolution tranquille" des années soixante, la scolarisation massive ont eu une influence sur le français de Montréal. Il nous faudra cependant développer une méthodologie plus adéquate, des hypothèses plus fines pour le prouver.

La croyance qui nous animait au départ - que l'explication du changement linguistique relève à la fois de la théorie linguistique et de l'analyse de la société - reste entière. Nous sommes cependant plus conscients des difficultés de l'entreprise, des étapes qu'il faudra encore franchir avant d'en arriver à un modèle intégré des deux aspects et qui soit vraiment explicatif.

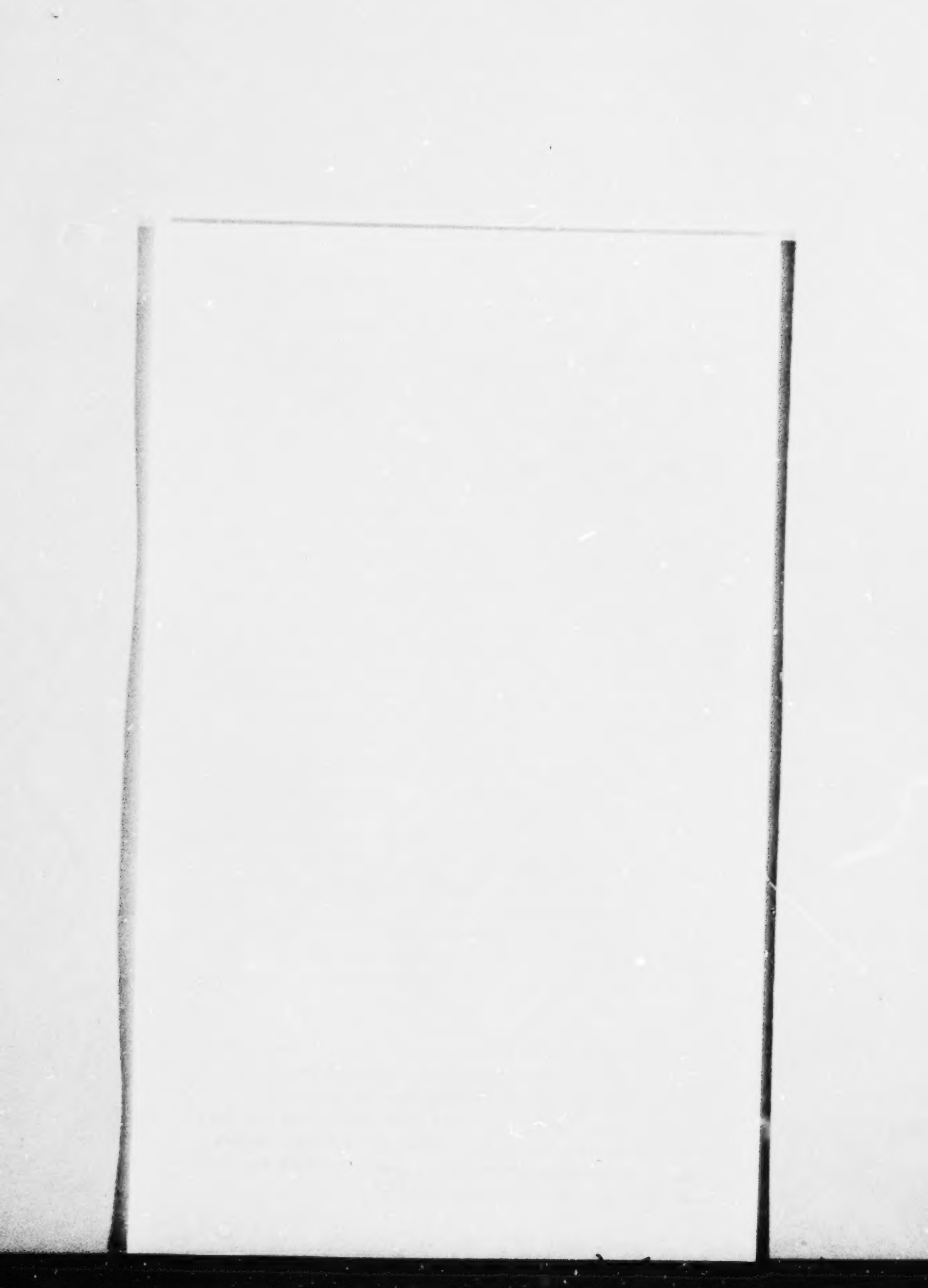

Chapitre 2

*Une histoire d'R**

Henrietta J. Cedergren

Dans ce chapitre, nous essaierons de fournir quelques éléments d'éclaircissement sur l'évolution récente de la norme linguistique dans la communauté montréalaise telle qu'elle est induite par le changement qui a affecté la réalisation phonétique de /R/. Plus particulièrement, nous nous préoccuperons d'une problématique priviligiée de la recherche sociolinguistique des derniers quinze ans: l'élucidation du rapport entre la variation synchronique et les tendances dynamiques qui opèrent dans toute langue.

La variabilité observée dans la réalisation phonétique de /R/ dans le français québécois a été l'objet récemment de plusieurs études. Santerre (1975) s'est attardé à décrire les différents variphones de /R/ au Québec; Prairie (1980) a tenté de déceler les paramètres linguistiques et sociaux sous-jacents à la réalisation d'un /R/ rétroflexe; Clermont et Cedergren (1979), Santerre (1978) et Tousignant (1983) ont examiné les implications dynamiques de la distribution des variantes articulées dans la région alvéolaire versus celles de la région vélaire.

Les conclusions dégagées par ces études sont fortifiées par un précieux témoignage sur la distribution géographique des variantes antérieures et postérieures de /R/ au Québec. Il s'agit de l'étude de Vinay (1950) qui démontrait clairement l'existence de deux grandes zones dialectales sur le territoire du Québec: la zone de l'ouest québécois où prédominait des variantes prononcées

avec le bout de la langue, c'est-à-dire antérieures (représentées par [r]), et la zone de l'est, celle du "R" grasseyé (représentée par [R]). La région de Montréal faisait alors partie de la zone ouest, celle où prédominait les variantes antérieures (66.9% des sujets interviewés employaient principalement le [r]).

De plus, des études réalisées par l'Abbé Charbonneau (1955) nous permettent d'observer que parmi les institutions qui traditionnellement se préoccupaient de la "bonne" phonétique et diction française, c'est-à-dire les collèges classiques, la tendance prédominante dans la prononciation de /R/ était la production d'une variante antérieure; voici ce que l'Abbé Charbonneau recommande pour ce qui est de la norme d'enseignement:

> "Ne pas prôner l'acquisition du [R] dorsal qui n'entraîne aucune différence de sens et est très exposé à l'oubli. Le [r] apical (sans battements exagérés) employé par la très grande majorité des canadiens français dans la région de Montréal est facilement acceptable." (Charbonneau, 1955:98)

Bref, nous pouvons affirmer que la variante antérieure de /R/ jouissait de la faveur de la norme objective dans la région montréalaise dans les années cinquante.

En même temps, les analyses empiriques de Santerre (1978) et de Clermont et Cedergren (1979) témoignent d'un changement dans la norme subjective qui gouverne les productions langagières et qui assigne une valeur sociale à la performance linguistique. De plus, et voici le paradoxe, il semble qu'à la même période où Vinay signalait l'existence d'une isoglosse dialectale majeure au Québec et où l'Abbé Charbonneau recommandait la reconnaissance de la norme montréalaise pour ce qui est du /R/, la norme réelle de la communauté montréalaise, elle, avait changé et consacrait à la variante vélaire le statut de symbole communautaire.

C'est ce paradoxe que nous cherchons à éclaircir: quels sont les facteurs qui promouvoient l'évolution linguistique de /R/ dans le français de Montréal; quel est le mécanisme linguistique sous-jacent à l'émergence et à la diffusion du changement; quelle est la contribution précise des facteurs sociaux au changement; quel rôle le facteur de l'âge joue-t-il dans l'identification d'un phénomène dit en changement?

De plus, nous chercherons à élucider le problème relié à la validation des inférences sur les tendances dynamiques opérant dans une communauté linguistique à partir des données tirées d'une étude synchronique.

1. Méthodologie

Les données sur lesquelles se base notre étude proviennent de trois sources différentes. Premièrement, nous avons dépouillé les 120 informateurs du corpus Sankoff-Cedergren. Dans une période d'enregistrement de trois à cinq minutes par informateur, nous avons relevé chaque occurrence de /R/. Les transcripteurs travaillaient par équipes de deux qui devaient vérifier et valider mutuellement leur transcription. Leur tâche consistait à discriminer les variantes antérieures et postérieures de /R/. Toute autre distinction (Santerre (1976)) n'étant pas considérée essentielle à notre analyse, nous n'avons donc pas distingué les variations qui résultent du mode d'articulation, comme par exemple un phone à battements ou un phone fricatif. De plus, toute autre variante de /R/ (articulation rétroflexe, double articulation antérieure et postérieure, la variante β) était regroupée sous une troisième rubrique.

Deuxièmement, nous avons analysé des données provenant de 29 locuteurs du corpus Bibeau-Dugas qui a été recueilli à Montréal en 1963, c'est-à-dire à peu près dix ans avant

le corpus Sankoff-Cedergren.

Nous avons sélectionné ces informateurs selon les critères suivants (1):

(1) A. Arrivée à Montréal avant l'âge de cinq ans;
B. Correspondance d'âge avec le corpus Sankoff-Cedergren;
C. Répartition la plus égale possible selon le sexe.

Le tableau 1 établit la distribution de l'échantillon.

TABLEAU 1

Sous-échantillon du corpus Bibeau-Dugas

Groupe d'âge correspondant du corpus Sankoff-Cedergren	Nombre d'informateurs	Sexe H	F
15-20	1	1	-
21-25	4	4	-
26-30	2	2	-
31-35	3	1	2
36-40	5	3	2
41-45	4	1	3
46-50	4	-	4
51-55	2	1	1
56-60	-	-	-
61-65	3	1	2
66-85	1	-	1

Troisièmement, nous avons eu recours à certains enregistrements extraits des archives sonores de Radio-Canada à Montréal. Bien que ces enregistrements ne contiennent que des discours ou des entrevues avec des représentants de l'élite québécoise, ne nous fournissant ainsi qu'une vision partielle de la société, ces documents nous ont permis d'obtenir des données sur le comportement linguistique d'individus nés une ou deux générations avant la période incluse dans le corpus Sankoff-Cedergren.

Cet échantillon est constitué de quatorze individus, quatre femmes et dix hommes.

TABLEAU 2

Sous-échantillon des archives sonores de Radio-Canada à Montréal

Année de naissance	Nom	Date d'enregistrement
1868	Henri Bourassa	1942, 1944
1877	Mme Louis de Gaspé Beaubien	1957
1882	Athanase David	1944
1883	Rodrigue Villeneuve	1943
1885	Olivier Maurault	1946
1891	Léon Mercier Gouin	1942
1895	Louis Francoeur	1940
1895	Thérèse Casgrain (Forget)	1949
1900	Marie Bourbeau	1942
1904	Irénée Lussier	1947
1908	Dostaler O'Leary	1946
1918	J.-A. Pelletier	1950
1919	Pierre-Elliot Trudeau	1952
1923	Suzanne Barrière	1950

Dans ce qui suit, nous allons présenter les résultats des analyses quantitatives que nous avons effectuées principalement sur les données extraites du corpus Sankoff-Cedergren. Nous utiliserons les résultats des dépouillements d'autres corpus pour éclaircir et pour étoffer ces résultats.

2. Les R de ma mère

Dans une étude antérieure (Clermont et Cedergren (1979)), nous avons examiné la distribution des variantes antérieures [r] et celle des variantes postérieures [R] dans un corpus du français montréalais contemporain, le corpus

Sankoff-Cedergren. Ainsi nous avons dégagé que le principal facteur explicatif de la distribution des variantes de /R/ était l'âge des locuteurs.

GRAPHIQUE 1

Taux moyens d'occurrence de /R/ par groupe d'âge

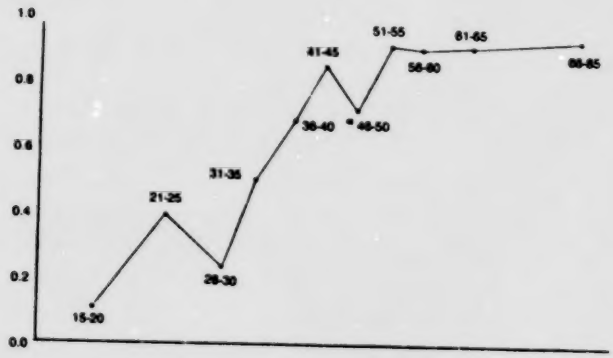

Selon l'âge des locuteurs, trois types de comportement ont été dégagés (2):

(2) - un premier type signalé pour les locuteurs âgés de plus de 45 ans où la norme prédominante est la variante [r] avec un pourcentage qui dépasse 85%;

- un deuxième type se manifeste chez les locuteurs de 21 à 45 ans où on perçoit une période de forte fluctuation dans la norme et où on dégage une nette tendance à la diminution dans la production de la variante [r];

- un troisième type se dégage chez les plus jeunes, le groupe de 15-20 ans, où la variante [r] ne correspond plus qu'à 10% de la production et où on retrouve la consolidation d'une nouvelle norme pour la réalisation de /R/.

Pour ce qui est de l'encadrement social du changement, nous avons suggéré que sa source se situerait chez les

locutrices appartenant aux groupes intermédiaires de l'échelle du marché linguistique (0.13 - 0.74) (Sankoff et Laberge (1978)).

Les facteurs linguistiques examinés (3)

(3) #___ initiale de mot
$___ initiale de syllabe
C___ après consonne dans la même syllabe
___$ fin de syllabe
___# fin de mot

révélaient que le taux d'occurrence de la variante [r] chez les locuteurs accusant une variation, ne se distribue pas de façon uniforme selon le contexte (tableau 3). Ainsi, les positions initiale de mot et initiale de syllabe sont plus favorables à la présence de [r].

TABLEAU 3

Taux d'occurrence de la variante [r] en fonction du contexte

#___	$___	C___	___$	___#
76%	75%	71%	63%	61%
(447)	(694)	(1005)	(496)	(889)

Finalement, nous avons proposé que le changement dans la norme de production de /R/ à Montréal faisait partie d'un ensemble de changements: la chute de "qu'osque" au profit de "qu'est-ce que" et "ce que" (Kemp (1979)) et la propagation de "TU" indéfini (Laberge (1977)), qui sont un résultat, bien qu'indirect, des transformations socio-économiques qui ont affecté le Québec durant la période de 1930 à 1945 et qui ont provoqué des bouleversements dans l'ordre social de l'époque[1].

3. Les paramètres du changement

Les résultats présentés dans la section précédente ne constituent que des éléments préliminaires à la compréhension des rôles exacts que les paramètres linguistico-structuraux et socio-structuraux peuvent jouer dans le processus de changement de la norme. Par conséquent, nous avons cherché à préciser quels en sont les paramètres pertinents et à pondérer le poids relatif de chaque dimension dans un modèle de variation multidimensionnelle.

3.1. Un premier modèle

Pour une première analyse, nous avons considéré les paramètres linguistiques et sociaux proposés par Clermont et Cedergren (1979). De plus, nous avons intégré des distinctions sur l'entourage segmental de /R/. Ainsi chaque occurrence de /R/ relevée a été codifiée selon la position qu'elle occupe dans le domaine du mot et de la syllabe.

(4) Position dans la syllabe et dans le mot

attaque initiale de mot
attaque intérieure de mot
rime intérieure de mot
rime finale de mot

Pour ce qui est du contexte segmental, il a été nécessaire de tenir compte des distinctions articulatoires des consonnes et des voyelles.

(5) Contexte segmental de gauche/1

consonne palatale
consonne labiale
consonne dentale
consonne vélaire
voyelle
initiale de mot

Contexte segmental de gauche/2

consonne
voyelle antérieure fermée
voyelle antérieure ouverte
voyelle postérieure fermée

voyelle postérieure ouverte
voyelle centrale
initiale de mot

Contexte segmental de droite/1

consonne palatale
consonne labiale
consonne dentale
consonne vélaire
voyelle
finale de mot

Contexte segmental de droite/2

consonne
voyelle antérieure fermée
voyelle antérieure ouverte
voyelle postérieure fermée
voyelle postérieure ouverte
voyelle centrale
finale de mot

Quatre facteurs socio-structuraux ont aussi été intégrés au modèle: l'âge, le sexe, l'insertion dans le marché linguistique et la scolarité.

(6) L'âge

15 à 28 ans
30 à 45 ans
48 ans et plus

Le sexe

Femme
Homme

Insertion dans le marché linguistique

Bas (0.00 à 0.11)
Moyen inférieur (0.13 à 0.42)
Moyen supérieur (0.44 à 0.76)
Haut (0.80 à 1.00)

Scolarité

Primaire
Secondaire
Post-secondaire

Ce modèle hypothétique a été évalué par l'algorithme statistique Varbrul (Rousseau et Sankoff (1978)) où il a été déterminé que chacun des neuf paramètres n'intervenait pas de façon statistiquement significative dans le méca-

nisme du changement de [r] à [R] dans le français de Montréal.

Une première inspection des résultats statistiques (tableau 4) indique que le changement de norme que nous décrivons est essentiellement un processus motivé par des facteurs socio-structuraux. Les quatre paramètres sociaux ont été sélectionnés par l'algorithme de régression multiple dans l'ordre suivant: l'âge, le marché linguistique, le sexe et la scolarité.

Quant à l'importance des paramètres linguistiques, les résultats révèlent qu'il ne s'agit que de trois facteurs: la position que le /R/ occupe par rapport à la structure de la syllabe et/ou du mot, le contexte segmental de gauche/2 et le contexte segmental de droite/2.

TABLEAU 4

Ordre de sélection des groupes de facteurs (1ière analyse)

1 - âge
2 - marché linguistique
3 - sexe
4 - scolarité
5 - position dans la syllabe et/ou dans le mot
6 - contexte segmental de gauche/2
7 - contexte segmental de droite/2

Ces résultats confirment en grande partie les conclusions dégagées par Clermont et Cedergren (1979) suite à une analyse descriptive sur le rôle déterminant de l'âge des locuteurs comme facteur explicatif.

Le tableau suivant dresse les coefficients de probabilité alloués par l'algorithme statistique à chacun des facteurs dans les groupes sélectionnés.

TABLEAU 5

Contribution assignée à chaque facteur des groupes sélectionnés

Degré de signification: .001

Input: .373

Age	
16 à 28 ans	.305
30 à 45 ans	.384
48 ans et plus	.785
Marché linguistique	
0.00 à 0.11	.762
0.13 à 0.42	.478
0.44 à 0.76	.465
0.80 à 1.00	.282
Sexe	
Femme	.321
Homme	.679
Scolarité	
Primaire	.519
Secondaire	.642
Post-secondaire	.341
Position dans la syllabe et/ou dans le mot	
Attaque initiale de mot	.569
Attaque intérieure de mot	.677
Rime intérieure de mot	.387
Rime finale de mot	.364
Contexte segmental de gauche/2	
Consonne	.609
Voyelle antérieure fermée	.552
Voyelle antérieure ouverte	.474
Voyelle postérieure fermée	.590
Voyelle postérieure ouverte	.340
Voyelle centrale	.458
Initiale de mot	.480
Contexte segmental de droite/2	
Consonne	.571
Voyelle antérieure fermée	.534
Voyelle antérieure ouverte	.388
Voyelle postérieure fermée	.442
Voyelle postérieure ouverte	.446
Voyelle centrale	.420
Finale de mot	.691

Le modèle hypothétique que nous avons testé cherchait à déterminer la contribution de chaque facteur à la probabilité de production de la variante antérieure [r]. Par conséquent, lors de la lecture des valeurs dressées dans le tableau 5, les valeurs supérieures à 0.500 révèlent une tendance vers [r] tandis que les valeurs inférieures à 0.500 indiquent une tendance vers [R].

Après inspection des valeurs assignées aux facteurs sociaux, il appert donc que les locuteurs âgés de moins de 45 ans favorisent la variante postérieure confirmant ainsi l'hypothèse que la distribution des variantes antérieures et postérieures de /R/ signalait l'existence d'un changement de norme dans la communauté montréalaise.

Au niveau de l'articulation socio-symbolique du processus dans le marché de la langue légitime, la tendance à produire la variante postérieure augmente de façon linéaire avec le degré d'intégration au marché linguistique. Le changement de norme apparaît donc comme un processus initié et propulsé par les couches supérieures de la communauté, ce qui contredit les hypothèses de Clermont et Cedergren (1979) qui considéraient que le changement avait des origines dans les groupes intermédiaires de la structure socio-économique[2].

L'algorithme fait aussi ressortir le rôle que l'alternance des variantes antérieure et postérieure de /R/ joue dans la différenciation des sexes dans la communauté, car ce sont les femmes qui promouvoient le changement.

Finalement, les valeurs attribuées aux facteurs reliés à la scolarité confirment la localisation du changement dans les groupes généralement associés au "bon usage"; les locuteurs ayant une scolarité universitaire sont à la tête du mouvement. Le changement de norme a donc toutes les caractéristiques d'un mouvement de prestige. Néanmoins

le phénomène ne semble pas être dissocié des effets canaliseurs de la structure phonologique.

Pour ce qui est des paramètres linguistiques, on constate que la position syllabique de rime est favorable à l'apparition de la variante postérieure tandis que la position d'attaque favorise la variante antérieure. De même, la position que la syllabe occupe dans le mot révèle de légères différences dans les valeurs allouées par l'algorithme de régression multiple: les syllabes internes sont plus conservatrices, elles favorisent la présence de [r].

De plus, le processus est aussi affecté par l'entourage segmental; le contexte de gauche influence légèrement plus le choix de la variante que le contexte de droite. Mais il faut remarquer que l'algorithme n'a choisi comme paramètres significatifs que les deux groupes de facteurs où nous avons distingué plus spécifiquement les segments vocaliques au lieu des groupes de facteurs qui identifiaient les segments consonantiques selon leur lieu d'articulation. Comment interpréter ces effets? Premièrement, il faut se rappeler que la distinction que nous cherchons à expliciter est établie selon le lieu d'articulation de /R/ définissant ainsi une classe de phones qui ont comme articulateur principal la langue. Ainsi, il appert que, pour le contexte précédent, les segments vocaliques fermés contribuent favorablement à la présence de la variante antérieure; tandis que les segments vocaliques ouverts contribuent à la présence de la variante postérieure. Un segment consonantique, à droite ou à gauche de la variable, contribue, lui aussi, à la présence de la variante antérieure de /R/.

Ce jeu complexe de facteurs conditionnants suggèrent que la distribution des variantes antérieures et postérieures de /R/ peut être liée à une contrainte de coarticulation qu'il reste à définir.

3.2. Un deuxième modèle

Bien que la première analyse statistique ait réussi à bien cerner les dimensions socio-structurales du changement, nous avons souhaité examiner plus à fond le rôle que la structure de représentation phonologique joue dans le processus afin de clarifier comment la structure de la langue elle-même peut restreindre le contrôle social.

Pour se faire, nous avons constitué un sous-échantillon de douze locuteurs manifestant un comportement de forte variation dans la production de /R/. Le tableau 6 contient la description de ce sous-échantillon.

TABLEAU 6

Sous-échantillon du corpus Sankoff-Cedergren

No du locuteur	Sexe	Age	Marché linguist.
07	F	24	0.09
09	F	25	0.55
22	M	19	0.18
23	M	20	0.00
27	M	28	0.01
30	M	57	0.33
40	M	30	0.00
41	F	54	0.04
46	M	18	0.68
52	M	23	0.05
100	M	16	0.20
120	M	40	0.51

Cette fois, les données ont été codifiées selon trois facteurs linguistiques (7):

(7) - la position de la syllabe par rapport à l'accent de mot;

- la position du segment /R/ dans la structure interne de la syllabe;

- le degré de marquage attribué à la syllabe.

Le premier facteur vise à caractériser l'importance de la structure rythmique dans le processus; car lors de la première analyse probabiliste la distinction selon la position de la syllabe dans le mot s'est avérée un facteur important. Ainsi nous avons postulé que le vrai facteur sous-jacent pouvait être la distance relative de la syllabe contenant le segment /R/ par rapport à l'accent de mot.

Le deuxième facteur cherche à confirmer les effets déjà dégagés quant à la structure interne de la syllabe. Finalement, le troisième facteur, qui relève lui aussi de la structure prosodique, vise à caractériser l'importance du degré de marquage de la syllabe entière. La notion de marquage que nous assumons est celle de Kaye et Lowenstamm (1979). Ces auteurs ont proposé qu'à chaque constituant de la syllabe, l'attaque et la rime, correspond un degré de marquage qui dérive de ses caractéristiques internes (tableau 7); le degré de marquage de l'unité syllabique dérive de la somme des valeurs assignées à l'attaque et à la rime.

TABLEAU 7

Degré de marquage des constituants de la syllabe

Attaque	Rime	Valeur
C	V	0
∅	∅	1
CC	VV, VC	2
CCC	VVC, VCC	3
	VVCC, VCCC, ...	4

Implicite dans notre analyse de la marque syllabique se trouve l'hypothèse que les variantes antérieures et postérieures de /R/ se distinguent sur une échelle d'éner-

gie; [r] étant une variante forte et [R], une variante faible. De telle sorte que la prédominance d'une forme versus une autre pourrait traduire l'existence d'une différence d'énergie liée à la structure syllabique en jeu[3].

L'évaluation de ces trois paramètres par l'algorithme a permis de réduire le modèle hypothétique à deux dimensions qui interviennent de façon significative dans l'explication de la variation de /R/. Elles sont, dans l'ordre de sélection, la position que le segment /R/ occupe dans la structure interne de la syllabe et le degré de marquage de la syllabe.

TABLEAU 8

Contribution assignée à chaque facteur des groupes sélectionnés (2ième analyse)

Degré de signification: .04

Input: .654

Position interne dans la syllabe		
	Attaque non-branchante	.597
	Dernier segment d'attaque	.531
	Rime	.428
	Appendice	.444
Degré de marquage de la syllabe		
	0 CV	.485
	2 CVC, CCV, CVV	.446
	3 CCCV, CVCC, CVVC, ØVC	.428
	4 CCVC, CCVV, ØVCC, ØVVC, ..	.638

Le choix du premier facteur confirme clairement le rôle que joue la position qu'occupe le segment /R/ dans la structure interne de la syllabe dans le phénomène que nous analysons. La position d'attaque s'avère être une condition qui restreint la probabilité d'occurrence de la variante postérieure; tandis que la rime et l'appendice syllabique se présentent comme facteurs favorables.

Un examen des valeurs allouées au deuxième groupe de facteurs qui distingue le degré de marquage de la syllabe révèle que ce sont des syllabes très marquées dans l'inventaire phonologique du français qui sont les plus réfractaires à l'apparition de [R]. Un examen des données nous révèle que dans cette catégorie se retrouvent majoritairement des mots de type:

(8) trouve
trente
ouvrage
frère
grave

où tant l'attaque (CC) que la rime (VC) sont marquées 2. Deux faits ressortent de cette liste. Premièrement, nous retrouvons l'effet conservateur de l'attaque complexe qui favorise la présence de la variante antérieure; deuxièmement, les rimes en cause sont lourdes. Dans l'un ou l'autre cas, il s'agit de constituants syllabiques qui requièrent plus d'énergie articulatoire pour leur exécution, ce qui semble être en harmonie avec le [r] antérieur qui lui aussi est plus haut sur l'échelle d'énergie que la variante postérieure. En effet, il faut se rappeler que l'ensemble des variantes articulatoires de /R/ ne constitue pas un groupe homogène de phones pour ce qui est de leur degré de sonorité. Parmi les variantes de /R/, les phones à battements se situent plus bas sur l'échelle de sonorité, c'est-à-dire qu'ils sont plus consonantiques que les variantes constrictives. C'est précisément cette propriété de consonanticité qui semble être en jeu quand nous observons l'effet du marquage sur le choix de l'une ou l'autre des variantes de /R/.

3.3. Les cas dans l'attaque

Les sections précédentes ont confirmé le rôle significatif que la structure interne de la syllabe joue dans le passage de /R/ antérieur à /R/ postérieur. Il reste à préciser comment l'entourage segmental peut agir comme filtre conditionnant.

Pour se faire, nous avons scindé les données en deux: les occurrences de /R/ situées dans l'attaque syllabique sont analysées séparément des occurrences de /R/ situées dans la rime. Cette distinction permet d'examiner explicitement le rôle que l'entourage segmental joue dans le processus.

Pour les occurrences se trouvant dans l'attaque, les données ont été codifiées en fonction:

A) de la position de la syllabe par rapport à l'accent de mot;
B) du degré de marquage de la syllabe;
C) de la position du segment /R/ dans la structure interne de l'attaque;
D) du lieu d'articulation de la voyelle qui suit;
E) du lieu d'articulation du segment précédent;
F) du mode d'articulation du segment précédent.

Tout en conservant les deux premiers facteurs du modèle hypothétique qui a été considéré en 3.2., nous avons distingué pour cette analyse les occurrences de /R/ dans une attaque simple ou complexe et le lieu d'articulation des segments attenants.

Le dernier facteur, mode d'articulation du segment précédent, vise à préciser le rôle que peut jouer le degré de sonorité du segment précédent sur la distribution des variantes antérieures et postérieures de /R/.

Ce modèle de six paramètres a été réduit à deux par l'algorithme de régression multiple: le lieu d'articulation du segment vocalique qui suit et le lieu d'articulation du segment précédent.

TABLEAU 9

Contribution assignée à chaque facteur des groupes sélectionnés (3ième analyse)

Degré de signification: .04
Input: .707

Voyelle suivante	
Voyelle postérieure + fermée	.682
Voyelle postérieure - fermée	.313
Voyelle antérieure + fermée	.632
Voyelle antérieure - fermée	.483
/ /	.390
Lieu d'articulation du segment précédent	
Voyelle postérieure	.671
Voyelle antérieure	.513
Consonne labiale tautosyllabique	.566
Consonne dentale tautosyllabique	.503
Consonne vélaire tautosyllabique	.363
ø	.382

Il ressort du tableau 9 que lorsque nous restreignons les données à une position syllabique, ici l'attaque, l'effet des contextes segmentaux attenants émerge. Le premier en ordre d'importance est le segment vocalique suivant: les voyelles + fermée [i, y, e, ø, u, o] favorisent la variante [r] tandis que les autres voyelles favorisent le [R].

Pour ce qui est du contexte segmental précédent, le modèle nie l'importance du paramètre se rapportant à la distinction de sonorité et clarifie le rôle des segments consonantiques tautosyllabiques: l'occurrence de variantes postérieurés dans l'attaque est fortement liée à la présence d'une consonne vélaire tautosyllabique. Pour la variante [r] l'effet favorable du statut de syllabe marquée (CCVC) est donc nuancée par une contrainte de coarticula-

tion.

Il nous reste à voir les paramètres qui sont en jeu dans la rime syllabique.

3.4. Les cas dans la rime

Pour cette dernière analyse, nous nous sommes limitées aux cas de /R/ dans la rime syllabique et nous avons exclu les quelques données qui présentaient un /R/ dans l'appendice, comme dans (9):

(9) autre
être

de telle sorte que tous les cas analysés se retrouvent en position post-vocalique.

Les facteurs retenus pour l'analyse sont semblables au modèle hypothétique présenté en 3.3. sauf de légères différences découlant des contraintes distributionnelles; ce sont les facteurs (C), (D) et (E).

A) la position de la syllabe par rapport au mot;
B) le degré de marquage de la syllabe;
C) le lieu d'articulation du segment suivant;
D) le mode d'articulation du segment suivant;
E) le lieu d'articulation de la voyelle précédente.

Seulement deux paramètres ont été sélectionnés comme significatifs: le lieu d'articulation de la voyelle précédente et le degré de marquage de la syllabe. Les valeurs allouées à chaque facteur se retrouvent dans le tableau 10.

TABLEAU 10

Contribution assignée à chaque facteur des groupes sélectionnés (4ième analyse)

Degré de signification: .01
Input: .731

Voyelle précédente		
	Voyelle postérieure + fermée	.641
	Voyelle postérieure - fermée	.240
	Voyelle antérieure + fermée	.747
	Voyelle antérieure - fermée	.345
Degré de marquage de la syllabe		
	2 CVC, CCV, CVV	.316
	3 CCCV, CVCC, CVVC, ØVC	.391
	4 CCVC, CCVV, ØVCC, ØVVC	.771

Le choix du premier facteur confirme l'importance que l'entourage segmental vocalique joue dans le processus que nous examinons. Ici encore les voyelles + fermées s'associent à la variante antérieure tandis que les autres voyelles favorisent le [R].

Le deuxième facteur qui entre dans le modèle probabiliste est le degré de marquage de la syllabe. La distinction primordiale qui ressort des valeurs allouées aux facteurs reste la même que celle trouvée en 3.2. D'une part, les syllabes de degré de marquage 4 favorisent la variante antérieure; d'autre part, toute autre configuration syllabique de moindre marquage est plutôt associée à la variante postérieure. Tel que nous l'avons mentionné en 3.2. nous pensons que l'importance de ce groupe de facteurs peut cacher une dimension phonétique qui règle l'énergie articulatoire. Ce paramètre, auquel nous ne pouvons donner un contenu empirique maintenant, serait sous-jacent à la variation consonantique, tant synchronique que diachronique.

Nous ne pouvons pas dans le cadre de cette recherche, rendre explicite les dimensions de sonorité et d'énergie articulatoire, bien que nous nous joignons à d'autres (Hankamer et Aissen (1974), Straka (1979) et Zwicky (1969)) qui ont déjà signalé l'importance de ces paramètres dans les phénomènes historiques et de variabilité synchronique. Nous sommes d'avis que l'explication se situe dans le rôle que joue la composante phonétique dans la grammaire (Liberman et Pierrehumbert (1984)). Lors de notre analyse de la syncope (voir chapitre 3), nous avons proposé que le paramètre sous-jacent à la chute des voyelles fermées était le modèle qui règle la durée des segments. Pour ce qui est des facteurs motivant la variation que nous venons de décrire, nous postulons que l'énergie articulatoire, qui est sans doute aussi liée à l'énergie rythmique, est une dimension explicative. Les facteurs de structure abstraite, le degré de marquage syllabique et les constituants internes de la syllabe, n'interviendraient dans le processus que comme paramètres interprétés au niveau de la composante phonétique.

3.5. Discussion

L'examen détaillé de la distribution des variantes antérieures et postérieures de /R/ a permis de dégager plusieurs niveaux de contrôle dans la structure de la variation. Il ressort principalement que le phénomène est fortement lié aux structures de différenciation sociale comme l'âge, le marché de la langue légitime, le sexe et la scolarité. Parmi ces facteurs, l'âge émerge comme le paramètre prépondérant, donnant ainsi un contenu empirique à l'hypothèse d'un changement en cours.

L'importance du complexe des facteurs sociaux ne nie pas l'existence d'un effet de filtre joué par la structure prosodique et l'entourage segmental. A ce niveau, il reste à résoudre plusieurs questions qui débordent le cadre de cette recherche. Quel est le rapport qui existe

entre les mécanismes d'articulation des segments vocaliques et ceux des segments consonantiques? Quel est la nature du changement phonétique que nous venons de décrire? A ce sujet il semblerait que le passage d'une variante antérieure à une variante postérieure n'est pas simplement un processus qui affecte le lieu d'articulation mais pourrait aussi être interprété selon une échelle de sonorité; les variantes postérieure étant plus près du pôle de vocalité.

Ces problèmes ne pourront pas être résolus sans une analyse acoustique afin de déterminer la nature exacte des variantes et leurs facteurs conditionnants, ce qui dépasse le cadre de cette recherche.

Finalement, nous pouvons nous demander quelles sont les similitudes et les divergences entre le changement phonétique que nous venons de décrire et le processus qui a donné lieu à l'émergence d'un /R/ postérieur en France une fois que la distinction r simple et rr double, héritée du latin, est neutralisée (Reighard (1984)).

4. Le changement et le facteur temps

4.1. Le temps apparent

Depuis les premières recherches en sociolinguistique, il s'est avéré que l'analyse systématique de la variation offrait la possibilité d'identifier des processus en changement se diffusant à l'intérieur d'une communauté (Labov (1965), (1966)). L'indice privilégié d'une hypothèse de changement en cours a été la différenciation temporelle de la communauté telle que reflétée par la distribution des phénomènes en fonction des groupes d'âge des locuteurs.

Or cette influence n'est pas sans problème car comme l'a signalé Labov (1981), elle présuppose que fondamentalement, la langue d'un individu se fixe à un moment de sa

vie, probablement dans sa jeunesse et toute modification ultérieure subie par le système individuel ne sera que d'ordre mineur. Ainsi, le comportement linguistique des individus refléterait les normes opérant dans sa communauté au moment de sa jeunesse et l'évolution linguistique serait le produit des changements de norme des nouvelles générations.

Cependant la distribution complémentaire en fonction de l'âge peut aussi être le résultat d'une différenciation statique entre des générations: c'est-à-dire, le comportement linguistique des individus serait plutôt indicatif de leur stade de développement social. Ainsi le comportement linguistique d'un individu refléterait les normes prescrites par le stade d'âge auquel il est rendu. De telle sorte que la découverte d'une corrélation entre l'âge des locuteurs et la distribution d'une variable pourrait refléter la distribution des facteurs qui sont stables au niveau de la communauté bien qu'elle refléterait des changements dans la vie des individus.

Une troisième possibilité, aussi signalée par Labov (1981), serait le cas où les individus réussissent à intégrer les innovations au même rythme que celles-ci se diffusent dans la communauté. Dans ce cas, la distribution de la variable en fonction de l'âge ne sera pas linéaire.

Pour ce qui est de /R/, nous possédons les témoignages précieux de Vinay (1959) et de Charbonneau (1955) qui montrent tous deux que la variante prédominante à Montréal dans les années cinquante était la variante antérieure.

De plus la distribution du taux d'occurrence de la variante antérieure telle qu'indiquée dans le graphique 1 montre qu'au moment de l'enquête pour la constitution du corpus Sankoff-Cedergren - 1971 - l'incidence de /R/ antérieur était en forte régression chez les plus jeunes.

4.2. Dix ans plus tôt

Nous avons voulu examiner le problème de la validité des inférences des changements en cours par rapport à notre analyse de /R/. Pour ce faire, nous avons procédé à une analyse d'un sous-échantillon de 29 locuteurs du corpus Bibeau-Dugas qui a été recueilli à Montréal en 1963; c'est-à-dire à peu près dix ans avant le corpus Sankoff-Cedergren. Nous avons réalisé une analyse auditive selon les mêmes normes méthodologiques que l'étude originale.

Le graphique 2 révèle la distribution du taux moyen d'occurrence de la variante antérieure en fonction de l'âge des locuteurs au moment de l'enquête en 1963. La courbe que nous y voyons est remarquablement semblable à celle que nous avons tracée lors de l'étude originale sur le corpus Sankoff-Cedergren.

GRAPHIQUE 2

Distribution de la variante antérieure selon l'âge
Corpus Bibeau-Dugas (1963)

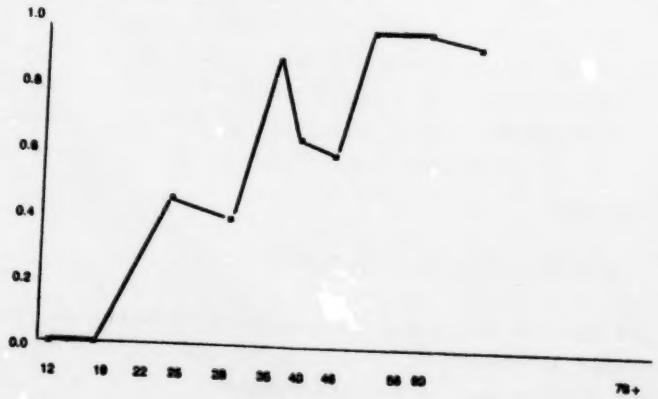

Lorsque nous ajoutons huit ans à l'âge des locuteurs du corpus Bibeau-Dugas afin de rendre comparables les deux corpus, nous obtenons la distribution du graphique 3 qui confirme la similarité remarquable entre les deux ensembles de données.

GRAPHIQUE 3

Comparaison des résultats des deux corpus

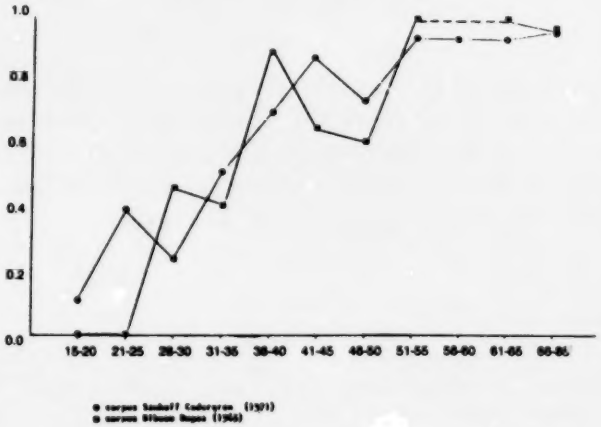

Une analyse des pentes respectives indique que le /R/ antérieur selon le corpus Sankoff-Cedergren a subi une perte moyenne de 0.76 par décennie tandis que pour le corpus Bibeau-Dugas, le taux de régression se révèle être de 0.70 par décennie. Il est particulièrement intéressant d'observer une si grande similarité des deux courbes distributionnelles.

4.3. Un témoignage du 19ième siècle

Les données du corpus Bibeau-Dugas relèvent du passé récent car le moment de l'enquête ne précède que de huit ans celui du corpus Sankoff-Cedergren.

Nous avons eu recours à une troisième source de documents sonores: les archives sonores de Radio-Canada. Ces précieux documents consistent en des enregistrements de quatorze représentants de l'élite politique, du clergé et d'un dirigeant syndical. Les enregistrements datent de 1940 à 1952, soit 30 à 20 ans avant l'enquête Sankoff-Cedergren. Ces documents nous ont surtout permis d'obtenir des données d'individus nés au milieu du 19ième siècle, soit deux générations avant le plus vieil informateur du corpus.

Le tableau suivant dresse les résultats d'une analyse de ces documents d'archives. La liste des locuteurs est par ordre d'année de naissance. Ainsi le plus vieux locuteur correspond à Henri Bourassa, né à Montréal en 1863 et enregistré à l'âge de 74 ans en 1942 et maître Suzanne Barrière, née à Montréal en 1923 et enregistrée en 1950 à l'âge de 27 ans est la plus jeune locutrice. Ces locuteurs couvrent une période de cinquante-cinq ans de par leur date de naissance. Néanmoins, il ressort du tableau 11 que chez ces locuteurs, sauf un, la norme pour la production de /R/ est la variante antérieure. La seule exception correspond à Pierre-Elliot Trudeau, avocat et Premier ministre du Canada de 1968 à 1984.

TABLEAU 11

Taux d'occurrence de la variante [r] pour le sous-échantillon des archives sonores de Radio-Canada à Montréal

Année de naissance	Nom	Date d'enregis.	Fréquence de [r] en %
1868	Henri Bourassa	1942,1944	100
1877	Mme Louis de Gaspé Beaubien	1957	100
1882	Athanase David	1944	100
1883	Rodrigue Villeneuve	1943	100
1886	Olivier Maurault	1946	100
1891	Léon Mercier Gouin	1942	100

TABLEAU 11 (suite...)

Taux d'occurrence de la variante [r] pour le sous-échantillon des archives sonores de Radio-Canada à Montréal

Année de naissance	Nom	Date d'enregis.	Fréquence de [r] en %
1895	Louis Francoeur	1940	100
1896	Thérèse Casgrain (Forget)	1949	100
1900	Marie Bourbeau	1942	100
1904	Irénée Lussier	1947	100
1908	Dostaler O'Leary	1946	100
1918	J.-A. Pelletier	1950	100
1919	Pierre-Elliot Trudeau	1952	2
1923	Suzanne Barrière	1950	100

Les locutrices, Mme Louis de Gaspé Beaubien, Thérèse Casgrain, Marie Bourbeau et Suzanne Barrière ne se distinguent pas des hommes dans leur comportement linguistique. De plus, J.-A. Pelletier, ouvrier au Canadien National et dirigeant syndical ne se distingue pas de Irénée Lussier, ex-recteur de l'université de Montréal.

Bref, le profil qui se dégage de ces documents sonores est une grande homogénéité, témoignage empirique que la norme subjective pour la production de /R/ dans la région de Montréal correspondait à la variante antérieure et que cette norme est restée relativement stable pendant au moins un siècle. Ce n'est qu'avec les locuteurs nés au début des années vingt que la norme commence à varier. Cette tendance s'accélère ensuite chez les locuteurs nés dans les années 30 et 40. Finalement nous pouvons conclure que la norme subjective pour la production de /R/ chez les locuteurs nés dans les années 50 est maintenant la variante postérieure.

CONCLUSION

Nous croyons avoir montré que l'alternance des variantes antérieures et postérieures de /R/ correspond à un changement phonétique récent dans l'histoire de la communauté montréalaise. Pour ce faire, nous avons eu recours à plusieurs indices dégagés de l'analyse empirique de trois corpus sonores distincts. De plus, nous avons pu profiter des observations indépendantes de Vinay (1950) et de Charbonneau (1955).

Nous avons trouvé que ce changement qui a affecté le /R/ est essentiellement déterminé par des facteurs sociostructuraux. Les propulseurs du changement sont les femmes qui se situent dans le haut de l'échelle socio-économique.

Néanmoins nous avons également dégagé que ce changement phonétique est déterminé par des conditions spécifiques à l'organisation syllabique et que sa distribution est liée à des facteurs contextuels. A ce titre, il reste à clarifier les principes et paramètres qui sont à l'oeuvre dans la variation phonologique au niveau d'une composante phonétique.

Cette étude du changement dans la norme de /R/ nous a permis de considérer le rapport problématique entre la notion de temps apparent et de temps réel. L'utilisation de plusieurs sources de données cueillies à différentes époques a servi à consolider le profil sociolinguistique du /R/ dans l'histoire récente de Montréal.

Notes

* Nous voulons exprimer notre reconnaissance à un groupe d'amis qui ont vécu avec nous cette histoire d'R. Premièrement, John Reighard qui a patiemment écouté nos idées sur la motivation du changement et qui nous a suggéré de travailler sur le 'R'; Louise Simoneau nous a questionnées et nous a suggéré des avenues de recherche; William Kemp a partagé nos préoccupations et nous a permis d'avoir accès aux documents d'archives de Radio-Canada; Aline Boulanger et Louise Simoneau ont commenté une version préliminaire de ce texte.

Nous remercions Gilles Bibeau et André Dugas qui nous ont facilité l'accès au corpus Bibeau-Dugas. Nous sommes aussi redevables à Francine Coté, Jean Clermont, Jacinthe Dupuis et Carmen Fontaine qui ont participé au dépouillement du corpus.

1. Cette hypothèse sur la motivation sociale des changements tire ses assises entre autres de Meillet (1926) et de Bakhtine (1977). Pour ce qui est de la communauté linguistique de Montréal, c'est Kemp et Yaeger-Dror (1984) qui ont formulé des hypothèses plus approfondies sur la complexité des changements sociostructuraux que le Québec a vécus et sur le rapport entre ces événements et l'évolution récente du français montréalais.

2. Tousignant, Sankoff et Santerre (1983) ont proposé que le changement qui a affecté le /R/ dans le français de Montréal était le remplacement d'une variante antérieure par une variante postérieure avec battements. Lorsqu'ils ont distingué parmi les variantes postérieures les /R/ à battements des /R/ constrictifs, il appert que ce sont les groupes sociaux intermédiaires qui favorisent le /R/ à battements.
Léon (1981) présente des données qui témoignent du fait que dans le français parlé à Sudbury et à Welland en Ontario nous retrouvons un processus semblable.

Chapitre 3

La chute des voyelles hautes en français de Montréal «As-tu entendu la belle syncope?»[1]

Henrietta J. Cedergren
Louise Simoneau

Les voyelles fermées /i/, /y/ et /u/ et les phénomènes qu'elles subissent ont déjà fait l'objet de plusieurs études soit phonologiques, soit phonétiques. Les auteurs semblent distinguer deux catégories de phénomènes: premièrement, les processus qui affectent le timbre de la voyelle tels que la diphtongaison (Santerre (1971), Dumas (1977)), le relâchement qui rend compte de l'apparition des variantes [I], [Y] et [U] (Santerre (1971), Dumas (1977), Prairie (1976), Gendron (1966)) et l'harmonisation de tension (Dumas (1977)); deuxièmement, les processus qui ont comme effet la réduction de la vocalité de la voyelle. Dumas (1977) distingue la désonorisation et la syncope tandis que les analyses acoustiques de Santerre (1975) et de Hammond (1980) définissent la syncope comme concept recouvrant diverses modalités acoustiques. Ainsi pour ces derniers, la syncope se manifeste par des modalités de chute et de coloration consonantique. Les modalités de chute sont appelées écrasement, lorsque la voyelle est précédée par une constrictive; soufflement, lorsque c'est une occlusive; et absorption, lorsque le segment consonantique en jeu est sonnant.

Dans cette étude, nous nous limiterons aux phénomènes qui ont comme effet la réduction de la vocalité des voyelles fermées en français de Montréal. Nous proposons l'hypothèse que ces divers phénomènes sont les reflets de la structure phonologique abstraite qui, elle, définit des sites d'affaiblissement accentuel (ou proéminentique) et

temporel dans la réalisation de la parole. Nous distinguons trois processus qui affectent les voyelles fermées associées à ces points de faiblesse structurelle: la désonorisation, l'abrégement et la syncope. Bien qu'il soit déjà très connu que la chute des voyelles fermées est directement associée au statut de faiblesse accentuelle de ces voyelles, nous croyons pouvoir présenter des éléments nouveaux, d'une part, quant aux relations entre les processus de désonorisation, d'abrégement et de syncope, et d'autre part, quant aux rapports entre la structure phonologique sous-jacente et la réalisation phonétique.

Le but de cette recherche s'insère dans un objectif plus large qui est la compréhension du changement linguistique. Conséquemment, si nous avons abordé l'étude de la syncope c'est que nous avions comme hypothèse de départ que la syncope des voyelles fermées en français de Montréal était un changement en cours d'expansion dans la communauté[2].

Dans les sections 2. et 3., nous présentons la méthodologie utilisée et les faits généraux qui nous renseignent sur l'étendue du phénomène.

Dans les sections suivantes et dans l'ordre suivant: syncope, désonorisation et réduction, nous nous attardons à la caractérisation des paramètres déterminants pour chaque processus en distinguant les paramètres linguistico-structuraux ainsi que les paramètres socio-structuraux; nous essayons de caractériser la fonction de chaque paramètre dans la réalisation des processus analysés. Nous tâchons ensuite de situer chacun des phénomènes dans la structure grammaticale et sociale.

Finalement, à la lumière des résultats, nous cherchons à établir les parallélismes entre les paramètres déterminants des phénomènes décrits et, d'une part, la syncope

historique de l'ancien français (principe d'uniformitarisme, Labov (1972)) et, d'autre part, la chute de schwa en français contemporain.

1. Méthodologie

1.1. Echantillon

Les données sur lesquelles se basent notre étude proviennent de 60 informateurs du corpus Sankoff-Cedergren. Etant donné le grand nombre de données fournies par chaque locuteur, nous jugeons notre échantillon suffisant autant pour représenter adéquatement la communauté que pour y examiner la variation.

Autant de femmes que d'hommes ont été sélectionnés selon un premier critère d'âge; l'informateur le plus jeune ayant 15 ans et le plus âgé, 85. Dans ce continuum temporel, nous avions besoin de faire un certain nombre de coupures afin d'établir des regroupements. Voici les groupes d'âge que nous avons utilisés:

TABLEAU 1

Groupes d'âge

1- moins de 25 ans
2- de 26 à 40 ans
3- de 41 à 55 ans
4- plus de 56 ans

Tout en choisissant autant d'hommes que de femmes pour chaque groupe d'âge, nous avons aussi recherché la plus grande diversité possible au niveau de l'indice d'intégration au marché linguistique (Sankoff et Laberge (1978)).

Pour établir nos regroupements par rapport au niveau d'intégration au marché linguistique, nous avons dressé

une liste graduée de tous les indices attribués aux informateurs de notre échantillon final et, sur ce continuum, nous avons repéré trois écarts déjà existants et assez considérables pour servir de "coupures naturelles", formant ainsi quatre groupes.

TABLEAU 2
Groupes du niveau d'intégration au marché linguistique 1- de 0.00 à 0.09 2- de 0.13 à 0.37 3- de 0.44 à 0.74 4- de 0.81 à 1.00

La figure 1 permet de visualiser notre échantillon final et sa distribution selon le sexe, l'âge et le niveau d'intégration au marché linguistique.

FIGURE 1

Distribution des locuteurs de notre échantillon selon le sexe, l'âge et le niveau d'intégration au marché linguistique

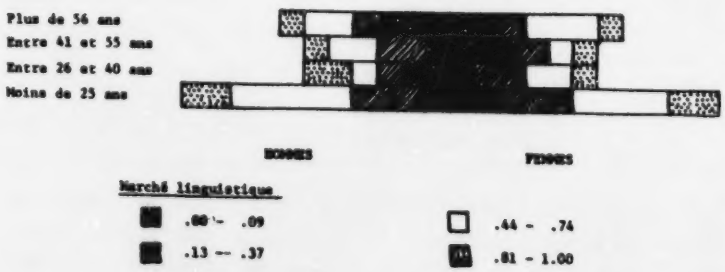

Même si la scolarité n'a pas servi de critère de sélection pour notre échantillon voici, à la figure 2, comment se dessine la distribution des informateurs selon ce facteur:

FIGURE 2

Distribution des locuteurs de notre échantillon selon le sexe, l'âge et la scolarité

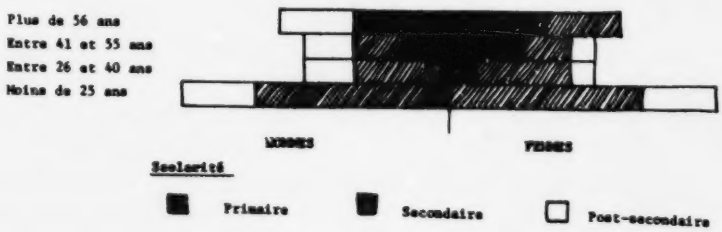

La scolarité est toutefois un facteur que l'on doit, tout particulièrement, utiliser avec prudence. Les différents niveaux d'instruction n'ont pas la même valeur selon l'âge des informateurs auxquels ils se rapportent. Par exemple, tout le monde sera d'accord pour voir une différence, dans les effets de la scolarité, entre une personne de 70 ans "qui aurait terminé ses études secondaires" il y a un demi-siècle et quelqu'un de 20 ans "qui n'a que son secondaire" aujourd'hui (Kemp (1981)).

Malgré cela, nous persistons à introduire ce facteur social dans notre analyse car il peut se révéler un bon indicateur de certains processus sociolinguistiques tels que la normalisation, la résistance à un changement, etc.

1.2. Transcription

Les transcripteurs ont fait l'écoute à l'aide de magnétophones Uher 5000. Pour chacun des locuteurs retenu pour l'étude, chaque occurrence des voyelles hautes /i/, /y/ et /u/ contenue dans un quart d'heure d'enregistrement a été relevée et inscrite dans son contexte phonologique et syntaxique. Il est à noter que ces quinze minutes ne sont jamais les premières minutes de l'enregistrement, ceci afin d'éviter le laps de temps où l'interviewé est le plus conscient de la présence du micro.

Les cas de voyelles hautes immédiatement précédées ou suivies d'une autre voyelle n'ont pas été retenus, ces cas étant sujets à la fusion[3] et non à la syncope.

Une première analyse impressionniste fut faite au cours de la transcription, c'est-à-dire que chaque occurrence de voyelles hautes fut notée présente ou absente selon que le transcripteur jugeait avoir perçu ou non la voyelle.

Il faut ajouter, comme le souligne Peterson et H. L. Barney (1951) que:

> "La reconnaissance ou la non-reconnaissance d'un son s'opère d'abord au niveau de sa prévision dans l'expérience linguistique du locuteur".

C'est pourquoi,pour plus de sécurité, les cas douteux ont tous été inscrits non-perçus; par exemple, une séquence contenant plusieurs voyelles hautes difficilement isolables à la simple audition. Nous verrons plus tard quelles décisions ont été prises quant à ces cas (voir section 1.3. Analyse instrumentale).

1.3. Analyse instrumentale

Afin d'équilibrer notre première identification impressionniste, nous avons effectué une analyse instrumentale à l'aide d'un appareil de type "Vibralyzer 7030 A; 1-16,000 Hz de Spectrum Analyzer de Kay Elemetric". Nous avons tiré des sonagrammes à bande large de chaque mot dans lequel une voyelle haute avait été notée comme absente lors de l'écoute. Le filtre de 300 Hz a été utilisé pour l'analyse des voix masculines et celui de 500 Hz pour l'analyse des voix féminines. Ce dernier filtre nous permet d'éliminer les harmoniques aigus et par conséquent de prendre une mesure exacte au milieu du formant.

Les résultats de cette analyse ont révélé la complexité de ce que nous avions réuni sous la bannière "syncope". En effet, un bon nombre de voyelles hautes notées non-perçues apparaissent quand même sur les sonagrammes.

Nous avons donc tout d'abord distingué le groupe des "vraies syncopes" de celui des "fausses syncopes". Par "vraie syncope", nous entendons l'absence totale de traces acoustiques de la voyelle haute sur le sonagramme.

FIGURE 3

Exemple de sonagramme pour la "vraie syncope"

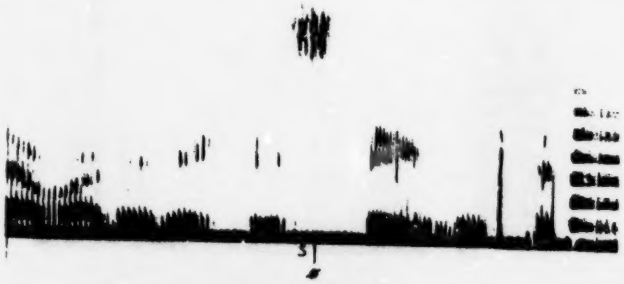

(73.310) "L'électric/i/té"

Par opposition, les cas de "fausses syncopes" seront ceux où une inspection des sonagrammes laissait voir des traces de la voyelle. L'analyse spectrale nous a révélé plusieurs phénomènes acoustiques qui permettraient d'expliquer leur non-perception. Nous avons regroupé ces voyelles en fonction de leurs particularités.

Dans un premier groupe sont classées les voyelles dont la seule particularité est leur courte durée. Le spectre de ces voyelles est "normal": c'est-à-dire que nous pouvons voir la présence de voisement, des transitions et des formants. On peut expliquer leur non-perception par leur durée très brève.

Comme l'a montré Rossi (1972), les sons d'une durée inférieure à 0.10 cs sont difficilement perceptibles parce que la sonie décroit très rapidement en dessous de cette limite. Il situe le seuil différentiel le plus fin entre 0.16 cs et 0.22 cs.

Comme critère de classement pour ce premier groupe, les voyelles "réduites", nous avons prudemment choisi une frontière de 0.03 cs (figure 4).

FIGURE 4

Exemple de sonagramme pour la "réduction"

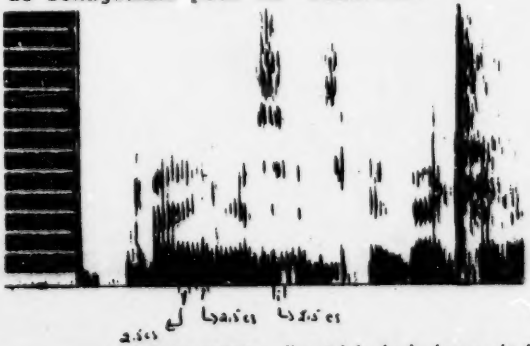

(111.186) "A l'/u/n/i/vers/i/té"

Le deuxième groupe comprend les voyelles désonorisées (figure 5). Elles apparaissent sur les sonagrammes sans trace de voisement au bas du spectre et seul le deuxième formant est visible. Ce phénomène est fréquent en français québécois et l'assourdissement provoqué par la désonorisation peut expliquer que ces voyelles n'aient pas été perçues lors de l'écoute.

FIGURE 5

Exemple de sonagramme pour la "désonorisation"

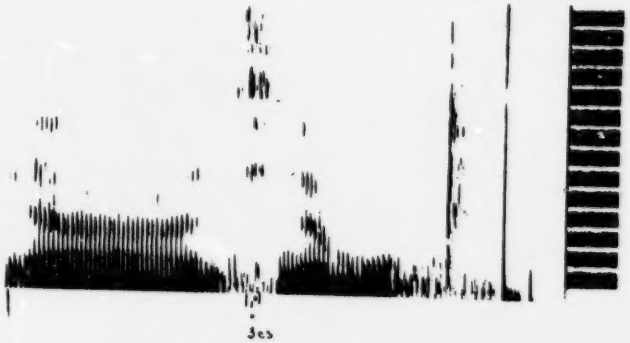

(111.499) "compét/i/tion"

Ces deux catégories, les voyelles réduites et les voyelles désonorisées, ajoutées aux cas de "vraie syncope", regroupent la très grande majorité des voyelles non-perçues. Cependant, quelques cas ne peuvent être inclus dans les catégories décrites ci-dessus.

Nous avons éliminé 21 cas de voyelles superposées à la consonne: ce phénomène est fréquent lorsqu'une voyelle haute est précédée et/ou suivie d'une consonne fricative (dans notre corpus, le phénomène se passe toujours avec la voyelle haute /i/)[4].

Egalement, nous avons écarté 14 cas de voyelles de faible intensité attribuée à une baisse de voix au moment de la production.

Finalement, 18 cas de voyelles hautes se trouvant dans un mot qui contient plusieurs voyelles hautes (voir section 1.2.). Ces 18 occurrences ne pouvant se classer dans aucune catégorie parce que leur spectre étaient "normaux" sous tous les plans, nous les avons replacées dans les voyelles perçues car pour toutes ces occurrences, les voyelles hautes adjacentes dans le mot peuvent, elles, se classer dans une de nos catégories. Nous avons donc conclu que c'est la proximité de ces voyelles "syncopées" qui a empêché le transcripteur de trancher laquelle (ou lesquelles) disparaissait.

La figure 6 offre un aperçu de la distribution des voyelles hautes. Il est à noter que ce diagramme n'est pas proportionnel.

FIGURE 6

Diagramme de la distribution des voyelles hautes

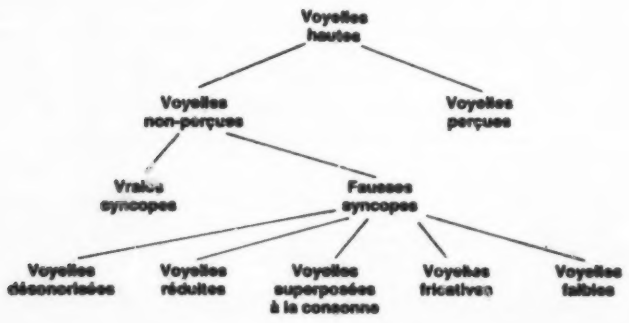

2. Les faits généraux

Nous avons dressé des tableaux généraux des résultats de l'analyse acoustique. Voici un premier tableau (tableau 3) qui inclut tous les informateurs.

TABLEAU 3

Résultats globaux de l'analyse acoustique

Voyelles non-perçues	Voyelles syncopées	Voyelles désonorisées	Voyelles réduites
.155	.054	.027	.079

Les voyelles réduites constituent, à elles seules, la moitié des voyelles non-perçues. De plus, étant donné que plus de la moitié (58%) des voyelles désonorisées sont aussi réduites, on peut déjà supposer que la désonorisation des voyelles hautes ne joue pas un grand rôle dans leur non-perception alors que la réduction de durée semble y contribuer grandement. Il reste à déterminer quelle relation entretient la désonorisation ou la réduction avec la syncope et dans quelle mesure chacune l'alimente car on peut tout aussi bien supposer, comme pour la désonorisation, que la réduction de durée des voyelles hautes poussée à sa limite mène à la syncope.

Au tableau 4, une constante se dessine: les taux uniformément plus élevés des hommes pour chacune des catégories.

TABLEAU 4

Résultats de l'analyse acoustique en corrélation avec le sexe des informateurs

	Voyelles syncopées	Voyelles désonorisées	Voyelles réduites
FEMME	.050	.023	.064
HOMME	.059	.033	.095

Globalement, les hommes ont un plus haut taux de syncope mais l'effet de l'âge nuance cette constatation. On retrouve pour le groupe d'âge le plus élevé (plus de 56 ans) le rapport inverse de cette constante, c'est-à-dire que le taux de syncope des femmes dépasse légèrement celui des hommes. Pour les autres groupes d'âge, le taux de syncope des hommes étant à la hausse et celui des femmes ayant tendance à diminuer à mesure que l'âge de nos informateurs diminue, on aboutit chez les plus jeunes à ce que les hommes ont un taux de syncope presque deux fois plus élevé que celui des femmes. Ces tendances étant en contradiction, nous nous devons d'en tenir compte pour les analyses ultérieures.

Au niveau de la désonorisation et de la réduction, si les écarts sont moins grands, le comportement des hommes et des femmes pour ces deux catégories suit le même calque: les femmes du groupe d'âge le plus élevé ont des taux de désonorisation et de réduction plus élevés que les hommes du même âge comme pour la syncope. Les tendances à la hausse pour les hommes et à la baisse pour les femmes se maintiennent, elles aussi.

TABLEAU 5

Résultats de l'analyse acoustique en corrélation avec le niveau d'intégration au marché linguistique

	Voyelles syncopées	Voyelles désonorisées	Voyelles réduites
0.00 à 0.09	.067	.039	.095
0.13 à 0.37	.055	.020	.059
0.44 à 0.74	.050	.024	.082
0.81 à 1.00	.049	.029	.081

Pour le tableau 5, une première constatation se rapporte au groupe ayant le niveau le plus bas d'intégration au marché linguistique (0.00 à 0.09): pour toutes les catégories, ce groupe d'informateurs a un pourcentage

nettement plus élevé.

Aussi, on observe une progression linéaire des taux de syncope en fonction du niveau d'intégration au marché lingustique. La "vraie syncope" serait donc marquée selon ce paramètre. En distinguant le sexe des informateurs, le même patron se dessine.

Il faut noter le sens de la progression pour les taux de désonorisation et de réduction en opposition avec celui de la syncope (voir tableau 5). Ce patron se répète aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

A partir des tableaux généraux, nous pouvons faire quelques observations qui seront utiles lors des analyses ultérieures:

- la réduction semble être le phénomène le plus explicatif de la non-perception des occurrences de voyelles hautes de notre corpus.
- le comportement de production des informateurs tendrait à démontrer que les trois catégories que nous avons créées par l'analyse acoustique sont des phénomènes dont la communauté a la compétence et vis-à-vis lesquels elle partage un jugement.
- globalement, les hommes ont des taux plus élevés quelle que soit la catégorie de voyelles non-perçues et plus les locuteurs sont jeunes, plus cet écart entre les sexes s'accentue.
- les femmes les plus agées ont, pour les trois catégories, un taux légèrement plus élevé que les hommes.
- l'application de la syncope serait un indicateur social (Labov (1971)).

3. Syncope

Dans la section 1.3., nous avons décrit les modalités acoustiques que les voyelles non-perçues ont présentées dans notre corpus de données. Nous allons maintenant nous attarder à l'analyse de la syncope totale.

3.1. Définition

Par syncope, nous entendons l'absence de toutes traces acoustiques de la voyelle. Ceci exclut donc des cas de syncope, les cas où il y a superposition, diminution d'intensité, etc.

3.2. Exemples

Nous présentons ci-dessous une liste d'exemples[5] pour lesquels nous avons identifié une syncope. Les multiples contextes illustrés réfèrent aux différents paramètres linguistiques choisis: type de mot, segments consonantiques adjacents, type de voyelle et position de la syllabe à l'intérieur du mot.

(1) (6.85) "télév/i/sion" [vz]
(6.117) "vis/i/teur" [zt]
(20.116) "Ch/i/coutimi" [ʃk]
(30.434) "l'univers/i/té [st]
(30.567) "Ste-C/u/négonde" [kn]
(31.656) "v/ou/s savez" [vs]
(41.340) "p/ou/rra [pr]
(46.217) "hab/i/té" [bt]
(70.534) "absol/u/ment" [lm]
(71.190) "p/i/s ma" [pm]
(83.215) "Delor/i/mier" [rm]
(84.950) "d/u/ charbon" [d_zʃ]
(87.528) "ch/u/ pas" [ʃp]
(88.303) "qu/i/ sont" [ks]
(88.402) "pl/u/tôt" [pt]

(98.445) "n/ou/s autres" [nz]
(98.783) "t/ou/s les" [tl]
(117.685) "év/i/demment"]vd]

3.3. La caractérisation des paramètres déterminants

La syncope des voyelles fermées dans le français québécois, telle que décrite par Dumas (1977), correspond à un phénomène de chute qui affecte ces voyelles lorsqu'elles sont inaccentuées en syllabe ouverte; de plus, les contextes segmentaux adjacents conditionnent variablement le phénomène. Ainsi, Dumas soutient que la syncope manifeste l'opération d'une règle variable à laquelle les facteurs déterminants contribuent selon une gradation. La règle qu'il propose pour rendre compte du phénomène constitue la première formulation explicite dans la littérature.

Nous reproduisons ci-dessous la règle de syncope telle que formulée par Dumas.

$$\begin{bmatrix} +\text{fermée} \\ -\text{accentué} \\ -\text{long} \end{bmatrix} \xrightarrow{(2)} \not{\emptyset} \;/\; \underset{\langle +\text{strid} \rangle \; \langle \beta\ \text{cont} \rangle}{\text{C}} \; \underset{\langle +\text{tendu} \rangle \; \langle -\text{lab} \rangle \; \langle -\text{post} \rangle}{(\beta) \text{ —— } (\beta)} \; \underset{\langle +\text{strid} \rangle \; \langle -\beta\ \text{cont} \rangle}{\text{C}} \; (\beta) \; \langle [\gamma\ \text{voc} \; \gamma\ \text{cons}] \rangle$$

et nous citons:

> "Le contexte déterminant le plus favorable à la syncope est celui où la voyelle se trouve en syllabe ouverte, (...). Il est plus délicat de déterminer cependant, la gradation précise de l'influence des consonnes attenantes; pour l'instant je propose simplement que l'environnement consonantique le plus favorable est celui qui est constitué de deux fricatives (y compris quand la première est une dentale affriquée) et ensuite des couples consonantiques ayant une valeur de continuité opposée." (Dumas, 1977:98)

Telle que formulée, la règle indique que la syncope peut affecter les voyelles fermées à différents degrés. Premièrement, la voyelle /i/ sera la plus susceptible à son effet, ensuite il s'agira de la voyelle /y/ et fina-

lement, la voyelle /u/.

De plus, la règle spécifie que la voyelle peut se trouver soit en position initiale de mot (3)[6]:

(3) [mez$^{i}_{\circ}$de] "mes idées"

soit en position finale de mot(4);

(4) [jetapœs$^{i}_{\circ}$pi^{i}r] "il était pas si pire"

soit en syllabe fermée (5);

(5) [prat$_{s_{\circ}}{}^{i}$kmã] "pratiquemment"

soit en syllabe ouverte (6);

(6) [la$\int^{i}_{\circ}$kan] "la chicane"

[des$^{i}_{\circ}$garet] "des cigarettes"

[d$_{z_{\circ}}{}^{y}$kɔ^{u}k] "du Coke"

[t$_{ʒ}$u^{u}r] "toujours"

Dans les analyses quantitatives que nous avons effectuées, nous avons premièrement tenu compte des facteurs proposés par Dumas. Utilisant un modèle sociolinguistique (7) où nous considérons la variation comme un reflet des paramètres grammaticaux et des paramètres sociaux.

(7) P (syncope) = F (FG X FS)

Ainsi la probabilité du phénomène est une fonction des facteurs de la grammaire (FG) et des facteurs socio-structuraux (FS).

Nous présentons les résultats de trois analyses probabilistes des données.

3.4. Première analyse probabiliste

Dans la première analyse, nous avons cherché à caractériser le rôle tant des facteurs linguistico-structuraux proposés dans la littérature sur la chute des voyelles fermées que des facteurs socio-structuraux. Ces derniers ont été choisis afin de clarifier l'objectif général que

nous nous étions fixé pour la recherche: l'élucidation des tendances dynamiques récentes du français de Montréal. Ainsi, nous avons examiné comme facteur externe privilégié l'effet de l'âge sur la tendance à syncoper les voyelles fermées. Nous avons aussi cherché à éclaircir les rôles que le degré de scolarité et l'indice d'insertion dans le marché linguistique de la langue légitime jouent dans la détermination du taux de chute des voyelles fermées. Le sexe des locuteurs n'a pas été retenu pour fin d'analyse du modèle probabiliste car tel que les données de fréquence (section 2.) l'ont démontré, hommes et femmes se comportent de façon antagoniste pour ce phénomène. Lors de l'analyse statistique, nous avons donc soumis les deux groupes séparément pour éviter la neutralisation des résultats.

De plus, nous avons aussi procédé à des analyses indépendantes pour chaque groupe d'âge de l'échantillon afin de vérifier si la gradation liée à la contribution variable de certains facteurs suivait une courbe évolutive.

Les données ont été codifiées selon les facteurs linguistico-structuraux suivants (8):

(8) Type de voyelle:
- /i/
- /y/
- /u/

Contexte consonantique de gauche:
- /s/
- fricative sonore
- fricative sourde
- affriquée
- liquide
- occlusive sourde
- occlusive sonore
- nasale

Contexte consonantique de droite:
- /s/
- fricative sonore
- fricative sourde
- liquide
- occlusive sourde
- occlusive sonore
- nasale

Type de mot:
  mot de fonction
  autres

Position par rapport à l'accent[7]:
  prétonique
  autres

Le modèle hypothétique que nous avons soumis pour validation à l'algorithme statistique se résume ainsi (9):

$$(9)\quad \frac{p(\text{syncope})}{1-p(\text{syncope})} = \frac{1}{1-pa} \times \frac{1}{1-pb} \times \frac{1}{1-pc} \times \ldots \times \frac{1}{1-pn}$$

où a représente le type de voyelle, b, le contexte de gauche, c, le contexte de droite, etc.

Lorsque ce modèle a été évalué par l'algorithme Varbrul (Rousseau et Sankoff (1978)), il s'est avéré que tous les paramètres proposés n'intervenaient pas de façon significative dans l'explication de la chute des voyelles fermées. Le tableau 6 affiche l'ordre de sélection des groupes de facteurs pour les femmes et les hommes ainsi que pour chaque sous-groupe d'âge.

Une inspection de ces premiers résultats nous permet de dégager que les contextes segmentaux jouent un rôle prépondérant, car ils ont été sélectionnés tant chez les femmes que chez les hommes. Bien que le paramètre type de voyelle ait été choisi une fois dans les sous-analyses par groupe d'âge, il n'apparaît pas comme un facteur déterminant de façon constante pour la syncope. Les deux autres paramètres linguistico-structuraux, type de mot et position par rapport à l'accent se sont avérés significatifs principalement pour les femmes.

Quant à l'importance des paramètres socio-structuraux, l'âge, la scolarité et le marché linguistique, le panorama révèle deux modes d'articulation socio-structurale: l'importance du paramètre d'insertion au marché linguistique chez les femmes, et la sélection du facteur âge chez les

hommes. Cette différence dans le mode d'articulation socio-symbolique nous suggère que la chute de voyelles fermées joue essentiellement sur la distinction sociale de sexe dans la communauté montréalaise.

TABLEAU 6

Ordre de sélection des groupes de facteurs pour la syncope

ANS	-25	26/40	41/55	+56	Ensemble
FEMMES					
Type de voyelle				2	
Contexte précédent	2		4		3
Contexte suivant	1	1	5		1
Type de mot	5		2	1	2
Position par rapport à l'accent	4	3			5
Scolarité			3		
Age	-	-	-	-	
Marché linguistique	3	2	1		4
Degré de signification	.029	.046	.050	.039	.009
Input	.011	.024	.008	.019	.030
HOMMES					
Type de voyelle		1			
Contexte précédent	1		1		2
Contexte suivant	2			1	1
Type de mot					
Position par rapport à l'accent			2	2	
Scolarité					
Age	-	-	-	-	3
Marché linguistique	3				
Degré de signification	.013	.020	.007	.046	.001
Input	.019	.054	.083	.025	.020

D'une part, la simplicité du modèle qui émerge chez les hommes, tant au niveau linguistique que social, nous suggère fortement que, chez les hommes, nous retrouvons un phénomène en début d'expansion. D'autre part, la complexité du modèle explicatif au niveau du nombre et de la structuration des facteurs déterminants d'ordre linguistique et l'importance du facteur d'insertion au marché linguistique nous laisse croire que, pour les femmes, le processus est plus avancé dans le temps et servirait plutôt de différenciateur social.

Considérons maintenant chaque groupe de facteurs sélectionné afin d'analyser l'importance allouée à chaque facteur à l'intérieur du groupe. Le tableau 7 présente les valeurs contributives attribuées à chaque facteur par l'algorithme statistique.

TABLEAU 7

Contribution assignée à chaque facteur (syncope - 1)

FEMMES

Degré de signification: .009
Input: .030

Contexte suivant		
	/s/	.781
	fricative sonore	.574
	fricative sourde	.649
	liquide	.305
	occlusive sourde	.635
	occlusive sonore	.133
	nasale	.488
Type de mot		
	mot de fonction	.637
	autre mot	.363

TABLEAU 7 (suite...)

Contribution assignée à chaque facteur (syncope - 1)

Contexte précédent		
	/s/	.486
	fricative sonore	.666
	fricative sourde	.758
	affriquée	.592
	liquide	.212
	occlusive sourde	.421
	occlusive sonore	déterministe négatif
	nasale	.373
Marché linguistique		
	0.00 à 0.09	.651
	0.13 à 0.37	.539
	0.44 à 0.74	.413
	0.81 à 1.00	.394
Position par rapport à l'accent		
	prétonique	.571
	ailleurs	.429

HOMMES

Degré de signification: .001
Input: .020

Contexte suivant		
	/s/	.760
	fricative sonore	.658
	fricative sourde	.203
	liquide	.425
	occlusive sourde	.816
	occlusive sonore	.208
	nasale	.428

TABLEAU 7 (suite...)

Contribution assignée à chaque facteur (syncope - 1)		
Contexte précédent		
	/s/	.646
	fricative sonore	.714
	fricative sourde	.829
	affriquée	.640
	liquide	.267
	occlusive sourde	.491
	occlusive sonore	.135
	nasale	.317
Age		
	moins de 25 ans	.631
	26 à 40 ans	.502
	41 à 55 ans	.383
	plus de 56 ans	.482

Après inspection des valeurs assignées aux segments consonantiques attenants, il apparaît que la constriction favorise la chute. Règle générale, la surdité semble aussi être un trait important. Quant au rôle alloué aux occlusives, il est restreint au contexte de droite. Cela nous laisse donc avec le couple consonantique de valeur de continuité opposée constrictive/occlusive (10):

(10) s/u/pposé [sp]
Ch/i/coutimi [ʃk]
univers/i/té [st]

Ceci confirme en bonne partie les intuitions de Dumas, exception faite du rôle alloué à /s/ et de la valeur de surdité.

Ajoutons que les occlusives sonores et les sonorantes, soit les liquides et les nasales, sont autant de facteurs qui freinent la syncope.

Les deux autres groupes de facteurs linguistico-structuraux sélectionnés, le type de mot et la position par rapport à l'accent, ne sont significatifs que pour les femmes: les mots de fonction et la position prétonique sont des contextes favorisant la chute.

Dumas (1977:101) avait déjà remarqué la vulnérabilité des voyelles fermées dans certains mots qu'il décrivait comme clitiques par la forme ou par la position. Nous examinerons ces facteurs plus à fond dans les analyses suivantes (cf. 3.5. et 3.6).

Pour ce qui est des paramètres sociaux, nous voyons confirmée l'hypothèse proposée plus haut que la valeur socio-symbolique de la chute des voyelles fermées distingue les sexes dans la communauté montréalaise. Chez les femmes, la tendance à la chute des voyelles fermées augmente inversement avec le degré d'insertion au marché linguistique. Tandis que chez les hommes, nous retrouvons la distribution caractéristique d'un changement linguistique en cours; plus les locuteurs sont jeunes, plus les taux de syncope augmentent.

Pourquoi retrouvons-nous ce comportement antagoniste pour les deux sexes? A quel groupe pouvons-nous allouer le rôle d'initiateur du changement?

Tout d'abord, nous considérons que tout processus émerge dans les scènes d'interaction linguistique, c'est-à-dire que les mutations langagières ont un locus social et grammatical. Nous nous attendons donc à ce que les transformations puissent être situées dans un espace multidimensionnel où se trouve l'intersection des paramètres propres aux différents systèmes sociaux, tels que le sexe, l'âge, le marché linguistique, etc. De plus, nous évaluons les processus variables selon leur degré d'articulation avec les paramètres socio-structuraux.

Ainsi nous postulons qu'une corrélation établie en rapport avec la distinction hiérarchique des groupes selon des facteurs se référant à la structure de classe socio-économique ou au concept de marché linguistique représente le stade final d'un processus de diffusion temporelle.

Il découle de ces deux propositions que nous attribuons aux femmes le rôle d'initiatrices du changement, et nous proposons que le moment de cette innovation précède l'adhésion des hommes au processus par au moins une génération. Ainsi, le phénomène en serait, chez les femmes, à servir d'indicateur social (Labov (1972)). En conséquence, le comportement antagoniste des deux sexes reflète deux moments différents dans l'articulation du changement.

Les analyses suivantes situent le phénomène de la syncope dans un modèle phonologique non-linéaire (Kaye et Lowenstamm (1981); Selkirk (1984); Prince (1983), Liberman et Prince (1977)).

3.5. Un deuxième modèle probabiliste

Lors de la première analyse nous avons surtout retenu certains aspects de l'articulation sociale de la syncope et l'effet prépondérant des segments contextuels. Nous allons maintenant tenter d'éclaircir le rapport que la chute des voyelles fermées entretient avec des paramètres d'ordre accentuel, syllabique et segmental combinatoire.

La deuxième analyse porte sur des données extraites d'un sous-échantillon du corpus original constitué de huit informateurs pour lesquels nous avions noté le plus grand nombre de voyelles non-perçues lors du relevé impressionniste. Le tableau 8 contient la description de ce sous-échantillon.

TABLEAU 8

Description du sous-échantillon

	NO	AGE	MARCHE LING.
FEMMES	29	30	.30
	70	27	.92
	41	54	.04
	7	24	.09
HOMMES	23	20	.00
	25	27	.84
	30	57	.33
	111	28	.96

Pour cette analyse nous avons tout d'abord conservé dans le modèle les paramètres suivants (11):

(11) Contexte consonantique de gauche
Contexte consonantique de droite
Type de mot
Type de voyelle

Pour ce qui se réfère aux paramètres consonantiques, le trait de voisement s'étant révélé un paramètre implicite pour la classification des types de segments, nous avons scindé la catégorie des affriquées: [ts] et [dz].

Pour la même raison, nous avons ajouté un groupe de facteurs: les combinaisons de voisement pour les couples consonantiques (12):

(12) sourde --- sourde
sourde --- sonore
sonore --- sourde
sonore --- sonore

Un deuxième paramètre combinatoire a été ajouté au modèle: l'interaction des segments consonantiques attenants suivant ces cinq classes: occlusives, fricatives, nasales, /l/ et /r/. Chaque facteur de ce groupe représente une des vingt-cinq possibilités.

Finalement, nous avons inclus dans le modèle deux autres paramètres proposant des distinctions pertinentes quant à la représentation prosodique. L'un codifie de l'information sur la structure interne du mot, l'autre traduit la dimension de regroupement rythmique définie par la position de la syllabe par rapport à l'accent de mot.

L'évaluation de ces huit paramètres par l'algorithme a permis de réduire le modèle hypothétique à trois dimensions qui interviennent de façon significative dans l'explication de la variabilité inhérente à nos données. Elles sont, par ordre de sélection, l'effet combinatoire de la valeur de sonorité, le contexte segmental précédent et le contexte segmental suivant.

TABLEAU 9

Contribution assignée à chaque facteur (syncope - 2)

Degré de signification: .032
Input: .070

Valeur de sonorité	
[+ sonore] --- [+ sonore]	.618
[- sonore] --- [- sonore]	.595
[+ sonore] --- [- sonore]	.426
[- sonore] --- [+ sonore]	.362
Contexte précédent	
fricative sourde	.685
occlusive sonore	.682
fricative sonore	.676
/s/	.652
occlusive sourde	.582
/l/	.526
/r/	.421
/dz/	.251
nasale	.124

TABLEAU 9 (suite...)

Contribution assignée à chaque facteur (syncope - 2)

Contexte suivant

occlusive sourde	.701
nasale	.653
fricative sonore	.627
/s/	.604
/l/	.589
/r/	.447
fricative sourde	.365
occlusive sonore	.118

Le premier choix pose des problèmes d'interprétation en ce qui concerne la gradation des valeurs assignées aux facteurs de ce groupe (tableau 9). Quand les contextes consonantiques attenants ont la même valeur de sonorité, ils sont associés positivement à la syncope alors qu'une opposition se traduit par une pondération défavorable à la syncope.

Quand nous avions introduit ce paramètre, nous cherchions à donner une valeur empirique à l'hypothèse généralement exprimée dans la littérature sur la syncope des voyelles fermées dans le français québécois quant à la relation étroite entre la désonorisation de ces voyelles et leur chute.

> "Il existe une très forte corrélation entre la désonorisation et la syncope, une voyelle déjà affaiblie par désonorisation déjà à moitié masquée par la surdité des consonnes adjacentes est aussi la plupart du temps écourtée par syncope sinon entièrement effacée. Effectivement, les deux regles ont des contextes très parallèles, mais la corrélation ne vaut que dans une direction, puisqu'il n'est pas du tout nécessaire qu'une voyelle soit désonorisée pour subir la syncope;

> beaucoup de voyelles sont syncopées entre deux consonnes dont la valeur de sonorité est phonétiquement positive".
> (Dumas, 1977:98)

Marchal (1980:82) affirme dans le même sens:

> "Le phénomène de l'assourdissement des voyelles hautes /i,y,u/ est très répandu en français québécois ... Il s'agit d'un premier pas vers la disparition des voyelles hautes".

Effectivement, la syncope semble avoir lieu prioritairement entre deux consonnes ayant la même valeur de sonorité; cependant nous nous expliquons difficilement l'importance des contextes sonores comme facteur conduisant à la chute car nous n'y voyons pas de motivation phonétique adéquate.

Selon nous, l'importance allouée au contexte (13):

(13) [§ sonore] --- [§ sonore]

reflète plutôt l'opération d'un processus d'harmonisation qui affecte les groupes de consonnes hétérosyllabiques en français québécois; nous retrouvons donc ici des effets secondaires de la syncope et non pas des paramètres déterminants de la chute. Nous y reviendrons plus tard lors de notre discussion sur le processus de désonorisation. A notre avis, le rapport entre la chute des voyelles fermées et la désonorisation de ces mêmes voyelles se limite aux conditions sous-jacentes qui conduisent aux deux processus.

La sélection des deux paramètres concernant les contextes consonantiques attenants confirme et renforce les résultats de la première analyse (cf. 3.4.). Malgré de légères différences quant à l'ordre alloué à chaque facteur dans les groupes segmentaux, certaines constantes peuvent se déceler: les obstruentes pour le contexte consonantique de gauche alimentent la syncope; la distinction radicale entre les occlusives sourdes et sonores pour le contexte segmental de droite; et la non-proéminenc

du segment /s/ parmi les facteurs favorables au processus.

3.6. Un troisième modèle probabiliste

Les deux sections précédentes ont confirmé le rôle décisif de l'entourage segmental sur la chute des voyelles fermées. Il est aussi ressorti que le phénomène s'articule dans la structure socio-symbolique de la communauté. La troisième analyse cherche à caractériser les paramètres de la structure prosodique qui jouent un rôle dans le processus.

Nous avons codifié nos données en fonction:

a) de la structure de l'attaque de la syllabe-cible, soit simple, soit branchante. Dans ce dernier cas, nous avons distingué les attaques complexes comme suit:
   - obstruente + liquide
   - fricative + obstruente
   - dérivée suite à la chute de schwa;

b) du nombre de segments consonantiques entourant la voyelle fermée;

c) de la position de la syllabe dans le mot;

d) de la position de la syllabe dans le groupe rythmique (pour c) et d), c'est le rôle de la syllabe initiale qui est en cause);

e) de la position de la syllabe par rapport à l'accent de mot;

f) de la combinaison des segments immédiatement attenants à la voyelle.

Ce modèle de six paramètres a été réduit à cinq, lorsqu'il s'est avéré que la syncope était limitée aux syllabes ayant une attaque simple. Le contexte de la chute des voyelles fermées est donc la syllabe de type (14):

(14) [C V]

Lors de l'analyse statistique, deux paramètres ont été sélectionnés: le nombre de segments du groupe consonantique résultant et la position de la syllabe dans le groupe rythmique (tableau 10):

TABLEAU 10

Contribution assignée à chaque facteur (syncope - 3)

Degré de signification: .004
Input: .063

Nombre de segments attenants		
	C --- C	.761
	C --- CC	.239
Position de la syllabe dans le groupe rythmique		
	syllabe initiale	.594
	ailleurs	.406

La grande distinction entre les valeurs allouées aux deux contextes considérés pour le nombre de segments attenants peut nous laisser supposer que la syncope est contrainte par des facteurs liés à la resyllabation en français. Un aspect de cette resyllabation pourrait sans doute prendre la forme d'une "loi des trois consonnes" (Grammont (1933)). Nous reviendrons là-dessus plus loin. Nous proposons cependant que la syncope en français québécois n'est que l'extension des mêmes conditions structurales qui ont mené à la chute de schwa.

Le deuxième paramètre choisi, la position de la syllabe dans le groupe rythmique, montre le statut privilégié de la syllabe initiale. Ce qui, à notre avis pourrait s'interpréter comme la distinction mot de fonction/mot plein, déjà relevée comme significative lors de la première analyse (cf. 3.4.).

3.7. Discussion

L'examen détaillé des contextes d'apparition de la syncope et l'analyse systématique des différents paramètres la régissant ont permis d'identifier certains facteurs comme déterministes négatifs au processus.

Ainsi la syncope n'a pas lieu dans (15):

(15) pet/i/te

en syllabe fermée; ni dans (16):

(16) obl/i/gé
pl/u/tôt

où la voyelle est précédée d'une attaque complexe[8]; ni dans (17):

(17) admin/i/stration

où l'entourage consonantique est trop lourd; ni dans (18):

(18) samed/i/ prochain, je serai part/i/e

où la voyelle est sous l'accent de mot et/ou de syntagme et/ou de phrase.

Nous concluons donc que le contexte privilégié de la syncope est (19):

(19) [C /V/] [C V]

Une syllabe ouverte [CV] attenante, à droite, à une syllabe dont l'attaque est simple.

De plus, suite aux trois analyses probabilistes que nous avons effectuées, certains facteurs se sont révélés avoir des effets variables sur le processus de syncope comme le type de mot et les contextes segmentaux attenants.

Bien qu'il s'agisse d'un critère syntaxique, la distinction de type de mot fait référence à la structure prosodique qui organise le rapport de proéminence accentuelle entre les syllabes d'un domaine syntagmatique. Ce facteur intervient sous deux formes dans la codification, soit comme type de mot, soit comme première position dans le

groupe rythmique. Les mots de fonction étant sans accent et occupant principalement la première position d'un groupe rythmique, ils sont plus suceptibles à l'amuïssement.

Quant aux contextes segmentaux attenants, ce sont des facteurs qui interviennent de façon décisive dans le phénomène. Cependant les pondérations allouées aux contextes ayant une valeur de voisement positive remettent en question les hypothèses plusieurs fois formulées sur le rapport entre la désonorisation des voyelles fermées et la syncope de ces voyelles; nous y voyons plutôt l'opération d'une tendance générale à l'harmonisation de voisement dans les segments hétérosyllabiques.

En bref, il appert que la syncope est un phénomène variable affecté, selon une gradation, par les effets des contextes segmentaux immédiats et lié à des contraintes de structure syllabique et de faiblesse accentuelle.

Quelles sont les implications structurelles des faits que nous venons de décrire? A quel niveau de la grammaire phonologique du français québécois se situe le processus de syncope? Nous allons essayer de répondre à ces questions à la lumière des résultats que nous venons de présenter.

Nous devons maintenant situer notre discussion dans la suite des propositions qui ont été faites récemment sur la structure métrique du français. Ces propositions se distinguent selon la nature de la structure métrique postulée.

Premièrement, nous retrouvons les propositions de Dell(1981), Halle et Vergnaud (1980), Selkirk (1978) et Bouchard (1980) qui assument tous la notion fondamentale d'arbre métrique (Liberman et Prince (1977)). Ils ont

en commun la distinction, pour le français, entre les syllabes fortes qui, à cause de la nature de la voyelle qui forme le noyau, constituent des unités rythmiques indépendantes, c'est-à-dire un "pied", et les syllabes faibles qui sont dépendantes. Ainsi chaque syllabe dont le noyau correspond à une voyelle autre que schwa est associée à un pied métrique non-branchant; les syllabes comprenant un schwa sont intégrées dans la structure rythmique lors de la construction des pieds dérivés (20).

(20)

Verluyten (1982) qui s'inspire des propositions faites originellement par Schane (1968) pour l'anglais, postule une structure métrique linéraire du français qui ne fait pas appel à la notion de "pied" et où la seule relation prosodique pertinente dérive d'un principe de stricte alternance rythmique de syllabes faibles et de syllabes fortes au niveau du mot. Dans sa théorie, une règle, opérant de droite à gauche, assigne aux syllabes du mot la catégorie S (fort) ou W (faible) et s'assure qu'à chaque mot, est associé un rythme alternant de type iambique-trochaique qui, selon lui, est le patron de base du français. Ainsi, un mot comme "Nabuchodonosor" se voit associé la structure métrique suivante (21):

(21)

tandis que des mots comme "quatre" et "boite" se voient associés un patron "S-W" en fonction de la qualité de la voyelle finale (22):

(22)

Verluyten prévoit de rendre compte des cas où un schwa apparaît accentué, comme dans (23):

(23)

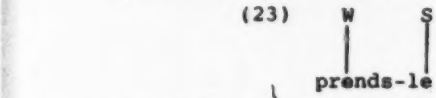

par le biais d'un accent sous-jacent que porte le suffixe "le"[9].

Une troisième proposition, celle de Selkirk (1984), tire ses assises conceptuelles des suggestions exprimées originellement par Prince (1983); il y est proposé que la représentation adéquate de la structure accentuelle est celle d'une grille métrique. Cette représentation fait allusion à une structure hiérarchique où seul le rapport de proéminence entre les syllabes est indiqué et non pas le rapport de constituants immédiats implicite dans la notion de "pied". La proéminence est représentée par des coups rythmiques. La grille est constituée de plusieurs niveaux qui correspondent aux domaines d'application des règles qui la construisent. Pour le français, Selkirk propose que chaque noyau syllabique autre que schwa se voit assigné un coup de base sur la grille. Nous voyons, dans les exemples ci-dessous (24), d'une part, le niveau inférieur, celui de "demi-coups" auquel chaque syllabe est associée; d'autre part, le niveau de "coups de base" qui inscrit les différences qualitatives des noyaux syllabiques. De cette façon, une syllabe dont le noyau correspond à un schwa reçoit un "demi-coup" mais ne se voit pas assigné de "coup de base".

(24)

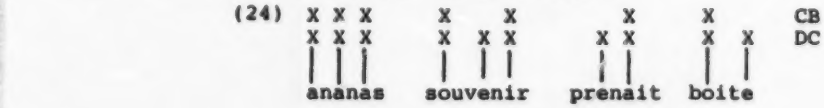

La première et la troisième proposition, pour le français, se rejoignent quant à la distinction métrique de syllabe forte et de syllabe faible associée à la qualité de la voyelle. Tandis que la théorie de Verluyten

sur la stricte alternance rythmique des syllabes ne fait référence au timbre des voyelles que pour la dernière syllabe du mot. Dans cette théorie, certaines syllabes avec schwa se verront assignées la catégorie "S" de par leur position dans le mot (25):

(25)

Bien que dans ces propositions de représentation métrique du français, il n'a été question que de la représentation adéquate du schwa, nous croyons que le processus de syncope qui affecte les voyelles fermées dans le français de Montréal est lui aussi révélateur de la structure accentuelle abstraite.

Nous arguons que la structure métrique joue un rôle central dans le processus d'amuïssement des voyelles fermées. Nous assumons que la représentation de la structure métrique correspond à une grille métrique telle que proposée par Prince (1983) et Selkirk (1984) et que suivant les propositions de Selkirk, la grille est construite à l'aide de deux sortes de règles: les unes d'association avec la grille et les autres d'euphonie rythmique afin de résoudre les conflits d'adjacence accentuelle.

Nous proposons que les règles d'association dans la grammaire phonologique du français de Montréal sont sensibles à la structure interne de la rime et au degré de sonorité des voyelles afin de déterminer l'assignation initiale des "coups de base" (26):

(26) Assigner un coup de base à la syllabe si au moins une des conditions suivantes est remplie[10]:
- a) une projection de rime complexe;
- b) une projection de rime simple dont le noyau syllabique ne correspond pas à /ə, i, y, u/;
- c) la dernière syllabe d'un mot plein.

Cette proposition rend compte des structures accentuelles illustrées en (27):

(27)

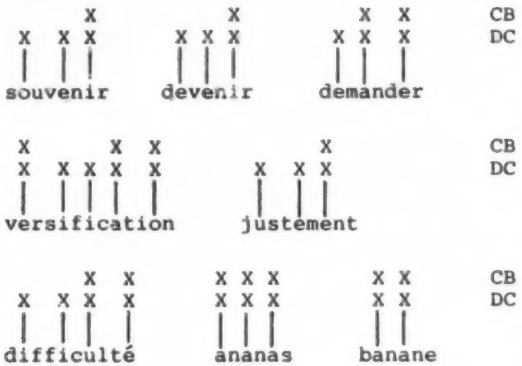

pour ce qui est de l'accent de mot, nous ajoutons la règle (28):

(28) ajouter un accent à la dernière syllabe du mot

Ainsi, nos règles rendent compte de la distribution des coups au deuxième niveau (coups de base) et au troisième niveau (accent de mot) (29):

(29)

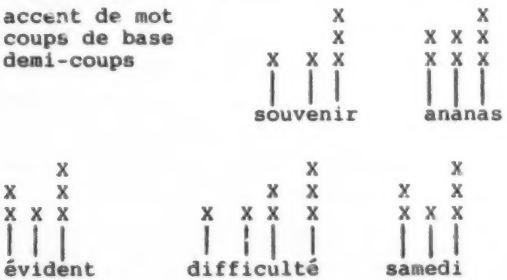

Nous croyons que chaque mot présente un point culminant qui correspond à l'accent principal et que les différences dans les schémas prosodiques découlent de la structure interne des syllabes et du timbre des noyaux syllabiques.

Le modèle que nous venons de décrire fait certaines prédictions quant à la distribution des points de faiblesse accentuelle en français québécois. Le patron de proéminence en découlant ne correspond pas à une succession de syllabes à rythme monotonique comme l'hypothèse du rythme syllabique le voudrait (Pike (1947)) mais plutôt à un patron irrégulier d'alternance plus caractéristique des langues dites à rythme accentuel et c'est précisément la présence de ces points faibles métriques qui est, à notre avis, la condition nécessaire à l'amuïssement des voyelles fermées[11].

Une fois satisfaite cette condition, ce sont les effets conjoints des paramètres segmentaux qui déterminent l'occurrence de la syncope.

Nous allons maintenant comparer nos propositions avec celles de Verluyten (1982). Dans son modèle, la distribution de la syncope découle du patron accentuel de base du français qui est selon lui, iambique-trochaïque. Ce sont les cas de voyelles fermées associées aux sites définis comme "W" au niveau métrique qui s'amuïssent.

Nous illustrons en (30), les schémas accentuels comparatifs de mots tirés de notre corpus. Le patron alternant prédit par Verluyten est celui du haut et le schéma métrique construit par nos règles, celui du bas. Pour chaque exemple, nous plaçons entre parenthèses les voyelles qui ont été déterminées syncopées lors de l'analyse acoustique.

(30) a.

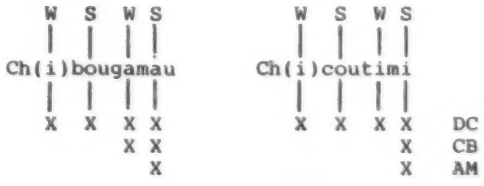

(30) b.

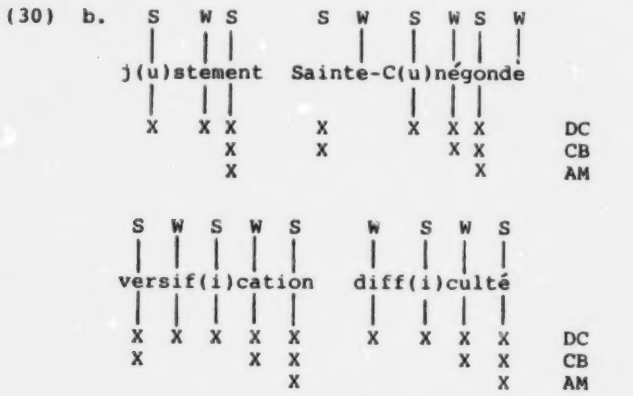

Il appert que la condition de stricte alternance accentuelle de Verluyten est fonctionnelle pour les cas de (30 a) mais pas pour ceux de (30 b) qui ne constituent qu'un sous-ensemble des contre-exemples.

De plus, nous continuons à considérer que les paramètres phonétiques segmentaux agissent sur le phénomène (Liberman et Pierrehumbert (1982) et Pulleyblanc (1983).

Pour ce qui est des questions que nous avons formulées plus haut sur les implications structurales des faits décrits et à quel niveau de la grammaire phonologique se situe le processus de syncope, nous croyons posséder certains éléments de réponse. Ainsi, notre analyse soutient que c'est l'action conjointe de deux composantes de la grammaire phonologique qui est à la base de la syncope des voyelles fermées: les règles qui rendent compte de l'élaboration du schéma métrique et les règles de représentation phonétique.

Nous formulons la règle de syncope comme suit (31):

(31)

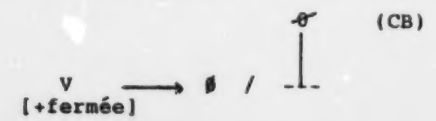

Autrement dit, une voyelle associée à une position nulle au niveau des coups de base dans le schéma métrique peut s'élider. Cette formulation restreint les effets de la syncope à l'effacement des traits segmentaux de la voyelle de telle sorte qu'une des conséquences possibles de la chute peut être l'émergence d'une consonne syllabique si la consonne de l'attaque de la syllabe-cible s'associe au point du squelette dominé par le noyau syllabique[12].

Notre règle de syncope ne fait pas mention des effets des contextes segmentaux car nous distinguons l'action des paramètres abstraits, comme le schéma métrique, des conditions concrètes de nature phonétique. Nous reviendrons là-dessus lors de notre discussion sur le processus de réduction (cf. section 5.).

Finalement, nous devons signaler que notre formulation de la règle de syncope reprend essentiellement la condition du statut inaccentué de la voyelle fermée, déjà spécifiée par Dumas, mais cette fois dans une approche multidimensionnelle.

Ayant présenté la nature complexe de l'articulation de la syncope dans la structure de la grammaire phonologique du français québécois, il nous reste à situer le phénomène dans son cadre social: la communauté linguistique de Montréal. Les analyses que nous avons résumées démontrent que les facteurs sociaux interviennent dans le processus de différentes façons. Ainsi, la manifestation linguistique de la distinction sexuelle en tant que rôle social nous a obligées à analyser séparément les données recueillies chez les hommes et les femmes. D'une part, le phénomène apparaît comme étant en régression chez les femmes et d'autre part, il apparaît en progression chez les hommes. La distinction d'âge détermine significativement la syncope chez les hommes; tandis que la distinc-

tion sociale que représente le concept de marché linguistique s'est avérée pertinente pour le groupe des femmes.

Ce comportement différent des deux sexes nous laisse croire que le phénomène ne se diffuse pas partout au même rythme. Nous voyons clairement chez les hommes une distribution caractéristique d'un changement en cours et chez les femmes, un autre modèle d'articulation sociale, celui de différenciateur socio-économique.

Ces résultats nous suggèrent que la relation entre la syncope et la problématique générale qui a guidé la recherche, l'investigation des changements en cours, n'est pas simple ni directe. Mais nous considérons que ces résultats prendront de l'importance lorsqu'ils seront ajoutés à d'autres traitant des phénomènes en variation dans le français de Montréal.

3.8. Conclusion

Nous croyons avoir montré que la syncope des voyelles fermées en français québécois est un phénomène qui est directement tributaire des principes d'organisation rythmique et dont les manifestations dans la production dépendent de l'action conjointe des paramètres phonétiques.

De plus, nous avons fourni des éléments d'éclaircissement sur les modalités de l'articulation du phénomène dans le cadre socio-structurel de la communauté linguistique de Montréal. Les manifestations de la syncope servent à distinguer l'orientation socio-symbolique des hommes et des femmes tout en renforçant des distinctions liées aux classes sociales chez les femmes et aux groupes d'âge chez les hommes.

Enfin, la corrélation significative que le phénomène entretient avec le temps apparent fortifie notre hypothèse de départ: l'illustration des tendances dynamiques

en cours dans le français de Montréal.

4. La désonorisation

Dans cette section, nous allons nous attarder à une analyse du processus de désonorisation des voyelles fermées. Pour ce faire, nous examinerons les paramètres déterminants tant au niveau de la structure interne de la grammaire qu'au niveau de la structure sociale.

4.1. Définition

La définition de la désonorisation ne pose pas de problème car il s'agit de la réalisation acoustique caractéristique d'une voyelle sans manifestation de l'activité de voisement (cf. section 1.3.).

4.2. Exemples

Nous poursuivons en dressant une liste illustrative des cas de voyelles fermées désonorisées telles que déterminées lors de l'analyse acoustique (32). Les paramètres qui ont guidé notre choix sont les mêmes que ceux utilisés pour la syncope (cf. section 3.2.) en y ajoutant le facteur de combinaison des valeurs de sonorité des segments attenants.

(32) (14.325) "d/i/scothèque" [d_z s]
(15.235) "ch/u/ mariée" [ʃ m]
(23.437) "ch/u/ resté" [ʃ r]
(23.661) "c/i/bolak" [s b]
(30.188) "immac/u/lée" [k l]
(30.498) "j/u/squ'à" [ʒ s]
(45.482) "p/ou/vait" [p v]
(70.714) "d/i/fficile" [d_z f]
(82.1203) "ch/u/ paralysée" [ʃ p]
(113.382) "t/u/ veux" [t_s v]

Les voyelles désonorisées représentent l'ensemble le moins large de nos données acoustiques (cf. section 2.). De plus, pour 58% des cas de base, on retrouve la voyelle désonorisée simultanément de courte durée.

4.3. La caractérisation des paramètres déterminants

La désonorisation des voyelles fermées dans le français québécois a déjà été l'objet de discussion de la part de d'autres chercheurs (Gendron (1959), Yaeger (1979), Dumas (1977), Prairie (1976)). Mais nous devons plus particulièrement à Dumas la caractérisation formelle et systématique du phénomène.

Nous reproduisons ci-dessous la règle de Dumas (33):

(33)

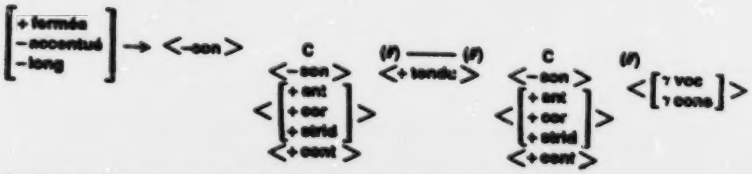

Condition: il faut qu'au moins une des deux consonnes soit sourde.

et nous citons:

> "Bien entendu, le contexte déterminant immédiat de la désonorisation est constitué par la présence d'au moins une consonne sourde adjacente à la voyelle mais selon une certaine gradation. Sous réserve de vérificaticns ultérieures, je propose l'échelle suivante: le facteur le plus contraignant semble la présence de [s] ou de [ts] devant la voyelle; viennent ensuite les fricatives autres que [s], puis les occlusives considérées indistinctement. Il semble que la même probabilité soit valide quand la consonne répondant à cette définition suit la voyelle au lieu de la précéder, et qu'elle soit d'autant augmentée quand deux consonnes ainsi définies encadrent la voyelle candidate, le cas le plus fort étant celui où deux [s] entourent la voyelle visée." (Dumas, 1977:96)

De telle sorte que nous dégageons, chez Dumas, deux hypothèses; l'une sur la gradation de l'effet des segments attenants à la voyelle et l'autre, sur la prépondérance du contexte précédent pour le déclenchement du processus.

Une troisième hypothèse est soulevée dans la littérature sur le rapport entre la désonorisation et la syncope (cf. section 3.) selon laquelle la désonorisation est la manifestation d'une étape intermédiaire du phénomène qui aboutit à l'amuïssement des voyelles fermées[13].

Les objectifs de notre recherche empirique tendaient donc à vérifier d'abord les hypothèses de Dumas sur l'effet variable des paramètres contextuels et aussi à éclaircir le rapport qu'entretient le processus avec la syncope. Pour ce faire, nous avons effectué deux analyses probabilistes des données. La première analyse visait à caractériser le processus dans sa double articulation linguistique et sociale. La deuxième cherchait à clarifier les paramètres linguistiques.

4.4. Première analyse probabiliste

Tout comme nous l'avons fait pour l'analyse de la syncope, les données ont été séparées en deux groupes selon le sexe des locuteurs. De la même façon, nous avons retenu les facteurs déjà énumérés dans la section 3.4. Le modèle hypothétique soumis à l'algorithme de régression multiple consistait donc en huit paramètres, cinq d'ordre linguistico-structural et trois d'ordre socio-structural.

Nous retrouvons au tableau 11 la liste des groupes de facteurs jouant un rôle significatif dans le processus pour les sous-ensembles des hommes et des femmes.

TABLEAU 11

Ordre de sélection des groupes de facteurs pour la désonorisation

Degré de signification: .008
Input: .011

HOMMES
- contexte précédent
- contexte suivant
- âge
- marché linguistique

Degré de signification: .026
Input: .013

FEMMES
- contexte suivant
- contexte précédent
- âge
- position par rapport à l'accent

Il ressort du tableau 11 que la désonorisation des voyelles fermées est fortement liée aux effets des contextes segmentaux attenants. Tant pour les femmes que pour les hommes, ce sont les paramètres segmentaux qui ont été choisis en premier et deuxième ordre. Un troisième facteur interne, la position par rapport à l'accent syntagmatique, a été choisi bien que seulement chez les femmes.

Pour ce qui est des paramètres qui représentent des composantes de la structure sociale, le scénario qui se dessine laisse percevoir deux niveaux d'intégration de la désonorisation dans la communauté selon le sexe des locuteurs; d'une part, ce n'est que l'âge des locutrices qui interagit significativement avec la probabilité de désonorisation et d'autre part, l'âge et le degré d'intégration au marché linguistique apparaissent comme étant

significatifs pour les hommes.

Le tableau suivant dresse les coefficients de probabilité alloués par l'algorithme statistique à chacun des facteurs dans les groupes sélectionnés.

TABLEAU 12

Contribution assignée à chaque facteur (désonorisation - 1)

Degré de signification: .026
Input: .013

FEMMES

Contexte suivant		
	/s/	.808
	fricative sonore	.345
	fricative sourde	.738
	liquide	.422
	occlusive sourde	.646
	occlusive sonore	.369
	nasale	.171
Contexte précédent		
	/s/	.686
	fricative sonore	.593
	fricative sourde	.808
	affriquée	.611
	liquide	.119
	occlusive sourde	.454
	occlusive sonore	.296
	nasale	déterministe négatif
Age		
	moins de 25 ans	.392
	de 26 à 40 ans	.590
	de 41 à 55 ans	.337
	plus de 56 ans	.680
Position par rapport à l'accent		
	prétonique	.418
	ailleurs	.582

TABLEAU 12 (suite...)

Contribution assignée à chaque facteur (désonorisation - 1)

Degré de signification: .008
Input: .011

HOMMES

Contexte précédent		
	/s/	.833
	fricative sonore	.653
	fricative sourde	.631
	affriquée	.753
	liquide	.102
	occlusive sourde	.475
	occlusive sonore	déterministe négatif
	nasale	.166
Contexte suivant		
	/s/	.830
	fricative sonore	.434
	fricative sourde	.687
	liquide	.236
	occlusive sourde	.658
	occlusive sonore	.373
	nasale	.256
Age		
	moins de 25 ans	.625
	de 26 à 41 ans	.765
	de 41 à 55 ans	.252
	plus de 56 ans	.354
Marché linguistique		
	de 0.00 à 0.09	.309
	de 0.13 à 0.37	.344
	de 0.44 à 0.74	.717
	de 0.81 à 1.00	.627

Bien que les paramètres linguistiques prioritairement sélectionnés soient les mêmes pour les deux ensembles de données, c'est-à-dire les contextes segmentaux attenants, l'ordre d'importance des valeurs allouées aux contextes segmentaux précédents n'est pas identique. Toutefois les facteurs dont le coefficient est supérieur à 0.50 pour ce groupe sont les mêmes, soit: /s/, fricative sonore, fricative sourde et affriquée. Une comparaison avec la gradation proposée par Dumas et celle obtenue par l'algorithme (tableau 13) révèle de légères différences: le statut des occlusives sourdes en tant que facteur favorisant le dévoisement des voyelles fermées n'est pas confirmé; les facteurs favorables sont tous fricatifs; et enfin, il appert que la condition de sonorité ne bloque pas nécessairement le processus.

Pour ce qui est du contexte segmental suivant, il ressort que les contextes favorisant la désonorisation sont les mêmes pour les hommes et pour les femmes: /s/, fricative sourde et occlusive sourde. De plus, l'ordre relatif de ces facteurs est aussi le même. Pour ce contexte, il appert donc que la condition de sonorité joue un rôle important car aucun contexte voisé ne se voit assigné un coefficient favorable. Maintenant, si nous comparons nos résultats avec la gradation proposée par Dumas, nous obtenons une correspondance parfaite (tableau 13).

TABLEAU 13

Comparaison de la gradation de l'effet du contexte suivant

	DUMAS	FEMMES	HOMMES
1.	/s/	/s/	/s/
2.	fric. sourde occl. sourde	fric. sourde occl. sourde	fric. sourde occl. sourde

Il ressort donc que les contextes segmentaux attenants jouent des rôles légèrement différents dans le phénomène et que c'est la combinaison constrictive/obstruente sourde (34) qui constitue le contexte le plus favorable à la désonorisation.

(34) pac/i/fique
diff/i/cile
scient/i/fique
disc/i/pline
auss/i/tôt

Si, au niveau des contraintes linguistico-structurales, nous trouvons un schéma presqu'identique pour les hommes et pour les femmes, c'est surtout au niveau de l'articulation sociale du phénomène que les deux groupes se distinguent.

L'âge participe dans le modèle de chaque groupe. Chez les femmes, il semble que le phénomène soit favorisé par les locutrices plus âgées bien que le groupe de 41 à 55 ans illustre une tendance négative; le contraire se décèle pour les hommes. Ce sont les deux groupes les plus jeunes qui interviennent activement dans le processus; tandis que chez les plus âgés, le groupe de 41 à 55 ans apparaît comme le plus conservateur. Ces effets contradictoires révèlent que selon l'axe temporel, nous retrouvons une tendance à la régression chez les femmes et une tendance à l'expansion liée surtout aux locuteurs de 40 ans et moins.

Un autre paramètre a été sélectionné par l'algorithme de régression multiple pour les hommes; il s'agit du paramètre d'insertion au marché linguistique: les deux groupes les plus intégrés dans le champ symbolique de la langue légitime sont ceux qui participent le plus dans le processus.

L'importance du facteur âge dans les modèles que nous venons de décrire est un fort indice de la valeur temporelle de la désonorisation. Les deux groupes, tant les hommes que les femmes, participent à un changement qui se manifeste dans la tendance à désonoriser les voyelles fermées. Néanmoins, lorsque nous examinons les poids relatifs alloués à chaque sous-groupe d'âge dans l'échantillon, nous décelons un décalage dans l'orchestration temporelle du processus. Ainsi, de façon semblable à la syncope (cf. section 3.), nous retrouvons chez les locutrices un courant de décélération; tandis que les locuteurs manifestent les caractéristiques propres à un mouvement en pleine expansion.

4.5. Un deuxième modèle probabiliste

L'objectif principal de cette deuxième analyse était d'approfondir notre compréhension des contraintes linguistiques pour la désonorisation. Ainsi, nous avons cherché à situer le processus vis-à-vis la structure prosodique du mot. De telle sorte que nous avons ajouté dans le modèle deux paramètres: l'un qui distinguait la position de la syllabe dans le mot et l'autre par rapport à l'accent de mot.

De plus, nous avons aussi inclus un facteur de type segmental: la valeur de sonorité des segments attenants. Les données relevées auprès du sous-échantillon décrit à la section 3.5. ont été codifiées selon les sept facteurs suivants (35):

(35)
- la valeur de sonorité des segments attenants
- le contexte précédent
- le contexte suivant
- le type de voyelle sous-jacente
- la position de la syllabe dans le mot
- la position de la syllabe par rapport à l'accent de mot
- le type de mot

Cette deuxième analyse de régression multiple a sélectionné quatre paramètres comme étant significatifs. Ils sont, dans l'ordre de sélection: la valeur de sonorité de l'entourage segmental, le contexte précédent, la position de la syllabe dans le mot et le type de voyelle. Les valeurs allouées à chaque facteur se retrouvent dans le tableau 14.

TABLEAU 14

Contribution assignée à chaque facteur (désonorisation - 2)

Degré de signification: .031
Input: .093

Valeur de sonorité des segments attenants	
sourde --- sourde	.756
sonore --- sourde	.526
sourde --- sonore	.225
sonore --- sonore	déterministe négatif
Contexte précédent	
/s/	.697
/ts/	.672
fricative sourde	.549
nasale	.392
occlusive sourde	.345
/dz/	.338
fricative sonore	déterministe négatif
occlusive sonore	déterministe négatif
/l/	déterministe négatif
/r/	déterministe négatif
Position de la syllabe dans le mot	
initiale	.682
intérieure	.467
finale	déterministe négatif
monosyllabe	.348
Type de voyelle	
/y/	.703
/i/	.578
/u/	.236

Lorsque nous examinons les résultats exposés dans le tableau 14, deux types d'effets se dégagent: les facteurs catégoriques et les facteurs variables.

Nous observons la présence de contextes négatifs à la désonorisation. Il appert que la présence conjointe de segments sonores attenants à la voyelle empêche tout déclenchement du phénomène. Ce résultat n'est pas du tout surprenant si nous considérons que la désonorisation est, à proprement dit un processus d'assimilation. L'élément provocateur étant la valeur de sonorité des segments attenants, la présence d'une sonorante ou d'une obstruente sonore dans un seul des contextes adjacents est donc un facteur négatif.

Au niveau des facteurs variables, il appert en premier lieu que bien que le coefficient alloué au contexte sourde-sourde (.756) témoigne du synergisme contextuel quant à la sonorité, c'est plutôt la valeur de sonorité du contexte suivant qui est en jeu dans le déclenchement de la désonorisation. Ceci se dégage lorsque nous comparons la valeur du contexte sonore-sourde (.526) avec celle du contexte sourde-sonore (.225). Dans le premier cas, il s'agit d'un coefficient favorable à la réalisation du phénomène; dans le deuxième cas, le coefficient est non-favorable à la désonorisation. Ceci confirme que l'harmonie de sonorité prédominante en français est directionnelle: elle agit de droite à gauche.

Il a déjà été signalé (Delattre (1966), Martinet (1955), Marchal (1980)) que les amas de consonnes hétérosyllabiques en français partagent la même valeur de sonorité quant aux obstruentes. Nous suggérons que c'est cette contrainte locale de sonorité hétérosyllabique qui explique l'effet différent des segments sourds selon qu'ils précèdent ou qu'ils suivent la voyelle fermée.

Une inspection des autres groupes de facteurs nous permet de dégager que ce sont les segments constrictifs sourds (/s/, /ts/ et fricatives sourdes), la syllabe initiale des mots polysyllabiques et l'antériorité de la voyelle (/y/ et /i/) qui ressortent comme conditions favorables à la désonorisation.

4.6. Discussion

L'analyse de la désonorisation dans tous ses contextes d'apparition a permis de confirmer tel que Dumas (1977) l'avait proposé qu'il s'agit d'un phénomène d'assimilation déterminé par la valeur de sonorité des segments attenants.

Par contre, ces analyses fournissent des éléments empiriques pour remettre en question l'importance accordée au contexte précédent dans la désonorisation:

> "Le facteur le plus contraignant semble la présence de [s] ou de [ts] devant la voyelle." (Dumas, 1977:96)

> "Lorsque précédée d'une consonne sourde ou entourée de deux consonnes sourdes, il n'est pas rare que la voyelle se désonorise." (Marchal, 1980:82)

Nos analyses suggèrent que l'importance du degré de sonorité du contexte de droite découle d'une contrainte plus générale qui affecte le rapport de voisement entre segments hétérosyllabiques en français. Ceci ne nie pas l'existence d'un processus d'harmonisation progressive mais amène que l'opération d'harmonie régressive est la tendance prédominante en français.

Quant au contexte suivant qui n'a été sélectionné que dans la première analyse, nous croyons qu'il est possible que son effet ait été masqué par le groupe de facteurs combinatoire des valeurs de sonorité des segments adjacents.

Les segments consonantiques attenants favorables à la désonorisation sont légèrement différents selon leur position par rapport à la voyelle. Au niveau du contexte précédent, les segments déclencheurs sont des constrictives sourdes tandis qu'au niveau du contexte suivant, il s'agit, comme Dumas l'avait proposé, des constrictives et des occlusives sourdes.

Pour ce qui est de la structure prosodique, il ressort que deux paramètres sont pertinents: la position par rapport à l'accent syntagmatique qui se réfère au regroupement rythmique et la position de la syllabe dans le domaine du mot. Dans le premier cas, c'est la position autre que prétonique qui est importante; dans le deuxième cas, c'est la position de syllabe initiale de mots polysyllabiques qui est en cause.

Quelle est la représentation phonologique de la désonorisation? Où se situe le processus? Le processus que nous venons de décrire est articulé à deux niveaux dans la structure phonologique: la structure prosodique définit le contexte de faiblesse candidat à l'application du phénomène et la structure segmentale apparaît comme le niveau où le processus a lieu. De telle sorte que nous proposons que le trait de voisement occupe un palier autosegmental[14] dans le français québécois et que la désonorisation n'est que la manifestation des modalités d'association anticipatoires du palier de voisement (36).

(36)

Cette règle associe la valeur [-sonore] au trait de voisement du segment vocalique précédent. En réalité, la propagation régressive de sonorité n'est pas limitée au trait de voisement. Nous retrouvons la même tendance

à la propagation régressive des traits d'antériorité et/ou d'arrondissement dans la fusion des voyelles en frontière de mot (Huez (1984)).

L'analyse de la désonorisation dans son contexte social a révélé que la distinction d'âge joue un rôle significatif dans la manifestation du processus et que l'assourdissement des voyelles fermées est aussi associé à la distinction de sexe. Mais, tout comme nous l'avions identifié pour la syncope, il appert que le phénomène s'articule de façon contradictoire pour les deux groupes. Ainsi, les femmes semblent participer à un phénomène en régression, tandis que les hommes montrent une progression. Néanmoins, ces tendances sont nuancées par un comportement conservateur du groupe d'âge de 41 à 55 ans. De telle sorte que les courbes assumeraient une forme en S plutôt que celle d'une ligne droite. Ce comportement conservateur accentue donc la différence entre les locuteurs de 40 ans et moins et leurs aînés. De plus, chez les hommes, ce sont les groupes les plus intégrés au marché linguistique qui promouvoient le processus.

Enfin, nous considérons le rapport entre la syncope et la désonorisation à la lumière des résultats déjà présentés. La désonorisation représente-t-elle une étape préliminaire à la syncope telle que généralement postulée dans la littérature? Nous reproduisons les citations de la section 3.

> "Le phénomène de l'assourdissement des voyelles hautes /i, y, u/ est très répandu en français québécois ... Il s'agit d'un premier pas vers la disparition des voyelles hautes." (Marchal, 1980:82)

> "Il existe une très forte corrélation entre la désonorisation et la syncope, une voyelle déjà affaiblie par désonorisation, à moitié masquée par la surdité des consonnes adjacentes est aussi la plupart du temps écourtée par syncope sinon entièrement effacée. Effectivement, les deux règles ont des contextes très parallèles, mais la corrélation ne vaut que dans une direc-

> tion puisqu'il n'est pas du tout nécessaire qu'une voyelle soit désonorisée pour subir la syncope; beaucoup de voyelles sont syncopées entre deux consonnes dont la valeur de sonorité est phonétiquement positive."
> (Dumas, 1977:98)

Les éléments de réponse se trouvent déjà exprimés dans les commentaires de Dumas. Bien que les contextes linguistiques se recoupent pour les deux phénomènes, l'un n'alimente pas l'autre. La similarité qu'ils entretiennent résulte de certains éléments communs du contexte prosodique. Dans les deux cas, ce sont des éléments faibles de proéminence accentuelle qui sont en cause. Mais une fois cette similarité signalée, nous voyons que les complexes linguistico-structuraux qui sont en jeu différencient les deux processus. D'une part, la syncope est contrainte par la nature des segments attenants, la structure interne de la syllabe, la complexité de l'entourage consonantique, la position de la syllabe dans le groupe rythmique et la faiblesse accentuelle de la syllabe-cible. D'autre part, la désonorisation résulte de l'action principale de la valeur de sonorité des segments adjacents, du statut de syllabe autre que prétonique, la position initiale de mot polysyllabique. La syncope est un processus directement conditionné par la structure de proéminence métrique, tandis que la désonorisation s'articule dans la structure autosegmentale et consiste en une modification du mécanisme qui règle l'orchestration temporelle des paliers autosegmentaux. En conclusion, nous soutenons qu'il s'agit de deux processus distincts qui affectent les voyelles fermées en français québécois.

4.7. Conclusion

Dans cette section, nous avons présenté les résultats de deux analyses quantitatives de l'assourdissement des voyelles fermées. Ces analyses ont servi à montrer que le phénomène est déterminé par une gradation des effets

des segments adjacents mais surtout que la désonorisation est mieux comprise si nous la situons dans le cadre d'une théorie autosegmentale. Socialement, elle fonctionne comme symbole de distinction sociale par rapport aux composantes socio-structurelles de l'âge, du sexe et du marché linguistique.

5. La réduction

Le sujet principal de cette section est la caractérisation des paramètres déterminants affectant le processus d'abrégement de durée des voyelles fermées en français québécois.

5.1. Définition

Par réduction, nous entendons l'abrégement de durée jusqu'au-dessous de trois centisecondes tel que déterminé par les tracés spectographiques.

5.2. Exemples

Les voyelles réduites représentent le plus gros sous-ensemble formé par la catégorisation acoustique. Plus de la moitié des voyelles analysées acoustiquement sont de courte durée.

Nous présentons ci-dessous une liste illustrative des cas de réduction (37) dressée selon les paramètres énumérés pour la syncope (cf. section 3.2.).

(37)	(7.331)	"p/i/s j'ai"	[pʒ]
	(7.336)	"pat/i/sserie"	[t_ss]
	(7.516)	"d/u/chesse"	[d_zʃ]
	(23.547)	"p/i/s l'héroine"	[pl]
	(25.551)	"d'in/i/tiative"	[ns]
	(29.588)	"hab/i/tués"	[bt_s]
	(30.546)	"arr/i/vé"	[rv]
	(41.191)	"v/ou/lant"	[vl]

(41.203) "personnal/i/té" [lt]
(70.714) "d/i/ff/i/cile" [d_zf] [fs]
(111.186) "l'/u/n/i/vers/i/té [ln] [nv] [st]
(111.233) "mécan/i/cien [ns]
(111.567) "indiv/i/duelle" [vd_z]

5.3. La caractérisation des paramètres déterminants

Il n'existe pas dans la littérature sur la syncope des voyelles fermées de mention de l'abrégement de durée, ni comme modalité, ni comme processus relié. Etrangement, l'abrégement ne s'est généralement pas posé comme problématique de recherche comparativement à l'importance accordée à l'allongement que certains segments subissent sous l'accent ou sous l'influence des segments attenants (Dumas (1977), Santerre (1975), Gendron (1966)).

Pour notre recherche sur la réduction en tant que phénomène régi par des conditions de structure interne, nous avons effectué trois analyses probabilistes des données. Exactement comme pour la syncope et la désonorisation, les données ont été distinguées selon le sexe des locuteurs et elles ont été analysées séparément.

5.4. Première analyse probabiliste

Lors de la première analyse, nous avons construit un modèle hypothétique qui comprenait les mêmes paramètres que ceux utilisés pour la première analyse de la syncope afin d'évaluer leurs similarités et/ou rapports.

Au tableau 15, nous pouvons examiner l'ordre de sélection des analyses de régression multiple pour les ensembles des femmes et des hommes, pour chaque groupe d'âge.

TABLEAU 15

Ordre de sélection des groupes de facteurs pour la réduction

ANS	-25	26/40	41/55	+56	Ensemble
FEMMES					
Type de voyelle					
Contexte de gauche	2			3	3
Contexte de droite			1	1	1
Type de mot		1			
Position par rapport à l'accent					
Scolarité					
Age	-	-	-	-	2
Marché linguistique	1			2	
Degré de signification	.049	.043	.001	.044	.004
Input	.037	.084	.056	.037	.052
HOMMES					
Type de voyelle					
Contexte de gauche	1				3
Contexte de droite	3	2			1
Type de mot					
Position par rapport à l'accent					
Scolarité			2		4
Age	-	-	-	-	2
Marché linguistique	2	1	1	1	
Degré de signification	.000	.006	.007	.007	.016
Input	.066	.077	.042	.065	.071

On remarque que seulement les paramètres linguistiques distinguant les contextes segmentaux ont été sélectionnés tant pour les hommes que pour les femmes. Tandis qu'au

niveau des facteurs externes, on observe que l'âge joue un rôle important pour les deux sexes. L'insertion au marché linguistique aussi est déterminant, surtout chez les hommes.

Le tableau 16 présente les valeurs allouées à chaque facteur à l'intérieur des groupes sélectionnés. Tout d'abord, on observe la forte similarité dans l'crdre relatif des facteurs à l'intérieur de chaque groupe du contexte segmental. Il ressort que les segments fricatifs encouragent l'abrégement, ainsi que les occlusives sourdes. Selon ces données, il semble donc que deux dimensions sont en jeu: la constriction et la combinaison occlusion/surdité. De plus, il semble que la combinaison favorable de segments de valeur opposée de continuité vaille cette fois sans restriction contrairement à la syncope (section 3.4.). A noter que les nasales sont des segments qui favorisent la réduction chez les hommes seulement et ce, qu'elles précèdent ou qu'elles suivent la voyelle fermée[15].

TABLEAU 16

Contribution assignée à chaque facteur (réduction - 1)

Degré de signification: .004
Input: .052

FEMMES

Contexte suivant

/s/	.687
fricative sonore	.513
fricative sourde	.633
liquide	.308
occlusive sourde	.519
occlusive sonore	.347
nasale	.495

TABLEAU 16 (suite...)

Contribution assignée à chaque facteur (réduction - 1)

Age		
	moins de 25 ans	.386
	de 26 à 40 ans	.581
	de 41 à 55 ans	.459
	plus de 56 ans	.575
Contexte précédent		
	/s/	.399
	fricative sonore	.677
	fricative sourde	.604
	affriquée	.606
	liquide	.403
	occlusive sourde	.524
	occlusive sonore	.324
	nasale	.462

HOMMES

Degré de signification: .016
Input: .071

Contexte suivant		
	/s/	.667
	fricative sonore	.605
	fricative sourde	.594
	liquide	.258
	occlusive sourde	.529
	occlusive sonore	.344
	nasale	.522
Age		
	moins de 25 ans	.550
	de 26 à 40 ans	.673
	de 41 à 55 ans	.363
	plus de 56 ans	.410

TABLEAU 16 (suite...)

Contribution assignée à chaque facteur (réduction - 1)		
Contexte précédent		
	/s/	.539
	fricative sonore	.603
	fricative sourde	.542
	affriquée	.613
	liquide	.324
	occlusive sourde	.454
	occlusive sonore	.306
	nasale	.631
Scolarité		
	primaire	.593
	secondaire	.450
	post-secondaire	.456

Pour ce qui est des facteurs sociaux, d'emblée se dégage le rôle de l'âge; mais tout comme pour les analyses de la syncope et de la désonorisation, le patron qui se dessine n'est pas semblable pour les deux groupes. Ici encore on observe une tendance à la régression chez les locutrices démarquée entre le groupe le plus jeune et les autres et une expansion du phénomène chez les hommes pour les deux groupes d'âge les plus jeunes.

Un deuxième facteur externe, la scolarité, intervient significativement dans le modèle de réduction, mais son effet est limité aux hommes et c'est le groupe de locuteurs n'ayant reçu qu'une éducation primaire qui favorise la réduction.

5.5. Un deuxième modèle probabiliste

Tout comme nous l'avons fait pour la syncope et la désonorisation, nous avons cherché à éclaircir le rôle joué par les paramètres linguistico-structuraux. L'analyse porte sur des données extraites d'un sous-échantillon constitué de huit informateurs (cf. section 3.5.).

Les paramètres soumis pour cette deuxième analyse statistique sont (38):

(38)
- le contexte précédent
- le contexte suivant
- le type de mot
- le type de voyelle
- l'effet combinatoire des segments attenants
- la position par rapport à l'accent de mot
- la position de la syllabe dans le mot

Une fois évalué, ce modèle de sept paramètres hypothétiques a été réduit à trois dimensions significatives. Elles sont, dans l'ordre de sélection: le contexte précédent, la position par rapport à l'accent de mot et le contexte suivant.

La sélection des deux contextes segmentaux confirme et renforce les conclusions dégagées lors de la première analyse. Le troisième facteur inclus dans le modèle révèle que l'abrégement des voyelles fermées n'est pas un processus uniquement déterminé par l'action indépendante des segments adjacents mais qu'il entretient un rapport étroit avec le groupement rythmique de la structure prosodique. Plus spécifiquement, la probabilité de réduction augmente d'autant qu'on s'éloigne de la syllabe finale de mot.

Ce résultat concorde avec des observations déjà faites par Boudreault (1968) sur la durée des syllabes inaccentuées:

> "Toutes choses égales d'ailleurs, les syllabes inaccentuées du français augmentent progressivement en durée à mesure qu'on s'approche de la syllabe accentuée". (Boudreault, 1968:73)

TABLEAU 17

Contribution assignée à chaque facteur (réduction - 2)

Degré de signification: .011

Input: .229

Contexte précédent		
	nasale	.750
	fricative sourde	.683
	/ts/	.668
	fricative sonore	.618
	occlusive sonore	.593
	/dz/	.516
	occlusive sourde	.450
	/s/	.344
	/l/	.317
	/r/	.130
Position par rapport à l'accent de mot		
	00001	.892
	0001	.509
	001	.466
	01	.376
	1	.208
	monosyllabes	.460
Contexte suivant		
	occlusive sourde	.739
	/s/	.518
	fricative sonore	.508
	fricative sourde	.507
	occlusive sonore	.466

TABLEAU 17 (suite...)

Contribution assignée à chaque facteur (réduction - 2)		
Contexte suivant (suite)		
	nasale	.419
	/l/	.330
	/r/	déterministe négatif

En comparant avec les résultats de la première analyse, nous notons au tableau 17 de légères différences quant à l'ordre alloué à chaque facteur à l'intérieur des groupes segmentaux. Par contre, les facteurs déterminants déjà dégagés se trouvent confirmés.

Ce qui est particulièrement intéressant dans les résultats de cette deuxième analyse, c'est la régularité de la gradation obtenue pour le groupe de facteurs se rapportant à l'accent. Plus la syllabe-cible est éloignée de l'accent final de mot, plus la voyelle risque d'être réduite.

5.6. Un troisième modèle probabiliste

Cette dernière analyse porte surtout sur le rôle que les paramètres de la structure prosodique joue dans la réduction.

Ainsi, nous avons codifié de l'information sur la structure de l'attaque, la complexité de l'entourage consonantique, la position de la syllabe-cible dans le groupe rythmique, dans le mot et enfin par rapport à l'accent de mot plein.

De plus, nous avons un dernier groupe de facteurs qui cherche à clarifier le statut prosodique des mots monosyllabiques. Ainsi, nous avons codifié distinctement les

mots pleins des mots de fonction. D'une part, les mots pleins monosyllabiques équivalent à une "syllabe culminante", c'est-à-dire à la dernière syllabe de mot. D'autre part, les mots de fonction monosyllabiques sont considérés comme des syllabes clitiques du mot plein à leur droite. Cette distinction se résume ainsi: dernière syllabe ou mot plein monosyllabique, position prétonique ou ailleurs.

Ce modèle de six dimensions a été réduit à deux paramètres significatifs: la complexité de l'attaque et la distinction prosodique des mots monosyllabiques (tableau 18).

TABLEAU 18

Contribution assignée à chaque facteur (réduction - 3)

Degré de siginfication: .006
Input: .096

Position de la syllabe dans le mot	
dernière syllabe	.143
prétonique	.717
ailleurs	.704
Structure de l'attaque	
C + liquide	.212
CC _	.800
C _	.483

Le facteur le plus important dans le modèle est d'ordre rythmique; ainsi, il ressort que nous avons réussi à distinguer les différences d'effets du statut prosodique des mots monosyllabiques pleins qui résistent à la réduction de ceux des mots monosyllabiques de fonction qui sont inaccentués de par leur catégorie syntaxique.

La compréhension de l'influence sur le processus de réduction que semble avoir la distance de la voyelle

fermée par rapport à une syllabe proéminente ne peut être approfondie sans une étude détaillée des modèles de durée en français québécois. Il ne nous reste qu'à signaler que la sélection à deux reprises de paramètres reliés à l'accent est un fort indice que la réduction de durée est conditionnée par la structure rythmique.

Du deuxième groupe de facteurs choisi par l'algorithme de régression multiple, la complexité de l'attaque, il ressort qu'une attaque complexe sous-jacente est une forte contrainte à la réduction, qu'une attaque simple semble neutre et enfin, que la structure d'attaque la plus favorable au processus est un groupe de consonnes dérivé suite à la chute de schwa.

5.7. Discussion

L'examen détaillé de la réduction des voyelles fermées a permis de déceler quelques conditions négatives à son apparition: l'accent syntagmatique, l'accent de mot, l'adjacence de liquides, une attaque complexe tautosyllabique. Mais, à la différence de la syncope, l'effet segmental combinatoire ne joue pas de rôle déterminant.

Ainsi la réduction n'aura pas lieu dans (39):

(39) Il va venir samed/i/
A samed/i/ prochain
L/i/rons
Pl/i/sser

Bien que comme nous l'avons déjà signalé, la compréhension adéquate de l'abrégement des voyelles fermées doit attendre une étude exhaustive des modèles de durée en français québécois, nous croyons posséder déjà des éléments d'éclaircissement du problème. D'abord, si nous réexaminons les valeurs allouées aux facteurs du groupe structure de l'attaque (cf. section 5.6.), il ressort que la réduction a lieu prioritairement dans (40):

(40) 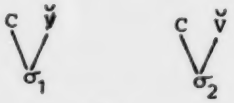

où la voyelle de la première syllabe a déjà subi la chute de schwa. Par ailleurs, une attaque simple n'a pas d'effet sur la probabilité de réduction et enfin, des attaques complexes sous-jacentes contraignent énormément le processus. Apparenté sans doute à ce facteur, la présence d'une attaque complexe dans la syllabe qui suit a un effet conservateur. De plus, l'éloignement par rapport à la syllabe culminante du mot favorise la réduction.

Il ressort de tout cela que la réduction est un processus qui est doublement déterminé. D'une part, comme la syncope, la réduction des voyelles fermées est conditionnée par la structure de la grille métrique[16] surtout par le système de rythmicité. D'autre part, la nature des segments en contact, le nombre de segments dans le mot, la structure interne de la syllabe sont tous des paramètres qui jouent dans la détermination de la durée des syllabes (Klatt (1976)).

Nous proposons que la réduction des voyelles fermées n'est qu'une manifestation du mécanisme qui alloue une valeur quantitative à la durée des segments. Voici une suggestion des paramètres déterminants de ce mécanisme:

- la lourdeur de l'entourage consonantique;
- la structure interne de la syllabe;
- l'évaluation des structures des syllabes adjacentes;
- le degré de proéminence de la syllabe;
- l'évaluation du statut accentuel des syllabes adjacentes;
- la distance par rapport à la syllabe culminante du mot.

La règle de réduction en soit opère au niveau de la composante phonétique car elle associe une valeur quantitative aux segments. C'est ce mécanisme qui est immédiatement sous-jacent aux manifestations de voyelles réduites et nous soutenons que c'est aussi ce mécanisme qui est responsable du processus de syncope des voyelles fermées.

Donc, à la question, quel est le rapport entre la syncope et la désonorisation des voyelles fermées, nous répondons aucun autre que la similarité des contextes. Mais à la question, quel est le rapport entre la syncope et la réduction des voyelles fermées, nous avançons qu'il s'agit de deux modalités d'un même mécanisme.

Ainsi la règle de syncope que nous avons formulée en (31) doit être modifiée comme suit (41):

(41)

où le n en exposant représente le seuil de durée critique pour la disparition de la voyelle.

Il découle aussi de nos propositions qu'il n'existe pas de contraintes de structure résultante sur la chute des voyelles fermées, sinon des contraintes de durée préalable.

Quant au cadre social dans lequel se manifeste la réduction, nous y avons décelé le même mouvement contradictoire de diffusion entre les hommes et les femmes que pour la syncope et la désonorisation. Le facteur de l'âge participe activement au processus et révèle son dynamisme.

5.8. Conclusion

Nous croyons avoir montré que la réduction des voyelles fermées est un phénomène qui se situe dans la composante phonétique de la phonologie au sens de Liberman et Pierre-Humbert (1982), mais qu'elle est asscciée à la structure abstraite qui est à la base de l'organisation rythmique de la langue.

Nous avons proposé que la réduction et la syncope des voyelles fermées sont deux modalités du même processus.

Enfin, nous avons remis en question le statut des contraintes dérivationnelles telles que "la loi des trois consonnes".

Pour ce qui est du contexte social de la réduction, la distinction homme/femme se trouve renforcée dans la réalisation du phénomène d'abrégement et il s'est avéré que la réduction prend part aux tendances dynamiques en cours.

6. La syncope historique

Cette section a plusieurs objectifs; en premier lieu de chercher à caractériser le processus historique de la syncope des voyelles fermées qui a eu lieu lors du passage du proto-roman à l'ancien français; par la suite de comparer les paramètres déterminants sous-jacents à la syncope historique, avec les modèles dégagés pour la syncope contemporaine; enfin, de fournir des éléments de validation au principe d'uniformitarisme (Labov (1971)).

6.1. Définition

La syncope historique, un changement phonologique bien documenté dans l'évolution des langues romanes (Hall (1976)),

Menendez-Pidal (1968), Bourciez (1958), Reighard (1975)) est responsable de l'amuïssement des voyelles inaccentuées en position interne ou finale de mot. Si l'on en juge d'après l'examen des documents historiques, la complétude de ce processus a demandé plusieurs siècles.

6.2. L'analyse de Reighard

Nous limiterons notre discussion de ce changement historique uniquement au français et nous prendrons comme point de départ, l'analyse de Reighard. Cet auteur établit trois étapes distinctes dans les manifestations du phénomène: la syncope préhistorique, la syncope historique et la syncope variable[17].

(42) A. La syncope préhistorique
*deksiteros > dexter
*praidiko > praeco
*arideo > ardeo
B. La syncope historique
opificina > officina
columen > culmen
cedate > cette
C. La syncope variable
positus ~ postus
infera ~ infra
asperis ~ aspris

Les données de la syncope préhistorique proviennent des travaux de reconstruction interne et comparative; tandis que les données de la syncope historique, c'est-à-dire catégorique, et de la syncope variable sont attestées dans des documents.

Reighard propose une règle variable pour rendre compte des faits historiques (43):

(43)

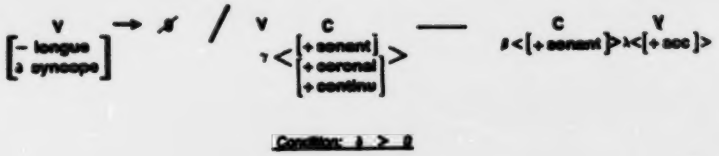

Condition: $\alpha > \beta$

Cette règle stipule que la chute des voyelles courtes de l'ancien français est affectée principalement par la nature du segment qui précède la voyelle, soit des sonorantes ou /s/; que la règle est également favorisée par la présence d'une sonorante dans le contexte de droite et enfin, que la position prétonique apparaît comme une condition positive pour l'élision.

Cette règle, telle que formulée, offre certaines similarités avec la syncope contemporaine que nous avons décrite dans les sections précédentes, à savoir que ce sont des paramètres segmentaux et des paramètres prosodiques qui régissent le phénomène.

6.3. Le principe d'uniformitarisme: l'explication du passé à l'aide du présent

Les analyses acoustiques et quantitatives que nous avons décrites dans les sections précédentes ont d'abord révélé que le concept de syncope des descriptions phonologiques traditionnelles correspond plutôt à la manifestation de plusieurs processus. Dans ces analyses, nous nous sommes attardées à trois modalités: l'absence totale de traces vocaliques, la désonorisation et la réduction. Comment peut-on utiliser notre compréhension du présent pour mieux déchiffrer le passé? En accord avec Labov (1971) nous soutenons que généralement les changements phonologiques ont leurs assises dans des forces internes et atemporelles du système linguistique, assumant ainsi la validité du principe d'uniformitarisme.

Il en découle que nous devons chercher dans les données du passé des éléments explicatifs semblables à ceux du présent. Ainsi nous passerons en revue les facteurs prosodiques et les facteurs segmentaux impliqués dans la syncope historique afin de pouvoir faire des propositions préliminaires sur les principes qui régissent la construction de la structure métrique de l'ancien français.

Rappelons que dans les dimensions prosodiques qui se sont avérées pertinentes pour la compréhension de la syncope contemporaine, différents niveaux d'organisation métrique sont en jeu: l'organisation de la structure syllabique et l'organisation de la structure rythmique et accentuelle. Pour ce qui est de la structure de la syllabe, la syncope contemporaine est sensible d'une part, à l'organisation interne de l'attaque et d'autre part, à celle de la rime. Au niveau de la structure rythmique et accentuelle, l'analyse a montré l'importance du statut de faiblesse proéminentique comme condition nécessaire à la chute.

L'organisation métrique régit aussi la syncope historique qui n'affecte que les voyelles se trouvant dans des syllabes dont les structures internes d'attaque et de rime sont simples (44): [CV].

(44) Posítus

De plus, le statut de voyelle inaccentuée est une condition nécessaire (45):

(45) columen > culmen
columen > *clumen
visitare > vistare
visitare > *visitre

Quant à l'effet des segments attenants, Reighard signale que ce sont les segments sonorants et /s/ qui favorisent l'amuïssement de la voyelle. Cette distinction

segmentale ne correspond pas à celle que nous avons dégagée lors de l'analyse de la syncope contemporaine où ce sont les segments fricatifs sourds qui interviennent favorablement dans le processus et non pas la classe des sonorantes. Néanmoins, nous croyons qu'il ne s'agit pas d'une différence qui doit être inscrite au niveau de la grammaire phonologique des deux dialectes historiques du français. L'explication de cette distinction doit se trouver au niveau de l'interaction des paramètres phonétiques lors de la production car la syncope contemporaine déjà décrite n'affecte que les voyelles fermées, tandis que la syncope historique est un concept qui couvre l'amuïssement des voyelles inaccentuées sans distinction de sous-classes de voyelles.

Le statut privilégié des segments fricatifs sourds dans la chute des voyelles fermées du français québécois évoque la description des facteurs conditionnant les processus de dévoisement et de chute des voyelles fermées en japonais (McCawley (1968), Bell (1978)). Ainsi, on peut donc songer à une contrainte de phonétique universelle qui gouverne l'interaction particulière à la production des segments fricatifs sourds attenants aux voyelles fermées. Tandis que l'importance du contexte segmental sonorant dans le processus de syncope historique devrait probablement être associée à la disparition des voyelles non-fermées.

Bref, nous considérons que la complexité de l'effet segmental relevé par Reighard, les sonorantes et /s/, indique l'existence de contraintes phonétiques sur l'adjacence des voyelles non-fermées et des segments sonorants, d'une part, et des voyelles fermées et du segment /s/, d'autre part. Toutefois, une étude comparative détaillée de la syncope historique des langues romanes devra être réalisée pour assurer la validité empirique de cette hypothèse.

Outre ces similarités paramétriques, nous postulons qu'il est possible d'utiliser les données du changement historique pour induire la nature des règles qui régissent la structure métrique sous-jacente en ancien français, exactement comme nous l'avons fait pour le processus contemporain.

Les règles d'accentuation de l'ancien français, tout comme les règles du latin, étaient sensibles à la structure interne de la rime [18]. Ainsi, l'accent était généralement assigné à la pénultième si la rime était fermée ou si le noyau vocalique correspondait à une voyelle tendue[19]. Autrement l'accent de mot était associé à l'antépénultième.

De plus, le statut privilégié de syllabe initiale de mot témoigne de l'existence d'un accent secondaire qui protège cette syllabe des effets de la syncope en ancien français selon la "loi de Darmesteter" (Dauzat (1950), Fouché (1952), Malkiel (1975)).

En conséquence, nous proposons que le schème accentuel de l'ancien français possède les règles suivantes de distribution proéminentique aux trois premiers niveaux: le niveau des demi-coups (46), le niveau des coups de base (47) et le niveau de l'accent principal de mot.

(46) Assigner un demi-coup à chaque syllabe au premier niveau de la grille.

(47) Assigner un coup de base si au moins une des conditions suivantes est remplie:
a) une projection de rime complexe;
b) une projection de rime dont le noyau correspond à une voyelle tendue;
c) la syllabe initiale.

Les dérivations en (48) illustrent l'opération de la règle (47a) et (47b):

(48)

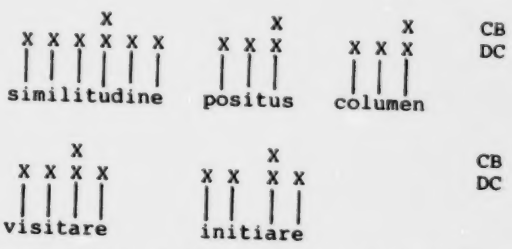

et les dérivations en (49), la règle (47c), la "loi de Darmesteter":

(49)

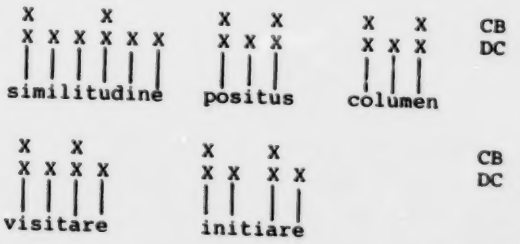

Au troisième niveau de la grille, nous proposons que la règle d'accentuation de mot associe à la pénultième, l'accent principal de mot si elle est dominée par un coup de base, sinon cet accent de mot est associé à la syllabe immédiatement à gauche, c'est-à-dire à l'antépénultième. Ainsi, (50) illustre la configuration proéminentique des trois premiers niveaux de la grille métrique: le niveau des demi-coups, le niveau des coups de base et le niveau de l'accent de mot.

(50)

Ce modèle n'est qu'une première approximation des principes qui règlent l'organisation métrique de l'ancien français. Néanmoins, il permet un repérage de la distribution des sites de faiblesse en ancien français.

Pour ce qui est du mécanisme sous-jacent à la syncope, il est généralement accepté de distinguer la syncope des voyelles inaccentuées postoniques de l'amuïssement des voyelles prétoniques (Fouché (1952), Dauzat (1950), Reighard (1975)). La position postonique est reliée à une chute régulière des voyelles tandis que la position prétonique a un effet variable sur le phénomène d'amuïssement. A cet effet, Dauzat propose qu'il existait en ancien français, une règle qui assignait un accent secondaire en alternance binaire à partir de l'accent de mot ainsi qu'un autre mécanisme qui renforçait la syllabe initiale de mot. Mais ces règles font des prédictions qui s'opposent aux faits historiques (51):

(51) sìm/ì/litúdine pós/i/tùs vìs/i/táre
ìn/i/tiáre pìp/è/rinélla mèrc/ù/ridíe
àrb/ò/riscéllu dèsìd/e/ráre
rèvìs/i/táre rèpòen/i/táre
cùmìn/i/tiáre dèsùb/i/táre

Les exemples ci-dessus[20] qui représentent la distribution de l'accent secondaire alternant proposé par Dauzat, témoignent de la chute de voyelles sous l'accent secondaire hypothétique.

De telle sorte, que Reighard soumet plutôt l'hypothèse des effets segmentaux, à travers la classe sonorante plus /s/.

Nous croyons que cet ensemble de données révèle des différences importantes entre les principes qui règlent l'organisation des schèmes proéminentiels de l'ancien français et du dialecte du français contemporain représenté par le français de Montréal. Nous proposons que les règles accentuelles de l'ancien français sont sensibles à la structure interne des mots. Ainsi le schème métrique de (52):

(52) rèvìsitáre règòenitáre
cùmìnitiáre dèsùbitáre

dérive de l'accentuation initiale de (53):

(53) vìsitáre poènitáre
ìnitiáre sùbitáre

et des préfixes re-, cum- et de- qui semblent porter eux aussi un accent.

La chute des voyelles en (54):

(54) pip/e/rinella
arb/o/riscellu
merc/u/ridie

peut aussi s'expliquer par une analyse de la structure interne des mots. Dans ces cas, il s'agit de mots dérivés (55):

(55) [[píperi] nélla]
[[árboris] céllu]
[[mércuri] díe]

L'accent secondaire de la syllabe initiale dans (56):

(56) pìperinélla
àrboriscéllu
mèrcuridíe

résulte d'un processus de désaccentuation suite à la dérivation.

Ces données suggèrent que tout comme en français québécois contemporain, l'ancien français ne possédait pas un principe de stricte alternance rythmique. De plus, il est manifeste que la chute des voyelles inaccentuées en

ancien français était déterminée par la position de la voyelle par rapport à l'accent. Ainsi, contrairement aux hypothèses de Reighard, nous croyons que c'est le statut de syllabe postonique qui est déterminant dans la chute des voyelles, que celles-ci suivent ou non l'accent principal. Le mécanisme sous-jacent à la syncope historique serait donc représenté par la règle suivante (57):

(57)

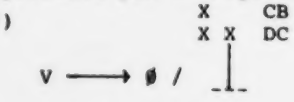

Autrement dit, il s'agit de l'élision d'une voyelle postonique associée à une position faible dans la grille.

La distinction déjà relevée dans la littérature entre l'amuïssement des voyelles postoniques et celui des voyelles intérieures de mot serait plutôt liée aux principes qui règlent la durée des segments. Ainsi la réduction des voyelles inaccentuées serait directement proportionnelle au degré d'accent associé à la syllabe précédente.

Il est évident qu'à ce stade-ci ces propositions sont hypothétiques. Néanmoins, nous croyons avoir démontré que, bien qu'il existe des différences quant aux détails des paramètres qui règlent la syncope contemporaine et la syncope historique, les deux processus sont liés par des conditions établies par la structure métrique abstraite et par des principes qui déterminent l'allocation de durée au niveau des segments.

Pour ce qui est de la nature et des effets de l'entourage segmental sur la syncope historique, nous ne pouvons que spéculer, car les données historiques par définition, ne peuvent pas être soumises à une analyse acoustique comme nous l'avons fait pour déterminer les modalités de la syncope contemporaine. Néanmoins, nous pouvons supposer l'existence des processus de désonorisation et de réduction liés à la syncope. De plus, nous pouvons

présumer que la nature des segments adjacents est un facteur gradué de contribution au processus.

6.4. Conclusion

Bref, ayant assumé la validité du principe d'uniformitarisme, nous proposons que la syncope historique et la syncope contemporaine sont liées aux changements affectant les principes qui règlent la durée dans la grammaire phonologique de chacune de ces époques. Ces principes, de par la nature graduée de leurs effets, sont situés au niveau de la composante phonétique de la grammaire.

7. La syncope contemporaine et la chute de schwa

Dans cette section, nous allons discuter des possibilités d'un rapport entre les mécanismes responsables de la chute de schwa et ceux de l'amuïssement des voyelles fermées en français québécois. A notre avis, la chute de schwa est directement tributaire des mêmes mécanismes abstraits que nous avons dégagés pour la syncope contemporaine, c'est-à-dire que ce sont les principes d'organisation rythmique qui établissent les conditions nécessaires au processus.

La chute de schwa est un phénomène bien documenté dans la littérature phonétique (Malecot (1976), Delattre (1966), Léon (1966)) et phonologique (Dell (1973) et (1978), Morin (1978), Bouchard (1980), Tranel (1981), Selkirk (1978), Anderson (1982)).

Il a été établi qu'il s'agit de l'alternance de [oe] avec ∅ lorsque la voyelle se trouve en syllabe inaccentuée ouverte (58):

(58) souvenir ~ souvønir
petit ~ pøtit
prends-le ≠ *prends-lø

dans des syllabes dont la structure de l'attaque est simple (59):

(59) mercredi → *mercrédi
bretelle → *brételle

ainsi le phénomène se manifeste dans des syllabes de type [CV] exactement comme pour la syncope contemporaine et la syncope historique.

De plus, la probabilité de chute de schwa a été associée à la nature des segments adjacents à la voyelle. Ainsi, Dell (1973) remarque que le schwa est beaucoup plus stable lorsqu'il se trouve entouré de consonnes occlusives (60):

(60) bedaine
bedeau
mais pétit

Il stipule aussi que le nombre de segments consonantiques qui suit la voyelle (donc l'attaque de la syllabe de droite) apparaît comme une condition restreignant l'amuïssement (61):

(61) sevrage semaine

Neidle (1979) propose que ce sont des contraintes de resyllabation ou de prononciabilité qui sont en jeu lorsque le schwa est précédé et/ou suivi de plusieurs segments consonantiques et Malecot (1976), lui, y décèle plutôt des paramètres qui traduisent la facilité de transition entre deux points d'articulation adjacents.

Par ailleurs, il a été établi que l'incidence de chute augmente d'autant plus que la voyelle s'éloigne de l'accent syntagmatique (Dell (1973), Bouchard (1980)) (62):

(62) département
département de linguistique

Bref, exactement comme nous l'avons montré pour la syncope, la chute de schwa est contrainte par: la posi-

tion par rapport à l'accent, les structures internes de rime et d'attaque, et enfin, la complexité de l'entourage consonantique.

Cette similarité entre les paramètres sous-jacents aux deux processus, nous fournit des arguments pour proposer que les deux phénomènes ne sont que des modalités différentes d'un même principe sous-jacent. Tout comme nous l'avons indiqué lors de notre discussion sur la réduction, nous sommes d'avis que c'est le modèle d'assignation de durée qui est le mécanisme responsable de l'amuïssement des voyelles inaccentuées.

Conséquemment, nous rejoignons en partie Bouchard (1980) qui propose une règle B de réduction comme l'un des deux mécanismes responsables de la chute de schwa.

Cette règle, qui est une règle phonétique, réduit facultativement des voyelles dominées par une branche faible d'un pied accentué-2, ou par le terme "pied accentué-2", il entend un pied métrique qui ne contient ni l'accent primaire ni secondaire dans un domaine d'accentuation.

Néanmoins, notre interprétation des faits diffère fondamentalement de celle de Bouchard car là où Bouchard interprète l'abrégement des voyelles comme un indice du degré d'accentuation, nous assumons comme nous l'avons indiqué dans la section 5. que la durée est régie par un mécanisme indépendant de la composante phonétique qui interprète conjointement la structure de proéminence accentuelle et la structure segmentale en jeu. La notion de degré d'accentuation tertiaire, etc., devient alors inutile. C'est plutôt le statut de syllabe non-proéminente qui est le paramètre décisif.

De plus, nous suggérons que ce sont des changements dans les modèles de durée de l'ancien français, du français moderne et du français contemporain qui sont responsables de la syncope historique, de l'émergence de schwa et de la chute contemporaine des voyelles fermées et de schwa.

CONCLUSION

Nous croyons avoir montré que ce qu'on décrit habituellement comme "syncope" des voyelles fermées est un ensemble de processus distincts: la syncope, la désonorisation et la réduction qui dérivent de l'interaction de paramètres situés à différents niveaux de la grammaire phonologique.

Nous avons stipulé que la condition de voyelle inaccentuée est nécessaire au déclenchement des trois phénomènes et que, de plus, les conditions spécifiques à la syncope et à la réduction se situent au niveau d'une composante phonétique qui alloue une interprétation temporelle aux segments. Nous disons donc que la syncope et la réduction sont deux modalités du même phénomène.

Contrairement aux hypothèses souvent exprimées dans la littérature, nous soutenons que la désonorisation des voyelles fermées est un processus indépendant de la syncope et qu'il s'agit plutôt d'un phénomène qui affecte les modalités d'association entre les paliers autosegmentaux. Ce processus reflète la tendance dominante en français québécois à l'harmonisation de droite à gauche.

Nous avons utilisé les données de la syncope pour induire les mécanismes abstraits qui assignent la hiérarchie accentuelle. Ainsi, nous en avons plutôt dégagé un modèle caractéristique d'une langue à rythme accentuel que d'une langue à rythme syllabique.

Une fois établies les conditions propres à la syncope contemporaine, nous avons utilisé ces résultats pour éclaircir notre compréhension de la syncope historique en ancien français. Ceci nous a permis de formuler des propositions sur les mécanismes sous-jacents à la structure rythmique de l'ancien français.

Cette étude de l'amuïssement des voyelles fermées nous a aussi permis de considérer le rapport existant entre la chute de schwa et la syncope. Nous proposons que les deux processus ne sont que des manifestations différentes d'un même modèle de durée situé dans la composante phonétique .

L'analyse quantitative des données en fonction des caractéristiques socio-structurelles des informateurs nous a fourni des éléments d'éclaircissement sur l'articulation complexe que les phénomènes entretiennent avec la structure sociale. Nous avons montré l'importance de l'âge - le temps apparent - pour dégager les tendances évolutives récentes dans la communauté de Montréal.

De plus, la distinction de sexe nous a permis d'induire des patrons différents d'implication dans le phénomène. D'une part, nous avons dégagé un comportement favorable chez les hommes dans la production des processus analysés et d'autre part, des phénomènes en régression, chez les femmes.

Cette complexité dans l'articulation sociale des phénomènes analysés nous fournit des arguments pour justifier l'existence d'une composante phonétique dans la grammaire phonologique distincte des effets de la phonétique universelle. Car la distinction régulière des groupes d'âge et de sexe est indicative qu'il s'agit de mécanismes acquis socialement et non pas de processus biologiques universels.

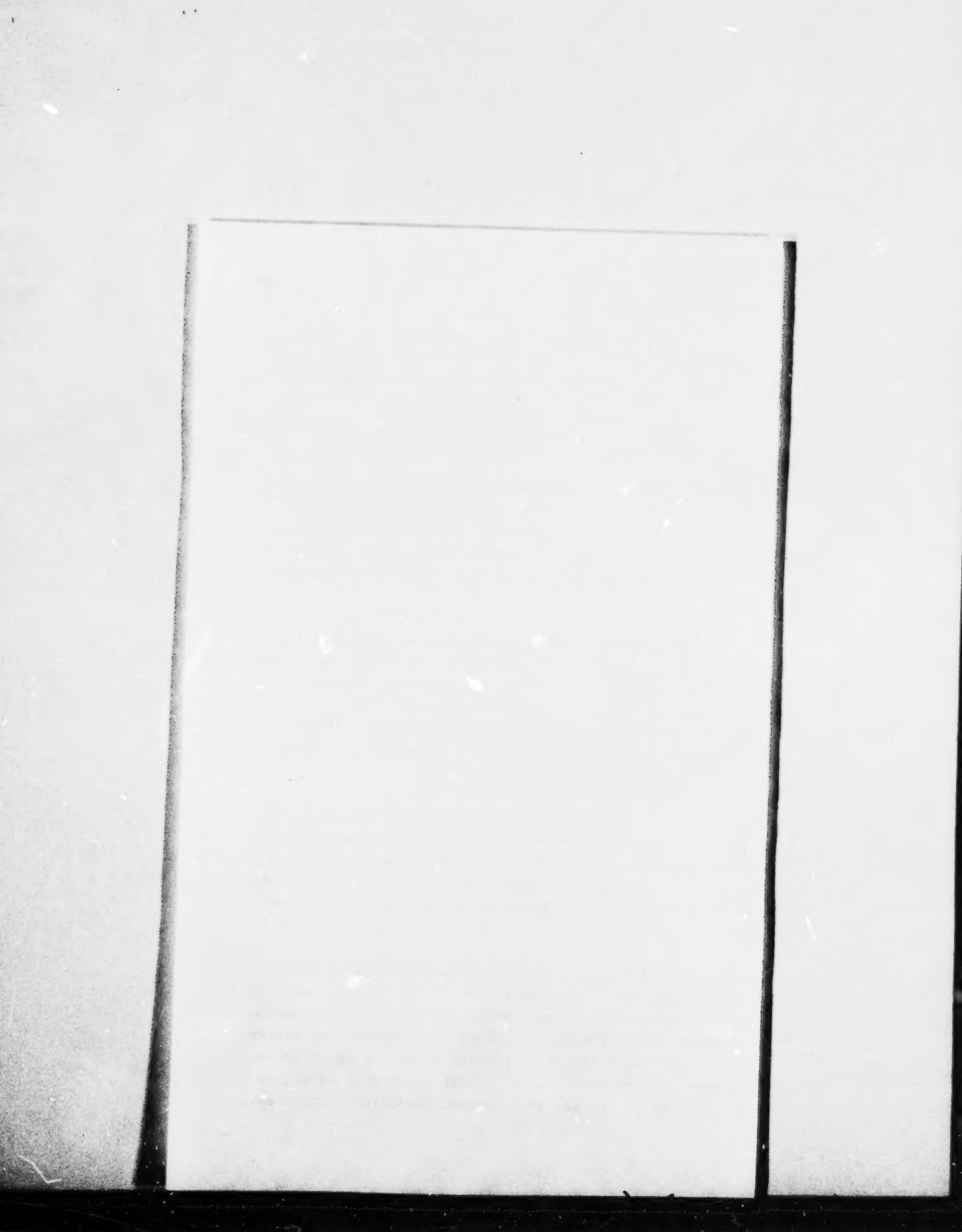

Notes

1. Une version préliminaire des différentes sections de ce travail a été présentée aux colloques de NWAVE (New Ways of Analyzing Variation in English, Ann Arbor, octobre 1980 ; Montréal, octobre 1983), au Linguistic Symposiun on Romance Languages (Los Angeles, février 1984) et à l'ACFAS (Association canadienne française pour l'avancement des sciences, Sherbrooke, mai 1982). Certaines parties de ce chapitre ont aussi été présentées au département de linguistique de l'université d'Ottawa, au département de linguistique et des langues modernes de l'université Laval et au département d'anthropologie de l'université de Montréal.

Nous remercions Christian Ducharme, Vartan Hezaran, Clément Lévesque et Daniel Valois pour leur assistance dans le dépouillement du corpus; Clau Desautels, pour son assistance dans l'analyse spectographique; et Théodore Djé Djé, pour son assistance dans le traitement informatique des données.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Elisabeth O. Selkirk dont les suggestions nous ont été d'un précieux secours.

Nous sommes également redevables à Denis Bouchard, Aline Boulanger, Francesco d'Introno, Denis Dumas, Mark Feinstein, Jonathan Kaye, Mark Liberman, Yves-Charles Morin, Alan Prince, Carolyn Quintero, John Reighard et Laurie Taft avec qui nous avons discuté différents aspects de notre recherche.

Enfin, nous voulons remercier Aline Boulanger pour

ses commentaires sur une version préliminaire de ce texte.

2. Nous remercions Malcah Yaeger qui nous a signalé que la syncope représentait un changement en cours d'expansion dans le français de Montréal.

3. Pour une discussion sur la fusion, voir Dumas (1977) et Villa (1977).

4. Ce phénomène a déjà été noté en japonais (Beckman et Shoji (1983), Soli (1981)).

5. Le nombre à la gauche du point représente le numéro du locuteur et celui à droite, le piétage de la bobine. La liste est ordonnée selon les numéros des locuteurs.

6. Nous reproduisons les exemples de Dumas tels qu'ils apparaissent transcrits dans le texte. L'auteur représente la voyelle syncopée en superscripte.

7. La condition préalable stipulée par Dumas voulant que la voyelle ne doit pas être accentuée s'est avérée confirmée. Nous n'avons relevé aucun cas de syncope pour les voyelles fermées en finale de mot portant un accent.

8. Les cas de syncope relevés pour les mots "obligé" et "plutôt" sont tous des cas où le segment /l/ est lui aussi élidé.

9. La représentation illustrée en (23) correspond à la structure dérivée. Il faut supposer l'action d'une règle qui réaménage la structure métrique lors d'un conflit accentuel. Ainsi

devient

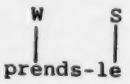

suite à l'application du principe de stricte alternance.

10. Il est implicite dans notre proposition que nous ne postulons pas l'existence de schwa en finale de mot en français de Montréal. Nous considérons plutôt que les occurrences de schwa final sont le résultat d'un processus d'insertion. Cette règle garantit donc un coup de base aux voyelles fermées /i, y, u/ en syllabe ouverte finale de mot.

11. Malcah Yaeger (1979) avait déjà remarqué cette particularité non-monotonique du rythme en français de Montréal.

12. L'existence de consonnes syllabiques en français a déjà été signalée par Neidle (1979) et Bell (1978) comme conséquence de la chute de schwa.

13. Cette hypothèse retrouve des échos dans des études faites sur d'autres langues. Le cas paradigmatique correspond au japonais qui connaît aussi la désonorisation et la syncope des voyelles fermées (McCawley (1968), Beckman et Shoji (1983), Soli (1981)).

14. Nous utilisons le terme "palier autosegmental" tel que défini par Goldsmith (1976).

15. Yaeger (1979) avait déjà noté cet effet des segments nasaux dans le français de Montréal.

16. Cette proposition tire ses inspirations des arguments de Selkirk (1984) sur le rôle que la structure métrique joue dans les modèles de rythmicité. Ses propositions cherchaient à expliquer les phénomènes de Sandhi et la heurte rythmique.

17. Ces données sont tirées de Reighard.

18. Dans la terminologie de la théorie métrique proposée par Hayes (1981), cette sensibilité à la structure interne de la rime serait une sensibilité quantitative.

19. Nous suivons les distinctions terminologiques de la tradition philologique française, où au système latin qui distinguait des voyelles longues et brèves, on oppose le système du latin vulgaire qui distinguait des voyelles tendues et non-tendues.

20. Ces exemples sont tirés de Reighard.

Chapitre 4

Du pareil du même

Fernande Dupuis
Astrid Vercaigne-Ménard

Le traitement des constructions comparatives a suscité de nombreux travaux[1] qui ont donné lieu à un débat théorique important au cours de la dernière décennie, contribuant ainsi à modifier substantiellement la théorie linguistique. Cependant, parmi les diverses analyses proposées aucune ne pouvaient directement rendre compte de certaines particularités des constructions comparatives en français de Montréal. En effet, on ne pouvait expliquer:

1. La présence de comme introduisant le 2e terme des comparatives d'égalité en aussi, autant, qui sont ordinairement introduites par que;
2. La cooccurrence de pareil et de comme, respectivement 1er et 2e élément du corrélateur dans les structures que nous venons d'évoquer.

Mais avant d'exposer ces problèmes spécifiques, il convient de définir ce qu'est une construction comparative. Faire une comparaison c'est marquer un rapport d'égalité ou d'inégalité d'une action ou d'un fait quelconque avec une autre action ou un autre fait. Cette opération peut se réaliser par le recours à un grand nombre de structures syntaxiques dont les deux exemples suivants sont une illustration:

(1) Ma moto puis celle de mon ami, elles sont pareilles.

(2) Autant le fils est vif, autant le père est lent.

Dans cette étude nous nous restreindrons aux comparatives d'égalité à deux termes illustrées dans les exemples (3a) et (3b):

(3) a. Je fumais mon cigare pareil comme un vieux garçon.

b. C'est aussi rouge comme c'était.

Dans la première partie nous nous attacherons à définir le statut syntaxique des éléments pareil et comme. Nous proposerons d'abord une analyse syntaxique de la dérivation des comparatives en comme pour ensuite tenter d'expliquer sur le plan diachronique , cette fois, la présence de pareil dans le paradigme des adverbes de comparaison. La variation, dont nous avons esquissé la présence en faisant état de la diversité des structures mises en oeuvre lors d'une comparaison fait l'objet de la deuxième partie de ce travail.

En effet si on considère les comparatives d'égalité du type illustré par l'exemple (3a) on constate qu'il est possible de réaliser les variantes suivantes:

(4) a. Je fumais mon cigare comme un vieux garçon.

b. Je fumais mon cigare la même chose qu'un vieux garçon.

c. Je fumais mon cigare la même façon qu'un vieux garçon.

Toutes les structures ci-dessus sont attestées en français de Montréal. Nous étudierons deux alternances du système comparatif d'égalité, la première mettant en cause les éléments comme/pareil comme, la seconde concernant pareil comme avec des expressions sémantiquement équivalentes qui contiennent toutes l'élément même: même chose, même affaire, même façon. Les données analysées dans l'aspect variationnel de cette étude sont tirées du corpus Sankoff-Cedergren.

1. La dérivation des comparatives à deux termes en français moderne

1.1. Définition des structures comparatives du français

Revenons plus en détail sur la description des constructions comparatives. On a vu qu'une comparative établit un rapport de comparaison entre deux actions ou deux faits. En surface, quel que soit le type de comparaison, égalité ou inégalité, ces structures se présentent sous la forme suivante: le 1er terme ou tête de la comparaison, le corrélateur, le 2e terme. Les termes sont les éléments sur lesquels la relation comparative se définit alors que le corrélateur est le marqueur de cette relation.

Examinons le deuxième terme des exemples (5a) à (8b):

(5) a. Eve est belle comme Jeanne.
[1er terme] [2e t.]
comme = marqueur

b. Eve est aussi belle que Jeanne.
[1er terme] [2e t.]
aussi que = marqueur

(6) Eve semble moins malade que Luc.
[1er terme] [2e t.]
moins que = marqueur

(7) a. Eve est belle comme elle l'était.
[1er terme] [2e terme]
comme = marqueur

b. Eve est aussi belle que Lise l'était
[1er terme] [2e terme]
aussi que = marqueur

c. Eve a autant d'amis que Luc en avait.
[1er terme] [2e terme]
autant que = marqueur

(8) a. Eve semble moins gaie qu'elle ne l'était.
[1er terme] [2e terme]
moins que = marqueur

b. Max est plus fou qu'il ne l'était.
[1er terme] [2e terme]
plus que = marqueur

En (5a), (5b) et (6), le deuxième terme est composé d'un SN alors qu'en (7a) à (8b), il s'agit d'une proposition. Les comparatives du type de (5a), (5b) et (6) sont dites comparatives en phrases simples alors que celles du type de (7a) à (8b) sont des comparatives en phrases complexes. La distinction vaut d'être notée puisque le cadre théorique où se situe notre analyse nous amène à postuler que les deux structures sont dérivées de façons différentes.

1.2. Les comparatives en français de Montréal

La description qui précède fait état des comparatives en français standard. En français de Montréal, par contre, ce même type de construction présente deux caractéristiques dont la principale tient au fait que comme peut accompagner les marqueurs de l'égalité ou de l'identité.

On sait en effet qu'en français standard, comme ne peut jamais apparaître en deuxième partie du corrélateur de la comparaison, son usage étant réservé aux constructions où il est l'unique élément marquant la comparaison. Ainsi on aura:

(9) Pierre est intelligent comme Einstein.

Au contraire, le français de Montréal permet les constructions comparatives où comme est le deuxième élément du corrélateur:

(10) Cette histoire est aussi belle comme elle l'était autrefois.

(11) Séraphin a autant d'argent comme il en avait dans le temps.

Ces variantes montréalaises sont attestées par l'histoire et l'usage. Pour ce qui est de l'usage en français du Québec, tous les glossaires consultés relèvent des structures où les deux termes de la comparaison sont liés par comme. Ainsi dans Le Français du Canada, on trouve cité par Victor Barbeau:

(12) Il n'est pas aussi beau comme son frère.

Dans le Glossaire franco-canadien de Dunn, on peut lire à la page 44:

(13) Il est aussi instruit comme toi.
(14) J'exigerai autant comme vous.

Dans un emploi plus récent on pouvait entendre Robert Gaulin, ex-président de la CEQ énoncer la phrase suivante sur les ondes de Radio-Canada: "Sur une question aussi importante comme l'autodétermination ..."

Les exemples qui précèdent illustrent l'usage de aussi, autant, comme en phrase simple. Les locuteurs natifs du français de Montréal savent en outre que dans les phrases complexes, le morphème comme, précédé ou non d'un autre élément comparatif, peut être suivi de que. Les exemples (15a) et (15b) illustrent la présence de aussi, autant et comme dans les phrases simples alors que les exemples (16a), (16b) et (16c) témoignent de la présence simultanée de comme que dans les phrases complexes.

(15) a. Eve est aussi belle comme Lise l'était.
[1er terme] [2e terme]
aussi comme = marqueur

b. Eve a autant d'amis comme Luc en avait.
[1er terme] [2e terme]

(16) a. Eve est belle comme qu'elle l'était.
[1er terme] [2e terme]
comme que = marqueur

b. Eve est aussi belle comme que Lise l'était.
[1er terme] [2e t.]
aussi comme que = marqueur

c. Max a autant de sous comme qu'il avait.
[1er terme] [2e t.]
autant comme que = marqueur.

Soulignons au passage que dans les phrases simples, la situation est différente. En effet, si comme peut accompagner le marqueur de l'égalité, il ne peut jamais apparaître en cooccurrence avec que. Les phrases suivantes illustrent ce propos:

(17) a. *Eve est belle comme que Lise.
[1er terme] [2e terme]
comme que = marqueur

b. Eve est aussi belle comme Lise.
[1er terme] [2e t.]
aussi comme = marqueur

c. *Eve est aussi belle comme que Lise.
[1er terme] [2e t.]
aussi comme que = marqueur

d. Eve a autant d'amis comme Luc.
[1er terme] [2e t.]
autant comme = marqueur

1.3. Analyse des structures comparatives

Au cours de la dernière décennie le problème de la description des comparatives a engendré deux courants d'analyse opposés chez les tenants de la grammaire générative. L'un d'eux représenté par Joan Bresnan, défend l'analyse par effacement qui réduit une sous-partie d'un des constituants comparés. Pour sa part, Chomsky soutient une thèse différente et tente d'intégrer la dérivation des comparatives dans un processus plus large de mouvement WH. La position de Chomsky est motivée par des arguments théoriques auxquels nous souscrivons dans ce travail, nous allons donc exposer brièvement son analyse.

Dans On WH-movement, Chomsky esquisse une théorie dans laquelle une transformation qui met en cause des domaines d'application non bornés doit être nécessairement une transformation de mouvement WH. C'est le cas, entre autre, de la règle de formation de question.

(18) $[_{P_1}$ qui penses-tu $[_{P_2}$ que Jean croit
$[_{P_3}$ que Marie a vu t]]]

La source de cette phrase est la suivante:

(19) $[_{P_1}$ [COMP] tu penses $[_{P_2}$ [COMP] Jean
croit $[_{P_3}$ que Marie a vu [SN]]]]
+WH

Il s'agit bien ici d'un domaine d'application non borné puisque le premier terme mentionné dans la transformation (COMP) est dans P_1 et le second terme (SN + WH)est dans P_3. Cette configuration impose un traitement par mouvement WH.

Voyons maintenant un exemple de comparative.

(20) $[_{P_1}$ il n'a pas autant de succès $[_{P_2}$ qu'il croit $[_{P_3}$ que les gens pensent $[_{P_4}$ qu'il en a ___]]]]

Il est aisé de voir que cette phrase a une configuration identique à celle de (19) puisque le premier terme à mentionner dans la transformation (autant de succès) est situé dans P_1 alors que le deuxième terme (___) est dans P_4. Il faut en conclure que la phrase (20) sera également dérivée par mouvement WH. La transformation déplacera un élément marqué +WH sous le noeud COMP le plus enchâssé et le transportera ensuite itérativement dans les COMP supérieurs. L'avantage théorique de cette procédure c'est de fournir un traitement unique pour les relatives, les interrogatives, les exclamatives et les comparatives. Mais cette dérivation par mouvement WH n'est possible que si on est en présence de phrases complexes. Examinons la phrase suivante et comparons-là à la phrase (20):

(21) Il n'a pas autant de succès que $[_{SN}$ son frère]

Le deuxième terme de la comparaison de la phrase précédente ne contient qu'un SN alors que celui de (20) est constitué de plusieurs propositions. Il est, en fait, impossible de dériver les deux phrases de la même manière. On dérivera (20) par mouvement WH mais la forme (21) sera, elle, directement générée par les règles de base, puisqu'un SN est dépourvu de COMP et que le mouvement WH ne peut y avoir lieu. Cette thèse fait qu'il est égale-

ment impossible de concevoir la formation des comparatives en phrases simples en termes de réduction par effacement à partir d'une phrase complexe. En cela, la thèse du mouvement s'oppose à toute une tradition grammaticale et au traitement proposé par Joan Bresnan.

Le mouvement WH suppose qu'un élément quelconque soit marqué +WH. Quel sera cet élément dans un type particulier de comparatives où seule une partie du constituant comparé est absente (sans effacement comparatif)? La phrase suivante illustre cette situation.

(22) He has as many shoes as [he had X many hats]

Chomsky propose alors de marquer +WH le syntagme X many (ou X much dans le système de l'adjectif). En fait, il peut procéder ainsi parce que, en forme logique, X much, X many ont un comportement de quantificateur. Ainsi, pour l'anglais, Chomsky transporte un élément +WH qui n'aura jamais de réalisation phonétique et les éléments qui marquent la comparaison (as ... as) ne figureront jamais dans le noeud COMP pour des raisons que nous ne développerons pas ici.

Milner (1978) a repris l'analyse des comparatives en examinant particulièrement les faits du français. Voyons l'exemple suivant et comparons-le à son équivalent anglais:

(23) a. Il a autant de chaussures qu'il en avait.

b. He has as many shoes as he had.

Pour rendre compte de ce qui distingue cette structure de la phrase anglaise, soit la présence du pronom en, Milner propose de détacher le Q (l'équivalent du X much, X many) du syntagme comparatif, de sorte que, après le mouvement WH du Q, ce qui reste du syntagme comparé sera pronominalisé en en s'il n'est pas déjà présent dans la base. En somme, les comparatives du français sont toutes des cas de sous-mouvement comparatif.

Ensuite, et ici, son analyse diffère de celle de Chomsky, l'élément transporté sous COMP par la transformation se réalisera en que +WH comparatif, différent du complémenteur que. L'arbre qui suit montre la structure que Milner attribue aux comparatives en phrases complexes. On voit qu'il utilise un système X" où le Q est dominé par le spécifieur de X'.

(24)

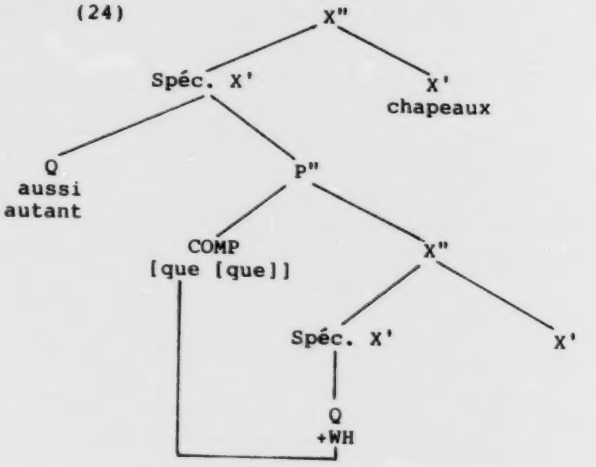

1.4. Notre analyse

Notre analyse s'inspire de celle de Milner à quelques différences près. Nous étendrons son traitement au comme comparatif mais nous contestons le caractère WH qu'il postule pour le que introducteur du deuxième terme de la comparaison. Nous verrons que les données du français de Montréal nous permettent d'étayer cette hypothèse.

1.4.1. Justification du statut WH de comme

L'analyse que nous proposons repose sur le statut +WH du comme comparatif et nous montrerons qu'il existe des arguments permettant de confirmer celui-ci. En effet, à l'instar des autres mots WH comme se déplace itérative-

ment d'un COMP enchâssé à un COMP plus élevé. A partir de la structure de base (25):

(25) Jean est $[_{A''}$ grand COMP $[_{P}$ Eve prétend COMP $[_{P}$ Luc était WH grand$]_{P}]_{P}]_{A''}$

on dérive au premier cycle:

(26) Jean est $[_{A''}$ grand COMP $[_{P}$ Eve prétend COMP [WH grand] $[_{P}$ Luc était SNe$]_{P}]_{P}]_{A''}$

et au deuxième cycle:

(27) Jean est $[_{A''}$ grand COMP [WH grand] $[_{P}$ Eve prétend COMP [SNe] $[_{P}$ Luc était PRO$]_{P}]_{P}]_{A''}$

ce qui donne en surface:

(28) Jean est grand <u>comme</u> Eve prétend que Luc l'était.

Le <u>comme</u> de la phrase (28) proviendrait en effet d'une proposition plus enchâssée et se retrouverait, en surface, au début de la proposition qui suit immédiatement le premier terme comparé. La comparaison a lieu ici dans le système de l'adjectif mais il est aisé de concevoir que le même phénomène se produit dans le système du nom.

En outre, on sait que les éléments WH peuvent provoquer l'inversion du sujet et du verbe (inversion stylistique); dans les exemples qui suivent, on constate que le <u>comme</u> comparatif possède aussi cette propriété.

(29) a. Pierre a des livres comme en a Paul.
b. Elle est triste comme l'était Eve hier.

<u>Comme</u> comparatif exhibe donc le comportement itératif et la capacité de provoquer l'inversion stylistique des autres éléments WH. Et finalement, un dernier argument milite en faveur du caractère WH de <u>comme</u>. En français de Montréal, contrairement à ce qu'on trouve en français standard, on peut rencontrer les deux éléments, mot WH +

que, réalisés phonétiquement lorsque la phrase a subi mouvement WH. On obtient alors des énoncés du type:

(30) a. Je sais pas $[_{COMP}$ où [qu']] il est.

b. $[_{COMP}$ quand [que]] tu viens?

Or, la séquence comme que est possible dans les comparatives en phrases complexes.

(31) Elle est aussi belle comme qu'elle était.

Nous supposons donc que les morphèmes comme que figurent sous le noeud COMP, autrement dit, que le comme est le mot WH et le que, le complémenteur. Le fait que comme que soit impossible en phrase simple confirme cette analyse.

(32) *Eve est aussi belle comme qu'elle.

Nous attribuons l'agrammaticalité de cette phrase à l'absence du noeud COMP dans les phrases simples: il n'y aurait pas de noeud où engendrer les deux éléments comparatifs à la fois dans ces structures.

1.4.2. Solution proposée

Examinons la solution suivante. A partir de la structure parenthétisée (33):

(33) P ... $[_{X''}$ $[_{Spéc.\ X'}$ aussi / autant]]$[_{P'}$,[COMP]

$[_P$ $[_{X''}$ [comme]]]
WH

nous dirons que les comparatives sont formées par une règle de mouvement WH qui transporte dans COMP l'élément comparatif comme à la gauche du complémenteur que.

(34) P ... $[_{X''}$ $[_{Spéc.\ X'}$ aussi / autant]]

$[_P$ $[_{COMP}$ comme] $[_P$ $[_{X''}$ [SNe]]]

Si la tête de la comparaison contient un des éléments aussi, autant, plus, moins, etc., l'élément déplacé s'effacera parce que son sens est récupérable.

(35) P ... [$_{X''}$ [$_{Spéc.\ X'}$ autant]]
[$_{P'}$ [$_{COMP}$ ∅ que] [$_{P}$ [$_{X''}$ SNe]]]

En français, la théorie prévoit qu'il y aura apparition obligatoire du complémenteur que puisque le noeud COMP ne peut pas être vide, compte tenu des propriétés de ce dernier. Si par contre la tête de la comparaison ne contient aucun des éléments mentionnés, comme sera réalisé.

(36) P ... [$_{X''}$ [$_{Spéc.\ X'}$ ∅]] [$_{P}$ [$_{COMP}$ comme]
[$_{P}$ [$_{X''}$ SNe]]]

Pour le français de Montréal, il faudra également prévoir que comme puisse figurer dans toutes les comparatives d'égalité.

1.4.3. Dérivation des comparatives en phrases simples

Reste à examiner le cas des phrases simples: le traitement par mouvement ne nous permet pas d'obtenir ces dernières au moyen d'une réduction par effacement à partir d'une phrase complexe. En fait, dans les phrases simples, les deuxièmes éléments du corrélateur (comme et que) n'introduisent pas une proposition; ils marquent un lien, sans plus, avec le deuxième terme de la comparaison. Cependant les morphèmes comparatifs sont les mêmes en phrase simple et en phrase complexe, du moins en français standard. Il faut donc postuler une double appartenance catégorielle pour ces morphèmes.

La solution la plus convaincante est celle qui a été proposée par Chomsky (1977) qui engendre as et than directement dans la base. Il faut donner aux morphèmes comparatifs en phrase simple le même statut que celui des autres éléments qui y assurent la liaison des termes. Nous dirons donc que comme et que sont des prépositions à l'instar des grammaires traditionnelles et du dictionnaire Robert qui affirme que comme en phrase simple à une valeur prépositive. Nous assignerons donc aux phrases

simple la structure qui suit:

(37)

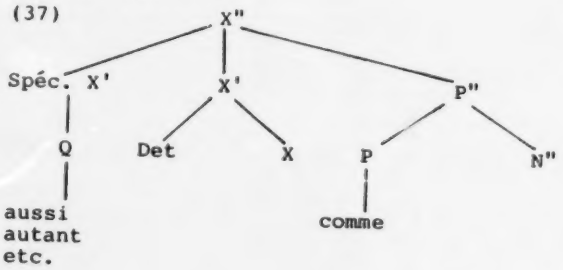

Encore une fois, le français de Montréal permet d'étayer notre analyse. Une phrase comme:

(38) *Il est beau pareil comme que toi.

est impossible en phrase simple, la séquence comme que la rendant inacceptable. Par contre, dans une phrase complexe, la même séquence est possible:

(39) Il est beau pareil comme que t'étais à son âge.

Examinons le contraste suivant où en (40a), la phrase est franchement agrammaticale et où, en (40b) elle peut être interprétée:

(40) a. *Il est beau pareil toi.

b. ?Il est beau pareil t'étais l'an dernier.

Ceci relève du fait que, en français de Montréal, vraisemblablement dans certaines conditions phonologiques, la règle d'effacement libre dans COMP peut s'appliquer. En somme, ce qui était possible dans les phrases enchâssées (double complémenteur, effacement libre dans COMP) ne l'est plus dans les phrases simples. Il est donc prévisible que la façon d'engendrer les deux structures soit différente.

Dans notre analyse, comme représente l'élément WH transporté sous le noeud COMP par la règle "déplacer α" et l'élément que est la réalisation du complémenteur en français. Quant aux comparatives en phrases simples, elles sont

dérivées directement dans la base et les morphèmes comparatifs que ou comme sont des prépositions, les règles d'interprétation (construal) se chargeant de leur assigner une interprétation sémantique.

1.5. Dérivations des comparatives contenant pareil

1.5.1. Distribution de pareil

Nous abordons maintenant ce que, précédemment, nous avons identifié comme étant la deuxième particularité des comparatives en français de Montréal, soit la présence de pareil comme élément constitutif du paradigme des comparatives d'égalité.

Tant dans son emploi comparatif qu'adverbial, pareil est condamné par les grammairiens alors que seuls pareil à comparatif et l'emploi adjectival de cet élément trouvent grâce à leurs yeux. Une description qui s'en tiendrait strictement aux catégories grammaticales prescrites par la norme laisserait échapper presque toute la distribution de pareil en français de Montréal et, sans doute également, en français populaire. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner les nombreuses occurrences de pareil dans le corpus Sankoff-Cedergren. Dans les lignes qui suivent, nous fournirons les divers emplois de pareil de même que les éléments avec lesquels ils sont en variation.

1.5.1.1. Sens adverbial

On y trouve pareil au sens adverbial de de même et de aussi. Selon le dictionnaire Robert, ces emplois appartiennent à la langue populaire ou très familière. Voici quelques exemples tirés du corpus:

(41) Moi si c'était mes enfants, je ferais probablement pareil. (sens de de même) (loc. 58)

(42) Les clefs il les avait, puis le dimanche pareil. (sens de aussi) (loc. 5)

On rencontre aussi ce qui semble être une extension du sens rencontré jusqu'ici; dans les exemples qui suivent, pareil peut être remplacé par quand même.

(43) Ils ont pas les moyens de les payer mais ils ont des chalets pareil. (loc. 39)

(44) Chauffe, chauffe pas, tu gèles pareil. (loc. 37)

(45) Il fallait que je fasse mon ouvrage pareil. (loc. 48)

(46) Tout le monde va sacrer pareil depuis qu'on est ici dans l'est. (loc. 49)

Mais ces phrases sont ambiguës; pour les désambiguiser et donner à pareil le sens de de la même façon, il suffit d'ajouter un modificateur quelconque comme: quasiment, tout à fait, plus, moins, toujours. Comparons les phrases (47) et (48):

(47) Puis on parle le français pareil.

où pareil est ambigu

(48) Puis on parle le français quasiment pareil.

où pareil ne peut signifier que de la même façon. On pourrait faire subir le même traitement aux autres phrases ambiguës et obtenir les mêmes résultats.

Comme on peut le constater à la lecture des exemples qui précèdent, l'adverbe pareil occupe toujours la même position syntaxique, soit à la fin de la proposition. Aussi et de même ont le même comportement syntaxique, ce qui est prévisible. Ce qui est plus étonnant, c'est que pareil signifiant quand même n'ait pas la même liberté de mouvement que ce dernier, c'est-à-dire que dans les exemples qui suivent, on peut antéposer quand même, mais non pareil:

(49) a. Ils ont pas les moyens de les payer mais quand même, ils ont des chalets.

b. *Ils ont pas les moyens de les payer mais pareil, ils ont des chalets.

(50) a. Chauffe, chauffe pas, quand même tu gèles.

b. *Chauffe, chauffe pas, pareil, tu gèles.

On sait que les adverbes de manière occupent une place fixe, à la fin de la proposition. Il en va de même pour l'adverbe pareil, bien que dans certains cas, celui-ci se confonde sémantiquement aux adverbes du type quand même qui eux peuvent occuper différentes positions dans la phrase. Ceci relève sans doute du problème de la position des adverbes dans la phrase et ce problème dépassant le cadre de notre étude ne sera pas traité ici.

En résumé, dans son emploi adverbial pareil varie avec de même, aussi, quand même, de la même façon (la même chose, la même affaire).

1.5.1.2. Pareil comme comparatif

Pour les grammairiens traditionnels les comparatives en pareil se distinguent nettement du reste du paradigme en appelant à comme deuxième élément du corrélateur. Pourtant la langue populaire se montre réfractaire à cette tournure et c'est en associant à pareil des éléments qui existent déjà comme deuxième terme du corrélateur c'est-à-dire soit que, soit comme que l'on forme l'expression comparative d'égalité. Notons que l'expression pareil comme hors du Québec est attestée dans Bauche (1951), Frei (1929) et Verrier (1970) alors que l'expression pareil que est généralisée en français populaire et condamnée par Grevisse.

Les contextes où pareil comme comparatif peut apparaître sont les mêmes que ceux que nous avons définis pour comme. Pareil comme peut, en phrases complexes, établir un rapport entre deux SN ou deux SA. Il peut également donner lieu à des phrases ambiguës comme dans l'exemple

qui suit:

(59) Donc je vais faire mes push-up pareil comme je faisais.

Le corpus Sankoff-Cedergren ne comporte pas d'exemples où pareil, en position d'attribut, apparaît dans une structure: pareil comme P. Les phrases suivantes sont de notre cru:

(60) Elle est pareille comme elle l'était l'année dernière.

(61) Elle a des robes pareilles comme elle en avait quand elle était célibataire.

Un examen minutieux des comparatives en français de Montréal nous a permis d'observer que comme peut apparaître tant dans les phrases simples que dans les phrases complexes accompagnant le premier élément du marqueur de la comparaison, semblant ainsi, au niveau de la surface se substituer à l'élément que qui figure normalement dans cette position en français standard. Par contre, comme et que peuvent se trouver en cooccurrence, uniquement quand la deuxième partie de la comparaison comporte un verbe conjugué, contrastant ainsi avec les structures en phrases simples. Nous avons également fait ressortir, en dépouillant le corpus Sankoff-Cedergren, la distribution de l'élément pareil, de même que les morphèmes avec lesquels il varie.

2. Les systèmes comparatifs à deux termes en ancien français

On sait qu'en français standard moderne, comme ne peut jamais apparaître en deuxième partie du corrélateur de comparaison. L'exemple: Pierre est intelligent comme Einstein illustre le fait que son emploi est réservé aux constructions où il constitue l'unique élément marquant ce rapport.

Nous avons précédemment tiré argument de la différence qu'exhibent les comparatives d'égalité et d'identité en français de Montréal où l'élément introducteur du second membre de la comparaison peut être comme. Pourtant, ces constructions sont loin d'être des innovations de la langue québécoise; en effet, toutes les grammaires de l'ancien français font état de l'existence de comme introduisant la seconde partie d'une comparaison. Citons par exemple Ménard (1973) qui définit comme suit le système comparatif de l'époque:

> "La langue médiévale distingue la comparaison de disparité introduite par des morphèmes de caractère abstrait 'que' ou 'de' et la comparaison d'égalité introduite par 'com(e)' qui souligne l'idée de ressemblance ..."

Et il poursuit:

> "Dès la fin du XIIe siècle 'que' commence à se substituer à 'com(e)' lorsqu'une négation, une hypothèse ou la référence à un modèle exemplaire empêchent le rapport d'égalité d'apparaître clairement ou bien lorsqu'il est question d'une réalité unique."

Et finalement, commentant l'évolution de la substitution de que à comme:

> "Depuis le XIIe siècle le français a généralisé 'que'. Mais on continue d'employer devant un comparatif d'égalité la conjonction 'comme' pendant tout le XVIe siècle, et encore sporadiquement au XVIIe."

Raynaud de Lage dans son Introduction à l'Ancien Français mentionne que dans les comparatives d'égalité c'est comme que l'on emploie en principe jusqu'au XVIe siècle en guise de deuxième élément du corrélateur. Dans la Grammaire élémentaire de l'Ancien Français, Joseph Anglade rapporte que dans la conjonction de comparaison le second terme n'est pas que, comme dans la langue actuelle, mais la conjonction de comparaison par excellence com(me).

On trouve également dans Moignet (1976) les remarques suivantes concernant les comparatives:

"Dans l'expression de la comparaison, le second terme est introduit par com(e) pour l'égalité ou l'identité, par que pour la comparaison différentielle. Ces termes sont, dans cet emploi, des adverbes de degré au même titre que les adverbes qui les appellent".

Les exemples qui suivent illustrent ce propos:

(62) Plus en abat que jo ne vos sai dire. ((Roland, 2339), Moignet, p. 272)

(63) Car d'ausi haut lignage estoient il com il estoit. ((Queste, 76, 14), Moignet, p. 271)

Quand la comparative est, comme sa régissante, sous la dépendance d'un verbe principal, le mot que qui l'introduit fonctionne à la fois comme adverbe comparatif et comme conjonction introductrice de complétive:

(64) Asez est melz qu'il i perdent lé chefs
Que nus perduns l'onur ne la deintet.
((Roland, 44), Moignet, p. 272)

En présence de ces faits, il nous a semblé intéressant de présenter une vision globale de l'évolution survenue dans la dérivation des phrases à mouvement WH en faisant dans un premier temps état de la substitution de que à comme pour ensuite, dans un deuxième temps, montrer comment pareil a pu s'insérer dans le paradigme des premiers éléments du corrélateur de la comparaison.

Nous présenterons d'abord un résumé de l'analyse que Jonas (1971) a présenté des comparatives à deux termes en ancien français, et nous essaierons ensuite de retracer l'origine du pareil comparatif en français et de voir les conditions qui ont permis son introduction dans le paradigme des éléments marquant le degré de comparaison.

2.1. Descriptions des structures d'après Jonas

Dans une monographie détaillée portant exclusivement sur les systèmes comparatifs à deux termes en ancien français, Jonas a constitué une collection impressionnante d'exemples illustrant ces systèmes en dépouillant des oeuvres qui s'échelonnent des origines de la langue aux premières années du XIVe siècle. La plus large part des exemples cités est en vers quoique, pour le XIIIe siècle du moins, la prose n'y soit pas omise.

A partir des données recueillies, Jonas fournit une étude de la structure des systèmes comparatifs à deux termes en retenant ceux qui se présentent sous la forme: soit de deux termes articulés par un strument[4]; soit de deux termes articulés par la mélodie.

Nous nous restreindrons, dans cette étude, à l'examen du premier système que Jonas réduit en un certain nombre de formules invariables dont une, plus particulièrement, fera l'objet d'une analyse détaillée dans les pages qui suivent. Ce sont les comparatives qui se laissent décrire sous la forme: 1er terme - corrélateur de la comparaison - 2e terme et qui regroupent les comparaisons d'égalité, d'identité et de disparité[5]. Il est aisé de voir que dans la monographie de Jonas le critère qui préside à cette classification est le premier élément du corrélateur qui a pour fonction d'exprimer le type de comparaison dont il s'agit. Ainsi, aussi, autant, etc., étaient reliés à la comparaison d'égalité alors que plus et moins corespondaient à la comparaison de disparité.

2.1.1. Les comparatives d'égalité

Les premiers éléments du corrélateur des comparatives d'égalité sont: autresi, aussi, autretant, autant.

Autresi, aussi sont utilisés lorsque la comparaison porte sur un adjectif ou un adverbe. Autretant, autant apparaissent avec un verbe ou un substantif.

Cette utilisation se vérifie dans les exemples suivants:

(65) Autresi riches reis e dus
Jostisera quatorze e plus
Come il esteit, mais nequeden,
Par grant esguart e par grant sen,
L'ont il eslit desor eus toz,
Quar mout esteit sages e proz.
(Troie, vers 5033, Jonas, p. 105)

(66) (Jonathas et son écuyer vont attaquer, à eux seuls, un poste de Philistins)
"Vien t'en", fist Jonathas á sun esquier,
"en l'ost de ces genz ki n'unt recéü
circumcission, kar altresi legierement
pout Deu par poi cume par multz faire
salvatiun."
(Rois, I, XIV, 6, Jonas, p. 100)

(67) De sen argent n'a il que faire;
Il en a autretant com ele.
(Eracle, 4462, Jonas, p.108)

(68) Li plusor qui l'ont regardé
Dïent sor lor crestïenté
Que troi chevalier bien proisié
Seroient assez travillié
De faire autretant com il fait.
(Durmart le Galois, 11785, Jonas, p. 29)

2.1.2. Les comparatives d'identité

Les comparatives d'identité comprennent les éléments autretel et autel. En voici quelques exemples:

(69) Quant cil de la Table Reonde oïrent ceste parole, si se leverent tuit de lor sieges et firent tout autretel veu com messires Gauvains avoit fet ...
(Queste del Saint Graal, p. 16, 27, tiré de Jonas, p. 111)

(70) Vous menés autretel rihote
Com cil qui jue a le pelote;
Quant il le tient, tantost la rue
A ses compaignons en la rue.
(Sept sages, vers 2443, Jonas, p. 111)

(71) ... Oroilles mossues et granz
Autés come a uns olifanz,
(Yvain, 300, Jonas, p. 103)

(72) Et li riche homme le haoient
De Judee, qu'il ne pouoient
Saner ausi comme il pouoit
Ne feire autel comme il feisoit.
(Robert de Boron, Estoire 1042,
Jonas, p. 156)

2.1.3. Les comparatives d'intensité et de caractérisation

Les comparatives d'intensité comprennent les éléments si, itant et tant. Les comparatives de caractérisation pour leur part sont traduites par tel et itel:

(73) Si grant cop, con je poi ferir,
Li donai, qu'onques ne m'an fains;
El conble de l'escu l'atains,
S'i mis trestote ma puissance
Si qu'an pieces vola ma lance;
(Yvain, 528, Jonas, p. 115)

(74) La plevi ge le glorieus del ciel,
Et a saint Gile, dont venoie proier,
Qu'en cele terre lor iroie aidier
A tant de gent com porrai justisier.
(Charroi de Nîmes, 579, Jonas, p. 115)

(75) ... l'emperes s'en vient al rivage et
s'en entre en un galion, et chascuns en
tel vaisel com il pot avoir.
(Villehardouin, 466, Jonas, p. 115)

Le tableau qui suit résume l'emploi de ces éléments.

TABLEAU 1

Premiers éléments du corrélateur de la comparaison à la fin du XIIIe siècle

EGALITE	autresi, aussi, autretant, autant.
IDENTITE	autretel, autel.
INTENSITE	si, (i)tant.
CARACTERISATION	(i)tel.

2.2. Substitution de que à comme

Amorcée dès le XIIe siècle, la substitution de l'articulant que à l'articulant com(e) s'est effectuée sur une très longue période. En effet, elle ne s'est achevée qu'à la fin du XVIIe siècle dans la langue écrite[6]. Pour Jonas, la substitution s'explique par des critères essentiellement sémantiques et cela tient au cadre théorique dans lequel il s'inscrit. En effet comme son entreprise est gouvernée par des principes guillaumiens, l'analyse des comparatives qui en résulte fait appel à des opérations de l'esprit où il y a confrontation de la substance des termes comparés[7].

Un examen attentif des mêmes faits[8] nous a plutôt révélé que la substitution en cause est en fait due à un phénomène d'élision dans COMP et qu'elle dépend d'une seule condition: le deuxième terme de la comparaison doit être une proposition. On pourrait ajouter que même si on envisage que ce phénomène a pu être favorisé par les considérations sémantiques invoquées par Jonas, nous supposons que seul un remaniement dans COMP l'a rendue possible[9].

2.3. Origine de pareil

Etant donné que dans la section précédente nous avons accordé une attention particulière à l'expression pareil comme caractéristique du français de Montréal, nous avons cherché à retracer l'origine de cette construction à travers l'histoire. Le pareil comparatif était absent du paradigme des termes de comparaison à l'époque de l'ancien français. En effet, parmi les grammairiens consultés pas plus Jonas, que Moignet, Etienne ou Ménard ne le font figurer dans la liste des éléments, pourtant fort nombreux, qui servent à former les comparatives. Ce silence nous semblant intrigant, nous avons voulu retracer l'origine de l'expression comparative pareil comme, caractéristique

du français de Montréal. S'agissait-il d'une innovation de la langue québécoise ou d'un reliquat de la langue ancienne?

(76) On m'a fait une robe pareil comme la tienne. (Bauche, p. 211)

(77) Il est pareil comme l'autre. (Verrier, tome II, p.85)

Les exemples que nous venons de citer reflètent l'état de la langue à la fin du XIXe siècle. Mais entre l'ancien français et la période décrite par Bauche et Verrier, nulle trace de pareil comme. Devant ce hiatus historique, nous nous sommes mises en quête du moment où pareil est entré dans le lexique français et nous avons cherché à retracer son évolution.

Pareil tient son origine de pars (nom.), paris (gén.) du latin classique. Ce dernier a donné lieu à une double base, adjectivale, per (Xe siècle) et substantivale, par (XIe siècle) signifiant vassaux de même rang. La deuxième base, par a donné lieu également à une source substantivale, parage (XIe siècle), "égalité de naissance" et à pareil (XIe siècle), adjectif, lui-même issu du latin vulgaire particulus, diminutif de par.

Nous arrivons enfin au sujet qui nous intéresse, c'est-à-dire aux cas où pareil a un emploi comparatif; Tobler en rapporte trois exemples:

(78) Il sanbloit Assalon de face,
Et de doner et de despandre
Fu parauz le roi Alixandre. (XIIe siècle)
(Erec 2270, Tobler, Tome 7, p.228)

(79) Del ciel avrez sempres corone
Al crëator serez pareil. (XIIIe siècle)
(Adam 265, Tobler, Tome 7, p. 228)

(80) Preuz en faiz e courteis par diz,
Si con fu mi seres Gauvains,
Qui ne fu pas parauz aux vains. (XIIIe)
(Rose, L 18700, Tobler, Tome 7, p.227)

Remarquons que, dans les exemples précédents, l'adjectif pareil porte la désinence casuelle, ce qui n'est pas toujours le cas pour les premiers éléments du corrélateur de la comparaison qui eux, à l'exception de la série des comparateurs d'identité et de caractérisation (autretel, autel et tel), sont invariables. Remarquons aussi qu'on l'utilise avec la préposition à (79) et (80), soit sans préposition (78). Rien de commun ici avec le système des comparatives en ancien français où le deuxième terme de l'articulant de la comparaison est toujours soit com(e) soit que, soit de devant un pronom ou un nom employé seul.

Peu à peu, la situation change: en français classique, pareil s'emploie pour établir des comparaisons suivi de la préposition à comme c'était le cas dans les étapes antérieures.

(81) Pareil au cèdre il cachait dans les cieux son front audacieux.
(Littré, Racine)

Mais on commence à l'employer avec les corrélateurs que et de à l'instar des autres premiers éléments d'un système quelconque de comparaison.

(82) Lis un livre dévot, simple et sans éloquence,
Avec le plaisir pareil que ceux où se produit l'orgueil de la science ...
(Corneille, Imit, 1, 5, Littré, p. 1383)

(83) Il luy sembla que s'estoit son mary ou pareil de luy.
(M. de Navarre, Heptam, 56, Huguet, p.627)

Que s'est-il donc produit pour qu'un élément étranger au paradigme des comparateurs ait pu s'y introduire à une époque postérieure à l'ancien français. Nous avons vu au tableau 1 quel était l'état du système comparatif à la fin du XIIIe siècle. Vers le XVIe siècle, des marques d'égalité, aussi et autant ont subsisté, si et tant sont demeurées dans les marques d'intensité et tel dans les marques de caractérisation. Quant aux marques d'identité autretel, autel, altretel, altel, elles sont toutes disparues.

Le tableau suivant présente une synthèse de cette évolution.

TABLEAU 2

Les corrélateurs de comparaison du XIIe au XVIIe siècle

En ancien français		après l'ancien français	
EGALITE			
autresi		aussi	que
aussi		autant	
autretant	comme		
autant	que		
IDENTITE			
autretel		ø	
altretel	comme		
autel	que		
altel			
INTENSITE			
si	comme	si	que
(i)tant	que	tant	
CARACTERISATION			
(i)tel	comme	tel	que
	que		

Après l'époque de l'ancien français s'opère une réduction paradigmatique dans les comparatives. Ceci se manifeste tant dans la deuxième partie du corrélateur où s'intensifie l'emploie de que qui se substitue à comme, que dans la première partie où les marques en autre, altre font place aux marques en au et où le paradigme des comparateurs d'identité se vide complètement. Après la réduction paradigmatique, les comparatives se construisent encore à l'aide de deux éléments, sauf les comparatives d'identité. Quelles sont les conséquences de cette réduction?

Reportons-nous à la solution que nous avons proposée pour la dérivation des comparatives dans la première section de cet article. On y voit que le mot WH, comme sera réalisé si la tête de la comparaison ne contient aucun élément comparateur. Ceci implique que les comparatives d'identité auraient toutes dû se construire en comme. La dérivation d'une comparative d'identité se ferait de la manière suivante[10]:

(84) P ... [$_X$ Spéc. X' [Ø] [$_{P'}$ [$_{COMP}$ comme] [$_P$ [$_{X''}$ SNe]]]

Une autre possibilité était alors de régulariser le paradigme en remplaçant les éléments d'identité perdus. C'est en fait ce qui se produisit puisqu'on a introduit un élément sémantiquement apparenté, soit l'élément pareil.

En fait, les deux possibilités se sont réalisées: d'une part, on a formé des comparatives avec comme pour unique élément et d'autre part, on a régularisé le paradigme en introduisant pareil comme premier élément. Telle était la situation au XVIe siècle, comme le confirme l'exemple (69).

Syntaxiquement, rien ne s'opposait à l'introduction de pareil dans les constructions comparatives puisqu'en ancien français, les premiers éléments du corrélateur étaient soit des adverbes, soit des adjectifs, et quelques fois, le même élément pouvait tenir les deux rôles. Nous savons que pareil était originellement adjectif, mais à partir du XVe siècle, il a aussi un emploi adverbial comme le montre l'exemple suivant:

(85) Je vous aime tous les deux pareil
(Grand Larousse de la langue française)

Pareil était donc le candidat tout indiqué pour remplacer altretel, autel, etc. Chronologiquement, c'est au moment où les marques d'identité disparaissent que pareil - sémantiquement équivalent - fait son apparition dans le

système comparatif.

3. Variation dans le système des comparatives à deux termes en français de Montréal

Dans les sections précédentes nous avons proposé une analyse syntaxique des comparatives à deux termes et nous avons montré comment l'élément pareil a été intégré au paradigme des corrélateurs d'égalité. On sait que les expressions de comparaison pareil comme, pareil que, pareil de ont constamment été mises au banc par les grammairiens qui n'ont jamais accepté que la tournure en pareil à dont l'origine remonte, nous l'avons vu, au XIIe siècle. Citons en exemple le Dictionnaire Quillet de la langue française qui juge très incorrect de dire pareil que et qui suggère plutôt pareil à ou le même ou semblable à. Pour sa part, le grand Robert affirme que si, dans l'ancienne langue, pareil s'employait parfois avec que ou de, il n'admet plus de nos jours comme corrélatif que la préposition à.

La langue populaire en France emploie pareil que mais on trouve également pareil comme attestée dans Bauche (1951): "on m'a fait une robe pareille comme la tienne" et dans Verrier (1970): "il est pareil comme l'autre".

Au Québec, aussi loin qu'on puisse remonter dans les documents écrits, pareil comme est attesté. On en trouve une occurrence dans les documents d'archive de la Cour d'appel en 1885[11]. D'après le Trésor de la langue française au Québec (TLFQ) pareil comme se rencontre souvent dans les archives folkloriques ce qui permet de supposer que son origine est très ancienne. Certains ont cru voir dans la tournure pareil comme un calque de l'anglais the same as; sur la base de ce qui précède, il semble bien que l'hypothèse de l'anglicisme est sans fondement.

3.1. Description des variantes

Dans la suite de ce travail, nous tenterons de voir si le jugement des grammairiens trouve sa contre-partie dans les facteurs sociaux tels que le sexe, l'âge, le niveau de scolarité et le degré d'intégration au marché linguistique. Certains groupes de locuteurs ont-ils tendance à remplacer pareil comme par des comparateurs plus neutres, plus conformes à la norme? Une remarque s'impose d'emblée: dans le corpus Sankoff-Cedergren d'où nous avons tiré nos données, nous n'avons trouvé aucun exemple de pareil à et trop peu d'exemples de semblable à pour les soumettre à l'analyse quantitative. Restaient les alternances pareil comme/comme et celles où pareil comme figure en variation avec des expressions sémantiquement équivalentes, contenant toutes l'élément même (même chose, même affaire, même façon). Voyons quelques exemples de ces alternances:

(86) a. Puis il y en a qui partent pareil comme nous autres. (44, 842)

b. Puis il y en a qui partent comme nous autres.

(87) a. C'est à peu près la même chose qu'une dinde.

b. C'est à peu près pareil comme une dinde.

(88) a. Je lui parlerais de la même façon que je vous parle.

b. Je lui parlerais pareil comme je vous parle.

3.2. Alternance pareil comme/même

Examinons d'abord l'alternance pareil comme/même et voyons dans quelles conditions sémantiques la variation peut prendre place. En faisant une comparaison en pareil comme, on exprime une ressemblance entre deux objets ou deux actions différentes. Si on dit par exemple:

(89) Ma rue est pareille comme la tienne.

ce qui est exprimé ici, c'est la ressemblance entre deux rues, mais on parle nécessairement de deux rues différentes. La situation se présente autrement avec même. Si on dit:

(90) Ma rue est la même que la tienne.

on exprime exclusivement l'identité. Pour que même puisse signifier la ressemblance et alterner avec pareil comme, il faut que le nom qu'il spécifie soit sémantiquement indéterminé. C'est ce qui se produit avec les expressions même chose, même affaire, même genre, même façon.

(91) On parle le français la même chose qu'eux

(92) Les enfants réagissent pas de la même façon qu'ils réagissaient autrefois.

(93) C'était pas dans le même genre que dans ce temps-là.

(94) Ils parlent pas de la même manière que nous-autres.

(95) Une dame dans la rue qui va faire la même affaire qu'elle.

Dans le corpus Sankoff-Cedergren, on a conservé 138 occurrences de pareil comme et 64 de même ..... dans des structures de comparatives à deux termes. On emploie même chose 48 fois, même façon 9 fois, même genre 6 fois, même affaire 2 fois. L'analyse quantitative ne montre aucun rapport entre les caractéristiques sociales des locuteurs et le fait d'employer chose, façon, manière ou affaire.

Certaines conditions syntaxiques favorisent l'emploi des variantes. Ainsi, avec même, la comparaison ne porte jamais sur un nom ou sur un adjectif. Par exemple, on ne rencontre pas de phrases comme les suivantes:

(96) Elle a une robe la même chose que la tienne.

où la comparaison porte sur le SN robe; ni de phrase comme la suivante:

(97) Elle est intelligente la même chose que son père.

où la comparaison porte sur un adjectif. Avec même, on fait des comparaisons qui portent uniquement sur des situations ou des actions, pas sur des objets ou des qualificatifs.

Avec pareil comme, la situation est légèrement différente. En effet, à 15 reprises, la comparaison porte sur un nom et le corpus contient une comparative faite à partir d'un adjectif.

3.2.1. Interprétation des données quantitatives

Nous avons examiné l'alternance pareil comme/même et nous avons soumis nos données au programme Varbrul. Comme nous le voyons au tableau 3, seul le facteur marché linguistique a été retenu:

TABLEAU 3

Variation pareil comme vs même en fonction du facteur marché linguistique

	MEME	total	%même	Poids relatif en faveur de même
MARCHE LINGUISTIQUE				
BAS	21	92	23	.503
MOYEN BAS	29	78	37	.390
MOYEN HAUT	14	32	44	.607
HAUT	--*	--*	--*	
TOTAL	64	202	32	

* puisque le corpus ne contenait aucune occurrence de pareil comme chez ce groupe de locuteurs, le programme l'a éliminé le considérant comme un facteur déterministe.

Si on se réfère au tableau 3, on remarque que les locuteurs situés en haut de l'échelle d'intégration au marché linguistique ne produisent aucun pareil comme; Varbrul les a donc exclus de l'analyse quantitative. Dans ce même tableau, on constate que, à mesure qu'on grimpe dans l'échelle, la proportion de même par rapport à pareil comme passe de 23% à 44%. Mais étonnamment, en nombre absolu, les occurrences de même diminuent, moins que celles de pareil, bien sûr, mais assez pour nous laisser soupçonner que quand on emploie moins pareil comme, on ne le remplace pas par l'expression plus neutre même. Le tableau nous amène à croire que, quand l'intégration au marché linguistique est élevé, les comparatives d'égalité se font autrement qu'avec pareil comme et même.

En reprenant l'examen de la variable soumise jusqu'ici à l'examen, on constate qu'on n'est pas à même de dire s'il y a changement en cours puisqu'il n'y a pas remplacement d'une variable par l'autre. En effet, une moins grande utilisation d'une variable n'est pas compensée par la variable concurrente. Ainsi, dans le cas où l'utilisation de pareil diminue, l'alternance n'est pas assurée par même et il faut chercher ailleurs un candidat susceptible de remplacer pareil.

3.3. Alternance pareil comme/comme

Si on considère la grande quantité de comme comparatif figurant dans le corpus Sankoff-Cedergren (1060 occurrences), on réalise qu'il s'agit là de la variante la plus courante utilisée dans l'expression de la comparaison. Mais le mot comme est porteur de plusieurs significations distinctes et il peut figurer dans un grand nombre de constructions syntaxiques. Aussi convient-il de délimiter notre champ d'analyse.

3.3.1. Sens possibles de comme

Les divers sens que recouvre l'élément comme ne sont pas particuliers au français de Montréal et, dans le dépouillement du corpus Sankoff-Cedergren, on constate que tout comme dans les autres variétés de français, l'aire sémantique à vocation comparative de comme est très étendue. Il nous a donc fallu élaborer un critère syntaxique qui nous permette de circonscrire notre sujet d'étude: nous avons conservé le comme établissant une relation entre deux noms ou deux adjectifs et nous n'avons pas considéré dans l'analyse quantitative les comme adverbes exclamatifs:

(98) Comme ses grâces sont parfaites!

les comme introducteurs de propositions temporelles:

(99) Je partais comme le tuteur arrivait.

Les introducteurs de propositions causales:

(100) Comme il faisait beau, nous sommes sortis.

les comme attributifs ayant le sens de "en tant que":

(101) Je travaille comme infirmière.

En outre, le corpus Sankoff-Cedergren contient un très grand nombre de comme adverbe de quantité marquant l'approximation:

(102) On avait comme deux étages. (5, 530)

Nous n'analyserons pas non plus les comme du type suivant:

(103) Comme moi là, j'ai jamais été à l'école. (23, 293)

où comme sert simplement à introduire un exemple et constitue un phénomène discursif.

Certaines des phrases ci-haut pourraient recevoir une quelconque interprétation comparative, mais compte tenu de la définition que nous avons déjà élaborée, à savoir qu'une comparative doit comporter deux termes mis en relation par un corrélateur exprimant l'égalité ou l'inégalité, nous n'avons pas conservé les phrases (98) à (103) pour l'analyse.

3.3.2. Interprétation des données quantitatives

Nous avons examiné l'alternance pareil comme/comme et nous avons soumis nos données au programme Varbrul. Les résultats sont présentés dans le tableau 4.

TABLEAU 4

Variation pareil comme vs comme en fonction des facteurs sexe, âge et marché linguistique

	COMME	total	%comme	Poids relatif en faveur de comme
SEXE				
FEMME	604	669	90	.548
HOMME	456	528	86	.452
MARCHE LINGUISTIQUE				
BAS	395	465	85	.348
MOYEN BAS	315	364	87	.427
MOYEN HAUT	350	368	95	.716
AGE				
JEUNE	282	327	86	.382
MOYEN JEUNE	202	234	86	.463
MOYEN VIEUX	201	229	82	.553
VIEUX	375	407	92	.602
TOTAL	1060	1197	89	

Le programme a révélé que le facteur intégration au marché linguistique était prépondérant. L'indice de signification était de .348 pour le groupe le moins intégré, il passait à .427 pour le groupe intermédiaire et à .716 pour les locuteurs les plus intégrés[12]. On sait qu'un taux de signification qui se situe entre .350 et .450 indique une légère tendance à employer la variable

non standard; c'est ce que nous retrouvons pour les deux premiers groupes d'intégration au marché linguistique tandis que le troisième groupe manifeste une réelle tendance à employer la variante standard puisque son taux de signification se situe au-delà de .550.

Le second facteur en importance est l'âge des locuteurs, les plus vieux démontrant une tendance à l'utilisation de comme (.602), les plus jeunes, moins conservateurs, à l'utilisation de pareil comme (.382).

Vient finalement le facteur sexe qui révèle une faible tendance chez les femmes à employer plus fréquemment la variante standard (.548) que les hommes (.452). Par contre, le degré de scolarité ne semble pas jouer de rôle dans l'utilisation de l'une ou l'autre des variantes.

3.4. Variation et changement

Peut-on parler de changement en cours dans le cas des variantes qui nous intéressent? Des trois variantes examinées (pareil comme, même, comme), peut-on croire que l'une d'elles puisse supplanter les autres? Du strict point de vue de l'emploi, tout indique que comme est de loin le candidat le plus utilisé; mais compte tenu que la fréquence d'emploi des variantes demeure stable, rien ne nous permet de croire que l'une ou l'autre de ces dernières soit appelées à disparaître. En somme, malgré les pressions des grammairiens, tout indique, d'après les résultats que nous avons obtenus, que pareil comme est là pour rester.

Examinons de plus près les facteurs sociaux qui influencent cette production. On constate qu'une très forte intégration au marché linguistique entraîne une moins grande utilisation de pareil comme, ce qui est prévisible, l'intégration allant de pair avec le conservatisme linguis-

tique. Par contre, le groupe situé au milieu de l'échelle d'intégration manifeste un comportement tout à fait stable, ce qui ne laisse pas prévoir de changement, car c'est souvent de là que celui-ci origine. D'autre part, si on considère le groupe figurant au bas de l'échelle d'intégration, on constate qu'il favorise la forme non normative. L'âge, second facteur en importance retenu dans la variation pareil comme/comme, révèle une tendance réelle du fait que les jeunes produisent la variante dialectale beaucoup plus que les plus âgés qui, eux, favorisent la variante standard. Si on s'en tient à ces résultats, on peut conclure qu'il est hors de question que l'expression pareil comme soit abandonnée dans un avenir plus ou moins éloigné. Enfin, le dernier facteur retenu, celui du sexe, montre que les femmes ont une légère tendance à employer comme qui représente la forme standard. Ceci n'a rien d'étonnant; en effet, plusieurs études sociolinguistiques montrent que, en général, les femmes se conforment plus au modèle standard que les hommes.

Les données du corpus Sankoff-Cedergren et l'analyse que nous avons faite suggèrent que nous sommes ici en présence d'un phénomène de variation stable: d'une part, le comparateur pareil appelle invariablement le corrélateur comme, même si cette expression est jugée fautive par les grammairiens. D'autre part, même si certains groupes semblent éviter la variante dialectale, rien n'indique que cette tendance soit assez importante pour laisser prévoir un changement. De plus, on ne peut affirmer que ceux qui emploient moins souvent pareil comme le remplacent toujours par comme ou même. Ceci est particulièrement évident dans le cas de la variation pareil comme/même où une moins grande utilisation de la première variante n'est pas compensée par une augmentation de la seconde. Les données sont moins claires pour la variation pareil comme/comme mais là encore, on peut sans doute tirer les mêmes conclusions. En fait, la sémantique de

la comparaison est très complexe et ne se laisse pas enfermer dans une seule structure syntaxique. Il existe effectivement plusieurs phrases du type: tel père, tel fils, autant le fleuve est froid, autant le lac est chaud, ma bicyclette puis la tienne, c'est pareil. Si on veut obtenir un portrait fidèle de la variation dans la façon d'exprimer la comparaison d'égalité, il faudrait répertorier toutes les stratégies linguistiques dont disposent les locuteurs, les caractériser en termes de structures syntaxiques et voir ensuite comment ceci se distribue dans la population. Mais une telle étude dépasse le but que nous nous étions fixé dans ce travail puisque nous nous proposions d'étudier la variation dans les structures comparatives à deux termes.

CONCLUSION

Nous croyons avoir montré quatre choses dans cette étude. Premièrement, au niveau syntaxique, qu'une analyse par mouvement WH de comme s'impose pour qui veut rendre compte de la structure des comparatives à deux termes en phrases complexes et cela tant pour le français moderne que pour le français du Québec. Dans un deuxième temps, au plan diachronique, que cette même analyse permet d'expliquer l'évolution qui s'est opérée dans le système comparatif entre l'ancien français et le français moderne. De plus, nous avons fourni des arguments à l'effet que la substitution de que à comme et l'apparition de pareil dans le paradigme des éléments du corrélateur de l'identité trouvent une explication naturelle si on accepte le traitement par mouvement. Quant au dernier aspect de notre étude, soit les phénomènes de variation manifestés dans ces structures en français de Montréal, pouvons-nous affirmer, comme nous le postulions au départ, que la pression sociale soit suffisante pour favoriser la disparition de la variante non standard pareil comme?

Il se dégage de notre étude que cette hypothèse est sans fondement. On est plutôt en présence d'un phénomène de variation stable car même si c'est comme que les locuteurs employent dans la majorité des comparatives d'égalité, rien ne nous permet d'affirmer que la variante pareil comme puisse être éliminée.

Notes

1. Citons ici Bresnan (1973), (1975), (1976), (1977) et (1978), Chomsky (1977a) et (1977b), Taraldsen (1978) et Milner (1978).

2. L'arbre que nous présentons est une adaptation de Milner (1973). Cette structure est conforme au statut que Chomsky attribue aux éléments comparatifs en phrase simple.

3. Dans une parution antérieure à 'On WH-movement', Chomsky revient brièvement sur la dérivation des comparatives; voici, en gros, la teneur de son argumentation: il remarque d'abord qu'après certains verbes dits verbes-ponts les éléments d'une proposition enchâssée ne semblent plus être soumis à la sousjacence. Voyons les exemples suivants qui sont traduits de Chomsky. A partir de i)

   i) le professeur croyait [$_{P'}$ que [$_{P}$ son assistant avait dit à la classe d'étudier la leçon]]

   on dérive ii)

   ii) [$_{COMP}$ a quelle classe] le professeur croyait-il [$_{P'}$ que [$_{P}$ son assistant avait dit t d'étudier la leçon]]

   Parenthétisée ainsi, la phrase ii) viole le principe de la sousjacence; Chomsky explique cette anomalie par le fait que les verbes comme croire ont la propriété d'effacer le P' qui les suit. Les éléments contenus dans la proposition enchâssée ne sont donc plus

soumis à la sousjacence, n'ayant plus deux noeuds cycliques à traverser pour s'échapper de leur position d'origine. Mais la situation n'est pas la même lorsqu'une comparative intervient dans une structure semblable à celle de i).

iii) Le devoir était plus difficile que (ce que) le professeur avait dit à la classe qu'il serait.

iv) *which class was the assignment harder than the teacher had told t that it would be.

Pourquoi iv) est-elle agrammaticale alors que ii) ne l'est pas? Refusant de décrire cette différence par une contrainte quelconque sur les îlots anaphoriques dont les comparatives feraient partie, Chomsky tente d'expliquer le cas de iv) par la contrainte générale de la sousjacence et pour ce faire, il assigne à iv) la structure suivante:

v) the assignment was harder $[_{SP}$ than $[_{SN}$ WH $[_{P}$, the teacher had told the class that it would be t]]

Dans la phrase v), il est aisé de voir que si on déplace <u>the class</u> pour engendrer iv), on viole carrément sousjacence. Chomsky propose donc de donner à <u>than</u> le statut de préposition gouvernant un SN comme en v). La proposition comparative serait donc analysée comme une relative sans tête.

4. Notre terminologie s'éloigne fort de celle que Jonas utilise dans sa monographie. Pour ce dernier, le premier élément du corrélateur constitue une <u>marque</u> contenue dans le premier terme de la comparaison. De plus, il qualifie le deuxième terme du corrélateur d'<u>articulant</u>, ce qui n'est pas sans poser de problèmes.

5. Ce dernier type de comparative ne sera pas abordé ici.

6. On a vu que, dans la langue orale, la substitution n'est pas complètement réalisée.

7. Jonas explique ainsi cette substitution: dans les systèmes du type '1er terme - corrélateur - 2e terme' que se substitue à com(e) avant tout dans deux cas:
   1. Lorsque l'opération "confrontation de deux substances différentes" n'apparaît pas (60% des exemples relevés par Jonas) comme dans la phrase suivante:
      Marques et son filz s'agenoullierent de si loing qu'il virent l'empereur. (Laurin 259, Jonas p.342)
      ou qu'elle est estompée (35% des exemples),
      Sachiés que cès arbres estoit
      Tos changiés de clercs chandoilles
      Ausi luisans ke sunt estoiles.
      (Durmart le Galois, 1514, Jonas p. 347)
      Jonas voit dans le deuxième terme de ces comparatives une substance-type qui, à force d'être utilisée altère la confrontation.
   2. Lorsque cette opération étant présente, la notion d'égalité ou d'identité est niée ou altérée comme dans l'exemple suivant:
      Avoi! fait Aucassins, lule douce amie, ce ne porrait estre que nos m'amussiés tant que je fac vos. (Aucassin et Nicolette, XIV, 18, Jonas, p. 344)
      Dans cet exemple, la négation du premier terme annulerait le rapport d'égalité.

8. Voir à ce sujet 'La dérivation des comparatives en français: analyse synchronique et diachronique', Dupuis et Vercaigne-Ménard, 1982, mémoire de maîtrise, UQAM.

9. Si on considère chacun des exemples fournis par Jonas qui mettent en cause les structures que nous venons de décrire (soit exactement 439 occurrences) on est amené à poser l'hypothèse que la substitution de que à com(e) a d'abord eu lieu dans un contexte bien précis.
   Disons tout de suite que, sur les 439 exemples tirés

de la monographie de Jonas 344 contiennent une phrase enchâssée (soit introduite par que (97 cas), ou par com(e) (247 cas). C'est donc dire que l'ancien français favorisait nettement l'emploi d'une subordonnée donc d'une comparative construite à partir de deux propositions complètes plutôt qu'une structure où le deuxième terme de la comparaison est constitué de quelque chose d'autre qu'une propósition, soit par exemple un N.

En fait 72% des comparatives dont il est ici question comprennent une subordonnée comme deuxième terme. On peut donc supposer que tout changement affectant la subordination en général se répercutera forcément dans les structures comparatives. Ce que nous essayons d'évoquer ici c'est qu'il existe une possible relation entre l'apparition du corrélateur que dans les comparatives et la probabilité que le deuxième terme soit constitué d'une proposition plutôt que d'un N.

Sommes-nous en mesure de vérifier cette hypothèse? A ce propos, il est nécessaire de compléter l'exposé des principes d'utilisation des comparatives de l'ancien français. On remarquera d'abord que les comparatives d'égalité en général sont surtout introsuites par com(e), ce qui est d'ailleurs conforme aux descriptions de cette époque de la langue. Pour être plus précis 335 occurrences sur 432 comprennent l'élément com(e); dans 247 de ces cas, soit 74% des structures en cause, cet élément amène une proposition alors que dans 88 cas, soit 26% des occurrences, il introduit un nom ou un pronom. Ajoutons à ceci que des 104 exemples impliquant l'élément que, 97 comportent une structure enchâssée et seulement 7, un autre élément en guise de deuxième terme. Ces données nous paraissent significatives: en effet c'est dire que 93% des exemples où figure que sont des constructions propositionnelles complexes.

Vu sous cet angle, il semble clair que la substitution de que à com(e) a été déclenchée par le contexte suivant: deuxième terme constitué d'une proposition subordonnée.

10. Ceci constitue toutefois une exception dans un système qui par ailleurs comportait toujours deux éléments.

11. Archives nationales du Québec, Cour d'appel, cause 88, témoin. Faction de l'appelant p. 27 (Trois-Rivières) Interrogatoire 182 ¢. Témoin vient de Yamachiche.

12. Rappelons que le programme a rejeté le quatrième groupe d'intégration au marché linguistique puisqu'aucun pareil comme n'aurait été produit par les locuteurs de ce groupe.

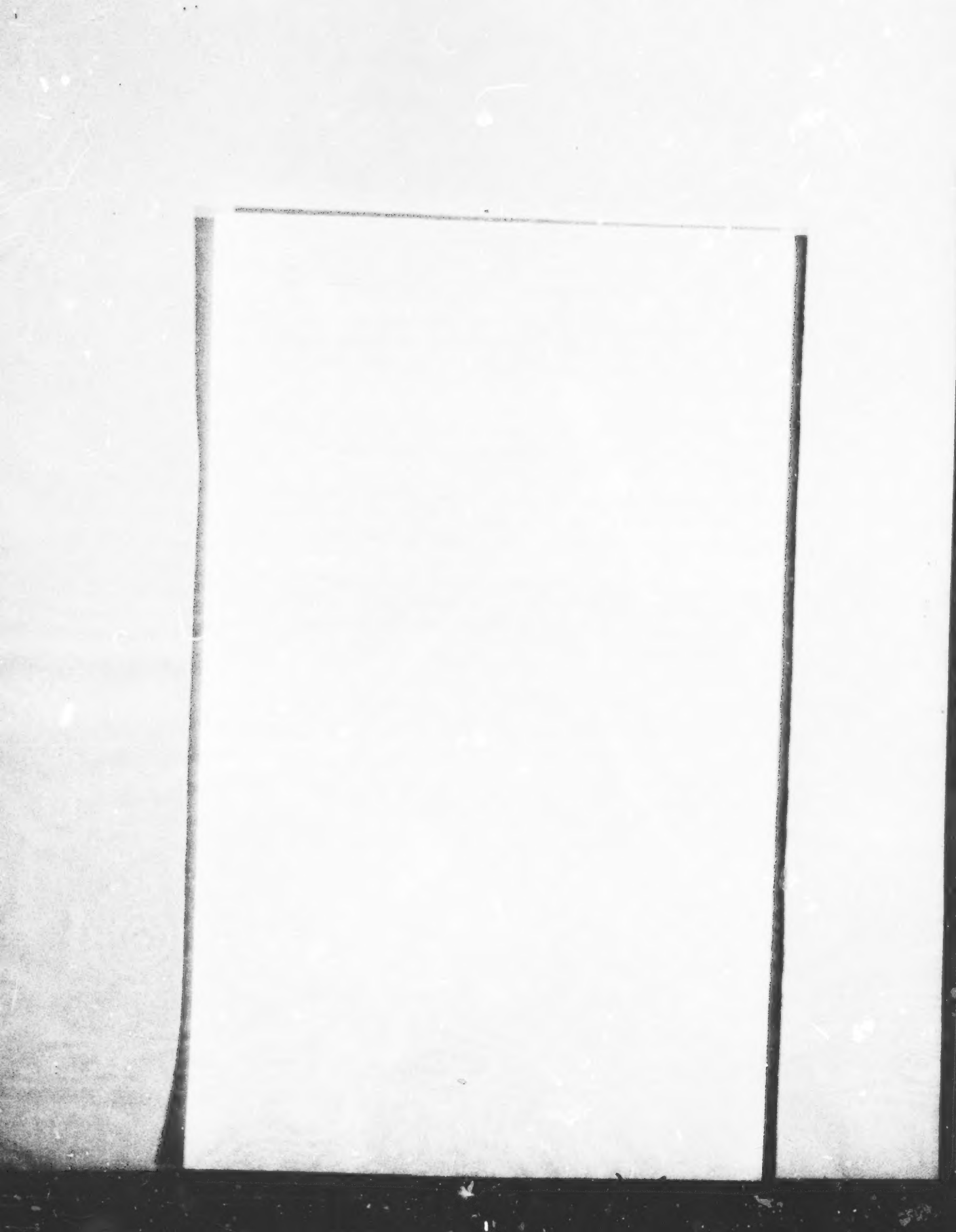

Chapitre 5

Le futur simple et le futur périphrastique

Louisette Emirkanian
David Sankoff

Traditionnellement, on distingue dans la grammaire le futur simple du futur périphrastique; on dit du premier qu'il indique une action qui se réalisera dans l'avenir, du second qu'il indique le déroulement prochain d'une action. Wagner et Pinchon (1962, p. 348) écrivent à ce propos:

> "A cette forme temporelle objective qui isole pour ainsi dire l'avenir du présent, s'oppose en français la périphrase aller + infinitif (...) qui représente l'avenir en génèse dans le présent."

L'étude de la langue parlée nous montre que le futur périphrastique tend à se substituer au futur simple. Cette substitution a lieu au niveau syntaxique; aller + INF s'utilise de plus en plus dans des contextes qui prennent habituellement le futur simple. Il n'y a , en effet, aucune évidence pour un changement au niveau référentiel. Les locuteurs continuent à faire référence à un futur éloigné et à un futur immédiat mais la distinction temporelle ou aspectuelle n'est plus strictement véhiculée par l'opposition entre les deux temps syntaxiques; elle dépend plutôt du contexte discursif plus large. Il s'agit donc d'une variation syntaxique entre futur et aller + INF pour certains temps et aspects.

Après avoir parlé de l'échantillonnage, nous présenterons quelques-uns des cas que nous avons pu caractériser sans traitement statistique puis nous procéderons à l'analyse linguistique et sociolinguistique de la distri-

bution des deux formes dans les contextes où elles sont en concurrence.

1. Les informateurs

Nous avons relevé les occurrences du futur simple et de aller + INF de 36 des 120 informateurs du corpus Sankoff-Cedergren (Sankoff et al. (1976)). Pour établir l'échantillonnage, nous avons retenu les trois critères suivants: la classe socio-économique à laquelle appartiennent les informateurs, leur âge, leur sexe. Le groupe 1 est constitué des informateurs qui ont la cote de marché linguistique la plus haute (Sankoff et Laberge (1978)), le groupe 2, de ceux dont la cote de marché linguistique est moyenne, dans le groupe 3, enfin, nous trouvons les informateurs dont la cote est la plus basse. Nous avons également trois groupes d'âge: les informateurs les plus jeunes figurent dans le groupe A, les informateurs d'âge moyen, dans le groupe B, les informateurs les plus âgés, dans le groupe C.

2. Les cas non variables

Parmi les occurrences de futur et de aller + INF de ces 18 hommes et ces 18 femmes, nous avons noté quelques cas où il y a absence de variation. Nous sommes la plupart du temps en présence de formes figées; certaines d'entre elles sont propres au français parlé à Montréal. Les cas où seul le futur est attesté sont les suivants. Le verbe être dans l'expression ça ne sera pas long (1):

(1) Je l'ai envoyée chercher puis elle dit il arrive plus non correct il va s'en venir ça sera pas long. (24, 728)[1]

Le verbe vouloir quand il se trouve dans les expressions du type qui ça voudra (2a), puis tout ce que tu/vous voudras/voudrez (2b), appelle(z) ça comme tu/vous voudras/voudrez (2c), autant que tu/vous voudras/voudrez (2d) et enfin qu'est-ce que tu/vous voudras/voudrez (2e):

(2) a. Ils se mettent trois quatre dessus puis ils lui crissent une volée que ce soient des américains qui ça voudra (95, 760)

b. Il va perdre sa maison le gars qui peut avoir un char une maison puis un yacht puis tout ce que tu voudras. (95, 103)

c. La religion catholique on la ... appelle ça comme tu voudras là c'était beaucoup plus e ... une façon de vivre. (53, 829)

d. Téléphone à la femme autant que tu voudras on va payer. (10, 520)

e. Il fallait le porter absolument mais on revirait le coin puis on l'ôtait tandis qu'eux-autres si vous dites e ... qu'est-ce que tu voudras puis la première chose qu'on sait ils le portent. (77, 45)

Dans les cas suivants, seule la forme avec aller + INF est attestée. Nous trouvons les expressions ça va faire (3) et ça va venir[2] (4):

(3) Ca va faire tu vas me lâcher ça. (32,703)

(4) Ca va venir ça sera plus de l'eau qu'on va boire. (23, 410)

puis les expressions du type tu/vous vas/allez prendre (5a), on va dire (5b), je vais te/vous dire le plus souvent en cooccurrence avec franchement ou avec comme on dit/disait (5c), enfin tu/vous vas/allez me dire (5d) qui permet d'anticiper, de prévenir un commentaire, une objection:

(5) a. Tu vas prendre le fils un fils de fermier il va te couper ça lui. (39, 428)

b. Non non on va dire un an mettons. (10, 47)

c. Ben la politique moi je vais dire comme on disait dans ce temps-là. (24, 474)

d. Tu vas me dire c'est ridicule mais je veux dire l'enfant il est pas si bête que ça. (53, 936)

3. L'analyse linguistique

Dans un premier temps, nous avons essayé de classer les 291 occurrences de futur simple et les 1093 occurrences de futur périphrastique selon le contexte dans lequel elles apparaissent. Nous avons dégagé cinq types.

Type 1: l'action ou l'état futurs sont accompagnés d'une indication de temps qui se manifeste le plus souvent sous la forme d'un adverbe (6a et b):

(6) a. Avec mon chèque ostie tu vas voir qu'on va t'en revirer une tabernacle à soir. (95, 1243)

b. Aujourd'hui je me demande si ça leur manquera pas un jour. (66, 623)

Type 2: nous sommes en présence d'une action ou d'un état futur qui ne sont indiqués que par la forme du verbe (7a et b):

(7) a. Pour moi les jeunes ils vont se révolter. (77, 146)

b. J'ai pris mon expérience moi mais ils la prendront eux-autres aussi. (5, 803)

Type 3: dans ces énoncés, le futur et aller + INF se trouvent dans une enchâssée circonstancielle de temps ou encore dans une racine dont l'enchâssée est une circonstancielle de temps. Nous avons donc soit le schéma suivant:

enchâssée : aller + INF ou futur / racine

comme en (8a et b), soit le schéma:

enchâssée: circ. de temps / racine: futur ou aller + INF

comme en (9a et b):

(8) a. Je voudrais pas moi que moi-même être dans la même situation quand je vas être plus vieille. (66, 646)

b. Puis quand ce sera du monde âgé je veux pas que ça sacre. (51, 540)

(9) a. Quand je vas être grande je vas prendre ma valise. (78, 171)

b. Je veux dire l'acceptation définitive sera au moment où ils recevront les notes. (53, 260)

Type 4: nous sommes en présence de phrases hypothétiques. Nous pouvons avoir une subordination explicite ou implicite[3]. Lorsqu'elle est explicite, elle est marquée par si, que, mettons, quand bien même que, quand même que, d'abord que (10a et b):

(10) a. Si ça continue de même là ça va être la fin du monde. (23, 280)

b. Si jamais je le vois en quelque part je saurai que c'est vous. (31, 637)

Lorsque le lien de subordination est implicite, nous trouvons le plus souvent le futur ou aller + INF dans les deux phrases juxtaposées (11a et b):

(11) a. Tu vas voir un homme jouer au hockey tu vas trouver ça naturel tu vas voir une femme tu trouves pas ça naturel. (52, 79)

b. Je vas le réveiller il dira jamais rien rien rien. (51, 168)

Type 5: dans ce type, le futur ou aller + INF sont employés pour donner à l'énoncé un ton conjectural (12a et b):

(12) a. Un gars qui va travailler à 17 ans faire 60 piastres il va falloir qu'il reste en chambre. (62, 383)

b. Une personne qui veut ... se donnera pas la peine d'articuler ou de choisir un peu ses expressions. (31, 592)

Le Bidois G. et R. (1967, p. 453) proposent de dire que l'on sous-entend, dans ce cas, un verbe du type vous verrez que[4].

Les 1384 occurrences de futur et de aller + INF se distribuent de la façon suivante par rapport aux cinq types dégagés (tableau 1); précisons que les occurrences qui relèvent de plusieurs types ont été comptabilisées chaque fois.

TABLEAU 1

Répartition des variantes FUTUR et ALLER + INF selon les contextes linguistiques

TYPES	ALLER + INF		FUTUR	
1. ind. de temps	92	66,2%	47	33,8%
2. sans ind. temps	376	80,3%	92	19,7%
3. enchâssée	63	59,4%	43	40,6%
4. hypothétique	282	82,9%	58	17,1%
5. conjectural	280	84,6%	51	15,4%

Nous constatons d'une part que c'est le type 2 (action future sans indication de temps) qui regroupe, que ce soit pour aller + INF ou pour le futur, le plus grand nombre d'occurrences des deux formes; 34,4% des cas de aller + INF et 31,6% des cas de futur appartiennent à ce type. Puis viennent dans les deux cas les types 4 et 5[5].

Nous voyons d'autre part que c'est le futur périphrastique qui, quel que soit le type, est le plus souvent employé. Nous pouvons cependant noter que pour les types 1 et 3 (action future avec indication de temps et présence d'une enchâssée circonstancielle de temps) le futur semble malgré tout se maintenir.

Dans un deuxième temps, nous avons examiné les occurrences de futur simple et de futur périphrastique dans les contextes positif et négatif. 183 des 291 occurrences de futur sont à la forme négative, 108 à la forme positive (62,9% et 37,1%). En revanche, toutes les occurrences de aller + INF que nous avons relevées chez les 36 informa-

teurs sont à la forme positive. Il nous faut cependant apporter deux précisions: d'abord, aller + INF à la forme négative est présent dans le corpus Sankoff-Cedergren. Les cas sont très rares (neuf) et nous n'en trouvons aucun chez les informateurs choisis. Ensuite, il est intéressant de noter que aller + INF peut cependant apparaître dans un contexte négatif; nous aurons alors la forme à extraction c'est pas ... que, c'est pas ... qui comme en (13):

(13) a. C'est pas le petit gars qui va les empêcher. (24, 606)

b. Le mal je sais que c'est pas nous autres qui va l'avoir le mal. (51, 638)

Nous n'avons pas considéré ces formes de aller + INF comme étant négatives. Il semble donc que la présence de la négation exclut presque catégoriquement aller + INF. Nous avons trouvé huit énoncés du type de ceux mentionnés en (14) ou le même verbe est employé avec le futur simple à la forme négative et avec le futur périphrastique à la forme positive.

(14) a. Ca m'énerve pas non plus puis ça m'énerve pas encore peut-être que je vais en avoir un jour peut-être que j'en (n') aurai pas. (39, 276)

b. Le monde va tu revenir à ça ou il reviendra pas. (66, 546)

Etant donné donc que le futur périphrastique n'apparaît chez nos 36 informateurs qu'à la forme positive nous éliminerons de notre analyse les 183 cas de futur simple à la forme négative. Nous ne conservons que les contextes où il y a variation. Nous avons maintenant la distribution suivante (tableau 2):

TABLEAU 2

Répartition des variantes excluant les futurs simples à la forme négative

TYPES	ALLER + INF		FUTUR	
1. ind. de temps	92	74,2%	32	25,8%
2. sans ind. temps	376	93,1%	28	6,9%
3. enchâssée	63	67,0%	31	33,0%
4. hypothétique	282	96,2%	11	3,8%
5. conjectural	280	97,9%	6	2,1%

D'une part, nous observons ici que la majorité des occurrences de futur se trouvent dans les types 1, 2 et 3 alors que nous en avons très peu pour le type 4 (qu'il s'agisse d'une subordination explicite ou implicite) et pour le type 5, contrairement à ce que nous avions noté dans le tableau 1. En effet, la majorité des occurrences pour ces deux types sont à la forme négative. D'autre part, nous constatons une nouvelle fois, même après avoir éliminé les formes négatives, que la présence d'une indication de temps (types 1 et 3) maintient l'emploi du futur par rapport à celui de aller + INF.

Une fois nos données épurées, nous découvrons que pour le type 1, l'indication de temps cooccurrente avec le futur est du type dans l'avenir, à un moment donné, plus tard (15) alors que pour aller + INF, les éléments employés font référence à un avenir plus rapproché et plus précis: au mois de, dans une semaine, à ... heure(s), tout à l'heure (16). Nous avons cependant onze cas sur 92 où cet élément est du type un jour, plus tard, nous reviendrons plus loin sur ce point:

(15) Développons des violettes qui deviendront des langues individuelles qui pourront se manifester dans l'avenir. (81, 523)

(16) On (n') est pas au courant de qu'est-ce qui se passe peut-être que ça va reprendre au mois d'octobre. (7, 60)

Nous constatons donc une tendance très nette à employer le futur périphrastique plutôt que le futur simple. C'est pour le type 5 (emploi modal) que le futur tend le plus à laisser sa place à aller + INF.

Wales (1982) a noté une tendance du même type pour un autre emploi modal du futur que nous avons mentionné auparavant (cf. note 4); lorsqu'il est question d'une probabilité présente, devoir + INF tend à se substituer au futur simple. Elle pense d'ailleurs que le futur partagera le sort du passé simple. Ce point de vue n'est partagé ni par Fleischman (1982) ni par Harris (1978) qui émettent au contraire l'hypothèse que le futur tend à devenir un mode. Pour ce qui est de la variation qui nous intéresse, deux phénomènes semblent maintenir l'emploi du futur simple: d'abord la présence de la négation, ensuite celle d'une indication de temps dans l'énoncé.

4. L'analyse sociolinguistique

Nous allons examiner maintenant le comportement des informateurs en considérant les variables milieu socio-économique et âge. Pour ce qui est du sexe, nous n'avons noté d'interaction ni avec l'emploi de l'une ou l'autre des formes, ni avec celui du futur à la forme positive ou négative.

Pour ce qui est du milieu socio-économique rappelons que nous avons trois groupes. Les locuteurs du groupe 1, ceux dont la cote de marché linguistique est la plus élevée, se détachent de ceux des deux autres. D'une part ils ont produit 49% des occurrences de futur, d'autre part, pour ce qui est de la variation futur/aller + INF, même s'ils ont 83,7% de aller + INF, ils emploient davantage le futur que ceux des groupes 2 et 3 (tableau 3)[6]. Nous pouvons remarquer que ce sont les locuteurs dont la cote de marché linguistique est moyenne qui produisent le

moins d'occurrences de futur par rapport à aller + INF[7].

TABLEAU 3

Rôle du marché linguistique dans la répartition des variantes

MARCHE LINGUISTIQUE	ALLER + INF		FUTUR	
1. HAUT	272	83,7%	53	16,3%
2. MOYEN	349	94,6%	20	5,4%
3. BAS	472	93,1%	35	6,9%

Il semble donc que le milieu socio-économique ait une influence sur l'emploi de l'une ou l'autre des formes. Les informateurs dont la cote de marché linguistique est la plus élevée ont davantage recours au futur simple que les autres.

C'est néanmoins la variable âge qui nous paraît la plus intéressante.

Nous notons une grande différence entre la production de nos informateurs les plus jeunes et celle de nos informateurs les plus âgés. Les informateurs du groupe C, en effet, ont produit 40% des futurs positifs du corpus. Ils ont, de plus, plus souvent recours au futur qu'à aller + INF que les jeunes comme le montre le tableau 4. Ces différences s'observent quels que soient le sexe et le milieu socio-économique.

TABLEAU 4

Rôle de l'âge dans la répartition des variantes

AGE	ALLER + INF		FUTUR	
A JEUNES	463	94,7%	26	5,3%
B MOYENS	354	90,1%	39	9,9%
C VIEUX	276	86,5%	43	13,5%

Nous pouvons ajouter que dix informateurs n'ont aucune occurrence de futur à la forme positive: six d'entre eux appartiennent au groupe A, trois au groupe B, un seul au groupe C. Nous pouvons dire que, pour les informateurs plus âgés, la variation entre futur positif et futur négatif est toujours présente[8]. L'emploi de aller + INF semble généralisé chez les jeunes. Nous avons vu précédemment qu'avec aller + INF les locuteurs avaient tendance à employer une indication de temps proche, précise. Nous avions cependant noté onze cas où aller + INF était employé avec un adverbe apparaissant généralement avec le futur. Ce sont trois de nos plus jeunes informateurs qui se partagent ces énoncés du type de celui mentionné en (17):

(17) Ca se tient sur rien ça va s'écrouler un moment donné. (53, 458)

Afin de tester la validité statistique des effets sociolinguistiques dont nous venons de parler, nous avons soumis les données des tableaux 3 et 4 à une régression multiple. Cette analyse a confirmé que l'âge et le niveau socio-économique ont des effets significatifs sur la tendance à utiliser aller + INF au lieu du futur (graphique 1 et 2).

GRAPHIQUE 1

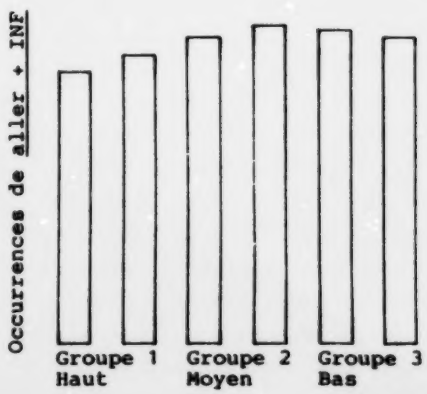

GRAPHIQUE 2

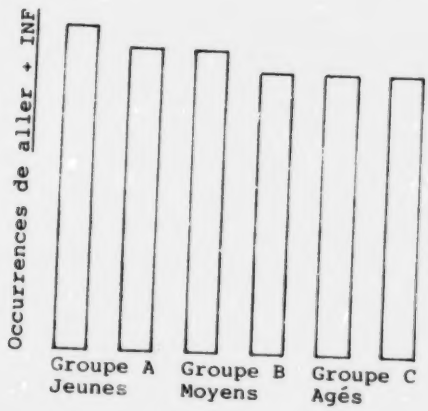

CONCLUSION

Nous observons donc une tendance générale à employer aller + INF au lieu du futur. Deux phénomènes cependant semblent maintenir l'emploi du futur simple: la présence de la négation et celle d'une indication de temps dans l'énoncé. L'analyse sociolinguistique, quant à elle, nous a montré qu'il y a interaction entre l'emploi de l'une ou l'autre des formes et d'une part l'âge, d'autre part le niveau socio-économique. Les jeunes sont ceux qui ont le plus souvent recours à aller + INF; il est intéressant de constater, pour ce qui est de la variation liée aux trois niveaux socio-économiques, que ce sont les locuteurs qui ne se situent pas complètement au bas de l'échelle qui mènent le changement. La distribution non linéaire que

l'on voit au graphique 1 jointe à l'effet linéaire de l'âge (graphique 2) est caractéristique d'un changement en cours (Labov, 1981).

Notes

1. Le premier chiffre renvoie au numéro de l'informateur dans le corpus, le second, à la ligne de transcription.

2. Ca va venir ici est différent de celui que nous trouvons dans ça va venir un jour (51, 611) qui peut alterner avec le futur ça viendra à un moment donné (31, 625).

3. Le fait d'avoir regroupé les deux types de subordination ne change rien aux résultats que nous donnons plus loin.

4. Nous différencions cet emploi d'un autre emploi modal du futur où l'action est présentée comme probable. Dans ce cas le futur se trouve le plus souvent en compétition non pas avec aller + INF mais avec devoir + INF. Nous reviendrons plus loin sur ce point.

5. Nous pouvons noter que pour le type 4, le futur est plus souvent employé lorsque le lien de subordination est explicite (25% versus 6% pour la subordination implicite). Cette différenciation n'est pas due à la présence ou à l'absence de l'enchâssement mais plutôt à la distribution des phrases positives et négatives comme on le verra plus loin.

6. C'est également dans ce groupe que nous avons trouvé les informateurs ayant plus d'occurrences de futur à

la forme positive qu'à la forme négative.

7. Les locuteurs du groupe 2 ont également produit moins d'occurrences de futur à la forme positive que ceux du groupe 3. Une subdivision plus fine de l'échantillonnage, en groupes de six et non de trois appuie cette observation. Rappelons que précédemment nous avions trois groupes socio-économiques et trois groupes d'âge de douze informateurs.

8. En effet, onze de nos informateurs ont plus de 50% d'occurrences de futur positif par rapport à celles de futur négatif; six d'entre eux appartiennent au groupe C, quatre au groupe B et un seul au groupe A.

Volume

2

Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal

Tome 2

Monique Lemieux
Henrietta J. Cedergren

Langues et sociétés

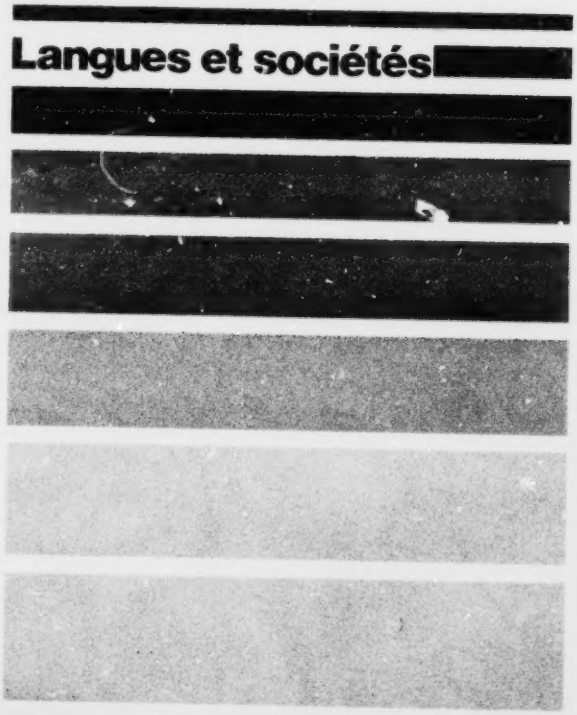

Québec

Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal

Premier tirage, mai 1985
©Gouvernement du Québec, 1985
Dépôt légal – 2e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-551-08980-8 (éd. complète)
ISBN 2-551-08979-4 (Tome 2)

Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal

Tome 2

Monique Lemieux
Henrietta J. Cedergren

Langues et sociétés

Québec

Avec la collaboration de

Fernande Dupuis
Louisette Emirkanian
Marielle Saint-Amour
David Sankoff
Louise Simoneau
Astrid Vercaigne-Ménard

Sommaire

Tome 2

Chapitre 6
7 /TUT/ en français de Montréal : un cas de neutralisation morphologique
Monique Lemieux, Marielle Saint-Amour et David Sankoff

Chapitre 7
91 Pas rien
Monique Lemieux

Chapitre 8
141 Variation et changement en syntaxe
Monique Lemieux

Chapitre 9
203 Conclusion
Henrietta J. Cedergren et Monique Lemieux

207 Bibliographie

Chapitre 6

/TUT/ en français de Montréal : un cas de neutralisation morphologique

Monique Lemieux
Marielle Saint-Amour
David Sankoff

En français standard, il y a opposition de genre entre les formes /tu/ et /tut/: /tu/ s'emploie au masculin comme dans la phrase (1):

(1) J'ai acheté tous (/tu/) les livres de la collection.

et /tut/ s'emploie exclusivement au féminin:

(2) Toutes (/tut/) les femmes n'aiment pas faire le ménage.

/tu/ est aussi la forme du neutre, celle qui s'emploie entre autres avec les adverbes, comme dans la phrase (3)

(3) Il a dit ça tout (/tu/) bêtement.

La forme /tus/ est réservée au masculin pluriel dans certains contextes spécifiques comme la phrase (4) où elle se trouve dans le groupe verbal:

(4) Les invités sont tous (/tus/) arrivés en retard.

Les emplois ci-dessus se rencontrent en français de Montréal comme en français standard, mais un autre usage tend à s'établir dans ce dialecte, celui d'une expansion du morphème /tʊt/[1] au détriment des deux autres morphèmes /tu/ et /tus/. C'est un cas de neutralisation morphologique qui se manifeste différemment selon la catégorie syntaxique et la position dans la phrase du morphème TOUT[2]. L'analyse en règles variables nous permettra d'illustrer les différentes facettes de la variation et du changement dans l'utilisation de TOUT en français de Montréal. Mais avant d'aborder cet aspect, nous examinerons dans la section 1. de ce chapitre le comportement de TOUT en français standard. Cette étude nous permettra de mieux situer l'analy-

se de la variation que nous présenterons ultérieurement. Nous verrons dans la section 1. la multiplicité des emplois de TOUT et les difficultés que rencontrent les grammairiens traditionnels à les définir. La section 2. sera consacrée à l'analyse quantitative. Après avoir présenté la méthodologie de cette analyse, nous commenterons brièvement en 2.1. les emplois que nous avons laissés de côté dans notre étude statistique; dans la section 2.2. nous discuterons des critères qui nous ont conduits à définir plusieurs variables; l'étude des résultats pour chacune de ces variables sera ensuite reprise dans la section 2.3.. Nous verrons en 2.4. que les variables que nous avons dû isoler à partir des critères de variation morphologique peuvent être regroupées selon des critères syntaxiques et que ces regroupements apportent un éclairage nouveau à la variation en syntaxe. Dans la section 3., nous ferons état de quelques indices donnant une image de la prononciation de TOUT dans les époques antérieures, tant en français qu'en québécois.

1. Analyse traditionnelle de TOUT

Tous les grammairiens traditionnels, qu'ils traitent du français contemporain ou de français ancien, ont souligné le fait que TOUT faisait partie de différentes catégories syntaxiques et qu'il exprimait plusieurs nuances de sens liées de près ou de loin à la notion de totalité. Les typologies qu'ils proposent reflètent les différentes fonctions et la multiplicité des effets de sens de ce mot dans la langue. Elles témoignent des difficultés qu'a la grammaire traditionnelle à proposer un classement cohérent des emplois de TOUT. Nous nous limiterons à quelques commentaires sur la typologie d'Andersson (1954 et 1961) dont les travaux approfondis font la synthèse des classements qu'on peut trouver dans Grevisse (1949), Sandfeld (1928-1943), Damourette et Pichon (1928-1952), Le Bidois (1935-1938), Brunot et Bruneau (1948), etc.

Selon la terminologie traditionnelle, Andersson (1954) distingue TOUT adjectif (les cas où il est déterminant d'un nom) et TOUT pronom ou "nominal", terme emprunté à Le Bidois. TOUT "adjectif" s'emploie devant un nom seul ou devant un nom précédé d'un article (toute ville, toute la ville). Mais devant la difficulté d'établir un classement qui rende compte des nombreux sens de TOUT à partir de la présence ou de l'absence d'un article, Andersson choisit de le classer en fonction du type de substantif auquel il se rapporte et qui lui donne son sens. Il distingue donc, au singulier comme au pluriel, le sens défini, le sens indéfini et le sens générique:

a) sens défini: toute la ville
tous mes amis

b) sens indéfini: toute une ville; toute ville
de toutes sortes

c) sens générique: on peut donner tout l'amour sans jamais rien revoir
tous les hommes sont mortels

(Exemples tirés de Andersson (1954) pp. 18-19)

Une classification qui s'appuie uniquement sur la sémantique du syntagme nominal comme celle d'Andersson n'est pas utilisable pour une étude syntaxique car elle oppose des séquences comprenant un article comme toute la ville et toute une ville mais réunit toute une ville et toute ville qui n'ont pas le même comportement syntaxique. Dans notre étude les exemples de TOUT sans article représentent le cas où il est lui-même déterminant du nom; dans les autres cas nous le considérerons comme un prédéterminant[3].

Dans l'usage actuel du système nominal, TOUT se rencontre surtout comme prédéterminant; comme déterminant son rôle est beaucoup plus restreint. On emploie TOUT déterminant au singulier avec quelques noms de villes (tout

Paris, tout Londres, etc.) et dans quelques formules administratives:

(5) Toute revendication doit être faite dans un délai d'un mois.

Au pluriel, il est encore fréquent avec le nom sortes (toutes sortes d'affaires) et dans des expressions semi-figées (tous droits réservés).

Dans la terminologie d'Andersson, TOUT nominal est soit un véritable substantif comme dans la phrase (6):

(6) Le tout s'élève à cent mille francs.
(Andersson (1954) p. 194)

soit un pronom pluriel désignant des animés:

(7) Vieillards, hommes, femmes, enfants, tous voulaient me voir.
(Andersson (1954) p. 250)

soit un pronom neutre:

(8) Je vais tout vous conter.
(Andersson (1954) p. 207)

Il note que dans la langue moderne tous /tus/ nominal est concurrencé par tout le monde, du moins en position sujet. Selon lui, on le trouve encore régulièrement après une préposition:

(9) Je parle de tous; je pense à tous.
(Andersson (1954) p. 257)

Andersson (1961) regroupe les autres emplois de TOUT sous la notion d'adverbe. L'utilisation qu'il fait de la terminologie semi-adverbe et adverbe est purement descriptive; dans les deux cas, les grammairiens traditionnels parlent d'un TOUT adverbial. Selon Andersson, TOUT est semi-adverbe quand il s'emploie avec un adjectif comme dans la phrase (10):

(10) Cette femme est toute triste.
(Brunot et Bruneau, p. 310)

avec un substantif comme dans (11):

(11) tout soie, tout yeux, tout oreilles
(Andersson (1961) p. 81)

et dans quelques structures concessives:

(12) Tout riche qu'il est (idem p. 100)

Les constructions du type de (10) existaient dans l'ancien-

ne langue, mais TOUT n'était pas alors perçu comme un adverbe. Ainsi Ménard (1973) citant un exemple de Villehardouin:

(13) Li dux de Venise ... fu toz armez
"Le doge de Venise était tout armé"
(Villehardouin 173, Ménard p. 50)

parle d'un adjectif qui précède immédiatement un autre adjectif ou un participe et "qui reste variable comme le second adjectif, même s'il est employé adverbialement".

Selon Brunot cette construction pouvait être ambiguë en ancien français (mais non dans l'exemple (13) dont le sujet est singulier: "Nous distinguons, là où l'ancien français confondait: 'Li chevalier issirent des nes tuit armé' pouvait signifier en effet tous armés, c'est-à-dire sans exception, ou bien tout à fait, complètement armés". (Brunot, La pensée et la langue tome I, p. 680).

Selon Andersson, TOUT est adverbe lorsqu'il modifie un adverbe comme dans (14), un adjectif pris adverbialement comme dans (15) ou une locution prépositive comme dans (16):

(14) tout bonnement, tout doucement, etc.

(15) tout net, tout court, tout juste, etc.

(16) tout à souhait, tout de travers, tout de go.

Il serait aussi adverbe lorsqu'il est employé avec un verbe à temps fini comme dans la phrase (17) ou avec un gérondif comme dans la phrase (18):

(17) Maudits gamins, ils ont tout déchiré leur fond de culotte.
(Ren., Hist. Nat., cité par Andersson, p. 260)

(18) Cette même motion que je combats, tout en vouant mon estime, mon respect à celui qui l'a proposée.
(Mirabeau, cité par Andersson, p. 261)

La question de savoir s'il existait un tel TOUT adverbe dans l'ancienne langue est controversée. Beyer (cité par Andersson) donne des exemples où TOUT est invariable

alors qu'il aurait dû, selon lui, s'accorder avec le substantif ou avec le pronom. Dans une phrase comme (19) où le verbe n'a pas de sujet apparent, deux interprétations sont possibles:

(19) Tant se fierent menuement que tot se lassent et recroient.
(Erec, cité par Andersson p. 259)

"Ils se frappent avec tant de justesse que
a) tous s'épuisent et s'avouent vaincus"
b) ils s'épuisent complètement et s'avouent vaincus".

Andersson privilégie l'interprétation a) selon laquelle tot se rapporterait à un sujet absent et il s'étonne de l'absence d'accord; d'autres grammairiens privilégient l'interprétation b) et trouvent normal que TOUT soit alors invariable.

Andersson a relevé dans Damourette et Pichon quelques exemples de TOUT adverbial, soit à date ancienne comme (20) et (21) soit à une époque plus récente comme la phrase (22):

(20) Le bas d'une vielle asnesse
Que je montois l'aultre jour
En allant faire l'amour
M'a tout encorché la fesse
(Gaultier Garguille, cité par Damourette et Pichon, vol VII, X par. 2831)

(21) Cependant que le jeusne enrouille tout nos dents
(Jean de Schelandre, Damourette et Pichon idem)

(22) Si seulement, bagasse: on ne s'écorchait pas tout les mains sur les éclats de fonte et les cailloux pointus.
(P. Melrateau, Damourette et Pichon idem)

(Exemples tirés de Andersson (1961) p. 259)

Les phrases (21) et (22) sont d'autant plus surprenantes que tout précède le groupe nominal. Selon Andersson, il existe un TOUT adverbial modifiant le verbe comme dans la phrase (17) déjà citée:

(17) Maudits gamins, ils ont tout déchiré leur fond de culotte.

et cette construction a un caractère "familier ou populaire". Les cas qu'on appelle "adverbes" en grammaire traditionnelle sont donc des cas où TOUT modifie une catégorie autre que nominale ou encore des cas où on le trouve dans le groupe verbal ayant ou non un lien avec un objet du verbe.

La terminologie d'Andersson qui distingue TOUT adjectif, TOUT nominal et TOUT adverbe ne permet pas un classement satisfaisant des différents emplois syntaxiques de ce morphème. Nous devrons donc adopter d'autres critères dans notre étude de la variation.

2. Définition de la variation

L'alternance entre /tUt/, /tu/ et /tus/ est un phénomène typique du français de Montréal et en général du français du Québec. Notre but est de fournir une description de ce phénomène et de voir dans quelle mesure l'analyse en règles variables met en lumière le rôle de facteurs linguistiques et de facteurs sociaux dans ce type d'alternance. Au départ, nous avions fait l'hypothèse que la forme /tUt/ était en expansion, c'est-à-dire que les jeunes locuteurs l'utilisaient plus souvent que leurs aînés dans des contextes où la forme normative était soit /tu/, soit /tus/. Nous verrons plus loin que si l'âge joue un rôle dans la variation, ce n'est pas nécessairement dans le sens que nous avions prévu.

Après avoir relevé la totalité des occurrences de TOUT chez les 120 locuteurs du corpus Sankoff-Cedergren, il nous est vite apparu que ces exemples n'étaient pas tous du même ordre et qu'il fallait les distinguer selon les catégories syntaxiques sous lesquelles figure le morphème TOUT.

2.1. Emplois qui ne font pas partie de l'analyse quantitative.

L'un des emplois que nous avons laissé de côté dans l'étude quantitative est celui de TOUT déterminant nominal dont le comportement est celui d'un article; cet emploi est peu productif dans la langue parlée, du moins en français de Montréal. A l'exception d'un cas, tous les exemples relevés s'employaient avec le nom sorte, la plupart du temps dans des expressions comme "toutes sortes d'affaires", "toutes sortes de choses". On peut de plus vérifier que TOUT déterminant nominal ne permet pas de variation; la forme /tUt/ est impossible dans le contexte de (23):

(23) Tout (/tu/ - */tUt/) garçon intelligent

De nombreuses locutions adverbiales figées ou semi-figées comme:

(24) Tout le temps, tout à coup, tout à fait, à tous coups, etc.

ne varient pas. Une seule forme se rencontre dans ces locutions: /tu/. Nous n'incluerons pas non plus, dans cette étude, TOUT devant un gérondif dans des exemples du type de (25):

(25) Tout en parlant

de même que tous les autres cas de liaison qui sont fréquents entre autre avec l'article un:

(26) C'est tout un problème

En plus des cas cités en (25) et (26) il y a liaison lorsque TOUT précède les auxiliaires avoir et être. Ce cas est cependant différent des deux autres où la liaison est obligatoire; dans la phrase (27), on peut concevoir qu'il n'y ait pas liaison:

(27) Tout (/tu/) a mal commencé
Touta mal commencé

alors que l'omission de la liaison est impossible dans (26). Quoi qu'il en soit, dans ces contextes de liaison, on ne peut déterminer s'il y a ou non variation. Nous ne considérerons pas non plus les emplois de discours comme ceux qu'on trouve en (28), (29) et (30):

(28) ... l'autre propriétaire nous avait fait un petit département comme un ... petit hangar dans la cave en bas avec un mur... en bois avec une porte puis un cadenas /tUt/, pour le ... chambre de débarras, vous savez! (12, 1205)

(29) Puis je leur répondais, puis /tUt/. (90, 329)

(30) Ils veulent savoir votre nom puis /tu/ ça. (72, 514)

Mentionnons cependant que ces cas sont différents des précédents. Nous les avons mis de côté parce qu'il serait méthodologiquement inadéquat de regrouper dans une même analyse des catégories dont l'emploi relève de la syntaxe et d'autres dont les emplois sont strictement stylistiques, comme dans les exemples (28) à (30)[4].

2.2. Définition des variables

Notre étude porte sur plusieurs variables: ces variables ont été définies en fonction de critères syntaxiques, c'est-à-dire la catégorie dont TOUT faisait partie ou sa fonction dans la phrase, et de critères morphologiques[5]. Par ailleurs la définition de certaines catégories s'éloigne quelque peu des définitions les plus courantes. Ainsi, en grammaire générative transformationnelle, un quantificateur peut faire partie d'un syntagme nominal comme dans la phrase (31) ou en être éloigné comme dans la phrase (32):

(31) Tous les enfants vont partir

(32) Les enfants vont tous partir

Les pronoms comme tout dans la phrase (33) sont également considérés comme des quantificateurs:

(33) Il a tout voulu prendre

La plupart des auteurs (Kayne (1975 et 1979), Quicoli (1976)) rendent compte des exemples comme (32) et (33) au moyen de transformations. En français de Montréal, chacun de ces exemples présente un cas différent de variation morphologique et c'est pourquoi il nous faut les distinguer. Dans notre étude, nous réserverons le terme de

quantificateur aux exemples du type de (32) où le morphème TOUT se trouve éloigné du syntagme nominal qu'il quantifie.

2.2.1. TOUT prédéterminant du nom

En français, TOUT est le seul élément non-adverbial pouvant modifier un nom précédé d'un déterminant sans l'aide d'une préposition. Les autres éléments font en effet partie de structures du type adv de SN comme combien, trop, etc.

(34) Trop de gens ne se souviennent pas des autres.

(35) Combien de personnes avez-vous invitées?

Quelques adverbes peuvent s'employer dans un groupe nominal sans qu'il y ait une préposition entre l'adverbe et le nom qu'il modifie: citons seulement, juste et rien que fréquemment utilisés en français de Montréal dans des phrases du type de (36)[6]:

(36) Seulement ma soeur m'accompagnera.

Nous appelerons prédéterminants les éléments modifieurs d'un groupe nominal composé d'un déterminant et d'un nom; parmi les prédéterminants, nous distinguerons les préarticles et l'adverbe de quantité. TOUT préarticle peut s'employer avec n'importe quel déterminant. Cependant pour les préarticles notre analyse distinguera deux cas où les variantes ne sont pas les mêmes: le préarticle devant l'article défini pluriel les et le préarticle devant les autres déterminants nominaux. La forme normative n'étant pas la même au masculin et au féminin nous aurons, au total, quatre variables.

Les deux variables employées avec les seront représentées sous les formes PAML et PAFL; PAM et PAF désigneront les variables utilisées avec les autres déterminants (articles définis au singulier, démonstratifs, possessifs). Le tableau 1 résume toutes les possibilités de variation pour les préarticles:

TABLEAU 1

TOUT préarticle

VARIABLE	FORME NORMATIVE	VARIANTES	EXEMPLES
Préarticles masculin (devant les) PAML	/tu/	/tu/-/tUt/-/twe/	tous les garçons
Préarticles féminin (devant les) PAFL	/tut/	/tUt/-/tu/-/twe/	toutes les filles
Préarticles masculin PAM	/tu/	/tu/-/tUt/	tout mon courage tous ces ennuis
Préarticle féminin PAF	/tut/	/tUt/-/tu/	toute la facilité toutes ses illusions

En plus des préarticles, les prédéterminants comprennent un TOUT que nous appellerons adverbe de quantité dont nous avons un exemple en (37); son comportement rappelle celui de trop, peu, beaucoup, etc.

(37) Tout des prêtres, ça se peut pas.

Il est difficile de définir cette variable en fonction d'une forme normative comme dans le cas des préarticles, car la structure même n'est pas utilisée en français standard[7]. Elle est citée par Grevisse (p. 383 note 1) dans une position où la forme serait /tu/ au masculin et /tut/ au féminin.

(38) Ce sont tous des mensonges que vous dites là.

Il en parle comme d'une variante du "tous récapitulatif" qui s'emploie avec un substantif comme dans: Le "concerto en la mineur", la "sonate en fa", la "sonate en la", tous chef d'oeuvre que je commençais à connaître. (G. Duhamel, Grevisse, p. 383). Il précise que dans ce contex-

te le /s/ de tous est muet sauf en liaison. Nous avons donc considéré qu'au singulier comme au pluriel la forme normative de TOUT adverbe de quantité au masculin (AdvQMS et AdvQMP) était /tu/ et la variante /tUt/; au féminin (AdvQF) la forme normative est /tUt/ et la variante /tu/. Le tableau 2 résume la variation de TOUT adverbe de quantité.

TABLEAU 2

TOUT adverbe de quantité

VARIABLE	FORME NORMATIVE	VARIANTES	EXEMPLES
Adv. de quantité. +SN masc. sing. (AdvQMS)	/tu/	/tu/-/tUt/	Il achète tout du beau
Adv. de quantité. +SN masc. pluriel (AdvQMP)	/tu/	/tu/-/tUt/	Il a acheté tous des bons billets
Adv. de quantité. +SN féminin (AdvQF)	/tut/	/tUt/-/tu/	Il y a toutes des filles dans cette famille

2.2.2. TOUT modifieur

La variation entre /tu/ et /tUt/ se rencontre dans de nombreux emplois où la fonction de TOUT se résume à modifier une catégorie autre que le nom. Nous avons distingué deux catégories: TOUT mot de degré (au sens de Jackendoff (1977)) et TOUT modifieur d'un pronom ou d'un complémenteur. TOUT est mot de degré devant un adjectif comme dans la phrase (39):

(39) Il était tout content.

ou devant un adverbe comme simplement dans (40):

(40) Il a tout simplement refusé l'invitation.

Mais comme TOUT est toujours réalisé /tu/ devant l'adverbe, notre étude quantitative ne prendra en considération que TOUT devant l'adjectif.

Bien qu'il paraisse difficile de déterminer avec précision la forme normative, nous avons considéré que cette forme était /tu/ devant l'adjectif masculin et /tut/ devant l'adjectif féminin comme dans (41)[8]:

(41) Tout (/tu/) content; toute (/tut/) contente

Le tableau 3 tiré de Brunot et Bruneau (1956) résume la règle d'accord de TOUT devant adjectif:

TABLEAU 3

Règle d'accord à l'écrit de TOUT devant adjectif

L'adjectif commence par une consonne	L'adjectif commence par une voyelle
tout malade qu'il est	tout affligé qu'il est
toute malade qu'elle est	tout affligée qu'elle est
tout malades qu'ils sont	tout affligés qu'ils sont
toutes malades qu'elles sont	tout affligées qu'elles sont

Cette règle tant décriée par les grammairiens eux-mêmes n'a jamais été vraiment respectée[9]. La variable TOUT DEG + adjectif masculin (DEGM) a comme variantes /tu/, normatif et /tUt/, non normatif; la variable TOUT DEG + adjectif féminin (DEGF) est définie à partir de la forme normative /tut/, alternant avec /tu/. Tous les contextes de liaison comme ceux de la partie droite du tableau 3 ont évidemment été omis dans l'analyse quantitative.

La variable TOUT modifieur regroupe trois cas différents: le pronom ça[10] et les complémenteurs ce que et qu'est-ce que[11]. Les phrases (42), (43) et (44) illustrent chacun des cas:

(42) Je veux tout ça[12]

(43) Je fais tout ce qu'il me dit

(44) Il fait tout qu'est-ce qu'on lui demande

Même si la structure qu'on trouve dans la phrase (44) n'est pas comme telle une structure admise par la grammaire normative, nous avons postulé que /tu/ était la forme normative commune à ces trois cas. Il y aura donc ici variation entre /tu/ et /tUt/.

2.2.3. TOUT pronom

Dans l'analyse en règles variables, nous avions à distinguer le pronom et le quantificateur car leurs variantes ne sont pas les mêmes. Le pronom tous comme dans les phrases (45) et (46) est complètement absent de notre corpus.

(45) Tous (/tus/) le croient intelligent.

(46) Elle est aimée de tous (/tus/).

Cette absence n'est pas étonnante puisque Andersson, dont les exemples sont presque toujours empruntés à l'écrit, souligne que dans la langue actuelle tout le monde remplace généralement tous. En français de Montréal, c'est donc tout le monde qui prévaut; nous l'avons considéré plutôt comme une locution figée, même si dans quelques cas tout se trouve dans le groupe verbal comme dans la phrase (47):

(47) Ils vont pas (/tu/) mettre le monde dehors (32, 100)

et en dépit du fait que quelques locuteurs ont employé la variante /tUt/ dans ce contexte comme dans la phrase (48):

(48) C'est /tUt/ le monde. (30, 677)

Tout, pronom neutre est donc le seul représentant de la variable TOUT PRONOM et la variation se fait entre /tu/, forme normative et /tUt/ forme non normative comme l'illustrent les phrases (49) et (50):

(49) Tout (/tu/-/tUt/) peut arriver

(50) Il fait tout (/tu/-/tUt/) de travers

2.2.4. TOUT quantificateur

Pour les fins de l'analyse en règles variables, nous appellerons quantificateurs uniquement les cas où TOUT est dans le groupe verbal comme dans les phrases (51) et (52):

(51) Les enfants sont tous venus

(52) Je les ai tous vus

Dans ce cas les variantes diffèrent en fonction du genre et du nombre du quantificateur; c'est pourquoi nous avons regroupé sous cette rubrique trois variables: le quantificateur masculin singulier (QMS), où la variation se fait entre /tu/, forme normative et /tUt/ forme non normative dans des contextes comme (53):

(53) Je l'ai tout fait

le quantificateur masculin pluriel (QMP) qu'on trouve dans des exemples du type de (51) et (52) pour lesquels la forme normative est /tus/, variant en français de Montréal avec /tu/ et /tUt/.

Le quantificateur féminin (QF) où il y a variation entre /tut/, forme normative au singulier et au pluriel et /tu/, forme non normative. Le tableau 4 illustre les trois variables quantificateur.

TABLEAU 4

Variantes de TOUT quantificateur

VARIABLE	FORME NORMATIVE	VARIANTES	EXEMPLES
Quant. masc. singulier (QMS)	/tu/	/tu/-/tUt/	Je l'ai tout fait
Quant. masc. pluriel (QMP)	/tus/	/tUt/-/tu/-/tus/	Je les ai tous vus
Quant. fém. (QF)	/tut/	/tUt/-/tu/	Elles sont venues. La tache est toute partie.

Notre étude portera sur un ensemble de 14 variables que nous résumons dans le tableau 5:

TABLEAU 5

Les variables de TOUT et leurs variantes

VARIABLE	VARIANTES*
TOUT préarticle masculin devant les (PAML)	/tu/-/tUt/-/twe/
TOUT préarticle féminin devant les (PAFL)	/tUt/-/tu/-/twe/
TOUT préarticle masculin (PAM)	/tu/-/tUt/
TOUT préarticle féminin (PAF)	/tut/-/tu/
TOUT adv. de quantité masc. sing. (AdvQMS)	/tu/-/tUt/
TOUT adv. de quantité masc. pluriel (AdvQMP)	/tus/-/tu/-/tUt/
TOUT adv. de quantité féminin (AdvQF)	/tut/-/tu/
TOUT DEG masculin (DEGM)	/tu/-/tUt/
TOUT DEG féminin (DEGF)	/tut/-/tu/
TOUT MODIFIEUR de ça, ce que et qu'est-ce que	/tu/-/tUt/
TOUT PRONOM	/tu/-/tUt/
TOUT quantificateur masc. sing. (QMS)	/tu/-/tUt/
TOUT quantificateur masc. pluriel (QMP)	/tus/-/tu/-/tUt/
TOUT quantificateur féminin (QF)	/tut/-/tu/

* la première forme est la forme normative.

2.3. Résultat de l'analyse quantitative

Dans la présentation des résultats de l'analyse en règles variables, nous allons examiner, pour chaque type de variable les facteurs linguistiques[13] et sociaux qui ont

une influence sur la variation. Nous entendons par facteurs linguistiques le genre, le nombre, la fonction; les facteurs sociaux sont le sexe, l'âge, la catégorie sociale et la scolarité. Nous reprendrons les subdivisions de la section 2.2. et nous verrons en 2.3.1. TOUT prédéterminant du nom, en 2.3.2. TOUT modifieur, en 2.3.3. TOUT pronom et en 2.3.4. TOUT quantificateur; la section 2.4. traitera du regroupement de quelques variables.

2.3.1. TOUT prédéterminant

Les prédéterminants du nom comprennent TOUT préarticle masculin et féminin devant les (PAML et PAFL), TOUT préarticle devant les autres déterminants (PAM et PAF) et TOUT adverbe de quantité figurant dans un syntagme nominal masculin singulier (AdvQMS) masculin pluriel (AdvQMP) ou féminin (AdvQF).

Dans les tableaux que nous présentons, les résultats allant de 0 à 1 indiquent le poids relatif des facteurs considérés. On dira qu'il n'y a pas un grand effet si les résultats statistiques se situent autour de .500 pour un facteur donné; si les effets dans un groupe de facteurs ne sont pas différenciés d'une façon significative (prob. <.05), le programme éliminera ces facteurs de l'analyse. Par ailleurs, l'application du programme permet d'éliminer les facteurs catégoriques (poids = 0 ou 1) qui ont donné lieu à l'emploi systématique de l'une ou l'autre des variantes; le programme choisit enfin le ou les facteurs qui ont le plus d'influence dans le choix d'une variante: un facteur peut être plus ou moins important selon l'ordre dans lequel il est choisi. Dans les résultats, les plus grandes valeurs sont associées avec les facteurs qui favorisent la forme normative.

2.3.1.1. TOUT préarticle masculin suivi de les (PAML)

Cette variable comprend trois variantes, /tu/ qui est la forme normative et /tUt/ et /twe/ deux formes non normatives. La forme normative est relativement fréquente, mais elle représente moins de la moitié des occurrences du (PAML) puisque sur 578 occurrences, il y a seulement 237 /tu/, soit 41%.

Nous avons soumis cette variable à différentes analyses, en regroupant les deux formes non normatives /tUt/ et /twe/, en les comparant l'une à l'autre et enfin en ne comparant que /tu/ et /tUt/.

Lorsqu'on compare la norme /tu/ aux deux formes non normatives /tUt/ et /twe/, trois facteurs sociaux s'avèrent significatifs: ce sont, dans l'ordre, le marché linguistique, le sexe et l'âge. Dans l'échelle du taux d'intégration au marché linguistique les subdivisions correspondent aux écarts suivants: bas (B) (0.00 à 0.12), moyen bas (MB) (0.13 à 0.43), moyen haut (MH) (0.44 à 0.79) et haut (H) (0.80 à 1.00). Pour l'âge, nous avons fait les regroupements suivants: jeunes (J, moins de 25 ans), moyen jeunes (MJ, 25 à 39 ans), moyen vieux (MV, 40 à 54 ans) et vieux (V, 55 ans et plus).

Comme on peut le voir dans le tableau 6, les deux groupes dont le taux d'intégration au marché linguistique est le plus faible favorisent les formes non normatives et les deux autres groupes privilégient /tu/ dans des proportions presque identiques. L'opposition que nous voyons au niveau du sexe sera constante dans toute notre étude: les femmes ont un comportement plus normatif que les hommes. Pour ce qui est de l'âge, nous remarquons que les locuteurs de la catégorie MV se distinguent des trois autres groupes par un comportement plus normatif.

TABLEAU 6

PAML variation /tu/ versus /tUt/-/twe/ en fonction des facteurs marché linguistique, sexe et âge

	/tu/	total /tu/-/tUt/-/twe/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
MARCHE LINGUISTIQUE				
BAS	21	177	12	.161
MOYEN BAS	52	145	36	.443
MOYEN HAUT	81	134	60	.684
HAUT	83	122	68	.751
SEXE				
HOMMES	97	285	34	.410
FEMMES	140	293	48	.590
AGE				
JEUNES	78	161	48	.460
MOYEN JEUNES	55	140	39	.451
MOYEN VIEUX	66	148	45	.718
VIEUX	38	129	29	.359
TOTAL	237	578	41	Input .399

Dans une deuxième analyse, nous avons comparé les deux formes /tUt/ et /twe/. La forme /twe/ semble plus loin de la norme que /tUt/. Au moment du classement des données, nous avions en effet remarqué que les locuteurs qui utilisaient de préférence la forme normative /tu/ faisaient un usage restreint de la variante /twe/.

TABLEAU 7

PAML variation /tUt/ versus /twe/ en fonction des facteurs sexe, marché linguistique et âge

	/tUt/	total /tUt/-/twe/	%/tUt/	Poids relatif en faveur de /tUt/
SEXE				
HOMMES	97	188	52	.350
FEMMES	114	153	75	.650
MARCHE LINGUISTIQUE				
BAS	88	156	56	.445
MOYEN BAS	72	93	77	.708
MOYEN HAUT	32	53	60	.466
HAUT	19	39	49	.371
AGE				
JEUNES	55	83	66	.555
MOYEN JEUNES	45	85	53	.320
MOYEN VIEUX	54	82	66	.615
VIEUX	57	91	63	.516
TOTAL	211	341	62	input .637

Les résultats de l'analyse quantitative ont confirmé ce fait, du moins par rapport au facteur sexe; nous voyons en effet dans le tableau 7 que les femmes ont une préférence pour /tUt/, forme moins élcignée de la norme que /twe/. Les résultats par rapport au marché linguistique sont cependant surprenants: le groupe HAUT privilégierait la forme /twe/, le groupe MH préférerait /tUt/. Seule la combinaison de facteurs pourrait expliquer ce phénomène. L'âge est un facteur significatif, mais non

pour les groupes extrêmes, les jeunes et les vieux qui ont un comportement neutre par rapport à /tUt/ et à /twe/; par ailleurs dans les groupes intermédiaires les MJ ont manifesté une préférence pour /twe/ et les MV pour /tUt/. Nous verrons tout au long de l'étude que le groupe des moyen vieux favorise la norme: il n'est donc pas étonnant de constater qu'ils utilisent davantage /tUt/ que /twe/ dans les cas où ils s'éloignent de la norme /tu/. Il faut ajouter que même si le morphème /twe/ est assez fréquent, constituant 22% de tous les préarticles masculins, il peut être considéré comme semi-figé: on le rencontre presque toujours avec les mêmes substantifs: twe jours, twe mois, twe deux; en principe la forme tous les peut toujours être fusionnée en /twe/ mais dans la réalité, cette fusion semble peu productive.

Si nous excluons /twe/ et que nous considérons uniquement l'alternance /tu/ - /tUt/ deux facteurs sont choisis par le programme comme facteurs significatifs: le marché linguistique et l'âge.

TABLEAU 8

PAML variation /tu/ versus /tUt/ en fonction des facteurs marché linguistique et âge

	/tu/	total /tu/-/tUt/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
MARCHE LINGUISTIQUE				
BAS	21	108	19	.118
MOYEN BAS	52	124	42	.364
MOYEN HAUT	81	113	72	.742
HAUT	83	102	81	.819

TABLEAU 8 (suite...)

PAML variation /tu/ versus /tUt/ en fonction des facteurs marché linguistique et âge

	/tu/	total /tu/-/tUt/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
AGE				
JEUNES	78	133	59	.456
MOYEN JEUNES	55	100	55	.493
MOYEN VIEUX	66	120	55	.732
VIEUX	38	95	40	.310
TOTAL	237	448	53	input .528

Les deux groupes B et MB favorisent nettement la forme non normative /tUt/ en opposition aux groupes MH et H qui ont une préférence pour /tu/ forme normative. Les locuteurs de la catégorie MV se distinguent nettement des trois autres groupes. Il est intéressant de voir que les résultats de cette analyse sont très proches des résultats de l'analyse qui comparait /tu/ et les deux formes non normatives. Nous voyons en effet dans les graphiques 1. et 2. que les résultats présentent les mêmes oppositions au niveau des facteurs âge et marché linguistique: dans les préarticles, /twe/ et /tUt/ se comparent de façon semblable.

GRAPHIQUE 1.

PAML Courbes d'utilisation de /tu/ versus /tUt/ et /twe/ selon l'âge et le marché linguistique

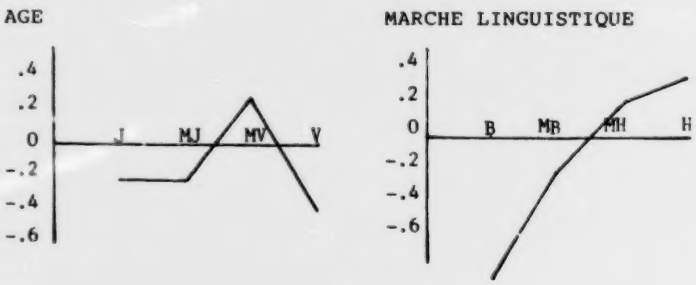

NOTE: les valeurs sur l'axe ordinal sont log(p/1-p) où p est la probabilité de /tu/.

GRAPHIQUE 2

PAML Courbes d'utilisation de /tu/ versus /tUt/ selon l'âge et le marché linguistique

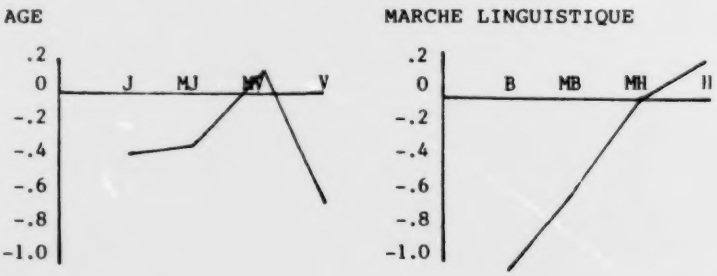

2.3.1.2. TOUT préarticle féminin suivi de les (PAFL)

Au féminin, comme la forme normative du préarticle devant les est /tut/, le regroupement opposera cette forme et les deux formes /tu/ et /twe/. Bien qu'il y ait 67 occurrences de /tu/ et /twe/ dans le corpus sur un total

de 296 PAFL, soit 22%, aucun facteur n'a été considéré significatif au niveau de l'analyse en règles variables.

Si on compare /tu/ et /twe/ en considérant comme dans le cas du PAML que /twe/ est plus loin de la norme que /tu/, l'âge est un facteur significatif qui fait ressortir que /twe/ se retrouve davantage chez les vieux locuteurs qui s'opposent en outre de façon très marquée à la génération qui les suit dans l'utilisation de cette variante:

TABLEAU 9

PAFL variation /tu/ versus /twe/ en fonction du facteur âge

	/tu/	total /tu/-/twe/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
AGE				
JEUNES	9	23	39	.596
MOYEN JEUNES	5	14	36	.561
MOYEN VIEUX	8	13	62	.786
VIEUX	1	17	6	.126
TOTAL	23	67	34	input .303

GRAPHIQUE 3.

PAFL Courbe d'utilisation de /tu/ vs /twe/ en fonction de l'âge

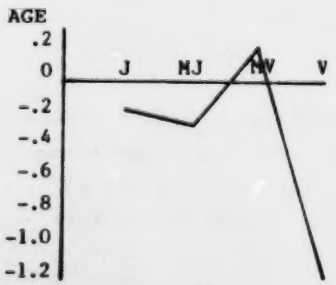

Pour le PAFL le rôle de l'âge dans l'alternance de /tu/ et de /twe/ est le seul résultat significatif car l'analyse /tut/ versus /tu/ n'a fait ressortir aucun facteur significatif. Au féminin, il y a peu de variation: /tUt/ est la forme utilisée par l'ensemble des locuteurs.

2.3.1.3. TOUT préarticle masculin (PAM)

Comme la variable préarticle (PA) regroupait tous les déterminants à l'exception de l'article défini les, nous avons voulu voir si le choix d'un de ces déterminants (article défini au singulier, possessif, démonstratif) avait une influence sur la forme choisie /tu/ ou /tUt/. L'analyse statistique a montré que cette influence est nulle aussi bien pour le PA masculin que féminin.

Trois facteurs sociaux influencent le choix des variantes /tu/ et /tUt/ pour le PA masculin: ce sont, dans l'ordre, le marché linguistique, le sexe et l'âge.

Au niveau du marché linguistique, nous voyons dans le tableau 10 une opposition entre les deux groupes pour lesquels le taux d'intégration est faible et ceux pour lesquels il est élevé:

TABLEAU 10

PAM variation /tu/ versus /tUt/ en fonction des facteurs M. L., sexe et âge

	/tu/	total /tu/-/tUt/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
MARCHE LINGUISTIQUE				
BAS	12	41	29	.168
MOYEN BAS	18	44	41	.327
MOYEN HAUT	42	59	71	.666
HAUT	40	48	83	.836

TABLEAU 10 (suite...)

PAM variation /tu/ versus /tUt/ en fonction des facteurs M. L., sexe et âge

	/tu/	total /tu/-/tUt/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
SEXE				
HOMMES	41	86	48	.362
FEMMES	71	107	66	.638
AGE				
JEUNES	43	75	57	.405
MOYEN JEUNES	20	42	48	.295
MOYEN VIEUX	26	42	62	.710
VIEUX	23	34	68	.589
TOTAL	112	193	58	input .586

On remarque ici aussi que les locuteurs du groupe MV se situent plus près de la norme que les autres groupes.

2.3.1.4. TOUT préarticle féminin (PAF)

Pour la variable PAF la forme normative est /tut/ comme dans (54) et la forme non normative est /tu/ comme dans (55):

(54) /tut/ mes robes

(55) /tu/ mes robes

Ici il y a un facteur linguistique important dans le choix de l'une ou l'autre variante, c'est le nombre.

TABLEAU 11

PAF variation /tUt/ versus /tu/ en fonction du facteur nombre

	/tUt/	total /tu/-/tUt/	%/tUt/	Poids relatif en faveur de /tUt/
SINGULIER	283	293	97	.649
PLURIEL	68	77	88	.351
TOTAL	351	370	95	input .942

On peut constater en effet dans le tableau 11 que le pluriel favorise l'utilisation de la forme non normative /tu/. Il ne faudrait cependant pas conclure qu'il y a là une tendance généralisée vers une règle d'accord inversée car les /tu/ féminin ne représentent que 5% des préarticles. Le contexte phonologique a sans doute joué car toutes les formes relevées (11 au total) se trouvaient devant un démonstratif ces (/sɛ/). On constate, dans le tableau 12, que ce sont les locuteurs les moins scolarisés qui utilisent cette forme.

TABLEAU 12

PAF variation /tUt/ versus /tu/ en fonction du facteur scolarité

	/tUt/	total /tUt/-/tu/	%/tUt/	Poids relatif en faveur de /tUt/
SCOLARITE				
FAIBLE	86	97	89	.288
MOYENNE	113	117	97	.571
SUPERIEURE	152	156	97	.649
TOTAL	351	370	95	input .942

On ne peut donc invoquer l'hypercorrection pour expliquer ce comportement, puisque ce phénomène est une caractéristique des locuteurs de classe sociale et de scolarité moyenne. Andersson (1954) signale l'utilisation de /tu/ au féminin: "Dans la langue populaire moderne, on trouve selon Bauche (pp. 90-91) également une tendance à ne pas faire accorder tout en genre: Tout suit en LP des règles particulières. Le fém. "toute" est peu employé. EX. 'toute la semaine' tout la semaine (tou la semaine) - au pluriel tout ne se met pas au fém. lorsqu'il précède l'article les: tous les semaines, tous les femmes". (p. 19 note 3).

Les résultats sont loin de nous permettre de parler de "règle particulière": l'utilisation de /tu/ au féminin, aussi bien dans le PAFL que dans le PAF reste un phénomène marginal; au féminin en français de Montréal la forme /tUt/ reste la forme privilégiée par l'ensemble des locuteurs.

2.3.1.5. TOUT adverbe de quantité (AdvQM)

Parmi les trois variables que nous avions isolées (masculin singulier, masculin pluriel et féminin), une seule présente de la variation, le masculin pluriel. Au masculin singulier comme dans (56) la forme employée est toujours /tUt/:

(56) Tout (/tUt/ du beau

Au féminin c'est généralement aussi le cas. Les quelques locuteurs qui emploient /tu/ dans des cas comme (57):

(57) Toutes (/tu/) des filles

n'alternent pas entre /tut/ et /tu/.

Dans le cas du masculin pluriel, on voit dans le tableau 13, que trois facteurs sociaux ont une influence sur le choix de /tu/ et de /tUt/: le sexe, l'âge et la scolarité.

TABLEAU 13

AdvQMP variation /tu/ versus /tut/ en fonction des facteurs sexe, âge et scolarité

	/tu/	total /tu/-/tUt/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
SEXE				
HOMMES	18	61	30	.664
FEMMES	5	52	10	.336
AGE				
JEUNES	3	29	10	.226
MOYEN JEUNES	1	11	9	.160
MOYEN VIEUX	8	35	23	.716
VIEUX	11	38	29	.877
SCOLARITE				
FAIBLE	10	40	25	.301
MOYENNE	4	47	9	.227
SUPERIEURE	9	26	35	.888
TOTAL	23	113	20	input .110

Il est curieux de constater que le sexe joue ici à l'opposé de la tendance que nous remarquons pour toutes les autres variables au masculin: ce sont les hommes et non les femmes qui privilégient la forme /tu/, normative. Ce comportement est d'autant plus curieux que pour les deux autres facteurs, l'âge et surtout la scolarité, les résultats se comparent avec ce qu'on remarque pour l'ensemble des prédéterminants. Au niveau de l'âge, il y a une différence encore plus marquée entre les jeunes et les vieux que pour le préarticle masculin (PAM): les deux groupes jeunes (J et MJ) privilégient la forme /tUt/ et

les deux groupes vieux (MV et V) préfèrent /tu/.

Les locuteurs de scolarité faible ou moyenne favorisent la variante /tUt/ dans cette structure, contrairement à ceux de scolarité élevée. Soulignons que bien que cette structure soit considérée comme non normative, on en retrouve tout de même 26 occurrences chez les locuteurs scolarisés, (sur un total de 113); comme ces derniers privilégient la variante /tu/ on peut constater que la norme s'étend même aux structures agrammaticales.

Les tendances qu'on peut dégager pour les prédéterminants du nom sont donc les suivantes: au féminin, il y a peu de variation et la norme reste /tUt/ pour l'ensemble des locuteurs (90.2%). Au masculin, il y a une grande variation entre /tu/ et /tUt/ mais cette variation se manifeste différemment chez les femmes et chez les hommes. Les femmes se révèlent en général plus normatives que les hommes. Si on fait exception des AdvQMP, on peut dire que pour les variables du masculin, les résultats évalués en fonction du marché linguistique nous montrent toujours une tendance des groupes dont le taux d'intégration est le plus faible à préférer la forme /tUt/ contrairement aux groupes dont le taux d'intégration est élevé et qui préfèrent la forme normative /tu/. Rappelons que pour Adv QMP le marché linguistique n'est pas un facteur significatif. Les graphiques 1., 2. et 4. nous permettent d'illustrer le comportement analogue des locuteurs dans leur utilisation des préarticles masculins par rapport aux facteurs âge et marché linguistique.

GRAPHIQUE 1.

PAML Courbes d'utilisation de /tu/ versus /tUt/ et /twe/ selon l'âge et le marché linguistique

AGE

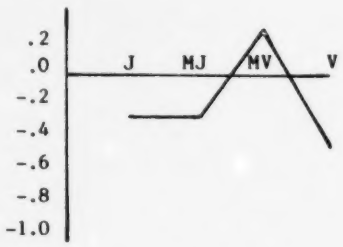

MARCHE LINGUISTIQUE

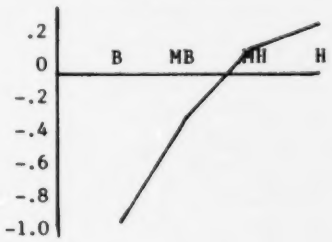

GRAPHIQUE 2.

PAML Courbes d'utilisation de /tu/ versus /tUt/ selon l'âge et le marché linguistique

AGE

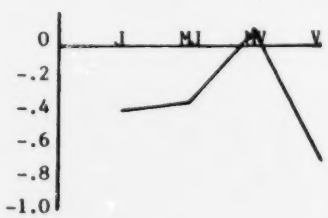

MARCHE LINGUISTIQUE

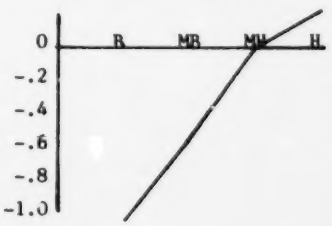

GRAPHIQUE 4.

PAM Courbes d'utilisation de /tu/ vs /tUt/ selon l'âge et le marché linguistique

AGE

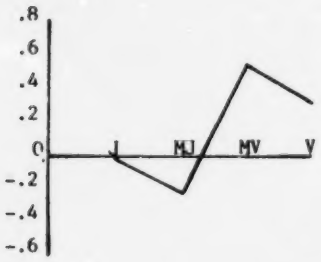

MARCHE LINGUISTIQUE

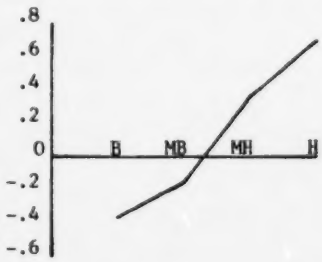

GRAPHIQUE 5.

AdvQMP Courbes d'utilisation de /tu/ vs /tUt/ selon l'âge et le marché linguistique

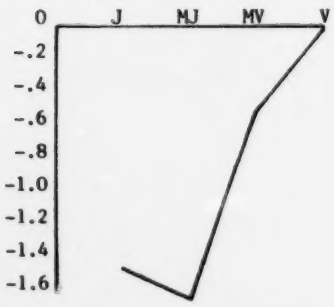

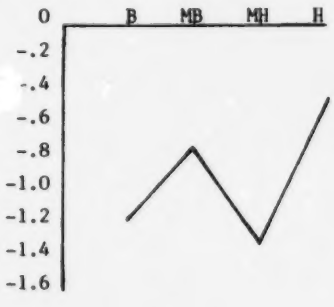

L'âge est un facteur important pour toutes les variables que nous avons appelées prédéterminants du nom. Les locuteurs du groupe d'âge moyen vieux privilégient nettement la forme normative /tu/; dans les préarticles ils vont à l'encontre d'une tendance qui prédomine chez les vieux en faveur de la forme /tUt/. On a l'impression que les locuteurs d'âge moyen vieux ont cherché à réintroduire une forme en régression dans la communauté montréalaise, mais que leurs efforts ont été vains. Pour ce groupe comme pour les autres groupes d'âge la forme /tUt/ adverbe de quantité ne semble pas influencée par le genre et le nombre du syntagme nominal qu'elle détermine: si ce syntagme nominal est au masculin singulier il n'y a aucune variation, pas plus qu'au féminin d'ailleurs. Lorsque le syntagme nominal est au masculin pluriel, la prédominance de /tUt/ est si forte qu'on peut faire l'hypothèse que l'adverbe de quantité est perçu, par tous les locuteurs, comme une forme neutre non soumise aux règles d'accord.

2.3.2. TOUT modifieur

Cette rubrique regroupe trois variables: TOUT DEG masculin, TOUT DEG féminin et TOUT modifieur d'un pronom (PRO) et d'un complémenteur (COMP).

Une première analyse dans laquelle nous avions inclus les adjectifs et les adverbes dans les éléments modifiés par TOUT nous a permis de constater qu'il n'y avait à peu près pas de variation avec l'adverbe: sur 121 occurrences de TOUT devant un adverbe, 114 ont la forme /tu/ soit 94%. Les variables TOUT DEG font donc référence uniquement aux ajdectifs. Nous avons dû éliminer de l'analyse quantitative certains cas ambigüs où la prononciation /tut/ rend possible l'interprétation en fonction de l'adjectif ou du sujet comme dans (58):

(58) a) Bien, ils sont pas tut pareils
(12, 292)

b) Puis on est tut pareilles (26,11)

Si le mot de degré avait été prononcé /tu/ dans (58a) il n'y aurait pas eu d'hésitation quant à l'interprétation. Comme nous le verrons dans la section 2.3.4.2. (tableau 25), /tu/ est rarement employé pour quantifier un objet. Au féminin, l'ambiguïté demeure.

La première analyse nous avait révélé une forte proportion de /tu/ même au féminin. Un examen plus approfondi des données nous a permis de constater que ces chiffres étaient fortement influencés par le très grand nombre d'occurrences de l'adjectif seul devant lequel le mot de degré était le plus souvent prononcé /tu/. Nous avons donc soumis les deux variables masculin et féminin à une nouvelle analyse dans laquelle nous avons isolé l'adjectif seul(e) et les autres adjectifs.

2.3.2.1. TOUT DEG masculin (DEGM)

Au masculin TOUT s'utilise plus souvent devant seul que devant tout autre adjectif, comme on peut le voir dans le tableau 14.

TABLEAU 14

DEGM variation /tu/ vs /tUt/ selon le type d'adjectif

	/tu/	total /tu/-/tUt/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
devant seul	129	132	98	.798
autres adjectifs	49	67	73	.202
TOTAL	178	199	89	input .915

Il n'est donc pas étonnant que la variation soit influencée par le type d'adjectif. Pour les adjectifs autres que seul il y a moins tendance à favoriser la forme /tu/. Au

masculin, aucun facteur social n'a d'influence significative sur la variation dans l'emploi des formes /tu/, /tut/.

2.3.2.2. TOUT DEG féminin (DEGF)

Au féminin, il y a un grand nombre de formes /tu/ alors que la norme est /tut/. La présence de l'adjectif seule fait donc pencher la balance en faveur de /tu/ forme non normative comme le montre le tableau 15.

TABLEAU 15

DEGF variation /tUt/ vs /tu/ selon le type d'adjectif et le facteur sexe

	/tUt/	total /tUt/-/tu/	%/tUt/	Poids relatif en faveur de /tUt/
devant l'adj. seule	30	145	21	.243
devant autres adj.	32	47	68	.757
SEXE				
HOMMES	7	34	21	.354
FEMMES	55	158	35	.646
TOTAL	62	192	32	input .339

Devant les adjectifs autres que seule, la forme privilégiée est /tut/, conformément à la norme. Ici comme dans les autres cas, les femmes ont un comportement plus près de la norme que les hommes. Le sexe est le seul facteur social qui a une influence sur la variation des formes de TOUT DEG.

On pourrait penser que le haut taux d'occurrences de /tu/ avec l'adjectif seul(e) est dû au contexte de la sibilante qui suit, provoquant, du moins au féminin, la

chute du /t/ final, mais l'influence phonologique semble si peu présente ailleurs que l'hypothèse est peu intéressante. Si on considère les adjectifs autres que seul(e), le caractère occlusif ou non de la consonne qui suit TOUT ne semble avoir eu qu'une très légère influence. Force nous est de constater que cet adjectif est un peu particulier. D'abord, il n'est pas marqué pour le féminin. Par ailleurs, dans des contextes comme parler tout seul ou vivre tout seul, il ressemble plus aux adverbes des expressions rêver tout haut, parler tout bas qu'à un véritable adjectif. Or, TOUT modifieur d'adverbe a été prononcé /tu/ de façon systématique, ce qui peut expliquer la forte tendance à utiliser /tu/ dans ces cas.

2.3.2.3. TOUT modifieur de PRO et de COMP

Pour cette variable, la variante utilisée dépend beaucoup de la catégorie que TOUT modifie, comme on le voit dans le tableau 16:

TABLEAU 16

Modifieur variation /tu/ vs /tUt/ devant les éléments ça, ce que, qu'est-ce que en fonction des facteurs sexe et marché linguistique

	/tu/	total /tu/-/tUt/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
MODIFIEUR				
de ça	108	147	73	.691
de ce que	108	131	82	.762
de qu'est-ce que	3	23	13	.123
SEXE				
HOMMES	93	148	63	.395
FEMMES	126	153	82	.605

TABLEAU 16 (suite...)

Modifieur variation /tu/ vs /tUt/ devant les éléments ça, ce que, qu'est-ce que en fonction des facteurs sexe et marché linguistique

	/tu/	total /tu/-/tUt/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
MARCHE LINGUISTIQUE				
BAS	46	85	54	.359
MOYEN BAS	34	52	65	.411
MOYEN HAUT	72	87	83	.588
HAUT	67	77	87	.641
TOTAL	219	301	73	input .589

Il faut noter par ailleurs que TOUT précède plus souvent ce que (131) que qu'est-ce que (23). Quand on considère les trois catégories ensemble, deux facteurs sociaux se sont révélés significatifs dans l'utilisation des variantes: le sexe et le marché linguistique. Les femmes privilégient la variante /tu/ et les hommes utilisent plus souvent /tUt/. Au niveau de l'intégration au marché linguistique, les deux classes les plus faibles favorisent la variante /tUt/ alors que les classes supérieures favorisent /tu/. Quand on considère ça à l'exclusion des autres, le marché linguistique reste le seul facteur significatif quoique les résultats sont légèrement différents comme on peut le voir dans le tableau 17.

TABLEAU 17

Modifieur de ça: variation /tu/ vs /tUt/ en fonction du facteur marché linguistique

	/tu/	total /tu/-/tUt/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
MARCHE LINGUISTIQUE				
BAS	25	43	58	.300
MOYEN BAS	17	28	61	.323
MOYEN HAUT	33	36	92	.771
HAUT	33	40	82	.592
TOTAL	108	147	73	input .764

On constate ici que le groupe M.H. est plus normatif que le groupe H., mais cette différence n'est pas très importante.

Si on considère seulement ce que, un seul facteur est significatif: le sexe.

TABLEAU 18

Modifieur de ce que: variation /tu/ vs /tUt/ en fonction du facteur sexe

	/tu/	total /tu/-/tUt/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
SEXE				
HOMMES	39	56	70	.310
FEMMES	69	75	92	.690
TOTAL	108	131	82	input .837

Le graphique 6 nous montre que les groupes dont le taux d'intégration au marché linguistique est élevé ont tendance à favoriser la forme normative /tu/. Cette opposition est encore plus marquée quand on isole ça de ce que et qu'est-ce que comme on le voit dans le graphique 7.

La séparation des contextes permet aussi de mieux faire ressortir l'effet de l'âge. Avec ça, les jeunes et les moyen jeunes utilisent de préférence la forme non normative /tUt/ et leurs aînés privilégient /tu/; les locuteurs du groupe moyen vieux sont encore plus normatifs que leurs aînés. Ce comportement conservateur du groupe MV a déjà été noté avec les préarticles masculins.

GRAPHIQUE 6

Courbes d'utilisation de /tu/ vs /tUt/ devant ça, ce que et qu'est-ce que en fonction de l'âge et du marché linguistique

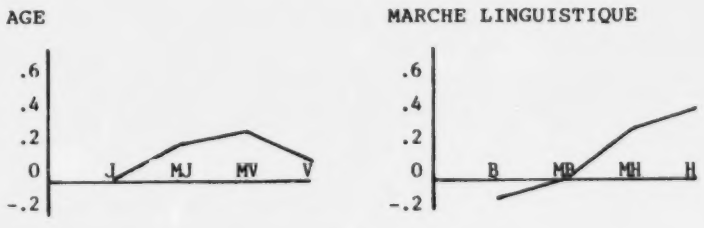

GRAPHIQUE 7

Courbes d'utilisation de /tu/ vs /tUt/ devant ça en fonction de l'âge et du marché linguistique

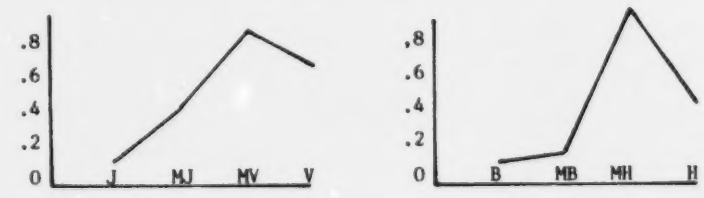

2.3.3. TOUT pronom

Une préanalyse nous avait montré que la prononciation de TOUT pronom pouvait être différente selon sa position dans la phrase. Pour mieux étudier ce problème, nous avons isolé six contextes d'emploi du pronom TOUT: en position sujet, en position d'objet postverbal ou à l'intérieur d'un syntagme verbal entre l'auxiliaire (Aux) et le verbe (V), enfin en position d'objet précédant ou suivant un infinitif[14]. Ces contextes sont illustrés ci-dessous:

(59) Tout (/tu/) dépend de l'éducation qu'ils ont eue. (3, 436)

(60) Ils savent tout (/tUt/). (5, 437)

(61) Les autres ont complètement tout (/tUt/) coupé. (9, 946)

(62) Il va nous répondre sur tout (/tUt/) (2, 980)

(63) Faut tout (/tUt/) recommencer. (8, 17)

(64) Ils voulaient avoir tout (/tUt/), hein. (57, 435)

Il n'y a que deux variantes possibles: /tu/ normatif et /tUt/. En effet, comme il a déjà été mentionné, la forme /tus/, possible en position sujet, n'est pas présente dans notre corpus. Le choix de l'une ou l'autre forme est fonction à la fois des contextes linguistiques illustrés ci-dessus et de trois facteurs sociaux: l'âge, le marché linguistique et la scolarité. Les résultats de l'influence des contextes linguistiques se trouvent dans le tableau 19.

TABLEAU 19

TOUT pronom: variation /tu/ vs /tUt/ en fonction des contextes linguistiques

	/tu/	total /tu/-/tUt/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
SUJET	34	50	68	.690

TABLEAU 19 (suite...)

TOUT Pronom: variation /tu/ vs /tUt/ en fonction des contextes linguistiques

	/tu/	total /tu/-/tUt/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
OBJ. POSTVERBAL	29	117	25	.280
OBJ. entre AUX et V	21	50	42	.420
Précédé de PREP.	64	115	56	.560
Devant infinitif	33	67	49	.515
Après infinitif	3	7	43	.542
TOTAL	184	406	45	input .513

Nous voyons que dans la position du sujet, les locuteurs ont tendance à privilégier la forme /tu/ alors que dans les deux positions d'objet, leur préférence va à /tUt/, de façon plus marquée toutefois pour l'objet postverbal qu'entre l'auxiliaire et le verbe. Comme il y a au total 406 occurrences de TOUT pronom (45% de /tu/ et 55% de /tUt/), ces résultats sont assez significatifs. La fonction peut-elle avoir eu une influence dans le choix de la variante /tu/? On remarque que TOUT s'emploie peu dans la position préverbale; pour exprimer ce TOUT neutre, les locuteurs disposent d'une autre tournure, où ça impersonnel tient la place du sujet réel qui lui est en position d'objet. On a donc l'alternance entre (65) et (66):

(65) Tout (/tu/) brûle.

(66) Ca brûle tout (/tUt/).

Dans les exemples du type de (66) où TOUT est en position postverbale, on a le plus souvent la forme /tUt/; il se peut que, dans ces cas, la position préverbale du sujet soit perçue comme plus conforme à la norme que la structure (66) et favorise /tu/ la variante normative. On peut faire l'hypothèse d'un accent tonique différent entre les

deux positions, la position préverbale étant plus favorable à /tu/, forme moins accentuée[15].

Nous reviendrons sur les différences entre les deux positions d'objet après avoir présenté les résultats des quantificateurs qui privilégient également /tu/ entre Aux et V et /tUt/ en position postverbale.

Trois facteurs sociaux ont été sélectionnés par le programme Varbrul: l'âge, le marché linguistique et la scolarité.

TABLEAU 20

TOUT pronom: variation /tu/ vs /tUt/ en fonction des facteurs âge, marché linguistique et scolarité

	/tu/	total /tu/-/tUt/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
AGE				
JEUNES	64	121	53	.391
MOYEN JEUNES	41	94	44	.424
MOYEN VIEUX	44	95	46	.700
VIEUX	35	96	36	.475
MARCHE LINGUISTIQUE				
BAS	37	143	26	.351
MOYEN BAS	28	95	29	.310
MOYEN HAUT	58	91	64	.616
HAUT	61	77	79	.720
SCOLARITE				
FAIBLE	30	124	24	.290
MOYENNE	61	151	40	.491
SUPERIEURE	93	131	71	.717
TOTAL	184	406	45	input .513

On voit dans le tableau 20 que seuls les locuteurs du groupe d'âge moyen vieux favorisent la forme normative /tu/.

Quand on considère les résultats obtenus au niveau du marché linguistique, on constate qu'il y a une très nette répartition entre les classes sociales inférieures et supérieures. Les locuteurs dont la scolarité est faible ou moyenne sont ceux qui privilégient la variante /tUt/, alors que /tu/ est choisie de préférence par les locuteurs dont la scolarité est plus élevée.

On a vu dans les résultats de l'analyse quantitative de TOUT pronom que certains contextes ont peu d'influence sur le choix de la variante normative /tu/ ou de la variante non normative /tUt/, les infinitives et les syntagmes prépositionnels; par ailleurs la position sujet favorise la variante /tu/ alors que dans le groupe verbal on rencontre plus souvent la variante /tUt/. L'analyse a également fait ressortir le rôle de trois facteurs sociaux dans la variation de TOUT pronom: l'âge, le marché linguistique et la scolarité.

Le graphique 8 nous laisse voir pour les deux premiers facteurs un comportement analogue à celui que nous avons déjà rencontré dans les variables préarticles au masculin (PAML et PAM).

GRAPHIQUE 8

Courbes d'utilisation de /tu/ vs/ /tUt/ dans TOUT pronom en fonction de l'âge et du marché linguistique

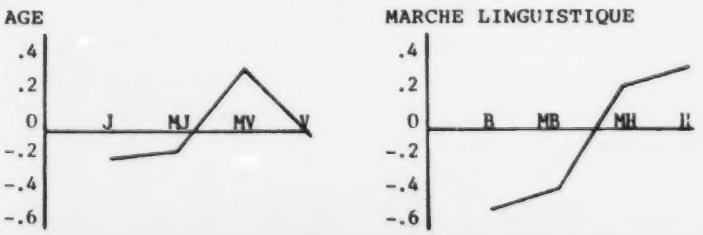

Le groupe MV est plus normatif que les autres groupes d'âge; dans la variable TOUT PRONOM, les deux groupes de classe sociale basse favorisent la variante /tUt/ s'opposant ainsi aux deux autres groupes.

2.3.4. TOUT quantificateur

Pour TOUT quantificateur nous avons considéré deux facteurs linguistiques: la position du morphème TOUT dans le groupe verbal et le lien avec le SN quantifié. Le quantificateur se retrouve dans trois positions différentes; a) en position postverbale comme dans la phrase (67):

(67) Les enfants viennent tous.

b) entre l'auxiliaire et le verbe comme dans (68):

(68) Les enfants sont tous venus.

c) dans une structure infinitive comme (69):

(69) Elles veulent toutes partir en même temps.

Nous avons aussi fait intervenir dans notre analyse la fonction du SN lié par le quantificateur. De ce point de vue quatre cas sont possibles: a) TOUT peut quantifier le sujet comme dans les phrases (67) et (68), b) le clitique, comme dans la phrase (70):

(70) Je les ai tous vus.

c) l'objet comme dans la phrase (71):

(71) Il a tout mangé le gâteau.

d) enfin il peut se rapporter au verbe comme un véritable adverbe:

J'étais toute seule pour tout /tUt/ m'occuper de tout /tu/. (58, 923)

Avant de discuter de l'influence de ces deux types de facteurs, il nous semble nécessaire de situer la question du quantificateur d'objet dans un contexte plus large et de préciser que de nombreux exemples ont dû être éliminés de l'analyse des quantificateurs à cause des problèmes d'interprétation qu'ils posaient.

Dans son analyse du quantificateur, Kayne (1975) établit un rapport transformationnel entre le préarticle engendré à gauche d'un SN dominé par ce noeud et le mot qui apparaît à l'intérieur du SV, entre l'auxiliaire et le participe passé, ou encore après le verbe qui est à un temps simple. La transformation n'est possible que si le SN de départ est le sujet ou si ce SN a été cliticisé, comme dans les phrases (70) et (71), et elle ne s'applique qu'à des SN pluriels.

Selon Kayne, il y a apparemment des contre-exemples à cette analyse. "Une [...] construction pourrait paraître poser un problème [...] elle est tout à fait courante dans le français parlé du Canada (mais sans y être limitée) et concerne des phrases comme: (74) elle a tout mangé le gâteau; il a toute mangé la tarte. [...] Des indices, cependant, montrent que (74) n'est pas dérivé transformationnellement de structures qui ressemblent à (76) elle a mangé tout le gâteau; il a mangé toute la tarte, mais comporte plutôt un exemple de <u>tout</u> adverbial, c'est-à-dire que dans la structure profonde de (74), <u>tout</u> ne se trouvera pas contenu dans le NP objet". (p.42, 43 éd. 1977).

Ces indices sont que la construction (74) dans l'exemple de Kayne n'est pas possible avec tous les verbes et que dans ce contexte, il n'y a pas d'accord nombre avec un SN pluriel. L'indice de l'accord nombre est inutilisable en français de Montréal, puisque l'accord y est absent pour un grand nombre de locuteurs, qui n'utilisent jamais le masculin pluriel /tus/. D'autre part, l'une des phrases rejetées par Kayne nous semblait tout à fait acceptable en tant que locuteurs de ce dialecte:

(72) Il a tout vu le groupe.

nous pouvons y ajouter quelques exemples du corpus, que nous donnons en (73).

(73) J'ai tout vu construire ça (31, 304)
J'ai tout fait les hôpitaux, monsieur ...

(dans le sens "je suis allé dans")(35,118)
On a tout trouvé ses cahiers de musique (58, 215)
J'avais tout laissé mes amis à la campagne. (111, 71)

Ces constructions sont si courantes en québécois que l'on est en droit de postuler que ce dialecte se distingue du standard en ce que sa grammaire analyse le mot TOUT dans les phrases (73), non pas comme un adverbe, mais comme un quantificateur lié à l'objet, de la même façon qu'il est lié ailleurs au sujet ou au clitique. Si cette construction est perçue comme non normative, on ne s'attend pas à ce que l'accord nombre y soit fait, et effectivement, on n'y rencontre jamais la forme normative marquée /tus/.

Kayne donne des exemples d'adverbes liés à un SN objet, que nous reproduisons en (74).

(74) (ses exemples (56))
Elle a trop mangé de carottes cette année.
Il a très peu gagné d'argent.

Selon lui, les adverbes de (74) n'ont pas été déplacés à partir du SN objet, mais ont été engendrés dès la base à l'intérieur du SV "Cela exige ... qu'il y ait un mécanisme non basique qui déterminerait les restrictions de cooccurrence entre le NP objet et l'adverbe ..." (p. 39). Il ne mentionne pas si tout, dans le même contexte, est soumis à la même règle.

C'est là en fait, que cette analyse nous a paru insuffisante pour le québécois. Dans Lemieux et Saint-Amour (1980) nous avons proposé une analyse dans laquelle TOUT est engendré dès la base dans sa position de surface et reçoit son interprétation par des règles de liage. Il est clair qu'un mécanisme comme celui dont parle Kayne s'il doit rendre compte de (74), doit aussi rendre compte de (73). Au cours des recherches qui ont amené aux présents résultats, nous avons analysé plus en détail les structures avec quantificateur, cherchant à caractériser avec

plus de précision ces dernières constructions et de voir comment le morphème TOUT y était employé. Certains cas où il y a une prononciation /tUt/ posaient un problème sérieux pour une analyse variationnelle. En effet, nous nous sommes vite heurtés à des problèmes d'interprétation. Pour nombre de phrases, il était impossible de décider à quoi était lié le quantificateur. Le choix d'une interprétation pouvait dépendre de tant de facteurs qu'il était difficile même de systématiser les conditions qui rendaient cette interprétation ambiguë. Ces facteurs pouvaient être d'ordre morphologique, syntaxique, sémantique, pragmatique, discursif ou une combinaison de plusieurs de ces facteurs. Considérons comme exemples les phrases (75):

(75) a. Ils les (masc.) ont /tus/ vus.
/tu/

b. Ils les (fem.) ont /tut/ vues.

c. Ils étaient /tut/ renfermés.(1, 453)
Ils étaient /tut/ venus.

d. On réglait /tut/ nos affaires, puis on recommençait. (3, 279)

e. On avait /tut/ rentré en même temps. (2, 60)

f. Les fourmis vont /tut/ manger les arbres au lieu des gars les scier. (40, 313)

g. Ils sont /tut/ pareils. (22, 105)

h. Ca fait que, ça nous donne /tut/ les détails. (26, 929)

En général, plus d'une prononciation est possible, particulièrement, comme nous le voyons en (75a), au masculin pluriel. Il y a ici une ambiguïté entre l'interprétation où le quantificateur est lié au sujet et celle où il est lié à l'objet cliticisé; cette ambiguïté est notée par les grammairiens. En b) cependant, la même ambiguïté existe, créée par la prononciation /tut/, qui peut être utilisée au masculin; elle ne se rencontrerait pas en standard. La phrase c) est ambiguë entre "ils étaient

tous" et complètement renfermés", ce qui n'aurait pas été le cas avec le verbe venus, alors que seule la première interprétation aurait été possible. En d), /tut/ peut être lié au sujet ou au préarticle. En e), il peut être objet où lié au sujet. La phrase f) a plusieurs aspects intéressants, dont l'interprétation du quantificateur n'est peut-être pas la moindre, et l'on peut avoir les sens: "toutes les fourmis", "complètement manger" et "tous les arbres". L'exemple de g) est ambigu entre un quantificateur lié au sujet et un mot de degré lié à l'adjectif, alors qu'en h), il y a ambiguïté entre l'interprétation où /tut/ est lié au clitique objet indirect et celle où il est préarticle.

En plus des cas déjà cités, nous avons aussi rencontré un autre type d'ambiguïté entre l'interprétation adverbiale et la quantification de l'objet. Si, dans certaines phrases, TOUT ne pouvait avoir d'autre fonction que celle de quantifier l'objet à distance (cf. (76), (77) et (78)) ou de modifier le verbe (79), dans beaucoup d'autres comme (80) il pouvait avoir les deux interprétations. Pour déterminer l'interprétation la plus vraisemblable dans ces cas, nous remplaçions tout par l'adverbe "complètement". Mais nos jugements étaient incertains et il y avait rarement concensus si nous interrogions d'autres locuteurs.

(76) a. J'ai /tu/ vu construire ça. (31, 304)
b. J'ai vu construire tout ça.
c. ?J'ai complètement vu construire ça.

(77) a. On a /tut/ trouvé ses cahiers de musique. (58, 215).
b. On a trouvé tous ses cahiers de musique.
c. *On a complètement trouvé ses cahiers de musique.

78) a. J'avais /tu/ laissé mes amis à la campagne. (111, 71)
b. J'avais laissé tous mes amis à la campagne.
c. *J'avais complètement laissé mes amis à la campagne.

(79) a. J'ai /tut/ dégelé mon frigidaire. (96, 1044)
b. J'ai complètement dégelé mon frigidaire.

(80) a. Elle avait /tut/ préparé ses boîtes. (58, 978)
b. Elle avait préparé complètement ses boîtes.
c. Elle avait préparé toutes ses boîtes.

Il semblait bien que le critère sémantique ne suffisait pas à caractériser ces constructions. Une recherche dans les grammaires traditionnelles nous a cependant permis de les considérer d'un point de vue différent.

Selon Grevisse, tout est adverbe lorsqu'il modifie un adverbe, un adjectif ou un participe passé. Il ne mentionne pas, et peut-être exclurait-il la possibilité de modifier un verbe à un temps simple ou à l'infinitif. Par ailleurs, dans les exemples où TOUT modifie un participe passé, les verbes sont intransitifs. Dans sa description, les phrases du type de (74) de Kayne, ou encore celles de (72) et (73) paraîtraient anormales alors que (81) ci-dessous serait possible:

(81) Tout était tout réglé. (114, 589)

Nous avons déjà mentionné dans la section 1. des exemples de TOUT qui ne s'accorde pas avec le nom comme dans l'exemple (82). Andersson a relevé des exemples de cette construction depuis l'ancien français mais il note que parfois les grammairiens trouvaient ces phrases incompréhensibles et qu'au surplus, elles sont fort rares à toutes les époques du français. Il donne des exemples qu'il a relevés lui-même et cite Damourette et Pichon qui en ont aussi mentionné l'existence:

(82) Andersson (p. 260)
Maudits gamins, ils ont tout déchiré leur fond de culotte.

(83) Damourette et Pichon (Andersson, p. 259)
a. Tu vas tout faire des saletés.
b. Cependant que le jeusne enrouille tout nos dents.
c. Si seulement on ne s'écorchait pas

tout les dents.

(84) J'astiquais mes harnais derrière la porte de l'écurie et j'ai tout entendu leur conversation.

Ces constructions sont citées dans la grammaire des fautes de Frei (1929) et dans Bauche (1951), Le langage populaire:

(85) Frei (p. 252)
a. Il a tout mangé son chocolat.
b. Il a tout fini ses comptes.

(86) Bauche (p. 138)
Tu vas tout salir le lit.

On remarquera que dans ces exemples TOUT est invariable, quels que soient le genre et le nombre de l'objet du verbe. Dans les exemples (74) de Kayne, cela n'était pas le cas, et dans les phrases comme (79) du montréalais, on n'a pas l'impression que TOUT est invariable et donc adverbe, mais plutôt qu'il n'est pas marqué pour le genre et le nombre; c'est ce qui permet l'ambiguïté de fonction entre l'adverbe et le quantificateur. Nos données se distinguent donc en cela des constructions dont font mention les grammairiens que nous avons consultés. Par ailleurs, de leur point de vue et du point de vue de la norme, seules les constructions où le verbe est intransitif semblent parfaitement acceptables. Quand le verbe est transitif, le statut de la construction est controversé: Grevisse n'en donne pas d'exemple, Bauche et Frei la jugent populaire ou fautive, Andersson remarque sa rareté à toutes les époques du français et Kayne la considère comme marginale.

Le fait est que nous en avons eu plus de 70 occurrences dans notre corpus, parmi lesquelles tous les groupes sociaux étaient représentés.

Ce qui est spécifique au français de Montréal, ce n'est donc pas que des constructions comme (82) à (86)

existent, mais bien qu'elles y soient fréquentes et perçues comme tout à fait naturelles. Le problème de leur analyse et même de la distinction entre un adverbe et un quantificateur est ici secondaire: pour rendre compte adéquatement du dialecte de Montréal, une grammaire doit incorporer un mécanisme qui permette à TOUT, comme d'ailleurs à trop ou peu en (74), employé dans un SV, d'être tantôt lié au verbe, tantôt à son objet, tantôt aux deux si le sens des éléments lexicaux l'admet. On comprendra que la nature même du problème rendait impossible une analyse quantitative de ces structures à partir d'un corpus déjà constitué et que nous pouvions mal interpréter. Les résultats des variables quantificateur s'appliquent strictement aux cas non ambigüs.

2.3.4.1. Quantificateur masculin singulier (QMS)

Pour cette variable, la position de TOUT dans le groupe verbal est un facteur significatif qui joue nettement en faveur de la variante /tUt/ en position postverbale et en faveur de /tu/ entre AUX et V comme l'indique le tableau 21:

TABLEAU 21

QMS: variation /tu/ vs /tUt/ selon la place du quantificateur dans le groupe verbal et en fonction du facteur sexe

	/tu/	total /tu/-/tUt/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
POSITION				
Postverbale	2	28	7	.227
Entre AUX et V	23	58	40	.782
Infinitive	5	25	20	.487

TABLEAU 21 (suite...)

QMS: variation /tu/ vs /tUt/ selon la place du quantificateur dans le groupe verbal et en fonction du facteur sexe

	/tu/	total /tu/-/tUt/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
SEXE				
HOMMES	7	59	12	.261
FEMMES	23	52	44	.739
TOTAL	30	111	27	input .156

On peut trouver en position postverbale des cas où TOUT est lié au sujet ou au clitique comme dans les phrases (87), (88) et (89):

(87) Le café renverse /tUt/.

(88) Il le mange /tUt/.

(89) Ça renverse /tUt/.

Entre AUX et V on trouve également des cas où TOUT peut être lié au clitique ou au sujet et d'autres où il est lié à l'objet comme dans (90):

(90) Il a /tu/ peinturé ça noir et jaune.

Il est difficile d'évaluer si c'est seulement la position qui favorise la forme /tu/ ou si le lien avec le SN est aussi un élément important; l'interprétation n'a pas été choisie comme un facteur déterminant dans la variation. Il est intéressant de voir cependant comment se fait la répartition des quantificateurs masculins singuliers:

TABLEAU 22

QMS Répartition des variantes /tu/ et /tUt/ selon l'élément quantifié

	/tu/	total /tu/-/tUt/	%/tu/
sujet	4	39	10
objet	13	42	31
clitique	1	6	17
adverbe	12	24	50
TOTAL	30	111	27

Il est d'abord important de souligner qu'il n'y a au total que 27% de la variante normative /tu/. Dans le corpus, la plupart des cas où TOUT pouvait être interprété comme un adverbe (dans le sens de complètement) permettaient aussi l'interprétation où il était lié au quantificateur. Après élimination des cas douteux, nous avons gardé 24 cas d'adverbes qui se sont distribués également entre /tu/ et /tUt/. Ces exemples mériteraient d'ailleurs une analyse sémantique plus approfondie. Dans les phrases du type de (79):

(79) J'ai /tUt/ dégelé mon frigidaire.

nous avons privilégié l'interprétation adverbe, mais il n'en reste pas moins difficile de faire une distinction nette entre cette phrase et la phrase (91) où TOUT ferait partie du syntagme nominal.

(91) J'ai dégelé tout mon frigidaire.

Un autre cas que nous avons interprété comme adverbe est celui où TOUT fait référence à un ça indéterminé dans un contexte du type de (92):

(92) Ça a tout fondu aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit ces cas où nous avons interprété TOUT comme adverbe sont également possibles avec l'une ou l'autre variante et n'ont pas eu d'effet sur la position.

Le cas de l'objet est plus facilement interprétable: il n'y a quantification de l'objet que dans les cas où TOUT est placé entre AUX et V comme dans la phrase (90) ce qui signifie que les 42 cas notés dans le tableau 22 représentent une proportion importante des éléments qui peuvent se placer entre AUX et V, soit 42 cas sur 58. On peut donc constater que le poids relatif en faveur de la variante /tu/ entre AUX et V s'applique surtout à des éléments qui quantifient un objet. Dans la position post-verbale où la variante /tUt/ est nettement majoritaire (26 /tUt/ sur 28), il s'avère que, dans les 28 cas, TOUT quantifie le sujet.

Quand nous regroupons la position et la fonction de l'élément quantifié, nous voyons que la position n'a qu'une influence partielle sur le choix de la variante /tu/ ou /tUt/.

Pour la variable QMS, un seul facteur social est déterminant comme nous le voyons dans le tableau 21: le sexe. Comme toujours, ce sont les femmes qui privilégient la forme normative /tu/.

2.3.4.2. Quantificateur masculin pluriel (QMP)

Dans une première analyse, nous avons opposé la forme normative /tus/ aux deux autres variantes /tu/ et /tUt/. On trouve au total 86 occurrences de /tus/, soit 22% de l'ensemble des quantificateurs. Cette analyse révèle que la nature du syntagme nominal quantifié a une influence sur la variation. Le morphème /tus/ ne peut être lié qu'au sujet ou au clitique comme dans les phrases (67) et (70) que nous répétons ici:

(67) Les enfants viennent tous.

(70) Je les ai tous vus.

L'analyse a fait ressortir que le lien avec le sujet favorise plus la forme /tus/ que le lien avec le clitique. Le peu d'occurrences où /tus/ est lié à un clitique (4 au

total) ne nous permet pas cependant d'émettre des hypothèses sérieuses sur la raison des différences entre le lien avec le sujet et le lien avec le clitique. On voit de plus qu'avec la forme /tus/ il n'y a jamais de lien avec l'objet; une phrase comme (93) semble donc exclue:

(93) *J'ai /tus/ invité mes amies.

Parmi les facteurs sociaux, seul le marché linguistique est significatif. Comme on peut le constater dans le tableau 23, il y a une très nette répartition entre les groupes sociaux: les locuteurs des groupes Bas et Moyen Bas utilisent peu la variante /tus/ contrairement aux groupes Moyen Haut et Haut.

TABLEAU 23

QMP: variation /tus/ vs /tu/ et /tUt/ selon l'élément quantifié et en fonction du facteur marché linguistique

	/tus/	total /tus/-/tu/-/tUt/	%/tus/	Poids relatif en faveur de /tus/
ELEMENT QUANTIFIE				
sujet	82	344	24	.634
objet	0	19	0	0
clitique	4	24	14	.366
MARCHE LINGUISTIQUE				
BAS	6	138	4	.145
MOYEN BAS	13	101	13	.362
MOYEN HAUT	25	76	33	.653
HAUT	42	72	58	.843
TOTAL	86	387	22	input .207

Même si l'âge n'est pas un facteur significatif, il faut

souligner que le nombre de /tus/ dans le corpus est plus élevé chez les jeunes que chez les vieux.

TABLEAU 24

Répartition des /tus/ selon les groupes d'âge

	/tus/	total /tus/-/tu/-/tUt/	%/tus/
JEUNES	30	92	33
MOYEN JEUNES	25	91	27
MOYEN VIEUX	16	76	21
VIEUX	15	128	12

Le comportement des jeunes par rapport à la forme /tus/ peut paraître surprenant; nous y reviendrons quand nous aurons considéré l'ensemble des variables.

Lorsqu'on compare les deux formes non normatives /tu/ et /tUt/ en postulant que /tu/ est plus près de la norme que /tUt/, la position de l'élément dans le groupe verbal de même que le type de SN quantifié s'avèrent déterminants.

TABLEAU 25

QMP: variation /tu/ vs /tUt/ selon la position dans le groupe verbal et selon l'élément quantifié

	/tu/	total /tu/-/tUt/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
POSITION				
Postverbale	9	198	5	.228
Entre AUX et V	17	72	24	.629
Infinitive	6	31	19	.593

TABLEAU 25 (suite...)

QMP: variation /tu/ vs /tUt/ selon la position dans le groupe verbal et selon l'élément quantifié

ELEMENT QUANTIFIE	/tu/	total /tu/-/tUt/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
Sujet	21	262	8	.418
Objet	10	19	53	.801
Clitique	1	20	5	.257
TOTAL	32	301	11	input .144

Nous voyons dans le tableau 25 que la position postverbale favorise la variante /tUt/ plus que la position entre AUX et V. La structure infinitive se situe entre ces deux dernières.

La nature du SN quantifié est également déterminante dans le choix de la variante, comme on peut le voir dans le même tableau: la variante privilégiée est /tu/ quand c'est l'objet qui est quantifié et /tUt/ dans les deux autres cas. Le tableau 25 ne nous renseigne pas cependant sur les rapports entre la position et la fonction: ainsi TOUT quantifiant le sujet peut se trouver en position postverbale, entre AUX et V ou dans une phrase infinitive. Le tableau 26 nous permet de voir le rapport entre la position de TOUT et l'élément qu'il quantifie.

TABLEAU 26

QMP: répartition des variantes /tu/ et /tUt/ selon la position et l'élément quantifié

	/tu/	/tUt/	total
POSTVERBALE			198
Clitique	0	13	
Sujet	9	176	
ENTRE AUX ET V			72
Objet	8	6	
Clitique	1	1	
Sujet	8	48	
INFINITIVE			31
Sujet	4	17	
Clitique	0	5	
Objet	2	3	
TOTAL	32	269	301

En position postverbale, il n'y a pas de variation possible entre /tu/ et /tUt/ si TOUT quantifie un clitique, c'est-à-dire qu'une phrase comme (94) ne se rencontre jamais:

(94) *Je les vois /tu/.

La quantification d'un SN en position objet ne figure pas dans ce tableau car les cas comme (95) ont été analysés simplement comme préarticles (nous n'avons pas tenu compte de la fonction des SN dans lesquels TOUT était analysé comme préarticle)

(95) J'invite tous mes amis.

Peut-on parler de variation quand TOUT en position postverbale quantifie un sujet? Une phrase comme (96) est pratiquement exclue:

(96) *Mes amis viennent /tu/.

Après vérification des neuf /tu/ considérés comme quantificateurs du sujet nous constatons que dans la plupart la variante /tu/ rend la phrase agrammaticale; les phrases (97), (98) et (99) ne semblent pas naturelles pour un locuteur montréalais:

(97) ?Ils ont /tu/ leur pension de vieillesse. (35, 256)

(98) ?Ils sont /tu/ d'accord. (53, 577)

(99) ?Ils sont /tu/ morts. (94, 331)

Dans la position entre AUX et V, la variante /tu/ est peu fréquente lorsque TOUT quantifie le sujet, mais elle semble moins bizarre qu'en position postverbale:

(100) ?Mes amis sont /tu/ venus.

Il est clair que c'est la quantification de l'objet qui a le plus de poids dans le choix de la variante /tu/ qui semble tout à fait naturelle dans des phrases du type de (101):

(101) J'ai /tu/ vu mes amis.

Soulignons que l'interprétation adverbe ne s'est pas rencontrée avec les quantificateurs d'un SN pluriel; nous avons eu des cas ambigüs entre l'interprétation de TOUT comme un adverbe ou comme un quantificateur, mais aucun cas où TOUT pouvait sans contredit être analysé comme un adverbe. La structure de phrase a peu d'influence sur la variation. Nous avions fait l'hypothèse que TOUT aurait un comportement spécifique dans les infinitives or, il n'en est rien. Si TOUT quantifie le sujet dans une phrase comme (102),

(102) Ils viennent /tUt/ travailler ici. (6, 537)

on retrouve simplement ici le même comportement qu'en position postverbale dans une phrase simple; la présence d'un infinitif n'a pas d'effet sur le lien entre le quantificateur et l'élément quantifié.

Dans l'analyse impliquant les variantes /tu/, /tUt/ de la variable QMP, aucun facteur social n'a de rôle dé-

terminant.

2.3.4.3. Quantificateur féminin (QF)

Nous avions déterminé qu'au féminin, il pouvait y avoir deux variantes, /tut/ la forme normative et /tu/ forme non normative. Or, sur 64 occurrences de quantificateurs au féminin, nous n'avons relevé que quatre /tu/. La plupart des facteurs se sont révélés déterministes par rapport à /tUt/, c'est-à-dire que le quantificateur féminin n'admet pas la variation. On peut donc conclure que cette forme représente la norme dans ce contexte pour la majorité des locuteurs.

L'étude des variables Quantificateur nous a d'abord permis de constater qu'il n'y avait variation qu'au masculin. Nous avons vu ensuite que la variante /tus/ était encore utilisée (22% des QMP) et même davantage par les jeunes locuteurs du corpus que par les vieux, comme le montre le graphique 9.

GRAPHIQUE 9

QMP: courbes d'utilisation de /tus/ vs /tu/ et /tUt/ selon l'âge et le marché linguistique

AGE

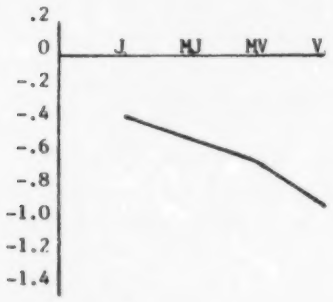

MARCHE LINGUISTIQUE

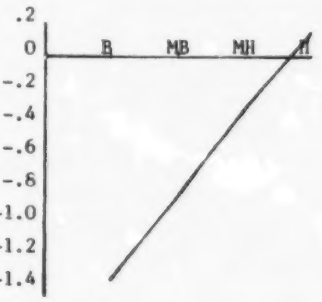

GRAPHIQUE 10

QMS: courbes d'utilisation de /tu/ versus /tUt/ selon l'âge et le marché linguistique

AGE

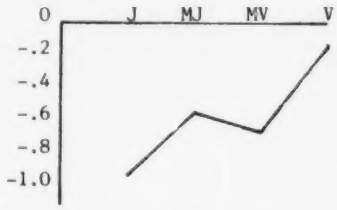

MARCHE LINGUISTIQUE

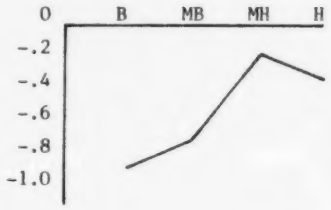

GRAPHIQUE 11

QMP: courbes d'utilisation de /tu/ versus /tUt/ selon l'âge et le marché linguistique

AGE

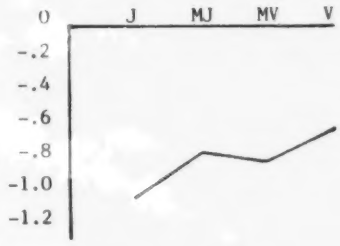

MARCHE LINGUISTIQUE

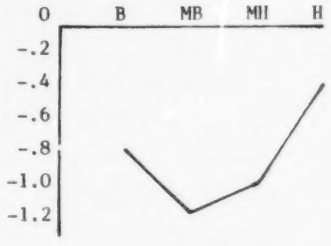

Cette utilisation est toutefois nettement influencée par la classe sociale du locuteur: plus le taux d'insertion dans l'échelle du marché linguistique est élevé, plus on utilise /tus/.

Là où les variantes sont /tu/, forme normative et /tUt/, forme non normative nous avons pu déceler l'influence de la position du quantificateur dans le groupe verbal sur le choix de l'une ou l'autre variante: cette influence est du même ordre au singulier (QMS) et au pluriel (QMP) où /tUt/ se trouve davantage en position postverbale et /tu/ entre l'auxiliaire et le verbe. L'étude de la distribution de ces formes, nous a aussi permis de démontrer qu'en position postverbale, c'est presque toujours le sujet qui est quantifié alors qu'entre l'auxiliaire et le verbe on trouve surtout des objets quantifiés.

Le seul facteur social qui s'est révélé déterminant dans QMS est le sexe, les femmes privilégiant la variante non normative /tUt/ beaucoup moins que les hommes. Par rapport au marché linguistique, les graphiques 10 et 11 révèlent une distribution assez curieuse: la sous - utilisation de la variante /tu/ par les groupes Moyen Bas et Moyen Haut dans QMP n'est pas facile à interpréter. Par ailleurs, au niveau de l'âge les résultats se distribuent à peu près de la même façon dans les deux variables QMS et QMP: dans les deux cas, les vieux ont plus de /tu/ que les jeunes; il est curieux de constater que contrairement aux autres variables étudiées, c'est le groupe Moyen Jeune et non le groupe Moyen Vieux qui manifeste un retour vers la norme, c'est-à-dire qui privilégient /tu/. Il importe cependant de rappeler que pour ces deux variables les facteurs AGE et MARCHE LINGUISTIQUE ne sont pas considérés comme des facteurs significatifs.

2.4. Macro-variables

Peut-on déceler un comportement commun de certaines variables? C'est ce que nous avons voulu vérifier en procédant à un regroupement de variables. Les variables qui peuvent être regroupées sont celles qui ont les mêmes variantes morphologiques et qui sont en outre comparables sous au moins un aspect syntaxique. Dans ce regroupement seules les variables du masculin nous intéressaient puisque nous avions déterminé qu'il y avait peu ou pas de variation au féminin. Les variables regroupées seront appelées macro-variables.

La première macro-variable, QUANT I regroupe les quantificateurs masculins singuliers et pluriels (QMS et QMP) et la variable PRONOM. Dans la tradition linguistique générative transformationnelle le pronom TOUT est analysé comme un quantificateur[16]. Dans ces trois variables, TOUT occupe la même position dans le groupe verbal.

TABLEAU 27

QUANT I: variation /tu/ vs /tUt/ en fonction de la position et du marché linguistique

	/tu/	total /tu/-/tUt/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
POSITION				
Postverbale	40	343	12	.276
Entre AUX et V	61	180	34	.495
Infinitive	47	130	36	.477
Préverbal (sujet)	34	50	68	.695
Objet Prépositionnel	64	115	56	.563

TABLEAU 27 (suite...)

QUANT I: variation /tu/ vs /tUt/ en fonction de la position et du marché linguistique

	/tu/	total /tu/-/tUt/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
MARCHE LINGUISTIQUE				
BAS	60	326	18	.332
MOYEN BAS	39	211	18	.323
MOYEN HAUT	67	152	44	.617
HAUT	80	129	62	.724
TOTAL	246	818	30	input .329

Dans le tableau 27,nous avons mis en retrait les positions de sujet (position préverbale) et d'objet prépositionnel qui ne se retrouvent qu'avec le pronom. Quand on regroupe les trois variables, on constate que dans le groupe verbal il y a une influence assez nette de la position postverbale en faveur de la variante /tUt/; par contre, la position entre AUX et V est sans effet comme d'ailleurs le fait que TOUT s'emploie dans une structure infinitive. En terme de pourcentage, nous remarquons d'ailleurs que ces deux cas ont amené l'utilisation d'un nombre comparable de variante normative /tu/ (34% et 36%).

Le seul facteur social significatif pour la macrovariable QUANT I est le marché linguistique qui nous montre une nette répartition entre les groupes inférieurs qui privilégient la variante /tUt/ et les groupes supérieurs qui utilisent plus souvent /tu/. Le graphique 12 illustre bien cette opposition.

GRAPHIQUE 12

QUANT I: courbe d'utilisation des variantes /tu/ et /tUt/ selon le marché linguistique

MARCHE LINGUISTIQUE

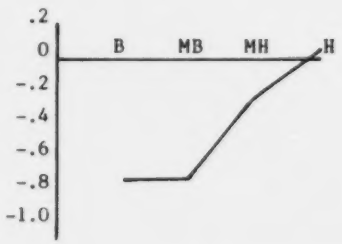

Un deuxième regroupement QUANT II a été fait à partir des préarticles masculins pluriels (PAL et PA) variant entre /tu/, forme normative et /tUt/ forme non normative et les quantificateurs masculins pluriels (QMP) qui avaient les mêmes variantes; les préarticles quantifient le nom du groupe nominal dont ils font partie et les quantificateurs quantifient à distance. Les préarticles ont été divisés en définis (les), démonstratifs et possessifs. Dans ce regroupement nous n'avons pas inclus l'adverbe de quantité qui n'a pas un comportement de quantificateur.

TABLEAU 28

QUANT II: variation /tu/ vs /tUt/ en fonction de l'élément quantifié et des facteurs marché linguistique et âge

	/tu/	total /tu/-/tUt/	%/tu/	Poids relatif en faveur de /tu/
NATURE DE L'ELEMENT QUANTIFIE				
SN avec les	237	448	53	.661
SN avec démonstratif	12	15	80	.815
SN avec possessif	23	36	64	.719
Sujet	21	262	8	.156
Objet	10	19	53	.678
Clitique	1	20	5	.104
MARCHE LINGUISTIQUE				
BAS	37	248	15	.195
MOYEN BAS	63	223	28	.363
MOYEN HAUT	97	178	54	.693
HAUT	107	151	71	.762
AGE				
JEUNES	93	212	44	.435
MOYEN JEUNES	69	177	39	.469
MOYEN VIEUX	81	193	42	.657
VIEUX	61	218	28	.434
TOTAL	304	800	38	input .374

Nous voyons dans le tableau 28 que les préarticles contribuent au maintien de la forme normative /tu/. Nous

voyons aussi qu'il y a une tendance à favoriser la forme /tUt/ quand il y a quantification à gauche, c'est-à-dire quand TOUT quantifie un sujet ou un clitique et /tu/ quand il y a quantification de l'objet à droite dans des phrases du type de (103):

(103) J'ai /tu/ vu mes amis.

Doit-on faire un lien entre TOUT préarticle et TOUT quantificateur d'objet? La prédominance de /tu/ dans un contexte comme celui de (103) est d'autant plus surprenante que la construction elle-même n'est pas admise en français standard. Compte-tenu du faible nombre d'exemples de ce type (19 au total), il nous semble difficile d'interpréter cette tendance.

Deux facteurs sociaux interviennent dans la variable QUANT II: le marché linguistique et l'âge. Nous voyons dans le tableau 28 et le graphique 13 que le marché linguistique nous révèle la même opposition entre les groupes sociaux que dans QUANT I: les groupes Bas et Moyen Bas privilégient /tUt/ et les groupes Moyen Haut et Haut emploient davantage la variante normative /tu/. Au niveau de l'âge nous retrouvons un comportement qui s'est plusieurs fois manifesté dans les variables étudiées. Les locuteurs d'âge moyen vieux sont plus normatifs que les trois autres groupes. Le comportement des vieux chez qui nous trouvons 72% de /tUt/ par rapport à 28% de /tu/ nous montre que la forme /tUt/ n'est pas une forme récemment introduite dans le français de Montréal. Nous verrons au contraire dans la section suivante que son histoire remonte assez loin dans le temps. Dans notre recherche, nous avons surtout examiné les caractéristiques morphologiques, sémantiques et syntaxiques de TOUT en français de Montréal; le niveau phonologique reste à explorer. Il se pourrait en effet que des caractéristiques accentuelles aient un rôle à jouer et permettent de comprendre le comportement différent qui se manifeste dans le groupe verbal entre la position postverbale, position fortement accentuée et la position plus faible entre l'auxiliaire et le verbe[17].

GRAPHIQUE 13

QUANT II: courbes d'utilisation des variantes /tu/ et /tUt/ selon l'âge et le marché linguistique

AGE

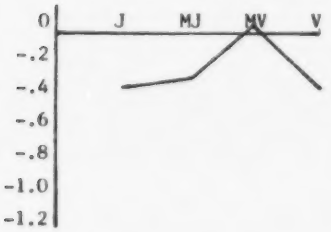

MARCHE LINGUISTIQUE

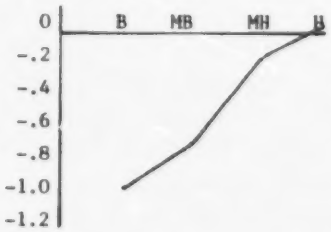

3. La prononciation du mot TOUT dans l'histoire du français au Québec.

La perception actuelle que nous avons des variations dans la prononciation du mot TOUT se modifie légèrement lorsque nous situons ces variations dans leur contexte historique. Les données de l'histoire du français au Québec ne sont pas simples, comme on le sait. Les Français venus habiter ce pays sont d'origines territoriales et sociales diverses. Pour avoir une image de l'évolution de la prononciation de TOUT dans le français du Québec, il nous faut d'abord regarder le français classique tel qu'il se parlait dans la métropole ainsi que les français régionaux qui, au niveau de la prononciation, peuvent présenter des différences caractéristiques, et ensuite examiner les documents québécois, malheureusement rares à certaines époques.

Les sources que nous avons consultées ici sont diverses. Il s'agit d'abord de Brunot (éd. 1947) et Fouché (éd. 1961) pour l'histoire des consonnes finales et plus particulièrement des [t] et [s] finals dans le français du continent. Juneau (1972) nous renseigne sur l'origine et l'histoire du français au Québec, et nous complétons cette brève enquête par le dépouillement de quelques écrits québécois du XVIIIe siècle, la Correspondance de Madame Bégon et le Livre de comptes d'un meunier québécois. Ce relevé n'est évidemment pas exhaustif et notre analyse est sans prétention.

3.1. Le français classique à Paris

A l'époque classique le français populaire avait en général abandonné la prononciation des consonnes finales. Selon Fouché, leur prononciation s'était conservée à la pause dans la langue savante, qui a donné naissance au français dit "correct". Brunot étend ce contexte à la liaison, c'est-à-dire devant voyelle: au XVIe siècle on disait, à Paris, hui(t) maisons, mais hui[t] oeufs et j'en vois hui[t]. De même [s] restait à la pause, je les vois tou[s], et devenait sonore devant voyelle: si[z] hommes et en tou[z] états. Devant consonne, les consonnes finales n'étaient pas prononcées, sauf dans quelques mots, comme drap, coup, etc.

Au XVIIe siècle, les grammairiens ont tenté de réintroduire la prononciation des consonnes finales dans un endroi[t], avec écla[t], etc. Mais l'influence de cette mode savante et parisienne a été de courte durée car il semble qu'au XVIIIe siècle les consonnes finales ne soient plus prononcées en dehors de contextes de liaisons.

Le cas de TOUS est particulier car selon Fouché, c'est au XVIIIe siècle que la prononciation [tus] a été introduite pour distinguer, dans des phrases comme ils sont tous contents et ils sont tout contents, le pronom de

l'adjectif. Dans l'analyse que nous avons présentée précédemment, ce tous est un quantificateur; la prononciation du [s] final s'étendait-elle au pronom de tous paraissent contents dès cette époque, bien qu'il n'y avait pas de confusion possible, ou n'y est-elle venue que plus tard? Fouché ne le mentionne pas.

3.2. Le français de la colonie

Les XVIIe et XVIIIe siècles correspondent à l'époque de la colonisation française au Canada. L'étude des documents montre que dès la période la plus ancienne [t] final était prononcé, en particulier dans le contexte du mot TOUT.

Juneau (1972), sans écarter totalement la possibilité d'une influence savante du XVIIIe siècle, considère plus sûre l'hypothèse d'une prononciation régionale.

Il semble que dans les dialectes français de l'Ouest, d'où sont originaires la plupart des colons, le [t] final soit conservé, ce qui expliquerait les exemples de (104), tirés de documents canadiens des XVIIe et XVIIIe siècles (cf. Juneau (1972) p. 194 pour le détail des sources de (1)).

(104) toutte le merquerdy
la somme de cent soisante livres pour
toute ce qui peut me devoir
toutte les s'abitan
toute les seux a qui ...
douse louy pour le toute

Il y a encore relativement peu de documents édités qui présentent un intérêt réel pour un étude historique de la prononciation du français au Canada: la Correspondance de Madame Bégon (entre 1748 et 1753), et le Livre de comptes d'un meunier québécois (fin XVIIe début XVIIIe siècle) sont de ceux-là. Nous avons dépouillé environ 1,300 lignes de Madame Bégon, portant sur les années 1748

et 1749. Le livre de comptes, beaucoup plus bref, a été examiné au complet.

A cette époque l'Académie a déjà fixé un code orthographique, mais celui-ci ne sera systématiquement enseigné dans les écoles qu'au XIXe siècle et il n'a pas encore influencé Madame Bégon qui, bien qu'elle soit d'un milieu social élevé et qu'elle ait eu une bonne éducation, écrit véritablement comme elle prononce. Son orthographe peut paraître fantaisiste à un lecteur du XXe siècle mais, à la différence de celle du meunier Delorme, elle est relativement régulière. Tous les textes de l'époque n'apportent malheureusement pas une contribution aussi riche à l'histoire de la prononciation au Québec, témoin le récit de la vie de Marguerite Bourgeoys (cf. Béchard 1983) dans lequel la graphie, si elle contient des traits particuliers au français classique, est déjà soumise aux règles de l'Académie, bien que la première version du texte date de 1715.

La graphie de Madame Bégon est souvent phonétique. C'est ainsi que les participes passés ne prennent jamais l'e au féminin, qui est muet: "... je suis toute étourdy (26 déc. 1748, 1.1)", "[a]u moins ne serès-je pas exposez à geler (id. 1.5)". Mais on trouve par ailleurs des graphies en e qui sont un indice certain de la prononciation de la consonne qui précède: "... sa fille aîné questest à la messe de minuite et ... (24 déc. 1748, 1.3)", "elle ne renoncette (renonçait) encor à rien (16 janv. 1749, 1.7)", "tous cèse airs lassifes (26 janv. 1749, 1.5)". Donc, lorsqu'elle écrit "toute", au féminin comme au masculin, on peut supposer qu'elle prononçait [tut]. La graphie "tout" est rare, et l'on aurait tendance à croire, étant donné ses contextes d'emploi, qu'elle se prononçait alors [tu].

De même, l'accord en nombre n'est en général pas marqué s'il n'est pas prononcé: "... le belle air des con-

verssassion à la mode (12 nov. 1748, 1.8)", "... avec 3 Englois qui vienne parlé à M. le Général (15 nov. 1748, 1.9)". La graphie s peut être employée au singulier et n'était sûrement pas prononcée dans des contextes comme: "... tous le reste n'est rien (12 nov. 1748, 1.9)", "[e]lle ne perd pas la moindre petite ocasions à faire santire à son grand papas toute des duretez ... (4 janv. 1749, 1.3)", etc. La prononciation peut par ailleurs occasionner des variations graphiques: "de tempts en temt (8 janv. 1749, 1.4)".

Les données relevées se répartissent plutôt inégalement entre les différentes catégories de TOUT, mais elles sont suffisamment nombreuses pour nous permettre d'en faire des groupes représentatifs.

3.2.1. Le pronom sujet

Notons que pour tous les cas de pronom, nous n'avons eu que des emplois masculins. Au singulier devant voyelle, on trouve la graphie toute, à laquelle on s'attend puisque le t est prononcé en liaison:

(105) Toute est paisible... (25 nov. 1748,1.10)

Devant consonne, sur deux occurrences nous avons eu deux graphies différentes:

(106) a. ... nous tâcherons que toute nous porte à profit ... (probalement prononcé [tut]) (3 mars 1749, 1.5)

b. ... il faut que tous ce fasce avec dignitez. (probablement prononcé [tu]) (15 nov. 1748, 1.1)

Nous pouvons difficilement conclure quoi que ce soit sur la prononciation du pronom masculin singulier. De même au pluriel, la graphie tous devant voyelle comme devant consonne ne nous renseigne pas plus:

(107) a. Je ne sçay encor cepandant sy tous irons ... (4 janv. 1749, 1.2)

b. Tous fure ... dansser un menuet ... (21 janv. 1749, 1.1)

3.2.2. Le pronom objet

Sur dix occurrences, toutes du masculin singulier, nous avons eu sept toute, deux tous et un tou; on peut conclure qu'il était généralement prononcé [tut], et ceci parce que l'objet en position postverbale est souvent suivi d'une pause:

(108) a. ... ce qui tien tous fort chère et fort rare. (probablement prononcé [tu]) (4 janv. 1749, 1.12)

b. ... qui abandonne toute quand elle a peure. (7 fév. 1749, 1.5)

3.2.3. Le pronom dans un syntagme prépositionnel

Sur 16 occurrences du masculin singulier, nous avions 14 toute, un tous et un tout.

(109) a. ... et deux autre qui la suive en toute. (19 nov. 1748, 1.17)

b. Malgré toute, cher fils ... (30 nov. 1748, 1.10)

En position accentuée, le t final est donc régulièrement conservé.

3.2.4. Le mot de degré

Nous n'avons pas d'exemple où il est suivi d'un adjectif masculin. Suivi d'un adjectif féminin, la graphie est toute et, sur cinq occurrences, quatre étaient suivies de consonnes. Suivi d'un adverbe, nous avons cinq occurrences de tous, probablement prononcées [tu], comme dans:

(110) ... tous bas ... tous haut (13 fév. 1749, 1.6)

3.2.5. Le préarticle

Au singulier comme au pluriel ou devant pronom, la graphie est tous au masculin (132 occurrences), sans doute prononcé [tu], et toute au féminin (57 occurrences).

(111) a. ... tous le reste n'est rien en comparaison (12 nov. 1748, 1.9)

b. ... tous les escrit (14 nov. 1748,1.2)

(112) a. ... un fils qui ferès toute ma consolassion (13 nov. 1748, 1.7)

b. ... elle prand part à toute mes paine (19 nov. 1748, 1.7)

3.2.6. Le quantificateur

Nous avons peu d'occurrences: deux au féminin pluriel, toute, cinq au masculin pluriel, en position postverbale, orthographiées tous. Dans le cas des masculins pluriels, les deux prononciations [tus] et [tu] étaient sans doute possibles, puisque selon Fouché c'est à cette époque que le s final a été réintroduit dans ce contexte. Il ne faut pas oublier que pour Madame Bégon, la graphie tous peut être prononcée [tu], ce dont nous avons vu des exemples plus haut.

Le comportement linguistique de madame Bégon est donc assez systématique: a) toutes les occurrences où le mot tout est féminin sont prononcées [tut]; b) au masculin, la prononciation dépend assez clairement du contexte: devant consonne il est prononcé [tu] alors que devant voyelle ou à la pause, le t final apparaît. Il est intéressant à cet égard de souligner que Madame Bégon donne à certaines expressions figées des graphies surprenantes pour un Québécois du XXe siècle: rien du toute, point du toute, surtoute, partoute, etc. Pour les pronoms écrits tous, il ne nous semble pas possible de déterminer la prononciation avec certitude. Bref, nous retrouvons dans la Correspondance de Madame Bégon la situation qui prévalait dans la langue savante du XVIIe siècle sur le continent et que nous avons évoquée au début de cette section.

L'auteur du Livre de comptes d'un meunier québécois est d'un milieu social bien différent de celui de Madame Bégon. Son orthographe est moins régulière et sa pronon-

ciation semble l'être moins que celles de sa contemporaine. Le nombre d'occurrences est évidemment beaucoup moins élevé, ce texte étant plus bref et moins riche de style que le précédent. Nous n'y avons relevé en tout qu'une quinzaine d'exemples. Ils montrent que la prononciation des préarticles masculin et féminin n'était pas régulière.

(113) a. toutte la journé (l. 279)
b. toute la journé (l. 282)
c. tou la journé (l. 283)

(114) a. toutte les abitan (l.980)
b. mémoire de tou seuse qui (l. 999)

Selon Juneau (1972), les exemples comme (113c), que nous n'avions pas vus chez Madame Bégon, seraient dus à l'hypercorrection. Nous avions découvert le même phénomène dans le corpus moderne. Les exemples (114), comme ceux que nous avions donnés en (104) d'ailleurs, montrent que la variation de prononciation du préarticle masculin se trouvait déjà dans le français parlé au Québec à cette époque, comme elle existait dans les dialectes des régions de la France dont les colons étaient originaires. Nos exemples des autres catégories sont trop peu nombreux pour être intéressants.

A titre de conclusion nous pouvons souligner que le comportement de ces deux locuteurs, issus de milieux sociaux différents, - notons aussi que Madame Bégon est de Montréal alors que Delorme est né à Québec - a ceci de commun que dans les deux cas on rencontre des prononciations non normatives, pour l'époque, dans le français du continent. Dans le français "correct" du XVIIIe siècle en France, le [t] final n'est plus prononcé. Dans les sections précédentes de ce chapitre nous avons vu que les Québécois du XXe siècle qui sont du niveau social de Madame Bégon ont ce français "correct" pour norme. Dans un témoignage du XIXe siècle, Bibaud (1842), on lit que "le peuple a tendance à dire toute et boute pour tout et bout" et que, par réaction sans doute, on peut entendre pilô pour pilote. On voit ainsi que les variations dans

la prononciation du mot TOUT sont bien ancrées dans l'histoire du français du Québec.

Qu'en est-il des autres dialectes du français? Nous pouvons tirer quelques indices d'une étude faite par Gesner (1981) sur l'acadien, étude statistique qui peut se comparer à la nôtre. Au niveau du préarticle masculin, l'auteur a relevé uniquement la forme (/tu/); au féminin singulier, /tut/ est régulière alors qu'au pluriel on note une prépondérance de /tu/. Signalons cependant que Gesner a inclus dans ses féminins toutes (/tu/) sortes de choses. Dans les contextes que nous avons appelé "quantificateur", le français d'Acadie utilise régulièrement la forme /tUt/, aussi bien en position postverbale, qu'entre Aux et V. Il serait certes intéressant de pouvoir procéder à une comparaison entre le français de Montréal et les autres dialectes du français québécois (français parlé en Estrie, à Québec, à Trois-Rivières), mais cette comparaison devrait se faire à partir de description exhaustive de la répartition de TOUT dans les autres dialectes et elle déborde le cadre de notre étude.

CONCLUSION

L'étude de TOUT que nous avons présentée révèle une situation de variation complexe où interviennent différents facteurs linguistiques et sociaux. Suite à la présentation des résultats de nos analyses quantitatives, nous devons apporter des nuances quant à la neutralisation de ce morphème; là où il y a neutralisation celle-ci se fait en faveur de la forme /tUt/ au masculin, mais cette généralisation ne se réalise pas de la même façon dans tous les contextes où il y a une variation possible entre /tu/ et /tUt/.

TABLEAU 29

Taux d'utilisation de la variante normative /tu/ dans les contextes du masculin

	/tu/	total /tu/-/tUt/	%
Devant ce que	108	131	82
Devant ça	108	147	73
DEGM	49	67	73
PAM	112	193	58
PAML	237	448	53
PRONOM	184	406	45
QMS	30	111	27
AdvQMP	23	113	20
Devant qu'est-ce que	3	23	13
QMP	32	301	11

On voit en effet dans le tableau 29 que /tu/ représente plus de la moitié des formes utilisées devant ce que, ça, l'adjectif masculin et avec les préarticles; si on ajoute à ce contexte celui devant un adverbe comme tout simplement qui ne permet que la variante /tu/, on voit qu'il y a des contextes réfractaires qui freinent l'expansion de /tUt/. Au niveau du pronom et des quantificateurs il y a au contraire une nette prédilection pour cette variante. Si nous considérons que les cas ambigüs exclus de l'analyse statistique comprenaient un morphème TOUT en position verbale presque toujours sous la forme /tUt/, on peut voir que cette tendance à rencontrer /tUt/ dans le groupe verbal est assez nette. Lorsque le morphème est dans le groupe verbal, on peut généralement parler d'absence d'accord entre TOUT et l'élément nominal qu'il quantifie. Nous avons vu cependant que cette tendance était encore plus marquée en position postverbale qu'entre l'auxiliaire et le verbe. La forme /tUt/ domine en outre dans deux autres contextes: devant qu'est-ce que et lorsque TOUT est employé comme adverbe de quantité. Les

résultats du tableau 29 ne tiennent compte pour AdvQP que des emplois avec un SN masculin pluriel, pour lesquels il y avait variation; au singulier nous n'avions qu'une quinzaine d'exemples, tous sous la forme /tUt/.

Au féminin, on ne peut parler de variation; dans tous les contextes étudiées la forme utilisée reste /tUt/ forme normative. Ce n'est qu'avec les préarticles et les adjectifs qu'on a relevé quelques cas de /tu/ féminin: ce phénomène nous semble marginal.

Nous avons vu dans la section 3 qu'on ne pouvait considérer l'utilisation de /tUt/ comme un changement récent du français de Montréal. Dans la plupart des cas où l'âge s'est avéré un facteur significatif, c'était par rapport aux locuteurs d'âge moyen vieux, qui marquaient une préférence pour la forme normative /tu/, mais on pouvait en même temps constater que leur comportement n'avait pas été adopté par les groupes plus jeunes. Quand on considère les données brutes et qu'on compare les jeunes et les vieux, il se dégage du comportement des jeunes une autre vision; dans certains cas ils sont plus normatifs que les vieux et dans d'autres cas moins normatifs.

TABLEAU 30

Pourcentage d'utilisation de /tu/ selon les groupes d'âge

	J	MJ	MV	V
PAML	59	55	55	40
PAM	57	48	62	68
AdvQMP	10	9	23	29
QMS	18	32	16	40
QMP	6	12	10	12
PRONOM	53	44	46	36

On voit en effet dans le tableau 30 que les jeunes sont plus normatifs que les vieux lorsque TOUT est préarticle

devant les et avec TOUT pronom; nous avons déjà mentionné ce même comportement des jeunes dans l'emploi de /tus/. Dans les autres contextes du tableau 30, en particulier avec les quantificateurs (QMS et QMP) les jeunes ont un pourcentage de forme normative plus faible que les vieux. On a donc l'impression que dans certains contextes les jeunes manifestent une tendance vers la norme, alors que dans d'autres cas ils contribuent à accélérer une tendance déjà forte dans le contexte: c'est en effet ce que nous pouvons constater dans les contextes des quantificateurs et de l'adverbe de quantité.

L'interprétation des facteurs sociaux, en particulier de l'âge et du marché linguistique, ne nous permet pas de conclure que la neutralisation de TOUT représente un changement en cours; nous sommes plutôt en présence d'un changement ancien qui a été combattu, par un groupe de locuteurs dans la période de l'après-guerre et qui continue d'être freiné par les femmes qui, là comme dans d'autres cas, ont un comportement plus près de la norme que les hommes.

Notes

1. La prononciation relâchée de /u/ en /U/ est généralisée en français de Montréal et c'est celle que nous utiliserons pour tous les exemples tirés de ce dialecte.

2. Nous utiliserons les majuscules quand les références à la prononciation ou à la catégorie syntaxique du morphème ne sont pas pertinentes dans la discussion.

3. Le terme prédéterminant regroupe différents emplois où TOUT modifie un syntagme nominal; il ne correspond pas à une catégorie syntaxique.

4. L'étude de la variation de ces phénomènes de discours a fait l'objet d'une communication présentée à N-WAVE XII par Monique Lemieux, David Sankoff et Carmen Fontaine.

5. Il est plus juste de parler de critères morphologiques que phonétiques car les formes en variation, /tus/, /tu/ et /tUt/ ne sont pas nécessairement dérivées d'une forme phonologique commune.

6. Ces éléments de restriction ont été étudiés à partir du corpus Sankoff-Cedergren par Massicotte (1984).

7. Andersson (1961) cite un emploi avec <u>de</u> partitif: i) XXX chevaus li done, tous des plus chiers (Aiol, Andersson, p. 57) ii) Votre hôtellerie est toute

des plus fréquentées (Sév, Andersson, p. 58) iii) La figure de Mlle T. fut toute des plus jolies (Hamilton, Andersson, p. 58). Cet emploi aurait été fréquent aux XVIIe et XVIIIe siècles et serait devenu rare ensuite. Dans la plupart des exemples cités par Andersson l'accord se fait avec le nom plutôt qu'avec l'adjectif. Chez Grevisse, on trouve la remarque suivante: "Certains Belges (à Bruxelles notamment) mettent des entre tous (toutes) et le nom: Ecartez les haches, les serpes, les couteaux, tous des outils qui coupent!" (p. 383)

8. Selon les grammaires normatives le seul contexte où TOUT suivi d'un adjectif ne s'accorde pas est celui d'un adjectif féminin à initiale vocalique. Les adjectifs à initiale vocalique n'étant pas inclus dans l'analyse statistique, cette règle n'a pas d'influence sur la variation. De plus, c'est une règle qui concerne la grammaire de l'écrit car en langue orale on ne peut faire de différence entre i) tout étonné et ii) toute étonnée.

9. Andersson (1964) présente un excellent résumé de l'abondante littérature sur TOUT devant adjectif.

10. Nous avons laissé de côté quelques exemples avec tous ceux (qui ou que), toutes celles (qui ou que), qui n'étaient pas en nombre suffisant pour justifier une distinction entre masculin et féminin.

11. Voir Kemp (1979).

12. Dans cette catégorie nous avons inclus uniquement les exemples où ça avait la fonction de sujet ou d'objet; nous tenons à rappeler que les occurrences de discours du style "et puis tout ça" ne figurent pas sous cette rubrique.

13. Il arrive, pour certaines variables, qu'il n'y ait aucun facteur linguistique autre que la catégorie syntaxique à laquelle appartient la variable qui peut influencer la variation.

14. Nous avons simplement regroupé les structures infinitives sans approfondir l'analyse.

15. Pour étayer cette hypothèse du rôle de l'accent il aurait fallu réécouter chaque occurrence de TOUT pronom, ce qui dépassait le cadre de cette recherche.

16. Kayne (1975) définit le quantificateur comme un élément engendré dans le SN, soit comme prédéterminant, soit en position tête; il peut, par transformation, se placer dans le groupe verbal.

17. Cette hypothèse d'un autre niveau d'analyse nous a été suggérée par Henrietta Cedergren; elle mérite sûrement d'être approfondie.

Chapitre 7

Pas rien

Monique Lemieux

Deux grands faits dominent l'expression de la négation en français de Montréal: a) l'absence quasi régulière de ne élément d'un morphème discontinu en français standard:

(1) ne ... pas
plus
rien
personne
jamais
aucun
nul

b) la double nature de pas qui est soit adverbe de négation comme dans la phrase (2)

(2) Pierre viendra pas.

soit modifieur d'indéfini négatif[1] comme dans (3):

(3) Pierre a pas rien fait.

Ces deux aspects, absence de ne et double rôle de pas sont étroitement liés, mais comme ils n'ont pas la même signification du point de vue de la variation et du changement, nous allons d'abord les considérer séparément.

La première partie du chapitre sera consacrée à ne. Nous verrons d'abord dans la section 1. sa place dans le français parlé à Montréal et à Paris. Quelques données sur l'acquisition présentées en 1.2 montreront qu'en dépit de son faible taux d'utilisation, il constitue encore une ressource disponible dans ce dialecte. Dans la deuxième partie, nous discuterons d'un cas de variation entre rien et pas rien. Nous analyserons les facteurs linguistiques et les facteurs sociaux qui jouent un rôle dans l'utilisation d'une variante avec pas ou sans pas; l'analyse sta-

tistique nous permettra de montrer que la variante avec pas est en régression dans la communauté montréalaise.

1. Rôle de NE en français

1.1. NE en français parlé

L'omission de ne est l'une des caractéristiques de la langue orale, mais elle est plus ou moins régulière selon les dialectes.

1.1.1. à Montréal

L'étude de Sankoff-Vincent (1977) a montré que le taux d'utilisation de ne par les locuteurs du corpus Sankoff-Cedergren était extrêmement faible, c'est-à-dire 1.5% du total des phrases négatives. Leur étude portait sur 60 locuteurs. Nous avons poursuivi cette recherche[2] sur les 60 autres locuteurs, en suivant la même méthodologie. Les résultats sont sensiblement les mêmes: les locuteurs que nous avons étudiés emploient ne dans 1% seulement des contextes négatifs où il est possible. Dans l'ensemble du corpus, même si les utilisateurs de ne se distinguent des non-utilisateurs par une moyenne d'âge légèrement plus élevée, par une scolarité un peu plus forte et surtout par un plus haut taux d'intégration au marché linguistique, on ne peut parler de variation interindividuelle. Nous sommes entièrement d'accord avec Sankoff et Vincent pour dire que ne est cependant une ressource encore disponible dans la communauté francophone de Montréal; c'est une variable stylistique. Nous verrons plus loin qu'une variable stylistique n'occupe pas nécessairement une place marginale dans la grammaire. Mais avant d'aborder cette question, nous tenons à rappeler que l'absence de ne s'inscrit dans une tendance qui se retrouve dans toute la francophonie.

1.1.2. à Paris

Bien que les comparaisons ne soient pas possibles à partir de corpus analogues au corpus Sankoff-Cedergren, quelques recherches nous permettent de constater qu'il y a variation dans l'utilisation de ne en français parlé en France et que cette variation est influencée par divers facteurs linguistiques et sociaux. Ainsi l'étude de Ashby (1976) a été réalisée sur un corpus de 50 locuteurs parisiens de classe sociale homogène (upper middle class): sur 1020 cas de négation du groupe verbal dans des phrases déclaratives ou impératives, l'auteur a relevé 44.2% de phrases sans ne. Dans son corpus, pas est le terme négatif le plus fréquent (81.5%). Il n'est donc pas étonnant que ne soit effacé plus souvent avec pas qu'avec les autres morphèmes négatifs. Pour l'auteur, la nature du second élément de la négation est donc un facteur favorisant ou non la présence de ne. Les plus bas taux d'effacement se présentent avec que (ne ... que): 8% et avec plus (ne ... plus): 18.8%. L'auteur explique ce phénomène par les risques d'ambiguïté que suscite l'absence de ne. Cette hypothèse est vraisemblable dans le cas de plus: la phrase (4) pourrait être paraphrasée soit par (5) soit par (6):

(4) J'en veux plus[3].
(5) J'en veux davantage.
(6) Je n'en veux plus.

mais elle ne tient pas dans le cas de que: il est impossible de confondre que complémenteur de la phrase (7) et que morphème de restriction qu'on trouve en (8):

(7) Je crois que Jean a raison.
(8) Je crois que Jean[4].

En plus de la nature du second élément de la négation, un autre facteur linguistique favorisant l'effacement de ne est la présence dans la phrase d'un sujet clitique; ainsi on note 78.3% d'absence avec c(e) par rapport à 27.4% avec ça. Dans ce dernier cas, un autre facteur

semble avoir joué, la position intervocalique. Dans des phrases du type de (9):

(9) Ca n'ira pas.

le taux de rétention de ne est de 93.9%. Divers facteurs stylistiques ont également joué un rôle: ainsi l'absence de ne est plus fréquente avec tu qu'avec vous (58.1% lorsque le pronom est tu); les sujets traités ont également eu une influence, de même que la longueur de l'enregistrement: ne est plus souvent absent dans la deuxième partie de l'enregistrement que dans la première.

Parmi les facteurs sociaux, le sexe est une variable importante: les femmes omettent ne dans 36.8% des cas seulement par rapport à 48.7% chez les hommes. L'âge est également un facteur déterminant. L'auteur a considéré cinq groupes d'âge, mais du point de vue de l'absence de ne, on peut déceler deux comportements différents, celui des 20 à 39 ans et celui des 40 à 69.

Taux d'absence de ne en fonction de l'âge

20-29	30-39	40-49	50-59	60-69
48.1	49.2	33.8	39.5	35.1

Les locuteurs âgés de plus de 40 ans omettent ne moins souvent que les plus jeunes. Nous pouvons retenir de l'étude de Ashby que l'omission de ne est un phénomène relativement fréquent dans le français parlé à Paris (et ce, chez des locuteurs de classe sociale élevée) et que les hypothèses que nous proposerons pour rendre compte de ce phénomène en français de Montréal seront également pertinentes pour les autres variétés de français.

1.2. L'acquisition de NE

Quelques données tirées de corpus d'enfants et d'adolescents nous permettront d'appuyer l'hypothèse que ne est une ressource syntaxique disponible chez les francophones montréalais[5].

Du corpus Labelle, on peut dégager quelques données intéressantes quant à l'utilisation de ne. Ce corpus comprend 60 enfants de Montréal et de Paris répartis comme suit:

5 ans: 20 sujets
7 ans: 20 sujets
9 ans: 20 sujets

Dans sa thèse, Labelle (1976) a étudié les enfants de 5 ans; il note, au chapitre de la négation, l'absence presque totale du morphème ne et sa présence exceptionnelle chez trois sujets, un Parisien et deux Montréalais.

Des données plus précises sont disponibles pour le groupe de 7 et 9 ans. Avec pas et plus, 26 des 40 sujets ont employé ne au moins une fois. Il est intéressant de remarquer qu'on note peu de différence entre 7 et 9 ans:

7 ans: 8.1%
9 ans: 9.9%

Les différences les plus notables sont entre les filles et les garçons; les filles sont déjà plus normatives:

Filles: 10.6%
Garçons: 7.3%

Différences aussi entre les Montréalais et les Parisiens:

Montréalais: 5.3%
Parisiens: 12.8%

Même si on ne dispose pas de statistiques précises pour le groupe d'enfants de 5 ans, on peut supposer que les enfants prennent conscience du rôle de ne au moment

de leur scolarisation.

Les données tirées du corpus Lefebvre-Drapeau confirment à la fois le fait de l'acquisition du morphème ne et la valeur stylistique qu'on lui attribue. Dans les situations informelles d'enregistrement, les adolescents du Centre-Sud n'utilisent pas ne; dans des situations formelles, son utilisation devient presque caractéristique d'un niveau de langue valorisé. Ainsi dans un sketch où des jeunes de 14 et 15 ans imitent un médecin et sa femme, ne est présent 6 fois sur 7 dans les contextes négatifs:

(10) Quant à moi, ça ne me fait rien.

(11) Ma chère, n'était-il pas vulgaire, le film que nous venons d'aller voir?

(12) Ah! Le vin aussi; il n'est même pas sucré.

(13) Il n'est même pas pétillant.

(14) Ah non! Vous n'aurez plus ma clientèle.

(15) Je vais dire à mes amis de ne plus venir ici.

Dans un autre sketch mettant en scène la femme d'un ministre et sa nouvelle bonne, on trouve cinq cas où ne est présent sur dix contextes négatifs, ceux où c'est la femme du ministre qui parle. Fait caractéristique à signaler, en cours de route les rôles ont été intervertis et la fille qui jouait le rôle de la bonne au début a changé de style et s'est mise à employer ne:

(16) Veuillez faire attention à ne pas casser les verres et l'argenterie; les fauteuils en velours, surtout ne pas les tacher, ne pas casser la vaisselle.

On trouve même chez un garçon imitant le premier ministre Pierre Trudeau la cooccurrence du morphème et d'un clitique à l'impératif, une construction extrêmement rare en français de Montréal:

(17) Non ne me faites pas ce coup de cochon, ne me faites pas ça.

Nous pourrions multiplier les exemples. Les cas cités montrent de façon éloquente que les adolescents montréalais de milieu défavorisé ont acquis la négation avec ne, que son utilisation est limitée aux situations formelles et que dans ces situations ils l'utilisent correctement. Ces exemples nous fournissent aussi un argument valable pour inclure ne dans la grammaire du français de Montréal.

1.3. Analyse distributionnelle de NE en français

Dans cette section nous décrirons les faits relatifs à la présence du morphème ne en français.

Si on met de côté certains cas marginaux comme ceux des exemples (18) et (19),

(18) Si je ne m'abuse, cet argument a déjà été proposé.

(19) Je crains qu'il n'arrive en retard.

on peut considérer que ne accompagne toujours un autre élément négatif. Certains sont de type nominal comme dans (20) ou de type adverbial comme en (21):

(20) ne ... personne
rien
aucun
nul N

(21) ne ... pas
plus
jamais
aucunement
nullement

Ne accompagne également le que restrictif dont on a un exemple dans (22):

(22) Je n'ai que des ennuis.

Dans les phrases simples, il se place toujours devant le verbe ou devant l'auxiliaire, et ce indépendamment de la place du négatif comme on le voit dans (27) et (28):

(23) Il ne travaille pas.

(24) Il n'a jamais travaillé.

(25) Il n'achète rien.

(26) Il n'écoute personne.
(27) Rien n'est trop beau pour lui.
(28) Personne ne s'intéresse à cette question.

Dans les phrases complexes, il peut y avoir une certaine distance entre ne et le négatif qui l'accompagne, mais seulement si le négatif est de type nominal. Des phrases de ce type sont citées dans Kayne (1979):

(29) Je n'exige qu'ils arrêtent personne.

Par ailleurs, on n'aura jamais une phrase comme (30):

(30) *Je n'exige qu'il vienne pas.

Bien qu'il soit possible d'avoir ne dans la matrice et le négatif dans l'enchâssée, ce phénomène est limité à quelques verbes. Ainsi les phrases (31) à (35) sont agrammaticales:

(31) *Je ne crois qu'ils inviteront personne.
(32) *Je ne dis qu'ils inviteront personne.
(33) *?Il ne faut que tu le dises à personne.
(34) *Je ne jure que j'ai rien fait.
(35) *Je ne pense que vous manquerez de rien.

Si on considère qu'une phrase comme (29) est bien loin de faire l'unanimité quant à son degré de grammaticalité, on peut dire que la séparation de ne et du négatif représente un cas marginal, du moins pour ce qui est des complétives à temps fini.

La place de ne dans les phrases complexes infinitives pose de nombreux problèmes. Dans le modèle GB (Government Binding), ces phrases ont une structure identique à celle des phrases tensées à savoir la structure de (36):

(36) P ⟶ SN INFL SV

Dans le cas des infinitifs et des gérondifs INFL aura le trait [- tensé] et le SN sera représenté par PRO. Selon cette analyse, ne peut se trouver dans la matrice ou dans la phrase enchâssée. Si l'infinitive contient un négatif de type adverbial, ne sera obligatoirement dans

dans le même P que le négatif; si le négatif fait partie de la matrice, ne sera aussi dans la matrice. Les phrases du type de (37), (38), (39) et (40) sont les seules phrases acceptables; les phrases (41) et (42) sont exclues:

(37) Je veux ne jamais revoir cet homme.
(38) Je ne veux jamais revoir cet homme.
(39) J'ai envie de ne plus venir.
(40) Je n'ai plus envie de venir.
(41) *Je ne veux revoir cet homme.
(42) *Je n'ai envie de plus venir.

Avec les négatifs de type nominal, il est possible d'avoir ne dans la matrice et le négatif dans l'enchâssée, mais cette situation varie beaucoup selon les verbes. Ainsi avec vouloir on peut avoir soit la phrase (43) soit (44):

(43) Je ne veux voir personne.
(44) Je veux ne voir personne.

Avec d'autres verbes, dont faire, voir, ne doit obligatoirement se trouver dans la phrase matrice:

(45) Je n'ai fait pleurer personne.
(46) *J'ai fait ne pleurer personne.

Enfin avec d'autres verbes, il est impossible d'avoir ne dans la phrase matrice. C'est le cas de déplaire dans la phrase (47):

(47) *Il ne déplaît aux enfants de rien faire.

Seule la présence de ne dans l'enchâssée est acceptable:

(48) Il déplaît aux enfants de ne rien faire.

Les exemples (43) à (48) nous montrent trois comportements différents du morphème ne selon le type de verbe de la phrase. Quand la négation porte sur un infinitif, ne précède immédiatement le négatif comme dans les phrases (37) et (39) que nous répétons ici:

(37) Je veux ne jamais revoir cet homme.
(39) J'ai envie de ne plus venir.

Ceci constitue un problème, mais la question est davantage liée à la place du négatif lui-même qu'à celle de ne. Ainsi dans tous les cas où l'on a une forme verbale conjuguée le négatif se trouve après la forme verbale simple ou entre l'auxiliaire et la forme verbale et ne précède le verbe ou l'auxiliaire:

(49) Je ne fais rien.

(50) Je n'ai rien fait.

Cette position est également obligatoire avec les participes présents, comme on le voit dans les phrases (51) et (52):

(51) N'ayant jamais fini quoi que ce soit, il commença à douter de lui.

(52) N'étant jamais content de ce qu'on lui offrait, il refusait toutes les positions.

Avec les formes verbales infinitives employées comme auxiliaires, il y a une alternance possible:

(53) N'avoir jamais fini.

(54) Ne jamais avoir fini.

(55) N'être jamais content de rien.

(56) Ne jamais être content de rien.

Selon Grevisse avec les formes infinitives simples, la situation courante est celle où les deux éléments précèdent l'infinitif, la séparation étant perçue comme un archaïsme. Il cite comme exemple d'archaïsme la phrase (57):

(57) Tout marquait son affectation de n'exister pas. (Grevisse, p. 864)

C'est donc seulement avec les formes verbales infinitives que ne peut précéder immédiatement le négatif et seulement avec certains morphèmes négatifs: pas, jamais, plus, rien. La présence de rien dans cette liste étonne. Avec les autres négatifs nominaux, il y a discontinuité du morphème:

(58) Je m'engage à ne faire aucune allusion.

(59) Je m'engage à ne faire nulle allusion.

(60) Je m'engage à ne voir personne.

(61) *Je m'engage à ne personne voir.

La règle est que ne peut immédiatement précéder un négatif adverbial[6] ou en position d'adverbe comme rien.

Résumons les positions possibles pour le morphème ne en français.

1. Dans les phrases simples, avec toutes les formes verbales conjuguées, il se place devant l'auxiliaire ou devant le verbe;
2. Dans les phrases complexes à temps fini, il peut être séparé du négatif mais sa position reste la même par rapport au verbe de la matrice.
3. Dans les phrases complexes infinitives il peut soit être éloigné du négatif et dans ce cas sa place est également fixe par rapport au verbe de la matrice, soit être placé dans l'infinitive et sa position dépendra alors de la nature nominale ou adverbiale du négatif auquel il est lié.

Nous avons vu qu'en dépit de sa faible utilisation le morphème ne fait encore partie de la grammaire des locuteurs montréalais. Si des adolescents de milieu défavorisé peuvent l'utiliser de façon correcte dans certaines situations de discours c'est parce qu'il fait partie de la grammaire. Nous avons là un exemple intéressant de la distinction entre compétence active et compétence passive. Que ne soit acquis de façon précoce ou tardive ne change rien à la question.

Une fois qu'on reconnaît que ne doit avoir une place dans la grammaire du français de Montréal, on peut se demander quel est, dans un modèle de grammaire formelle, le niveau idéal pour rendre compte de sa présence ou de son absence. Cette question est cruciale pour une théorie de la variation et nous en discuterons dans le chapitre 8.

Même s'il est possible d'interpréter la faible utilisation de ne comme une justification du développement d'une autre particule, nous verrons que pas redondant joue, en français de Montréal, un rôle beaucoup plus restreint que ne en français standard.

2. Variation RIEN / PAS RIEN*

Dans son étude sur la négation en français québécois, Denise Daoust-Blais (1975) distingue deux morphèmes rien et personne et deux morphèmes pas. Si en structure de surface la phrase comprend deux indéfinis négatifs comme dans la phrase (62):

(62) On peut rien pour personne.

le premier est le négatif proprement dit, celui qui forme avec ne un morphème discontinu en français standard, et le deuxième est un élément à polarité qui peut alterner avec qui que ce soit[7]. Un indéfini qui est précédé d'un autre élément négatif - soit un indéfini négatif comme dans la phrase (62), soit pas - n'a donc pas la même interprétation sémantique qu'un négatif proprement dit. Cette différence vaut pour le français du Québec comme pour le français standard. En français standard il y a en outre une différence plus visible: seuls les négatifs proprement dits forment avec ne un morphème discontinu. On voit dans les phrases (63) à (66) que l'ordre des éléments en surface est pertinent: le morphème à polarité suit le négatif:

(63) On ne peut rien pour personne.
(64) On ne peut rien pour qui que ce soit.
(65) Personne ne peut rien pour lui.
(66) Personne ne peut quoi que ce soit pour lui.

En français standard, si l'indéfini suit une négation exprimée au moyen de ne ... pas, son statut est également celui d'un morphème à polarité négative:

(67) Je n'ai pas rencontré personne.
(68) Je n'ai pas rencontré qui que ce soit.

Dans son analyse, Daoust-Blais montre qu'il faut distinguer, pour le français du Québec, deux éléments pas, l'un équivalant à l'adverbe de négation du français standard, l'autre à une particule redondante, c'est-à-dire à

un élément qu'on peut supprimer sans que la valeur négative de la phrase en soit affectée. Ainsi les phrases (69) et (70) seraient équivalentes:

(69) Je fais rien.

(70) Je fais pas rien.

La nature du morphème pas aura une influence sur celle de l'indéfini. Ainsi la phrase (71) est ambiguë:

(71) On peut pas rien pour lui.

Si pas est l'adverbe de négation rien est un élément à polarité pouvant alterner avec quoi que ce soit comme dans la phrase (72):

(72) On peut pas quoi que ce soit pour lui.

Si pas est la particule redondante, rien est négatif, équivalent à la phrase (73) du français standard:

(73) On ne peut rien pour lui.

Dans les phrases où l'on a deux indéfinis négatifs, on peut voir clairement que la particule redondante est incompatible avec l'élément à polarité, comme le serait ne en français standard:

(74) *On peut rien pour pas personne.

(75) *On ne peut rien pour ne personne.
(personne = polarité négative)

Par ailleurs la particule redondante n'est possible, en français du Québec, que dans les positions où l'on peut avoir l'adverbe de négation, c'est-à-dire après la partie conjuguée du verbe; c'est ce qui permet d'expliquer que les phrases (77) et (78) soient agrammaticales contrairement à (76)[8]:

(76) Il connait pas personne.

(77) *Pas personne est venu.

(78) *J'ai vu pas personne.

La différence entre le français standard et le français du Québec ne tient donc pas seulement à la présence ou à l'absence de ne mais aussi à la double nature de pas qui joue un rôle par rapport au statut des morphèmes indé-

finis. La double appartenance de pas ne vaut que pour le français du Québec, mais la distinction que fait Daoust-Blais entre les négatifs proprement dits et les éléments à polarité négative s'applique à toutes les variétés de français.

Daoust-Blais (1975) propose le même traitement pour pas jamais, pas personne et pas rien[9]. Compte tenu du petit nombre d'occurrences des deux premiers dans le corpus Sankoff-Cedergren, seul pas rien s'avérait pertinent pour une étude sociolinguistique[10]. A première vue l'alternance entre rien et pas rien semblait correspondre en tous points aux conditions de la définition d'une variable au sens de Labov, puisqu'elle représentait "deux façons différentes de dire la même chose" et qu'on pouvait faire l'hypothèse que des facteurs linguistiques et sociaux intervenaient dans son utilisation. Dans la section 2.1. nous discuterons d'abord des difficultés que nous avons rencontrées dans la définition même de cette variable; nous examinerons ensuite dans la section 2.2. les contextes de la variation et en 2.3. les résultats de l'analyse quantitative. Dans la section 3., nous proposerons quelques hypothèses sur le rôle de la particule redondante dans la grammaire du français de Montréal.

2.1. Définition de la variable

Nous avons vu dans la section précédente que les indéfinis pouvaient être considérés soit comme des éléments négatifs proprement dits, soit comme des éléments à polarité négative. Avant de déterminer les contextes de variation, nous avons procédé à un relevé exhaustif du morphème rien dans le corpus Sankoff-Cedergren. Nous avons ensuite regroupé les données en six groupes qui correspondent, soit à une catégorie syntaxique différente, soit à un emploi particulier au niveau du discours. Les deux premiers emplois constituent l'objet de notre étude:

a) Rien que Daoust-Blais appelle un négatif proprement dit peut être considéré comme un quantificateur qui sera, comme tel, soumis à une règle de mouvement en forme logique, la montée du quantificateur (Quantifier Raising ou QR). Dans l'analyse que nous proposons la règle s'applique au quantificateur qui a le trait [+NEG] indépendamment de la présence ou de l'absence de ne. Nous avons un exemple de quantificateur négatif dans la phrase (79):

(79) Il (ne) fait rien.

b) Rien à polarité négative (POL NEG) se distingue de rien quantificateur; il se comporte comme un élément de type anaphorique car il est dépendant d'un autre élément lui-même marqué du trait [+NEG] comme dans les phrases (80), (81) et (82):

(80) Ca m'a jamais rien fait.
[+NEG] [+POL NEG]

(81) J'ai plus peur de rien.
[+NEG] [+POL NEG]

(82) Personne lui a rien dit.
[+NEG] [+POL NEG]

ou d'une structure interrogative ou comparative comme dans (83) ou (84):

(83) Avez-vous rien à déclarer?

(84) C'est mieux que rien.

c) Rien nominal est un élément tout à fait autonome qui s'emploie sans ne en français standard et qui ne dépend d'aucun autre élément contrairement au cas précédent où rien est un morphème à polarité négative. Il n'est jamais en cooccurrence avec ne comme rien quantificateur. Il peut ou non s'employer avec un déterminant. On en trouve quelques exemples dans les phrases (85), (86) et (87):

(85) Il perd son temps à des riens.

(86) Un rien l'effraie.

(87) Il est parti de rien.

d) Rien fait partie de nombreuses locutions plus ou

moins figées. Nous avons regroupé sous cette rubrique un certain nombre de phrases dans lesquelles le statut de rien n'est pas toujours clair comme dans

(88) Faire semblant de rien.

(89) C'est comme rien.

(90) C'est tout ou rien.

(91) Il y a rien là.

On ne voit pas toujours clairement la différence entre les phrases de d) et celles de c); compte tenu du caractère peu productif de rien N on pourrait également le considérer comme plus ou moins figé.

e) Rien sert à exprimer la restriction dans l'expression rien que.

(92) Il y a rien que des belles maisons dans ce quartier là[11].

Rien que est l'équivalent du morphème discontinu ne... que du français standard.

f) Nous appellerons enfin rien élément de discours quand il sert de reprise à une négation exprimée antérieurement comme dans les phrases (93) et (94):

(93) Pas moyen de le voir, il va rentrer il sonne pas, rien. (4, 217)

(94) Je suis pas pratiquante, rien. (43, 360)

Cet emploi de discours correspond à ni rien en français standard qu'on retrouve d'ailleurs dans les mêmes contextes, c'est-à-dire en fin de phrase ou de syntagme:

(95) On n'aura pas de papier, ni rien. (35, 491)

Au lieu de rien on peut aussi trouver rien de ça comme dans la phrase (96):

(96) On peut pas les placer dans un hospice, rien de ça. (58,923)

Dans cette catégorie d'emplois de discours nous avons également relevé quelques phrases avec pas rien comme dans (97):

(97) Tu sais, pas me faire de blonde, pas rien. (24, 156)

Les exemples étaient cependant trop peu nombreux pour qu'on puisse parler de variation. Ces emplois de discours ne font pas partie de notre étude quantitative.

Les contextes retenus seront donc a) et b) mais parmi les phrases de b) seules seront considérées celles où rien est employé avec pas. A première vue, en saine méthodologie, nous aurions dû éliminer rien à polarité si nous supposons que c'est un morphème différent de rien négatif, mais il nous est tout de suite apparu que les structures potentiellement ambiguës étaient plus nombreuses que nous ne le pensions. Cette ambiguïté tient en partie au fait que pas adverbe de négation et pas redondant occupent tous les deux les mêmes positions. Dans une phrase où la forme verbale est simple pas et rien seront contigüs.

(98) Je fais pas rien samedi soir.

Si la forme verbale est composée, rien se place entre l'auxiliaire et le verbe, il est l'objet direct:

(99) J'ai pas rien fait samedi soir.

mais on le trouve également comme objet prépositionnel.

(100) Il a pas parlé de rien.

Dans ce cas, il n'y a pas contiguïté de pas et de rien. Cependant dans les trois cas on pourrait omettre pas sans que le sens de la phrase paraisse modifié. Notre étude comparera donc des phrases où pas et rien peuvent s'employer dans une même phrase, contigüs ou séparés et d'autres où rien est employé seul sans que le sens paraisse différent. Nous avons donc relevé tous les contextes où rien était employé seul, équivalant à ne ... rien du français standard et où la particule pas aurait pu être présente comme dans les exemples (101) à (105):

(101) Il fait rien.
(102) Il a rien fait.
(103) Il a parlé de rien.
(104) Il faut jurer de rien.
(105) Je veux rien faire.

Nous avons inclus les exemples du type de (105) même si dans ce cas l'ajout de pas rend la phrase ambiguë. Ainsi la phrase (106) est triplement ambiguë: elle est soit équivalente à (105) soit à un double négation qu'on pourrait paraphraser comme (107), soit à une phrase où rien est [+PCL NEG] et s'interprète comme (108):

(106) Je veux pas rien faire.

(107) Je veux faire quelque chose.

(108) Je veux pas faire quoi que ce soit.

Nous avons donc inclus les cas où il y avait au moins un sens équivalent. Nous rediscuterons plus loin de cette ambiguïté. Par ailleurs nous n'avons pas considéré les exemples comme (109) où l'ajout de pas change complètement le sens de l'énoncé:

(109) Je suis venu pour rien.

(110) Je suis pas venu pour rien.

On peut également constater que rien dans ce cas ne correspond pas au quantificateur négatif: il ne s'emploie pas avec ne en français standard:

(111) *Je ne suis venu pour rien.

Dans les phrases (109) et (110), rien n'est pas en variation avec pas rien. Les phrases avec pas qui ont été retenues sont donc celles où cet élément aurait pu être absent sans que le sens négatif soit réellement modifié. Nous avons accepté au départ l'ambiguïté entre pas morphème redondant et pas adverbe de négation excluant uniquement les cas de négation contradictoire et nous avons fait l'hypothèse que l'emploi de rien seul représentait le cas neutre, l'emploi privilégié par la majorité des locuteurs du français de Montréal. Nous considérerons rien comme la forme non marquée et pas rien comme le cas marqué. Nous verrons, suite à la discussion des résultats de l'étude statistique, que le rôle de la particule redondante est en réalité un rôle marginal pour pas dont la principale fonction en français de Montréal comme en français standard est de marquer la négation.

2.2. Contextes où il y a variation

Nous avons isolé cinq contextes où il y avait variation possible entre rien et pas rien; les trois premiers se rapportent à des phrases simples et les deux autres à des phrases complexes.

1. Les phrases simples où rien est en position de sujet ou d'objet direct.
2. Les phrases simples où rien fait partie d'un syntagme prépositionnel.
3. Les phrases simples où rien est soit objet direct ou objet prépositionnel mais en étant lui-même complété, c'est-à-dire les cas où il y a une expansion au morphème rien.
4. Les phrases complexes à temps fini.
5. Les infinitives.

Nous avons utilisé le programme Varbrul 2S afin d'évaluer l'effet et la signification statistique des facteurs linguistiques sur la variation dans ces cinq structures. Nous commenterons les résultats de cette analyse dans la section 2.3. après avoir précisé quels sont les contextes pertinents dans chacune de ces structures pour l'étude de la variation.

2.2.1. RIEN dans les phrases simples (argument)

Dans cette structure, nous avions déterminé trois contextes où rien était soit sujet, comme dans la phrase (112), soit objet du verbe comme dans les exemples (113) et (114):

(112) Rien m'arrive.
(113) Je fais rien.
(114) J'ai rien fait.

Dans la phrase (112), la fonction sujet de rien est déterministe: on ne trouve jamais pas rien[12]. Nous verrons par ailleurs que pour l'objet la place de rien est

un facteur important dans la variation.

2.2.2. RIEN dans un syntagme prépositionnel

Dans cette catégorie, il nous faut distinguer les cas où la présence de pas peut ne pas avoir d'influence sur le sens négatif de la phrase comme dans l'exemple (115);

(115) Nous autres, on a (pas) droit à rien.

et ceux où pas modifie la valeur de vérité de l'énoncé comme dans les phrases (116) et (117):

(116) Vous êtes pas venu pour rien.

(117) Vous êtes venu pour rien.

Dans le contexte de (116), pas est nécessairement adverbe de négation. Il ne peut d'ailleurs être omis en français standard où la phrase (118) est agrammaticale:

(118) *Vous n'êtes venu pour rien.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les phrases du type de (116) et (117) ne peuvent figurer dans notre étude car elles ne représentent pas un choix du locuteur par rapport au morphème pas.

Lorsque rien se trouve dans un syntagme prépositionnel, pas n'est jamais contigü à rien:

(119) *Nous autres, on a droit à pas rien.

Dans ce contexte, pas, jamais et plus ont un comportement analogue comme on peut le voir dans les phrases (120) et (121):

(120) *On a droit à plus rien.

(121) *On a droit à jamais rien.

Dans les phrases du type de (115), il peut y avoir variation entre pas ... rien et rien, dans ce cas rien est négatif et pas est un morphème redondant. Mais on est ici en présence d'une structure ambiguë car pas peut également être morphème de négation et rien élément à polarité négative. Les phrases où rien est dans un syntagme prépositionnel en cooccurrence avec pas dans le groupe

verbal sont donc des structures ambiguës.

2.2.3. RIEN suivi d'une expansion

Dans cette catégorie, nous avons voulu isoler les cas où rien avait un complément soit du type prépositionnel comme dans la phrase (122), soit du type phrastique, comme dans (123):

(122) C'était rien d'extraordinaire. (67, 389)

(123) Il y a rien qui rentre. (95, 292)

Les deux cas permettent l'utilisation de la particule redondante:

(124) C'était pas rien d'extraordinaire.

(125) Il y a pas rien qui rentre.

2.2.4. RIEN dans les phrases complexes

Deux types de phrases complexes à temps fini ont été soumis à l'analyse variationnelle: les relatives du type de (126) et les complétives comme (127):

(126) Un homme qui fait rien.

(127) Les bonnes soeurs voulaient pas qu'on fasse rien.

Dans les relatives on ne pouvait s'attendre à un autre type de variation que celui des phrases simples, puisque le locuteur a le choix entre (126) ou (128):

(128) Un homme qui fait pas rien.

Dans les complétives se pose cependant le problème de la distance possible entre la particule pas et le morphème négatif. On ne peut parler de choix que dans un petit nombre d'exemples; dans la plupart des cas, pas est l'adverbe de négation. Dans une phrase comme (127) il est possible que pas soit la particule redondante ou l'adverbe de négation. Les paraphrases de (127) en français standard seraient (129) ou (130).

(129) ?Les bonnes soeurs ne voulaient qu'on fasse rien.

(130) Les bonnes soeurs ne voulaient pas qu'on fasse quoi que ce soit.

Cependant les phrases du type de (129) où ne et rien ne font pas partie de la même proposition sont rejetées par plusieurs locuteurs. On note la même incertitude chez les locuteurs du français de Montréal par rapport à l'interprétation de pas dans la phrase (127): certains interprètent pas comme l'adverbe de négation équivalent à (129), d'autres rejettent cette interprétation.

2.2.5. RIEN dans un contexte d'infinitive

Dans cette catégorie, nous avons considéré trois contextes:

a) en structure de surface, une infinitive prépositionnelle suit rien comme dans la phrase (131):

(131) J'ai rien à cacher.

b) rien fait partie de l'infinitive prépositionnelle:

(132) Il est capable de rien faire.

c) les structures infinitives non prépositionnelles dans lesquelles rien est l'objet du verbe infinitif comme dans la phrase (133):

(133) Je peux rien dire.

Même si la variation est possible dans d'autres cas, comme on le voit, par exemple, dans les phrases (134) et (135):

(134) Je fais (pas) rien faire à mes amis.

(135) Je sais (pas) rien faire.

les seules infinitives sans préposition se sont rencontrées aves les verbes vouloir et pouvoir, c'est-à-dire des modaux.

Dans les trois cas d'infinitives, pas peut être uti-

lisé sans que le sens de la phrase soit nécessairement modifié; au lieu des phrases (131), (132) et (133), on peut avoir (136), (137) et (138):

(136) J'ai pas rien à cacher.
(137) Il est pas capable de rien faire.
(138) Je peux pas rien dire.

Les phrases (137) et (138) sont ambiguës mais il y a au moins un sens où elles correspondent à (132) et (133), celui qui serait paraphrasé par (139) et (140) en français standard:

(139) Il n'est capable de rien faire.
(140) Je ne peux rien dire.

2.3. Résultats de l'analyse quantitative

D'après l'hypothèse que nous avions formulée au départ, l'utilisation de la particule redondante pas représentait un choix pour les locuteurs, mais ce choix pouvait être influencé par les différentes structures dans lesquelles on utilisait le morphème rien. L'analyse faite par le programme Varbrul nous a permis de mesurer l'influence des facteurs linguistiques et des facteurs sociaux dans l'utilisation de cette variable. Dans cette section, nous ferons état des résultats de l'analyse pour les cinq catégories retenues que le programme a d'abord considérées séparément; nous discuterons ensuite des résultats découlant du regroupement des facteurs.

2.3.1. RIEN objet dans une phrase simple

La place de rien comme objet direct constitue un facteur important dans la variation entre rien et pas rien. Nous voyons dans le tableau 1 que la position postverbale comme dans la phrase (101) que nous répétons ici favorise l'emploi de rien sans pas:

(101) Il fait rien.

alors que la position d'adverbe comme dans (102) favorise

au contraire pas rien[13]:

(102) Il a rien fait.

(103) Il a pas rien fait.

Dans ce contexte, l'âge a une influence dans l'utilisation de la variable.

TABLEAU 1

Variation rien/pas rien selon la position dans le groupe verbal et selon le facteur âge

	RIEN	total RIEN/PAS RIEN	%RIEN	Poids relatif en faveur de RIEN
POSITION				
POSTVERBALE	429	448	96	.688
Entre AUX et V	48	57	84	.312
AGE				
JEUNES	161	164	98	.768
MOYEN JEUNES	100	108	93	.409
MOYEN VIEUX	80	87	92	.375
VIEUX	136	146	93	.421
TOTAL	477	505	94	input .918

Les jeunes se distinguent des trois autres catégories: ils emploient davantage rien que pas rien. Les autres facteurs sociaux, sexe, scolarité et marché linguistique ne sont pas significatifs.

2.3.2. RIEN dans un syntagme prépositionnel

Dans ce contexte seul le facteur âge a été retenu:

TABLEAU 2

Variation rien/pas rien dans un syntagme prépositionnel en fonction de l'âge

	RIEN	total RIEN/PAS RIEN	%RIEN	Poids relatif en faveur de RIEN
AGE				
JEUNES	24	27	89	.724
MOYEN JEUNES	7	12	58	.316
MOYEN VIEUX	8	15	53	.274
VIEUX	20	23	87	.686
TOTAL	59	77	77	input .752

Contrairement à ce que nous avons vu dans les phrases simples, les locuteurs vieux ont ici le même comportement que les jeunes; nous discuterons de cet aspect dans la section 2.4. dans laquelle nous considérerons les différents facteurs regroupés.

2.3.3. RIEN suivi d'une expansion

Si rien a une phrase comme complément comme dans l'exemple (123) déjà cité:

(123) Il y a rien qui rentre.

la particule redondante n'est jamais utilisée dans le corpus. Dans le contexte d'un complément prépositionnel comme dans la phrase (122) qui a également été citée:

(122) C'était rien d'extraordinaire.

la variation est possible puisqu'il y a 17% de pas rien (sept cas sur un total de 41) mais aucun facteur social ne s'est révélé significatif.

2.3.4. RIEN dans les phrases complexes à verbe conjuqué

Nous n'avions au total que 26 phrases relatives ou complétives comprenant un morphème rien et aucun facteur ne s'est avéré pertinent dans l'analyse quantitative de ces structures.

2.3.5. RIEN dans un contexte d'infinitive

Dans ce contexte, le choix d'une variante avec pas ou sans pas est fortement influencé par les facteurs linguistiques considérés. Nous voyons dans le tableau 3 que deux contextes favorisent l'utilisation de pas: celui où rien est précédé d'une préposition et celui des infinitives sans préposition, c'est-à-dire les infinitives complément d'un verbe modal.

TABLEAU 3

Variation rien/pas rien selon la structure de l'infinitive et selon les facteurs âge et scolarité

	RIEN	total RIEN/PAS RIEN	%RIEN	Poids relatif en faveur de RIEN
STRUCTURE INFINITIVE				
Préposition après rien	47	50	94	.935
Préposition devant rien	11	31	35	.143
Sans préposition	35	62	56	.293
SCOLARITE				
BASSE	11	31	35	.164
MOYENNE	49	69	71	.750
ELEVEE	33	43	77	.629

TABLEAU 3 (suite...)

Variation rien/pas rien selon la structure de l'infinitive et selon les facteurs âge et scolarité

	RIEN	total RIEN/PAS RIEN	%RIEN	Poids relatif en faveur de RIEN
AGE				
JEUNES	35	44	80	.613
MOYEN JEUNES	26	41	63	.272
MOYEN VIEUX	19	28	68	.802
VIEUX	13	30	43	.272
TOTAL	93	143	65	input .672

Parmi les facteurs sociaux, l'âge et la scolarité ont une influence. Au niveau de l'âge, on constate une curieuse opposition des jeunes et des moyen vieux qui utilisent davantage rien alors que les moyen jeunes et les vieux privilégient pas rien. Il nous semble difficile de proposer une hypothèse d'explication de ces regroupements.

Les locuteurs qui ont une scolarité élevée ou moyenne utilisent davantage rien dans les infinitives. Ces résultats sont compatibles avec le choix que nous avons fait en considérant rien comme la forme normative.

En résumé, quand on considère séparément les divers contextes linguistiques dans lesquels un choix est possible entre rien et pas ... rien quelques facteurs linguistiques jouent un rôle déterminant dans ce choix: la position de rien par rapport au groupe verbal dans la fonction d'objet direct dans les phrases simples et le type d'infinitive dans les phrases complexes. Parmi les facteurs sociaux, l'âge est toujours significatif. En dépit de quelques comportements des vieux, des moyen vieux et des moyen jeunes qui semblent curieux, une constante

se dégage: les jeunes utilisent davantage rien que pas ... rien dans tous les contextes soumis à l'analyse.

2.4. Résultats selon les facteurs regroupés

Le regroupement des facteurs nous permettra de confirmer les tendances les plus marquantes dans le choix d'une ou l'autre variante. Nous examinerons d'abord en 2.4.1. l'ensemble des facteurs linguistiques puis nous comparerons en 2.4.2. le comportement des divers groupes d'âge.

2.4.1. Regroupement des facteurs linguistiques

Si on fait abstraction de deux facteurs déterministes, c'est-à-dire deux contextes où la particule redondante n'a jamais été employée soit rien en position sujet et rien ayant une expansion phrastique[14], on obtient un regroupement de neuf facteurs linguistiques dont l'influence est illustrée dans le tableau 4:

TABLEAU 4

Variation rien/pas rien en fonction des contextes d'utilisation

	RIEN	total RIEN/PAS RIEN	%RIEN	Poids relatif en faveur de RIEN
CONTEXTES D'UTILISATION				
Phrase simple, position postv.	429	448	96	.849
Infinitive: rien suivi d'une prép.	47	50	94	.794
Relative	13	14	93	.761
Rien suivi d'une expansion	42	49	86	.585
Phrase simple, entre AUX et V	48	57	84	.535
Syntagme prép.	59	77	77	.422

TABLEAU 4 (suite...)

Variation rien/pas rien en fonction des contextes d'utilisation

	RIEN	total RIEN/PAS RIEN	%RIEN	Poids relatif en faveur de RIEN
Complétive	8	12	67	.306
Infinitive sans préposition	35	62	56	.205
Infinitive: rien précédé d'une prép.	11	31	35	.097
TOTAL	692	800	86	input .812

Lorsque rien est en position postverbale comme dans la phrase (141):

(141) On respecte pas rien.

pas est facilement identifié comme la particule redondante équivalent à ne en français standard. Or, dans cette position, les locuteurs l'évitent. Ce comportement est hautement significatif car plus de la moitié des exemples retenus (448 sur 800) se trouvent dans cette position. Dans ce cas, 96% des exemples ont été employés seulement avec le morphème rien.

Dans les infinitives où une préposition suit rien, celui-ci est également en position postverbale et dans 94% des cas, rien est employé seul comme dans la phrase (142):

(142) J'ai rien à faire ce soir.

L'utilisation de pas est pourtant possible puisqu'on en a relevé trois cas:

(143) J'avais pas rien à me mettre sur le dos. (8, 628)

(144) J'ai pas rien à perdre. (26, 496)

(145) ... quand vous avez pas rien à fournir, vous pouvez couper avec l'atout.(118,888)

A l'opposé du tableau, ce sont aussi des structures infinitives qui favorisent l'utilisation de pas avec rien, mais avant d'analyser ces résultats mentionnons que le nombre de phrases relatives (14) n'est pas suffisant pour qu'on considère .761 comme un résultat significatif. On peut cependant constater que dans les relatives où rien est en position postverbale comme dans la phrase (146), le comportement des locuteurs est le même que dans les phrases simples:

(146) ... en prendre 450 qui connaissaient rien pantoute. (32, 93)

Le seul pas qui a été relevé dans une relative figure dans une phrase où rien fait partie d'un syntagme prépositionnel; c'est la phrase (147):

(147) ...même si on les voit qui sont pas intéressés à rien. (63, 182)

Or, nous voyons dans le tableau 4 que le syntagme prépositionnel favorise légèrement la présence de pas. Deux questions se posent ici: les prépositions ont-elles toutes une influence sur l'utilisation de pas? Qu'est-ce que ce pas dans ces phrases: la particule redondante ou le morphème de négation? Ces deux questions méritent un examen approfondi.

Rappelons que nous avons exclu de l'analyse les phrases du type de (116) (que nous répétons ici) pour lesquelles il ne peut y avoir de variation puisque pas, dans ces phrases, est nécessairement l'adverbe de négation:

(116) Vous êtes pas venu pour rien.

Tous les exemples éliminés comprenaient la préposition pour[15]. Pour les autres prépositions les données sont les suivantes:

TABLEAU 5

Répartition des variantes dans les syntagmes prépositionnels

	nb. d'occur.	%
RIEN	59	77
PAS RIEN	18	23
TOTAL	77	100

Les exemples où rien s'emploie seul sont du type de (148), (149) et (150) avec les prépositions à et de:

(148) Ca sert à rien.

(149) On pense à rien. (26, 618)

(150) On manque de rien. (24, 464)

Dans ce type de structure, on emploierait ne en français standard.

Les phrases avec pas comprennent onze cas de prépositions à et de et sept autres cas soit les exemples de (151) à (157).

(151) Je recule pas devant rien quand je veux quelque chose. (9, 386)

(152) On était pas montré sur rien. (24, 517)

(153) Je suis pas contre rien. (90, 571)

(154) Ca me donne pas de l'expérience dans rien. (4, 363)

(155) J'avais pas de compétence en rien. (34, 417)

(156) J'avais pas d'ennemis sur rien. (90, 585)

(157) ... des fois, s'il y avait pas de discussion sur rien. (103, 454)

Les exemples (155), (156) et (157) doivent être considérés à part car pas ne pourrait être omis sans autre modification, à savoir le changement de de en de la ou des comme en témoigne l'agrammaticalité de (158), (159) et (160):

(158) *J'avais de compétence en rien.

(159) *J'avais d'ennemis sur rien.

(160) *Il y avait de discussion sur rien.

Dans les quatre autres phrases pas pourrait être omis, équivalant à ne du français standard, mais rien n'exclut l'interprétation où pas est l'adverbe de négation et rien le morphème à polarité négative correspondant à quoi que ce soit comme dans la phrase (161):

(161) Je ne recule pas devant quoi que ce soit.

Parmi les onze autres cas où pas est utilisé lorsque rien fait partie d'un syntagme prépositionnel, trois cas seulement se présentent avec à:

(162) Nous autres, on a pas droit à rien. (2, 747)

(163) Il avait pas grouillé à rien. (32, 139)

(164) On a pas touché à rien. (84, 328)

Il est difficile de porter un jugement sur la phrase (163). Il n'est pas évident qu'on puisse omettre pas. dans cette phrase. Dans les phrases (162) et (164), pas peut être la particule redondante mais on peut aussi l'interpréter comme l'adverbe de négation.

Dans les phrases avec de, nous devons aussi éliminer une phrase en pas de pour les mêmes raisons que dans (155), (156) et (157). Les exemples qui restent sont les phrases (165) à (171):

(165) Elle est pas au courant de rien. (6, 574)

(166) On était pas au courant de rien. (7, 917)

(167) J'ai pas peur de rien. (9, 396)

(168) J'avais pas le droit de rien. (19, 26)

(169) Ils avaient pas peur de rien. (47, 278)

(170) J'avais pas peur de rien. (114, 386 et 114, 627)

(171) J'ai pas peur de rien. (120, 215)

Dans tous les cas pas peut être soit la particule redondante et rien un morphème négatif soit l'adverbe de négation et rien un morphème à polarité négative. Nous voyons dans le tableau 6 que les prépositions autres que à et de employées avec rien sont trop peu nombreuses pour qu'on

puisse savoir si pas joue un rôle ou non dans des structures comme (151) à (154).

TABLEAU 6

Répartition des variantes selon le type de préposition

	RIEN	PAS RIEN	TOTAL
PREPOSITION			
(bon) + à	7	0	7
verbe + à	35	2	37
verbe + de	9	8	17
autres	3	4	7
TOTAL	54	14	68

Quand rien fait partie d'un syntagme prépositionnel en à, qu'il soit complément d'un verbe ou d'un adjectif, pas n'est à peu près jamais utilisé. Dans un syntagme prépositionnel en de, la répartition entre rien et pas ... rien semble égale, mais il importe de préciser qu'aucun cas ne représente les mêmes verbes. Pas ... rien a été employé surtout avec avoir peur, être au courant de alors que rien seul a été employé avec d'autres verbes ou locutions comme manquer de, se souvenir de, etc.

Cette répartition nous permet de constater que les prépositions ne permettent pas toutes au même titre l'alternance entre rien et pas rien et que le seul cas où l'on peut parler d'alternance, celui des syntagmes en de semble influencé par un choix lexical, c'est-à-dire le type de verbe utilisé. Ceci dit, dans les 14 cas d'utilisation de pas rien, pas est ambigu.

Toutes les restrictions que nous avons faites nous amènent donc à conclure que les syntagmes prépositionnels ne peuvent être considérés comme un tout comme nous l'avons fait et que les résultats statistiques du tableau

4 pour cette catégorie n'ont pas de signification réelle.

Dans les complétives, les exemples sont insuffisants pour que l'analyse statistique soit réellement significative (au total 12 cas). Il est clair cependant que dans les phrases où pas se trouve dans la phrase matrice ce morphème est l'adverbe de négation, équivalent à ne ... pas du français standard et non à ne. Les phrases (173) et (175) seraient agrammaticales en français standard:

(172) Ils veulent pas que je fasse rien.

(173) *Ils ne veulent que je fasse rien.

(174) Les bonnes soeurs voulaient pas qu'on fasse rien. (exemple (112) déjà cité)

(175) ?Les bonnes soeurs ne voulaient qu'on fasse rien.

Selon nous, dans les complétives l'utilisation de pas, particule redondante dans la phrase matrice, est aussi marginale que celle de ne en français standard.

Puisque c'est dans les infinitives qu'on trouve le plus souvent pas et rien, il est important de préciser la répartition de rien dans ces structures. Le tableau 7 reprend les données du tableau 4 qui s'appliquent aux infinitives.

TABLEAU 7

Répartition des variantes selon le type de structure infinitive

	%RIEN	%PAS RIEN	Poids relatif en faveur de RIEN
Prép. après rien	94	6	.794
Prép. dévant rien	35	65	.097
Verbe modal dans la matrice	56	44	.205

Nous avons déjà discuté du cas où la préposition suit rien comme dans la phrase (142) déjà citée:

(142) J'ai rien à faire.

Dans ce cas, l'infinitive n'a pas d'influence sur la variation et rien, dans la phrase matrice se comporte comme rien dans une phrase simple. Quand la préposition précède rien comme dans la phrase (176):

(176) Il est pas capable de rien faire.

ce dernier fait partie de l'enchâssée et pas est dans le syntagme verbal de la phrase matrice. Comme c'est le cas dans les syntagmes prépositionnels des phrases simples, le type de préposition est important. Les exemples avec à sont rares et ils ne s'emploient jamais avec pas. Il importe de souligner que si pas avait été employé, il se serait alors trouvé dans l'enchâssée comme dans la phrase (177) (pas dans la phrase matrice serait le pas adverbe de négation):

(177) ?J'ai resté sept mois à pas rien faire.

Nous n'avons aucun exemple de ce type dans le corpus.

Les cas d'alternance se présentent donc avec la préposition de comme dans la phrase (176). S'il est évident que ce type d'infinitive favorise l'utilisation de pas dans la phrase matrice, il est difficile de déterminer la nature de cet élément. Une comparaison du français standard et du français de Montréal nous permettra d'illustrer la complexité du problème.

TABLEAU 8

Comparaison du français standard et du français de Montréal dans les infinitives prépositionnelles

FRANCAIS STANDARD	FRANCAIS DE MONTREAL
a) Je ne suis capable de rien faire.	a') Je suis capable de rien faire. a") Je suis pas capable de rien faire.

TABLEAU 8 (suite...)

Comparaison du français standard et du français de Montréal dans les infinitives prépositionnelles

FRANCAIS STANDARD	FRANCAIS DE MONTREAL
b) Je ne suis pas capable de rien faire. (= quoi que ce soit)	b') Je suis pas capable de rien faire.
c) Je suis capable de ne rien faire.	c') Je suis capable de rien faire. c") Je suis capable de pas rien faire.

On peut supposer que les locuteurs montréalais emploient pas dans a") pour éviter l'interprétation correspondant à c) en français standard. Par ailleurs tous les exemples de cette catégorie qui contiennent pas peuvent facilement être paraphrasés soit par a) soit par b) du français standard. C'est aussi le problème avec les modaux.

Les modaux sont des verbes qui, en français standard, permettent que ne soit dans la phrase matrice comme dans les exemples (178) et (179) ou dans l'infinitive comme dans (180) et (181):

(178) Je ne peux pas le faire.
(179) Je ne peux rien faire.
(180) Je peux ne pas le faire.
(181) Je peux ne rien faire.

En l'absence de ne, ces phrases sont ambiguës. Mais selon Daoust-Blais (1975) la phrase (182) en français québécois est équivalente à la phrase (179) du français standard.

(182) Je peux pas rien faire.

Pas serait alors la particule redondante équivalent à ne. Pour exprimer l'autre négation, celle de l'infinitive, les locuteurs auraient le choix entre l'accent emphatique, c'est-à-dire la pause, ou l'ajout de bien comme dans (183):

(183) Je peux bien pas rien faire.

Notre corpus ne comprend aucun exemple du type de (183).

Le problème est en réalité le même que dans les infinitives en de: les locuteurs ont ici le choix d'employer ou de ne pas employer pas et la tendance telle que nous la voyons dans le tableau 7 est d'éviter que le morphème rien soit seul porteur de la négation. Nous y reviendrons dans la section 3.

2.4.2. Rôle des facteurs sociaux

Lorsque les facteurs linguistiques sont regroupés, deux facteurs sociaux méritent des commentaires: l'âge et la scolarité. Les résultats de cette analyse sont représentés dans le tableau 9.

TABLEAU 9

Variation rien/pas rien en fonction du regroupement de facteurs selon l'âge, le sexe et la scolarité

	RIEN	total RIEN/PAS RIEN	%RIEN	Poids relatif en faveur de RIEN
SEXE				
HOMMES	356	402	89	.578
FEMMES	336	398	84	.422
AGE				
JEUNES	240	258	93	.662
MOYEN JEUNES	146	178	82	.354
MOYEN VIEUX	112	136	82	.458
VIEUX	194	228	85	.524
SCOLARITE				
BASSE	172	214	80	.377
MOYENNE	288	332	87	.582
ELEVEE	232	254	91	.543
TOTAL	692	800	86	input .812

Mentionnons que les femmes ont une légère préférence pour pas rien mais ce résultat nous paraît peu significatif. Cette préférence ne joue que si on considère tous les facteurs à la fois et,compte tenu des restrictions que nous avons faites au sujet des syntagmes prépositionnels, des relatives et des complétives, elle nous semble peu révélatrice.

Le facteur âge a sûrement un rôle plus important car il ressortait déjà dans quatre contextes sur cinq dans l'analyse de chaque facteur et il vient en deuxième lieu (après le sexe) quand on regroupe les facteurs. Le tableau 10 résume l'influence de ce facteur pour tous les contextes où il a été choisi par le programme Varbrul.

TABLEAU 10

Rôle de l'âge dans l'utilisation de rien/pas rien en fonction du regroupement des facteurs

	JEUNES	M. JEUNES	M. VIEUX	VIEUX
Phrases simples	.768	.409	.375	.421
Prépositions	.724	.316	.274	.686
Expansion	.736	.319	.319	.620
Infinitives	.613	.295	.802	.272
Facteurs regroupés	.662	.354	.458	.524

De ce tableau, on peut dégager deux constantes: quels que soient les contextes, les jeunes évitent d'employer pas avec rien, alors que les moyen jeunes ont une tendance à le privilégier; cette préférence est peu marquée dans le cas des phrases simples et assez forte dans le cas des infinitives. C'est dans les infinitives où l'absence de pas peut davantage influer sur le sens négatif de la phrase que les jeunes l'ont employé le plus souvent.

Deux comportements étonnent: celui des moyen vieux dans les infinitives et celui des vieux dans les prépositions et dans les expansions prépositionnelles. Voyons d'abord le cas des vieux. Il se trouve que cette catégorie de locuteurs a peu utilisé de verbes suivis de la préposition de ou de quelques prépositions qui permettent l'alternance. Dans les cas où rien est complété par une préposition, on ne rencontre au total que sept exemples avec pas. Dans les deux cas, le comportement des locuteurs vieux ne peut donc être considéré comme significatif.

Les deux structures où les résultats sont les plus significatifs sont: les phrases simples et les infinitives. Dans ce dernier cas, c'est le comportement des moyen vieux qui semble marginal; en fait leur comportement n'est pas uniforme dans les deux contextes d'infinitives qui tendent à favoriser pas, comme on le voit dans le tableau 11:

TABLEAU 11

Répartition des variantes dans les structures infinitives chez les locuteurs moyen vieux

	RIEN	PAS RIEN
Infinitives prépositionnelles	1	5
Modaux	13	1

Deux individus ont produit 11 des 13 exemples avec les modaux, tous avec le verbe vouloir dans des phrases du type de (184):

(184) Il veut rien savoir lui. (95, 737)

Le comportement de cette catégorie de locuteurs est donc moins aberrant quand on constate qu'il ne reflète pas une tendance commune à plusieurs individus.

Même si la scolarité est un facteur significatif lorsque les variables sont regroupées, elle est loin d'avoir une influence aussi importante que l'âge. Comme nous le voyons au tableau 9, elle n'est déterminante que pour les locuteurs ayant un faible taux de scolarité soit ceux qui favorisent pas rien. Il est évident que dans le regroupement des facteurs comme dans l'analyse où les facteurs sont pris séparément, l'âge est le facteur social qui a le plus d'influence sur le choix de la variante pas rien.

3. Marginalité de PAS redondant

Dans cette section, nous discuterons d'abord du caractère marginal de la particule redondante pas dans l'expression de la négation (section 3.1.); nous proposerons ensuite en 3.2. une hypothèse qui permettrait d'expliquer pourquoi c'est dans les infinitives que nous trouvons le plus grand nombre de pas redondant en français de Montréal.

3.1. Faible utilisation de la particule redondante PAS

L'étude statistique nous a permis de déterminer non seulement que l'utilisation de pas avec rien régressait dans la communauté montréalaise, les jeunes l'utilisent moins que toutes les autres catégories de locuteurs mais aussi que cet élément avait un caractère marginal. Il importe d'abord de rappeler que nous l'avons étudié en cooccurrence avec le morphème rien, faute de données suffisantes avec jamais et personne: la particule redondante n'est à peu près pas utilisée avec jamais dans le corpus Sankoff-Cedergren et ne l'est que très rarement avec personne. Des vérifications faites dans le corpus Lefebvre-Drapeau confirment sa rareté avec les trois morphèmes. La particule redondante pas a un caractère presqu'aussi marginal que ne dans le corpus Sankoff-Cedergren[16]. Si nous isolons les cas clairs, c'est-à-dire ceux où l'ambi-

guïté de pas ne peut fausser l'interprétation, nous voyons encore mieux le rôle marginal de pas redondant. Ces cas sont regroupés dans le tableau 12:

TABLEAU 12

Répartition des données dans les structures où pas est une particule redondante

CONTEXTES	RIEN	total RIEN/ PAS RIEN	%RIEN
Phrases simples, position postverb.	429	448	96
Position d'adverbe	48	57	84
Expansion prép.	42	49	86
Infinitives, rien dans la matrice	47	50	94
Relatives	13	14	93
TOTAL	579	618	93.6

Dans les cas où l'ambiguïté ne peut jouer, rien est employé seul dans 93.6% des cas. Le nombre total d'occurrences de la variable étant de 800, ces cas "clairs" représentent 77.2%. Ils sont utilisés par 36 locuteurs seulement sur les 120 du corpus. Nous avons vu dans le tableau 7 que les infinitives prépositionnelles en de totalisent 65% de pas rien et celles avec un verbe modal l'emploient dans 44% des cas. Il est donc évident que, même si rien peut s'employer seul dans ces contextes, pas y joue un rôle plus important que dans les autres contextes.

3.2. Hypothèses sur le rôle de la particule redondante PAS dans les infinitives

Y a-t-il une explication linguistique au fait qu'on trouve plus souvent pas dans les infinitives que dans toute autre structure? Cette question est fort complexe et nous ne pouvons y répondre de façon catégorique. Quelques hypothèses sont cependant possibles.

Rappelons que dans la section 1., nous avons isolé trois types de verbes qui se comportent différemment par rapport à la place de ne dans les structures infinitives:

A. Les verbes qui permettent l'alternance de ne dans la phrase matrice ou dans l'infinitive comme dans les phrases (185) et (186):

(185) Je n'ai voulu rien faire.

(186) J'ai voulu ne rien faire.

B. Les verbes qui n'acceptent ne que dans l'infinitive, comme dans la phrase (187):

(187) J'ai peur de ne rien comprendre.

La phrase (188) est en effet agrammaticale:

(188) *Je n'ai peur de rien comprendre.

C. Les verbes faire et voir qui excluent ne devant l'infinitive comme dans la phrase (189):

(189) *J'ai fait ne rien venir.

Avec faire, ne se trouve obligatoirement devant la forme conjuguée du verbe comme dans (190):

(190) Je n'ai rien fait venir.

Du point de vue de la place de ne, laisser a un comportement différent de faire car ne peut se trouver dans l'infinitive:

(191) J'ai laissé Pierre ne rien faire.

Comme confirmation de cette différence, Daoust-Blais signale leur comportement différent sous un autre aspect: on voit dans la phrase (192) que contrairement à faire, laisser permet une double négation. La double négation est en effet impossible avec faire comme on le voit dans la phrase (193):

(192) J'ai pas laissé Pierre pas finir ses devoirs. (Daoust-Blais, p. 339)

(193) *J'ai pas fait pas rentrer personne. (id., p. 320)

Avec le verbe faire nous n'avons noté aucune alternance entre rien et pas rien dans les infinitives en français de Montréal. Nous ne pouvions trouver de verbes du type B. où pas ... rien et rien seraient en variation car dans les phrases complexes on ne peut parler de variation que s'il y a une interprétation possible où pas soit l'équivalent de ne. Les phrases (194) et (195) ne correspondent pas à cette définition:

(194) Je suis pas obligée de rien dire.

(195) Ils faisaient pas semblant de rien voir.

Dans ces deux phrases pas est nécessairement l'adverbe de négation; si on l'omet, la phrase prend une autre signification. Dans ces deux contextes le fait que ne soit dans la phrase matrice et rien dans l'enchâssée rend les phrases agrammaticales en français standard, comme on peut le voir dans (196) et (197):

(196) *Je ne suis obligée de rien dire.

(197) *Ils ne faisaient semblant de rien voir.

Rappelons que rien cependant ne s'oppose à ce que l'équivalent de la phrase (198) soit (199) en français de Montréal:

(198) Je suis obligé de ne rien dire.

(199) Je suis obligé de pas rien dire.

Si pas est dans l'infinitive devant rien, il y a une alternance possible entre rien et pas rien. Nous n'avons cependant relevé aucun exemple de ce type.

Les infinitives de notre corpus où il y a variation sont donc toutes du type A., c'est-à-dire des cas où en français standard on peut avoir ne dans la phrase matrice ou dans l'infinitive. Pour plus de commodités, nous allons reprendre ici le tableau 8.

TABLEAU 8 (déjà présenté)

Comparaison du français standard et du français de Montréal dans les infinitives prépositionnelles

FRANCAIS STANDARD	FRANCAIS DE MONTREAL
a) Je ne suis capable de rien faire.	a') Je suis capable de rien faire. a") Je suis pas capable de rien faire.
b) Je ne suis pas capable de rien faire. (= quoi que ce soit)	b') Je suis pas capable de rien faire.
c) Je suis capable de ne rien faire.	c') Je suis capable de rien faire. c") Je suis capable de pas rien faire.

En français standard, les phrases où ne peut être soit dans la matrice, soit dans l'infinitive n'ont pas la même interprétation; si ne n'est pas présent on perd la possibilité de distinguer les phrases comme a) et c) du français standard: en surface, rien ne distingue en effet les phrases a') et c'). Nous croyons que c'est surtout dans les phrases du type de a) qu'il est utile d'employer un morphème redondant qui permettra alors de faire porter la négation sur toute la phrase et non sur l'infinitive. Le rôle de pas dans une phrase comme a") en français de Montréal sera ainsi le même que celui de ne en français standard: il sert à indiquer que la négation porte sur toute la phrase. Cette hypothèse permet de considérer que dans les cas non marqués en français standard comme en français de Montréal l'interprétation d'un élément négatif comme rien se fait en fonction de

la proposition dans laquelle il se trouve en surface; les exemples du type de a) et de a') requièrent un traitement particulier. Si pas est utilisé dans les infinitives plus que dans tout autre contexte, c'est à cause du rôle spécifique qu'il y joue et c'est aussi ce qui nous porte à croire qu'il est alors l'équivalent de ne du français standard. Cela n'empêche pas que deux autres interprétations soient disponibles dans des phrases où pas est adverbe de négation: celle où rien équivaut à un élément à polarité négative comme dans la phrase b') équivalant à b) du français standard et celle, plus marginale, de la double négation où pas et rien sont tous les deux négatifs. La phrase (200) équivaut alors à (201):

(200) Je suis pas capable de rien faire.
[+NEG] [+NEG]

(201) Je dois faire quelque chose.

Selon nous l'interprétation la plus normale pour les phrases avec pas et rien (ou personne) serait celle correspondant à la phrase a) du français standard où pas a le même rôle que ne et les deux autres interprétations seraient plus marquées, le degré de marquage étant d'ailleurs plus élevé avec la double négation qu'avec les éléments à polarité. Seule une meilleure compréhension des stratégies perceptuelles nous permettrait cependant d'appuyer cette hypothèse.

Si notre interprétation est juste, il n'est pas étonnant que les mots négatifs rien, personne, jamais, etc., deviennent des éléments de plus en plus autonomes dans le système de la négation puisque ne lui-même n'est plus un élément essentiel dans ce système. Par contre, là où ne joue encore un rôle déterminant avec des verbes comme vouloir, pouvoir, etc., prenant une infinitive comme complément, son absence constituerait une perte et la tendance serait, selon les dialectes, soit de favoriser son maintien dans ce contexte, soit de privilégier un autre moyen d'expression permettant d'indiquer que la négation porte sur toute la phrase. Au niveau prosodique, ce

serait plutôt l'absence de pause qui aurait cet effet:

(202) Je peux rien faire.

(203) Je peux ## rien faire.

alors qu'au niveau syntaxique un élément déjà présent dans le système de la négation, pas, jouera, dans certains contextes, un rôle analogue à celui de ne. Il n'a cependant jamais eu en français de Montréal l'extension de ne qui s'emploie non seulement avec les indéfinis mais aussi avec les adverbes négatifs et avec que restrictif.

CONCLUSION

Si l'utilisation de la particule redondante a été une tentative de remplacement de la particule ne, cette tentative semble vouée à l'échec, puisqu'elle est peu utilisée par les jeunes; son rôle se marginalise de plus en plus. Dans le cas de ne, nous avons pu montrer qu'en dépit de son faible taux d'utilisation elle restait une ressource syntaxique disponible même chez les jeunes adolescents de milieu social défavorisé.

A la fin de cette étude nous sommes en mesure de conclure que le système de la négation en français de Montréal s'appuie surtout sur des morphèmes négatifs autonomes et que les particules ne et pas redondant n'y jouent qu'un rôle secondaire. Nous n'avons rien dit du statut de ces particules, de leur place dans la grammaire. Comment rendre compte d'une variation encore présente dans la grammaire, si minime soit-elle? Y a-t-il des différences fondamentales dans les dialectes qui expriment la négation à l'aide de morphèmes discontinus et les autres dialectes? Ce sont là des questions cruciales pour la théorie de la variation et nous les aborderons dans le chapitre 8 dans lequel il sera question de la place de la variation dans le cadre de la théorie du liage et du gouvernement.

Notes

* Pour la section 2., mes plus sincères remerciements vont à Pascale Rousseau qui a travaillé à une première version de l'analyse statistique. Les résultats que nous discutons dans les sections 2.3. et 2.4. ont été obtenus grâce au programme Varbrul 2S mis au point par David Sankoff. Sans sa collaboration soutenue, l'étude que nous présentons n'aurait pu être menée à bonne fin et nous tenons à lui exprimer notre plus vive reconnaissance.

1. Nous emploierons pour l'instant la terminologie de la grammaire traditionnelle. Nous discuterons dans le chapitre 8 de la place des indéfinis dans un modèle formel.

2. Je tiens à remercier Reine Pinsonneault qui a assumé la poursuite de cette recherche.

3. En français de Montréal cette ambiguïté n'existe pas car on distingue deux morphèmes, l'un prononcé /plys/ et l'autre /ply/ ou /py/.

4. En français de Montréal, <u>que</u> restrictif est rarement utilisé; on emploie plutôt <u>rien que</u>, <u>seulement que</u> et <u>juste</u>.

5. Nous remercions sincèrement nos collègues Guy Labelle et Claire Lefebvre qui nous ont permis de consulter leurs corpus.

6. Il ne peut cependant précéder tous les négatifs adverbiaux; les cas suivants sont exclus: *ne nullement, *ne aucunement.

7. Notons que quoi que ce soit est rarement utilisé dans le corpus et il y a seulement deux cas qui correspondent à rien:

   i) Je me souviens pas qu'on m'ait refusé quoi que ce soit. (9, 43)

   ii) Ils nous ont jamais dit quoi que ce soit. (76, 180)

   Quatre autres exemples sont curieux: ils s'emploient dans un contexte de coordination mais sans négation dans le premier syntagme:

   iii) Avec un morceau de bâton ou quoi que ce soit. (11,165)

   iv) Question d'argent ou quoi que ce soit. (43, 499)

   v) Pour le coucher ou quoi que ce soit. (63, 46)

   vi) Avec le piano ou un orgue, quoi que ce soit. (86, 447)

8. Nous n'avons relevé aucune phrase de ce type avec pas rien et pas personne en position sujet dans les corpus du français de Montréal. Daoust-Blais considère également ces phrases comme agrammaticales; cependant selon Vinet (1982) certains locuteurs les acceptent.

9. Selon cette analyse, les indéfinis négatifs sont dérivés à partir des éléments positifs qui leur correspondent: déjà, quelqu'un, quelque chose et à la fin de la dérivation une particule redondante d'accord pas peut s'ajouter aux négatifs proprement dits.

10. Pas jamais et pas personne se présentent dans les mêmes contextes que pas rien, à la différence près que personne contrairement à rien et à jamais ne peut occuper la place d'un adverbe entre Aux et V:

i) J'ai pas rien dit.
ii) J'ai pas jamais dit ça.
iii) *J'ai pas personne vu.
iv) J'ai pas vu personne.

11. En français de Montréal, rien que est en variation avec seulement (que) et juste. Voir Massicotte (1984).

12. Il n'y a d'ailleurs que trois cas où rien figure dans cette position, dont une expression figée comme i):
    i) Je vais en bicyclette comme si rien n'était. (83, 172)
    ii) Rien paraît. (5, 530)
    iii) Ils vont investir comme si rien était passé. (83, 377)

13. Les résultats supérieurs à 0.50 indiquent que rien seul est employé de préférence à pas rien.

14. Tous les exemples de ce type représentent une structure de mise en évidence du type de i) il y a rien qui m'étonne et dans tous les cas, rien dans une phrase simple aurait été en position sujet: ii) rien m'étonne.

15. D'autres prépositions rendraient également la variation impossible comme sans dans i) il est venu sans rien qui exclut ne en français standard ii) *il n'est venu sans rien. Pour plus de détails sur cette question, voir Martin (1966).

16. Les deux locuteurs qui utilisent ne ... rien n'utilisent jamais pas ... rien.

Chapitre 8

Variation et changement en syntaxe

Monique Lemieux

L'objet de ce chapitre sera la discussion des problèmes théoriques et méthodologiques liés à l'étude de la variation et du changement en syntaxe. Nous verrons plus loin que l'expression "variation syntaxique" est source d'ambiguïté, mais d'ici à ce que nous abordions cette question, notre discussion impliquera une définition large de la syntaxe, incluant certains phénomènes morphologiques et lexicaux.

Quand on traite de compétence et de performance, dans la littérature linguistique de la dernière décennie, il est d'usage d'y opposer l'approche du langage de Chomsky et celle, plus empirique, de Labov[1]. L'utilisation des méthodes d'analyse variationnelle dans le domaine de la syntaxe a donné une nouvelle dimension à ce débat. La méthodologie caractéristique de l'analyse en règles variables a suscité des critiques, non seulement de la part des théoriciens du langage, mais aussi de quelques sociolinguistes: on a prétendu que la méthodologie de l'analyse variationnelle était davantage conçue pour traiter de phénomènes phonologiques et ne pouvait être utilisée telle quelle pour les autres aspects du langage.

Nous voulons d'abord montrer dans ce chapitre que le débat Lavandera-Labov à l'origine de la controverse sur la validité de l'analyse quantitative dans les domaines autres que la phonologie est un faux débat et que notre façon de concevoir et de définir la variation a suffisam-

ment évolué depuis quelques années pour qu'il soit possible d'adapter la méthodologie de l'analyse variationnelle à n'importe quel domaine de la langue d'une communauté[2]. Nous verrons ensuite comment on peut faire le lien entre un modèle formel de grammaire qui explique les différences entre les langues en terme de paramètres impliquant des choix par rapport à des principes généraux de la grammaire universelle et l'utilisation d'un tel modèle en sociolinguistique où la notion de paramètre est moins restrictive. Le chapitre comprendra donc deux parties: dans une première partie, nous traiterons de l'analyse variationnelle en syntaxe en faisant ressortir l'importance de la définition des variables et le type de critères qui peuvent servir à cette définition. Nous rappellerons en 1.1. les enjeux du débat Lavandera-Labov et nous verrons en 1.2. comment la définition de la variation a évolué dans les études faites sur le corpus Sankoff-Cedergren. Dans la section 3., nous examinerons la définition de la variation dans quelques études portant sur le français du Centre-Sud de Montréal (Lefebvre et al. 1982). Nous montrerons que même si l'explication des phénomènes se fait en fonction de la théorie du gouvernement et du liage, la définition même des variables s'éloigne peu des définitions traditionnelles de la sociolinguistique.

Dans la deuxième partie du chapitre, nous discuterons de la notion de paramètre. Nous verrons d'abord en 2.1. comment elle se définit et quel est son rôle dans la théorie du gouvernement et du liage; en 2.2. nous nous servirons de deux aspects de la négation qui ont fait l'objet d'études quantitatives dans le corpus du français de Montréal - ne et pas redondant - pour illustrer la difficulté d'identifier un paramètre. Nous verrons en particulier qu'un paramètre peut être formulé différemment selon le modèle d'analyse choisi. L'intérêt de cette discussion sera de voir d'une part comment la théorie linguistique nous permet de comprendre les enjeux de la variation et du changement et d'autre part comment les méthodes

quantitatives nous permettent d'illustrer les contraintes sur le choix des paramètres.

1.1. Comment se définit une variable syntaxique?

Il est un fait indéniable que les premières études quantitatives de variation ont eu pour objet des variables pour lesquelles l'identité sémantique allait de soi, les variables phonologiques; d'où l'équation entre variable sociolinguistique et synonymie qui a été posée dès le départ. Ainsi, si l'on étudie différentes prononciations du /r/ dans une communauté, on est justifié de postuler qu'elles n'ont pas d'influence sur le sens des énoncés. Lavandera (1978) soulève la difficulté d'utiliser la même méthodologie pour l'étude de la variation en morphologie, en syntaxe et au niveau du lexique; elle met surtout en doute la nécessité de l'identité sémantique entre les variantes d'une variable. La question qu'elle pose (Where does the sociolinguistic variable stops?) ne porte pas sur les limites de la variation, mais sur les limites de la "variable".

Le débat Lavandera-Labov est instructif car il ne traite pas seulement de questions méthodologiques, mais de ce que cette méthodologie permet d'expliquer. Lavandera et Labov reconnaissent tous les deux que les variables sociolinguistiques constituent une procédure de découverte et non une théorie du langage. L'opposition entre les deux auteurs se situe au niveau de la définition d'une variable dans les domaines autres que la phonologie et sur le type d'explication qu'on poursuit dans les études variationnelles. Pour Lavandera, la difficulté de l'approche quantitative appliquée à l'étude de phénomènes lexicaux, morphologiques et syntaxiques réside surtout dans l'absence d'une théorie sémantique adéquate (articulated theory of meanings). L'exemple des passifs est une cible parfaite pour sa critique: Labov et Weiner (1983) situent leur analyse dans le cadre de la théorie standard et présuppo-

sent dans leur étude que certains passifs correspondent à la structure active qui les sous-tend et qu'ils ont les mêmes valeurs de vérité. Considérant que ce présupposé est inadéquat, Lavandera propose qu'on ne fasse plus de l'identité sémantique une condition nécessaire à la définition des variables en syntaxe, mais qu'on considère plutôt des contextes plus larges. L'exemple qu'elle donne cependant ne touche pas à ce domaine, mais au lexique: l'emploi métaphorique d'une expression comme "wiped out" (crevé) peut justifier son emploi plus fréquent que son vis-à-vis, "exhausted" (épuisé) pour lequel le sens métaphorique n'est pas possible, mais c'est là une explication qui est complémentaire de l'analyse quantitative, qui ne la nie pas; en d'autres mots, même s'il existe un domaine de non-intersection de deux expressions lexicales par ailleurs partiellement substituables l'une à l'autre, on peut faire intervenir ce fait dans l'explication du phénomène, mais il ne sert à rien de l'inclure dans l'analyse quantitative (sinon pour indiquer sa fréquence dans le discours). Nous verrons dans la section suivante que la plupart des études récentes de variation ont, au départ, considéré l'entière distribution d'une forme mais n'ont soumis à l'analyse quantitative que celles qui avaient entre elles une certaine identité (pas nécessairement sémantique).

Alors que Lavandera propose de "relâcher" l'obligation d'une même référence sémantique pour définir les variantes d'une variable, Labov (1977) parle au contraire de restreindre davantage ce critère:

> "Instead of extending meaning as Lavandera suggests, we want to limit it much more narrowly than a formal linguist will do. Why? The answer is clear when we consider the simple demands of the everyday use of language. How do we know that someone talks like a countryman unless we know that there are rural forms and urban forms with the same meaning? How do we know that someone has spoken politely to us, unless we know that he chose one of several ways of saying

> the same thing, in this case the more mitigating variant. The two examples refer us to the two major functions of language that are opposed to the representational use: the self-identification of the speaker, and his accomodation to the listener. To the extent that we recognize their importance, we will take a narrow view of representational meaning". (p. 3)

La question de l'identité sémantique constitue, comme on le voit, un point de dissension important entre les deux auteurs.

Selon Labov, les contraintes sur la variation en syntaxe sont différentes de celles qui déterminent la variation en phonologie (les variables syntaxiques ne seraient pas contraintes socialement) et c'est la découverte des contraintes internes sur la grammaire qui est la préoccupation majeure de l'analyse de la variation syntaxique. Il reproche même à Lavandera, pour qui l'aspect social est fondamental dans la reconnaissance des variables, d'en être restée à une époque où la variation était surtout considérée comme un phénomène social. La façon même de concevoir la syntaxe a une influence sur le type de variation qu'on peut s'attendre à trouver et sur ce qui la conditionne. Même si Labov et Weiner sont arrivés à dégager certaines contraintes qui jouent dans l'utilisation des passifs, on peut dire que Labov (1977) n'arrive pas à démontrer que sa façon de concevoir la variation en syntaxe et de la définir sémantiquement est plus restrictive que celle des formalistes (parmi lesquels il compte Lavandera). Dans le même texte (réponse à Lavandera), il dit que pour plusieurs variables syntaxiques, il n'y a aucun problème à définir l'identité sémantique: il donne comme exemple le cas des particules de négation en anglais qui n'ajoutent aucune information nouvelle puisque les énoncés qui alternent ont les mêmes valeurs de vérité. Nous avons discuté dans le chapitre 7 du cas de la négation redondante <u>pas</u> en français de Montréal où la question de l'identité sémantique entre les variantes posait un problème particulière-

ment délicat et où, contrairement au cas cité par Labov pour l'anglais, il était difficile d'établir cette identité. Selon nous l'importance de l'identité sémantique dépend en partie du type de phénomène en variation.

Au moment où Lavandera a soulevé les difficultés qu'il y avait à maintenir la notion d'identité sémantique dans l'analyse de la variation lexicale, morphologique et syntaxique, un virage s'était déjà amorcé dans la définition des variables qui, graduellement, allait limiter le rôle de la synonymie. Ainsi quelques années plus tard, on dit dans Sankoff et al. (à paraître): "A variable ... consist of two or more co-existing grammatically, functionnally or referentially equivalent structures in a single speech variety" (p. 3). On pose donc que l'équivalence peut se trouver à l'un ou l'autre de ces niveaux. La définition des variables représentant l'un des points cruciaux des analyses sociolinguistiques, il nous semble important de voir comment cette définition s'est élargie. Dans cette rétrospective, nous nous en tiendrons surtout au français de Montréal.

1.2. Définition des variables

Dans la première partie de cette section, nous examinerons la définition de la variable dans divers travaux relatifs à la morphologie et à la syntaxe faits à partir du corpus Sankoff-Cedergren[3]. Nous verrons dans la section suivante comme Lefebvre et al. (1982) ont défini les variables dans le domaine des relatives et des interrogatives.

1.2.1. La variation entre être et avoir

De nombreuses discussions, voire de controverses ont tourné autour de l'étude de Sankoff-Thibault (1977) sur la variation entre être et avoir. La version parue

dans Sankoff (1980) a d'ailleurs gagné à ces discussions et les auteures y ont soigneusement défini les domaines où les auxiliaires pouvaient avoir la même fonction, c'est-à-dire ceux où ils ne véhiculent pas de différence aspectuelle ou temporelle. Il ne suffit pas qu'un verbe admette l'auxiliaire avoir ou être pour qu'il y ait variation: ainsi avec partir les phrases (1) et (2) ont été relevées dans le corpus:

(1) Il est parti en France maintenant. (117, 9)

(2) Parce qu'on a parti, nous autres, le 29 avril. (44, 192)

Dans la phrase (1), avoir est exclu. Les auteures ont démontré que les verbes qui peuvent exprimer soit l'action, soit l'état selon l'auxiliaire choisi ne sont généralement pas ambigus dans le discours car d'autres indices permettent la plupart du temps de faire la distinction appropriée[4]. Ainsi même si dans le lexique partir doit être marqué comme un verbe permettant l'un ou l'autre auxiliaire, les exemples du type de (1) ne seraient pas inclus dans les contextes de variation. Quand Lavandera reproche à Sankoff et Thibault d'exclure certains aspects de la définition de la variable, cette critique est non pertinente: dans un premier relevé, les auteures ont tenu compte de toutes les formes de surface des auxiliaires. Les cas où il ne peut y avoir alternance comme dans la phrase (1) où le participe est l'équivalent d'un adjectif ou dans la phrase (3) où être s'emploie avec un adjectif attribut du sujet

(3) Il est beau.

n'ont aucun intérêt pour la variation entre être et avoir. Les inclure dans l'analyse n'aurait qu'un intérêt statistique bien limité, celui de nous renseigner sur la fréquence d'utilisation de être par rapport à avoir. Si le but de la recherche est de voir dans quelle mesure les locuteurs ont un choix, seuls les contextes où le choix est possible doivent figurer dans l'analyse. Sankoff et Thibault se sont servi d'indices de discours permettant

de délimiter le domaine réel où les locuteurs pouvaient choisir entre être et avoir, les cas ambigus ont été considérés à part. Une fois toutes ces distinctions établies, le domaine de la variation reste large et elles ont pu démontrer que certains verbes la favorisent plus que d'autres et qu'elle est conditionnée par des facteurs sociologiques.

Même si nous faisions l'hypothèse que le choix d'avoir ou de être dans les phrases comme (2) introduit une nuance de sens différente dans chaque cas, il serait tout aussi justifié d'examiner la variation qui en découle, en maintenant l'exclusion des contextes où elle n'existe pas. En d'autres mots on peut discuter du bien fondé du présupposé des auteures sur l'interprétation strictement équivalente des deux auxiliaires, mais leur méthodologie reste la seule acceptable, compte tenu du sujet analysé.

1.2.2.

La variation dans l'emploi d'une construction périphrastique (il va venir) par rapport à un temps futur (il viendra) s'inscrit dans la même problématique que l'étude de Sankoff et Thibault sur les auxiliaires être et avoir (voir ce volume, chapitre 5, Emirkanian et Sankoff). La variable y a été définie en fonction des contextes où il y avait un choix possible du locuteur; selon les auteurs, il n'y avait aucune évidence pour un changement référentiel. L'étude statistique a permis de mettre en lumière des contextes qui favorisent le futur périphrastique au détriment du futur simple et l'influence de facteurs sociaux, les plus importants étant l'âge et le milieu socio-économique. Les jeunes locuteurs ont tendance à favoriser l'emploi d'un futur périphrastique. Les variantes qui ont été considérées sont donc celles qui ont une même fonction référentielle et grammaticale.

1.2.3.

Laberge (1977) définit la variation dans le cadre des clitiques sujets; son étude est d'ordre morphologique et lexical. Nous verrons d'abord comment l'auteure définit cette variation puis nous montrerons que, compte tenu du sujet, il est possible d'envisager un autre type de variation qui s'appuyerait sur d'autres critères.

Laberge considère quatre variables parmi les clitiques sujets:

a) ON / NOUS
b) ON / TU - VOUS
c) ON / ILS
d) ILS / ELLES

Elle définit les pronoms à partir d'un ensemble de traits et elle isole des contextes où une forme est substituable à une autre (avec les mêmes valeurs sémantiques) parce qu'elle a acquis un trait qu'elle n'avait pas; on peut donc parler de changement au niveau du lexique. Dans a), on acquiert le trait [+ défini] et est l'équivalent de nous:

(4) On allait à l'école moi puis lui là. (2, 20)

Dans les cas b) et c) les clitiques personnels tu (vous) et ils acquièrent le trait [- défini] et se substituent à on:

(5) Ils sont pas à l'âge où tu es vraiment intéressé dans ce qui va être, dans ce qui va t'advenir. (53, 12)

(6) Troisième année ... c'est pas beaucoup. Dans ce temps-là ils avaient besoin de nous-autres pour travailler. (28, 4)

Le quatrième cas illustre surtout une variation d'ordre morphologique où un pronom masculin ils s'emploie à la place d'un féminin elles:

(7) Ah! Les robes longues, ils sont venues les robes jusqu'ici. (18,23)

Le remplacement de elles par ils est un phénomène très

avancé si l'on en juge par le tableau 1:

TABLEAU 1

Répartition du sujet clitique au féminin pluriel dans le corpus Sankoff-Cedergren

ILS	ELLES	
605	---	76 locuteurs catégoriques pour ILS
---	4	4 locuteurs catégoriques pour ELLES
107	61	18 locuteurs variant
---	---	22 locuteurs sans occurrence

On peut dire que dans ce contexte la forme elles est en régression.

Les cas de variation que Laberge a étudiés impliquaient tous un choix au niveau de l'expression du sujet. On peut dire que les variantes ont une fonction référentielle analogue et donnent une certaine image de la variation. Rien ne nous interdirait cependant de considérer la variation sous un autre angle en partant, par exemple de la forme elle et d'examiner les variantes possibles au singulier comme au pluriel, en position clitique comme en position pronom (où l'on sait que elles alterne avec eux autres); on considérerait alors tous les emplois d'une forme, même si ces emplois n'ont pas le même rôle sémantique. Une contrainte demeure cependant, qu'il y ait identité au moins à un niveau: phonétique, morphologique, lexical, structural, sémantique ou pragmatique. Plusieurs de ces niveaux peuvent d'ailleurs être confrontés dans une même analyse (voir Thibault (1983) et Lemieux, Sankoff et Saint-Amour, ce volume, chapitre 6). La définition de la variation peut donc s'appuyer sur des critères différents selon le sujet analysé et selon l'angle considéré.

1.2.4.

L'étude de Thibault (1983) porte sur un processus de grammaticalisation que l'auteure définit comme "un processus dynamique par lequel les formes s'insèrent dans la grammaire" (p. 7). La forme en question est le pronom ça qui, dans certains de ses emplois, est utilisé comme équivalent des clitiques personnels, c'est-à-dire qu'il peut remplir les mêmes fonctions que ceux-ci, dans des contextes identiques:

(8) Trudel Cossette, ça devait être parent avec ceux qui sont partis à Cuba. (2, 1228)

Dans le même contexte, on pourrait employer le pronom ils:

(9) Trudel Cossette, ils devaient être parents avec ceux qui sont partis à Cuba.

en se grammaticalisant ça perd son trait [+ démonstratif].

L'étude de Thibault porte sur la distribution complète du pronom ça - à l'exclusion bien sûr des emplois figés - mais ses fonctions différentes, son comportement syntaxique et les éléments différents avec lesquels il varie justifiaient la délimitation de plusieurs variables. L'auteure a identifié une variable pour les représentants du sujet comme dans la phrase (8) dont les variantes sont ça, il(s), elle, lui et eux.

La variable des représentants de l'objet direct a comme variante ça qui peut alterner avec les clitiques le, la, les dans des exemples du type de (10):

(10) ... parce qu'il y a des choses qu'il avait pas appris ici puis là-bas, il l'avait appris [...] Il dit: "Comment? Vous avez pas appris ça à Maisonneuve?" "Non, je l'ai pas appris". (5, 678)

Dans la fonction d'objet indirect, Thibault distingue une variable où l'alternance se fait entre lui et y qui sont tous les deux des clitiques, et une autre variable qui oppose les clitiques lui, y, leur et les pronoms forts

comprenant ça: à lui, à eux, à ça. Nous avons un exemple de cette variation en (11):

(11) (Parlant de l'astrologie) ça dépend, je crois à ça puis j'y ... j'y crois pas. (16, 226)

En plus des variables associées à une fonction (sujet, objet direct et objet indirect), Thibault définit une variable qu'elle appelle "de X" où un nombre de formes, dont ça, alternent avec le clitique en:

(12) Des toasts avec de la graisse de rôti, tu en mangeais de ça. (21, 43)

Dans un contexte comme celui de (12), on peut trouver soit en, soit de ça, soit le clitique et le pronom de reprise comme dans l'exemple cité. D'autres formes peuvent aussi alterner avec en: de lui, d'elle, etc. dans d'autres fonctions que celle de quantitatif. La variable "de X" est donc une variable multifonctionnelle.

La variation étudiée par Thibault représente un cas complexe de variation morpho-syntaxique: le morphème ça intervient dans différentes situations de variation et chaque fois la variable est définie à partir des variantes qui alternent avec ça; la définition tient compte, selon le cas, des formes, de leur position par rapport au groupe verbal et de leur fonction. On voit qu'on est loin ici d'une définition strictement sémantique de la variation[5]. Une constante demeure: seuls les cas où les locuteurs peuvent avoir un choix sont considérés comme des variantes d'une variable. Les contextes catégoriques revêtent cependant une importance particulière car ils permettent de voir les limites du processus de grammaticalisation. Un contexte est catégorique quand une variante est produite à 100% par les locuteurs du corpus. Un exemple nous suffira pour illustrer cette situation. Nous avons vu dans la phrase (10) que ça pouvait alterner avec le, clitique, dans la fonction d'objet direct. Certains verbes et certaines structures excluent l'une

des deux formes: avec le verbe vouloir, le pronom neutre représente la proposition infinitive:

(13) J'ai bien le droit de m'habiller comme je le veux. (79, 209)

Il n'y a aucun ça dans le corpus dans un tel contexte. Avec le verbe aimer on trouve au contraire ça à l'exclusion de le:

(14) J'aime bien ça aller magasiner. (1, 397)

De tels cas font partie de ce que l'auteure appelle "le domaine catégorique de la variable". Dans l'analyse de Thibault les contextes catégoriques ont une grande importance car ils nous permettent de tracer les limites du processus de grammaticalisation. Telle qu'elle est conçue, l'analyse de Thibault me semble échapper aux objections de Lavandera en donnant une vision globale d'un phénomène et en proposant des explications là où il y a absence de variation attestée[6].

1.2.5.

Le morphème TOUT en français fait partie de différentes catégories syntaxiques[7] et son comportement sémantique et syntaxique comme quantificateur a fait l'objet de plusieurs recherches depuis l'avènement de la grammaire générative transformationnelle[8]. Notre recherche sur son utilisation en français de Montréal a surtout permis de faire ressortir des variations d'ordre morphologique (voir Lemieux, Saint-Amour et Sankoff, ce volume, chapitre 6). Nous avons défini les variantes à partir de critères morphologiques (genre et nombre) et syntaxiques (catégorie et, dans un cas, position dans le groupe verbal). Des emplois traditionnellement appelés "quantificateurs" n'ont pu être regroupés sous cette étiquette car les variantes n'étaient pas les mêmes. Les préarticles et les pronoms ont donc constitué des variables indépendantes définies en fonction des variantes morphologiques: la variante tous (/tus/) est absente de la variable pronom; on trouve seulement à ce niveau une variation entre /tu/,

la forme standard et /tUt/ forme non standard. La variable quantificateur comprend des énoncés du type de (15) où le morphème TOUT dans le groupe verbal alterne avec diverses variantes selon le genre et le nombre du groupe nominal qu'il quantifie:

(15) Ils sont tous venus.

Dans la plupart des variables que nous avons étudiées, les formes en alternance sont sémantiquement équivalentes: c'est le cas, par exemple, des variantes du préarticle masculin devant les:

(16) /tu/ les hommes
/tUt/ les hommes
/twe/(z) hommes

La situation est moins évidente dans le cas des quantificateurs. Si l'on compare les phrases (17) et (18), il y a dans (18) une interprétation adverbiale possible qui ne se trouve pas dans (17):

(17) J'ai fini tous mes devoirs.
(18) J'ai tous fini mes devoirs.

Notre étude n'avait pas pour but cependant de comparer ainsi deux structures, mais de voir quelles étaient les variantes de TOUT dans une même structure. La comparaison de deux structures aurait été possible, mais les données sont généralement en nombre insuffisant pour que cette comparaison soit justifiée. Ainsi quand on considère la phrase (18) considérée comme agrammaticale en français standard et (19) la phrase correspondante grammaticale:

(19) Je les ai tous finis.

on voit qu'on a relevé dans la totalité du corpus 19 exemples où TOUT quantifie l'objet à droite, comme dans (18) et 20 cas où TOUT quantifie le clitique comme dans (19). A part la difficulté de déterminer si les variantes sont bien équivalentes (dans (17) tous est sans contredit un quantificateur alors que dans (18) il peut être un adverbe), les exemples sont trop peu nombreux pour que la comparaison soit significative.

C'est aussi à cause du petit nombre d'exemples que nous n'avons pu définir une variable syntaxique qui aurait comparé les cas où TOUT est lié à un SN dans la même proposition que lui ou dans une autre proposition comme dans la phrase (20)[9]:

(20) Il faut tous (/tUt/) que tu le fasses.

La plupart des problèmes qui posent un défi à théorie de la grammaire, en particulier les violations de contraintes résultant des positions de TOUT dans les phrases complexes, sont absents de notre corpus ou si rares qu'il est impossible de comparer les phrases du type de (20) et celles où TOUT est dans la même proposition que l'élément qu'il quantifie. Une autre difficulté rendait la définition de cette variable syntaxique quasi impossible: l'existence d'un grand nombre de structures ambiguës. Si au lieu d'un impersonnel comme dans la phrase (20) le verbe de la matrice a un sujet personnel:

(21) On veut tus (/tUt/) que tu les apportes.

deux interprétations sont possibles:

(21') On veut tous que tu les apportes.

(21") On veut que tu les apportes tous.

Même si certaines stratégies permettent de désambiguer plusieurs de ces phrases il nous semble faux de les inclure dans une analyse quantitative de la variation au même titre que les phrases comme (20) qui ne posent pas ce problème d'ambiguïté structurale.

L'étude de Lemieux, Saint-Amour et Sankoff n'est pas à proprement parler une étude syntaxique mais elle s'appuie sur des critères syntaxiques pour définir les variables. Cette recherche a permis de démontrer qu'une forme ne variait pas indépendamment de sa catégorie ni de sa fonction dans la phrase. Ainsi la neutralisation morphologique de TOUT est très avancée lorsque le morphème est placé dans le groupe verbal alors que la position de préarticle contribue à maintenir la forme normative /tu/, et par conséquent le respect des règles d'accord. Notre appro-

che comme celle de Thibault illustre l'intérêt d'une distribution exhaustive des formes qu'on suppose en variation et la nécessité qui subsiste de sérier les variantes en fonction de critères rigoureux, l'identité sémantique n'étant qu'un critère parmi d'autres.

1.2.6.

Pour définir la variable PAS RIEN, nous avons isolé les structures dans lesquelles rien pouvait s'employer seul, équivalent à ne ... rien morphème discontinu du français standard. L'objet de l'étude était de voir dans quelle mesure les locuteurs variaient entre l'utilisation de rien, seul élément porteur de négation comme dans la phrase (22):

(22) Je mange rien entre les repas.

et de pas rien dans des contextes où pas est une particule redondante, jouant un rôle analogue à ne[10] en français standard:

(23) Je mange pas rien entre les repas.

La difficulté rencontrée dans la définition de la variable tient à l'ambiguïté de pas qui peut être soit particule redondante comme dans (23) soit adverbe de négation et dans ce cas, l'indéfini négatif est considéré comme un élément à polarité négative:

(24) Je fais pas rien.
[+NEG] [+POL NEG]

Dans la plupart des cas nous n'avions aucun indice nous permettant de déterminer le statut de chaque élément. Nous avons donc choisi d'accepter cette ambiguïté: par rapport aux phrases où rien était employé seul, il nous fallait déterminer les emplois qui auraient été possibles avec pas redondant; nous avons éliminé de l'étude quantitative les cas où l'emploi de pas ne constituait pas un choix du locuteur entre une forme ou l'autre mais aurait représenté un autre énoncé ayant valeur de négation du verbe et non du négatif lui-même. Ainsi la phrase (26) dit le contraire de (25):

(25) Je suis venu pour rien.

(26) Je suis pas venu pour rien.

Les cas où la présence de pas changeait "automatiquement" le sens de l'énoncé ont donc été exclus de l'analyse, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il y ait toujours une même valeur de vérité dans les énoncés avec pas et rien qui ont fait l'objet de notre analyse. Ainsi avec les infinitives comme (27):

(27) Je peux pas rien faire.

trois interprétations sont possibles: celle où pas équivaut à ne, celle où pas est l'adverbe de négation et rien l'équivalent de quoi que ce soit et celle où pas et rien sont tous les deux des négatifs pleins et sous-tendent une double négation (je ne peux pas rien faire = il faut que je fasse quelque chose). On voit que contrairement à ce que dit Labov (1977) sur l'accord de négation en anglais qui représente selon lui un cas où il est facile de définir une variable syntaxique la définition même de la variable PAS RIEN nous a causé un problème épineux où nous avons dû, jusqu'à un certain point, faire abstraction de l'identité sémantique.

1.2.7.

La variable étudiée pas Kemp (1979) est "l'ensemble des propositions nominales sans nom chef[11]; les variantes sont les différentes formes de ce que, qu'est-ce que et qu'osque" (p. 2). Ces variantes, que l'auteur présente sous la forme SKE, KES et KOS sont des variantes lexicales mais elles se distribuent différemment selon les constructions syntaxiques dans lesquelles elles se trouvent comme on peut le voir dans le tableau 2 tiré de Kemp (p. 123).

TABLEAU 2

Pourcentages des variantes SKE, KES et KOS selon les structures syntaxiques

	%SKE	%KES	%KOS
1) Interrogatives enchâssées "je sais ce que je veux" (79, 462)	38	47	15
2) Pseudo-clivées "eux-autres, qu'est-ce qui les fait vivre, c'est l'argent" (17, 35)	66	30	4
3) Relatives conditionnelles "ma mère faisait tout ce voulait" (67, 249)	59	41	0
4) Relatives "au moins, ils pratiquent qu'est-ce qu'ils ont étudié"	72	24	4
5) Equationnelles "c'est ce qu'ils disent" (26, 303)	88	10	2

Kemp ne nie pas qu'il y ait des facteurs sémantiques et syntaxiques qui interviennent dans la distribution des variantes, mais il choisit de ne pas considérer ces facteurs comme un obstacle à la définition de la variation. Ainsi il est bien évident qu'on ne peut pas dire que qu'est-ce que dans une pseudo-clivée comme dans l'exemple cité dans le tableau 2 et dans une interrogative indirecte comme dans (28)

(28) Je me demande qu'est-ce qu'il fait.

aient une même valeur référentielle, mais il est évident que qu'est-ce que dans ces deux contextes joue un rôle équivalent à celui de ce que forme prescrite par la norme.

Il est aussi intéressant de voir comment se distribuent les trois variantes selon les contextes linguistiques; le tableau 3 est également tiré de Kemp (p. 123).

TABLEAU 3

Répartition des variantes SKE, KES et KOS selon les structures syntaxiques

	IE (278)	PS (167)	RC (44)	RL (202)	EQ (49)	TOTAL
SKE (434)	25	26	6	34	10	101
KES (250)	52	20	7	19	2	100
KOS (56)	73	11	0	14	2	100

On remarque donc que, dans l'étude de Kemp, les variantes ont une identité sur le plan fonctionnel mais qu'il y a entre elles des différences importantes sur le plan sémantique et syntaxique. Comme le souligne l'auteur,

> "sur le plan des simples fonctions syntaxiques, KES et KOS sont strictement équivalents. Cela n'est pas le cas lorsqu'on compare KES et KOS à SKE. Il existe des phrases où seul SKE est admis et d'autres où seuls KES et KOS sont admis ..." (p. 18)

1.3.

La question de la variation entre ce que et qu'est-ce que a été reprise dans plusieurs travaux portant sur le français du Centre-Sud (Koopman, Lefebvre, Lefebvre - Maisonneuve). Avant d'aborder cette question, il nous faut préciser le modèle d'analyse dans lequel se situent les discussions de Lefebvre et alia (1982), la théorie du gouvernement et du liage, communément désignée sous le nom de GB (government-binding). Nous n'en ferons qu'une présentation schématique[12].

Le modèle est constitué d'un système de règles dont on trouve la représentation dans le tableau 4 et d'un système de principes qui caractérisent les théories auxiliaires:

TABLEAU 4

Organisation de la grammaire dans GB

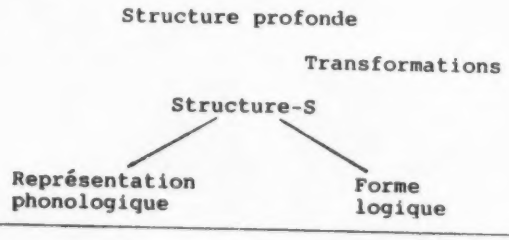

Le lexique et la base déterminent les structures profondes. Le lexique joue un rôle fondamental dans ce modèle: il spécifie les propriétés intrinsèques des unités lexicales (traits sémantiques, propriétés de sous-catégorisation stricte, etc.); les règles de base sont soumises à la théorie $\overline{X}$ qui est l'une des théories auxiliaires[13].

Dans GB le rôle des transformations est réduit par rapport aux versions antérieures: les transformations majeures (de type "déplacez α") s'appliquent aux catégories SN et WH; le déplacement laisse une trace, catégorie vide qui sera coindicée avec l'élément déplacé. Le produit de la base et des transformations est une structure intermédiaire appelée structure-S. A partir de ce niveau, il y a branchement du modèle: la structure-S sert d'input aux règles phonologiques (règles d'effacement, filtres, règles stylistiques, etc.) et aux règles de la forme logique (montée des quantificateurs, assignation des rôles thématiques, règles de contrôle de PRO, etc). Ce qui se passe du côté gauche de la grammaire est indépendant de ce qui se passe du côté droit. La forme logique n'est qu'une partie de la représentation sémantique: d'autres niveaux sont nécessaires pour rendre compte des aspects de l'interprétation liés à la grammaire du discours.

A ce système de règles s'ajoute un ensemble de principes qui sont formulés dans des théories auxiliaires. Nous aurons à préciser certains aspects de ces sous-systèmes en discutant des paramètres, nous nous contenterons pour le moment de mentionner ces théories: la théorie des bornes (bounding theory), du contrôle, des rôles thématiques, du gouvernement, du liage (binding theory) et des cas.

Dans cette section nous verrons comment Lefebvre et Maisonneuve ont défini les variables dans les interrogatives et dans les relatives. Lefebvre et Maisonneuve définissent les variables dans les structures complexes à partir du critère de Labov sur la nécessité pour les variantes de partager les mêmes valeurs de vérité; elles considèrent en outre, comme Lavandera, que les variables doivent être contraintes linguistiquement, socialement et stylistiquement. En d'autres mots un comportement linguistiquement différent doit se manifester au niveau des variantes et les locuteurs doivent avoir une certaine conscience du rôle social des formes en alternance. Les auteures identifient à partir de ces critères une variable ce que/qu'est-ce que. Koopman (1982) explique la différence entre ce que et qu'est-ce que non pas en terme de différence structurale mais par la présence d'un PRO dans le COMP de l'enchâssée:

(29) Je me demande $[_{P}, [_{COMP} [_{P} PRO_{i}$ que$_{+WH}$ [tu fais [e_{i}]]]]

Dans (29) il y a eu transfert du trait [+WH] à que après le mouvement de PRO. Pour éviter que PRO soit gouverné[14], l'auteure suggère qu'une règle d'épellation change PRO en ce. Cette analyse rend compte de ce que du français standard. Dans les dialectes non standard, une autre solution permet d'avoir accès à la série des mots WH complexes (qu'est-ce que, etc), pour ces dialectes la règle d'épellation de PRO est facultative.

Selon Lefebvre et Maisonneuve, la variable ce que/ qu'est-ce que est conditionnée par la syntaxe: les locuteurs du Centre-Sud utilisent davantage ce que que qu'est-ce que dans les relatives libres; les interrogatives indirectes favorisent au contraire qu'est-ce que (la même constation ressort des données de Kemp: voir le tableau 2 ci-dessus); la variable est aussi conditionnée par le style: dans une situation formelle d'enregistrement ce que est utilisé plus souvent que dans le langage spontané.

Une deuxième variable identifiée par Lefebvre et Maisonneuve est celle de l'alternance entre les phrases relatives du type de (30) et de (31):

(30) la fille que je l'ai vue

(31) la fille que j'ai vue

Bouchard explique cette alternance par la présence dans la structure profonde de (30), dans les dialectes non standards, d'un pronom anaphorique PRO[15]:

(30') la fille que je l'ai vue PRO

Dans les dialectes non standards dans la position de l'élément relativisé, il y a obligatoirement insertion d'un trait [+WH]:

(31') la fille j'ai vu [que]
+WH

Que est un complémenteur dans (30) et un pronom relatif dans (31). Dans les dialectes non standards, l'insertion du trait [+WH] est facultative, ce qui expliquerait qu'on puisse avoir dans la position de l'objet un élément qui ne sera pas lexicalisé. La variable relative est contrainte "linguistiquement" parce que le choix des variantes dépend de la position de l'élément relativisé (la structure avec PRO est plus fréquente avec les objets prépositionnels qu'avec les objets directs) et "stylistiquement" puisque les adolescents utilisent davantage les pronoms relatifs dans les situations formelles d'enregistrement.

Les auteurs qui ont proposé une analyse des deux premières variables (Bouchard pour les relatives et Koopman pour ce que et qu'est-ce que) ont proposé que les différences entre l[illegible] français standard et le français populaire se situent dans le lexique; c'est à partir de ces analyses que Lefebvre et Maisonneuve définissent a posteriori deux variables "lexicales".

Pour la troisième variable, Lefebvre et Maisonneuve démontrent d'abord que les questions directes qu'on trouve dans (32), (33), (34) et (35)

(32) Tu veux quoi?
(33) Que veux-tu?
(34) Qu'est-ce que tu veux?
(35) C'est quoi que tu veux?

sont sémantiquement équivalentes, qu'elles sont contraintes linguistiquement et stylistiquement mais que même si toutes les conditions se retrouvent il est difficile de définir une variable d'interrogation directe parce que, dans l'approche modulaire de la grammaire qui a été adoptée dans leur recherche la variable ne se situe pas à un seul endroit: il y a d'une part une variable syntaxique pour laquelle les auteures proposent une position topique sous P" rendant compte des questions sous forme clivée comme (35) et d'autre part une variable lexicale où les locuteurs ont le choix d'utiliser des mots en WH simples ou complexes. Selon nous Lefebvre et Maisonneuve confondent ici la définition de la variable et l'explication de la variation; dans leur analyse l'explication (c'est-à-dire où se situe la variation dans la grammaire) fait partie de la définition de la variable.

> "... la synonymie des formes de question est assumée dans le composant sémantique et il n'y a aucun processus syntaxique unique qui

> permette de rendre compte des formes de surface différentes. Donc du point de vue de la grammaire, il n'est pas possible d'identifier pour les faits des questions ce qui est la variable. En fait, les données des questions ressemblent à ce qu'on pourrait appeler une macro-variable". (p. 203)[16]

Mais pourquoi faudrait-il qu'un "processus syntaxique unique" définisse la variable? Si l'interprétation des questions est équivalente au niveau sémantique, c'est à ce niveau qu'on définira l'identité entre les structures et il serait juste alors de parler de macro-variable puisqu'on regroupe, dans ce cas, plusieurs éléments en variation ayant différentes variantes. L'identification d'une variable est, selon nous, un processus distinct de l'explication des phénomènes en variation; dans les variables sociolinguistiques de Lefebvre et Maisonneuve, il y a une certaine confusion entre ces deux aspects.

Les auteurs qui traitent de la variation en syntaxe font référence soit à un domaine où l'on note des variantes, soit à un modèle formel dans lequel on situe les phénomènes en variation. Nous avons souligné, au début de ce chapitre, l'ambiguïté de ce qu'on appelle une variable "syntaxique". Nous avons un exemple de cette ambiguïté dans la typologie que propose Romaine (sans date).

TABLEAU 5

Typologie des variables en terme des facteurs linguistiques et sociaux qui les conditionnent

Type de variable	Facteurs qui conditionnent			Exemple
	Ling.	social/stylistique		
1. phonologie "pure"	phono.	oui	oui	/r/ post-vocalique
2. morphophonémique	phono./ grammatical	oui	oui	effacement t/d
3. morpho-syntax. morpholexicale	phono. grammatical	oui	oui	effacem. de que complém.
4. syntaxique "pure"	syntax.(?)	non(?)	non(?)	passifs sans agents

Romaine parle de variable phonologique "pure" quand il y a uniquement intervention de facteurs phonologiques (position du segment, mode d'articulation, etc); les variables morphophonémiques et morphosyntaxiques sont soumises à l'intervention de facteurs phonologiques, morphologiques (phénomènes d'accord) ou syntaxiques (structure de la phrase); il y aurait une variable syntaxique "pure" quand aucun facteur autre que l'application d'une règle n'intervient dans la variation. Son seul exemple de variable syntaxique est celui des passifs de Labov et Weiner; dans ce cas la syntaxe se réduit à l'application ou à la non application d'une règle transformationnelle[17].

Il est évident que ce qu'on appelle variable syntaxique sera très différent selon la définition qu'on se donne de la grammaire. Dans un modèle traditionnel qui définit la grammaire comme l'ensemble des règles prescriptives qu'il faut connaître pour maîtriser un niveau de langue normative, la grammaire est l'ensemble des règles d'accord et des règles d'organisation de la phrase et il existe, en parallèle, un lexique composé principalement de la liste des mots qu'on trouve dans les dictionnaires et un ensemble de règles phonétiques. Dans cette optique traditionnelle tout ce qu'on trouve dans la grammaire sera variable syntaxique.

A l'opposé, si l'on se situe dans le modèle GB où la syntaxe comprend l'ensemble des règles de base et les transformations on aura peu de variables syntaxiques et l'on imputera soit au lexique, soit au composant phonologique, soit à la forme logique des phénomènes qui impliquent des choix dans des traits ou des phénomènes d'accord. Quoi qu'il en soit, il nous semble plus important d'identifier les phénomènes en variation dans une langue et d'en proposer une explication satisfaisante que de déterminer si une variable est lexicale ou syntaxique.

Les variables discutées dans cette première partie nous ont permis de constater qu'il pouvait y avoir de la variation à différents niveaux de la grammaire, mais pour que cette variation soit définissable, il faut qu'elle se manifeste au niveau de la surface, c'est-à-dire qu'il faut un certain degré de "saillance" des variantes en même temps qu'une certaine base d'identité. Sankoff et Thibault (1981) identifient trois étapes importantes dans l'étude de la variation: 1. l'observation que deux formes ou deux structures ont une distribution différente au sein d'une communauté; 2. l'identification formelle de ces variantes (c'est-à-dire l'analyse linguistique); 3. l'analyse quantitative. Labov et Weiner sont partis de la deuxième étape dans le cas des passifs; la méthodologie qu'ils ont adoptée impliquait presque que la variable ne soit pas contrainte socialement. Il est important que la sociolinguistique continue à raffiner sa méthodologie de l'étude de la variation et du changement et qu'elle fasse appel, en même temps à une théorie explicative pour mieux définir ses objets d'étude. Nous ne croyons pas que le cas des passifs ait été le meilleur exemple d'application de cette méthodologie à la syntaxe, mais nous sommes d'accord avec Labov sur le but poursuivi qui est une meilleure compréhension du langage:

> "It is true enough that our early studies developed as a way of studying sociolinguistic stratification. We didn't realize how massive was the effect of variation in linguistic rules and we have only gradually come to realize the full value of the analysis of variation. It is obvious that Lavandera is correct in saying that the result of an analysis of syntactic variation is not itself an interpretable finding. It is the explanation of the variable constraints that lead us to conclusions about the forms of the grammar. When we reach these conclusions we will not hesitate to place probabilistic weights upon our grammatical rules, no matter where they occur. There is ample evidence that human linguistic competence includes quantitative constraints as well as discrete ones, and that the recognition of such constraints will allow us to build our grammatical theory on the evidence

of production and perception in every-daylife". (Response to B. Lavandera, p. 15)

2. Variation et paramètres

Même si la problématique de la variation en syntaxe ne s'est pas posée de la même façon pour les théoriciens de la linguistique et pour les sociolinguistes, les discussions autour de cette question ont constitué le point central des travaux de plusieurs générativistes "... the identification and analysis of systematic pattern of variation has become one of the fundamental goals of theory ..." (Rizzi, (1982), p. 117). Les recherches de Lefebvre et al, se situent au centre de cette problématique à la suite de quelques autres qui ont alimenté le débat (Emonds (1976), Lefebvre et Muysken (1978), Van Riemsdiyk (1978), Rizzi (1978), Lightfoot (1979), Muysken (1981)). Plus récemment le modèle développé par Chomsky (1981) et (1982) a apporté un nouvel éclairage sur la façon dont les langues se distinguent. Cette question est fondamentale et nous voulons montrer, dans cette section, comment la théorie du gouvernement et du liage s'inscrit dans la problématique de la variation. Nous verrons d'abord en 2.1. comment Chomsky définit les paramètres et à quel niveau il les situe; nous donnerons ensuite en 2.2. quelques exemples de variation paramétrique; en 2.3. nous discuterons de la difficulté d'identification des paramètres: à partir de deux caractéristiques de la négation qui différencient le français de Montréal et le français standard, l'absence de ne et l'utilisation d'une particule redondante pas, nous essaierons de voir si elles s'expliquent en terme de variation paramétrique. Suite à cette discussion, nous réexaminerons dans la conclusion la question des choix des locuteurs et nous montrerons que ces choix s'opèrent à divers niveaux de la grammaire, mais qu'ils ne sont pas tous interprétables en terme de variation paramétrique au sens strict que lui donne Chomsky. Nous poserons enfin la question "que se passe-t-

il quand un paramètre change" et nous montrerons que cette question a autant d'intérêt pour la sociolinguistique que pour la théorie de la grammaire.

2.1.

Dans 'Principes et paramètres', Chomsky pose trois questions au sujet du langage:

1. En quoi consiste la connaissance d'une langue?
2. Comment cette connaissance se développe-t-elle?
3. Comment cette connaissance est-elle mise en oeuvre?

La troisième question relève de la théorie de la performance mais elle n'est pas séparée des deux autres puisque, comme le souligne Chomsky, deux personnes peuvent partager la même connaissance linguistique, même si elles diffèrent de façon marquée dans leur capacité de la mettre en oeuvre au niveau du discours et même dans leur compréhension. Le modèle qu'il propose veut rendre compte de la connaissance d'une langue. Ce modèle suppose certains principes communs qui appartiennent à toutes les langues et, par rapport à ces principes, des choix qui entraînent des différences entre les langues au niveau de la grammaire-noyau:

> "... on s'attend à ce que GU soit un système de principes restrictif et fortement structuré, comportant des paramètres ouverts, que l'expérience est chargée de préciser. La fixation progressive de ces paramètres détermine une grammaire que l'on peut appeler "grammaire-noyau"." (p. 16)

Cette définition semble restreindre les paramètres à la grammaire-noyau, mais nous verrons que certains paramètres se situent plutôt dans la grammaire périphérique. La distinction entre grammaire-noyau et grammaire périphérique n'est pas toujours facile à faire: la 'périphérie' est généralement considérée comme le domaine des structures marquées.

La question de l'identification des paramètres est un aspect essentiel du programme de recherche de la linguistique théorique. Il y a deux niveaux où l'on peut identifier des paramètres: au niveau des composants de la grammaire et au niveau des théories auxiliaires. Au niveau de la base, Chomsky fait l'hypothèse que les langues se distinguent en étant soit configurationnelles (avec un ordre fixe des éléments de la phrase), soit non configurationnelles[18]; un autre choix déterminerait, parmi les langues configurationnelles soumises au modèle restrictif $\overline{X}$, l'ordre des constituants majeurs, par exemple SVO comme le français ou l'anglais, SOV comme l'allemand; les autres choix au niveau de la base, c'est-à-dire ceux qui sortent de ce qui est prévu par $\overline{X}$, relèveraient d'un autre niveau de la grammaire et se situeraient dans la périphérie. Dans les autres composants de la grammaire, transformationnel, phonétique, forme logique, l'un des paramètres serait d'appliquer ou de ne pas appliquer une règle de mouvement de type "déplacez α". Dans chaque composant s'ajouterait un choix au niveau de α c'est-à-dire des éléments susceptibles d'être déplacés et, dans le composant transformationnel, sur les positions cibles (landing sites). Dans le modèle GB les déplacements en syntaxe sont limités aux positions non thématiques (ou $\overline{\theta}$)[19]; si le modèle est ainsi contraint, on s'explique qu'il y ait peu de variation entre les langues, à ce niveau, sinon la possibilité d'appliquer ou de ne pas appliquer une transformation. Les conditions gouvernant l'application de certaines règles comme le mouvement WH entraîneront cependant des choix paramétriques. Au niveau de la forme logique, Chomsky suppose qu'il y a peu de variation entre les langues, outre la possibilité d'appliquer ou non une règle de déplacement[20]. Au niveau du composant phonétique il y aura certains choix entre les langues sur les règles d'effacement et sur l'application ou la non-application de filtres.

Au niveau des théories auxiliaires il se dégage un certain nombre de principes qui font partie de la grammaire universelle, donc qui seraient communs à toutes les langues, mais qui peuvent se réaliser différemment parce qu'il existe, par rapport à ces principes, des paramètres que l'expérience fixera différemment selon les langues. Nous en verrons quelques illustrations dans la section suivante.

2.2.

Dans 'Principes et paramètres', Chomsky discute de trois principes: la sousjacence qui fait partie de la théorie des bornes (ou catégories limites), le filtre casuel, principe essentiel de la théorie des cas et le principe des catégories vides associé à la théorie du liage.

Il semble que toutes les langues qui appliquent la règle "déplacez α" dans la syntaxe respectent la sousjacence; à la suite de Chomsky (1973), Rizzi (1982) définit ainsi la sousjacence:

(36) Aucune règle ne peut mettre en relation X et Y dans (i), si α et β sont tous les deux des noeuds limites (bounding nodes)

(i) ... X ...[$_{\alpha}$ ... [$_{\beta}$... Y...] ...] ...X

Dans toutes les langues, SN et P' sont considérés comme des catégories limites, ainsi les phrases (37) et (38) sont agrammaticales en italien comme en français parce que la règle de mouvement traverse un SN et un P' comme on le voit dans (37'):

(37) *Questo autore, di cui non ricordo chi mi abbia mostrato il primo libro, mi sembre estremamente interessante

(37') Questo autore [$_{P}$,COMP...[$_{P}$,[$_{COMP}$ chi] ... [$_{SN}$ ... [$_{SPrép}$ di cui]]]]

(38) *Cet auteur, de qui je ne me souviens pas qui m'a montré le premier livre, me semble très intéressant.

Par ailleurs P est considéré comme une catégorie limite faible et c'est ce qui explique que certaines langues, dont l'italien, peuvent déplacer un élément en lui faisant traverser P et P' comme dans la phrase (39):

(39) Il mio libro, che credo che tu sappio a chi ho dedicato, mi è sempre stato molto caro.

"Mon premier livre, que je crois que tu sais à qui j'ai dédicacé, m'a toujours été très cher"

La structure à laquelle s'appliquent les déplacements est illustrée dans (40):

(40)

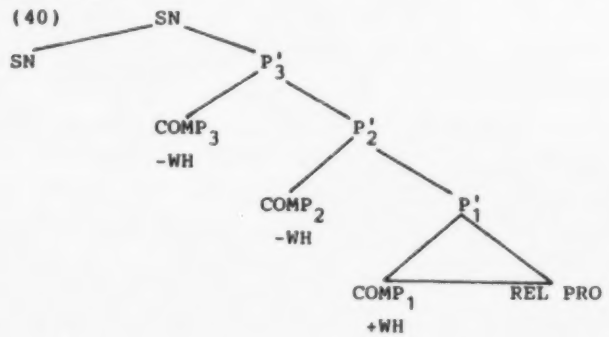

Au premier cycle, le pronom interrogatif a chi est transporté dans $COMP_1$; le pronom relatif est déplacé directement dans $COMP_2$ au second cycle, traversant P' et P et ensuite dans le $COMP_3$, produisant ainsi la phrase (39). En anglais cette dérivation est exclue par la condition de sousjacence puisque P est considéré comme une catégorie limite et la phrase (41) est agrammaticale:

(41) *My first book, which I believe that you know to whom I dedicated, has always been very dear to me.

Nous avons vu dans la phrase (37) que l'italien respecte la sousjacence quand les déplacements impliquent

un SN et un P'; il y a aussi respect de la sousjacence quand le déplacement violerait deux P', d'où l'agrammaticalité de la phrase (42) qui soutient l'analyse de Rizzi:

(42) *Il mio primo libro, che so a chi credi che abbia dedicato, mi è sempre stato molto caro.

"Mon premier livre, que je sais à qui tu crois que j'ai dédicacé, m'a toujours été très cher"

La seule dérivation possible est que le pronom relatif soit déplacée dans $COMP_1$ au premier cycle; au deuxième cycle le pronom interrogatif est placé dans $COMP_2$; si le pronom relatif se déplace du $COMP_1$ au $COMP_3$ il traverse deux P' et il y a violation de sousjacence comme on peut le voir dans (42'):

(42') SN $[_{P'}COMP_3$ ... $[_{P'}$ $COMP_2$ a chi ...

$[_{P'}$ $COMP_1$ che]]]

Le paramètre peut donc s'exprimer de la façon suivante: le noeud P peut être, selon les langues, une catégorie limite faible ou forte; dans les langues où il est une catégorie limite faible, les déplacements semblent moins contraints.

Le filtre des cas est une condition de bonne formation qui prévoit que tout élément lexical (N et les variables produites par la règle de mouvement de WH en syntaxe) doivent avoir un cas[21]. Conformément aux principes d'assignation des cas, le nom en position de sujet d'une phrase tensée recevra son cas, le nominatif, de l'élément AGR qui le gouverne; selon cette analyse le sujet des infinitives ne peut être que PRO car dans les infinitives INFL est non tensé et ne contient pas d'élément AGR qui pourrait gouverner le sujet. Cette situation se vérifie dans les cas non marqués; dans les cas marqués un nom en position de sujet d'une infinitive pourra recevoir son cas par une procédure exceptionnelle. C'est à ce genre de procédure que Chomsky fait appel pour expliquer que

dans la phrase (43) Bill pourra se voir assigner un cas:

(43) I believe Bill to be incompetent.

P' est en principe une barrière absolue pour qu'un élément en gouverne un autre mais certains verbes auront la propriété d'effacer P' étant en mesure, après cet effacement, de gouverner le sujet de l'infinitive et de lui assigner un cas. C'est là une procédure idiosyncratique qui fait de believe et de quelques autres verbes de l'anglais des structures marquées. Notons que le filtre des cas reste inviolable et que le paramètre ne consiste pas en une violation du filtre, mais en une violation de la procédure générale d'assignation des cas; il nous semblerait plus juste de situer le paramètre au niveau du principe de gouvernement (dans la plupart des cas, le gouvernement du sujet se fait par un élément à l'intérieur du même P que lui) que de le situer dans le lexique. L'information d'un comportement particulier pour certains verbes doit se trouver dans le lexique, mais le paramètre ne serait pas dans l'effacement de P' mais dans la possibilité qu'ont ces verbes de gouverner à travers une frontière P et d'assigner un cas au sujet du verbe infinitif[22].

Le troisième exemple de Chomsky illustrant les paramètres se rapporte à la théorie du liage. Un des principes de cette théorie stipule qu'une catégorie vide (trace de SN ou variable) doit être proprement gouvernée. L'italien semble violer ce principe dans des phrases du type de (44):

(44) L'uomo che mi domando chi abbia visto.

Ce n'est là qu'une violation apparente qui s'explique si on accepte l'analyse de Rizzi (1978) qui a montré que le mouvement WH ne s'est pas fait à partir du sujet mais de l'objet; selon l'analyse de Chomsky (1981) l'italien aurait, dans la position sujet, un PRO et non une trace. Cet exemple constitue donc une manifestation du paramètre "pro-drop". L'explication de ce paramètre variera cependant selon le modèle de grammaire choisi: dans GB et

dans 'Principes et paramètres', Chomsky postule que le sujet vide d'une phrase tensée en italien peut être un PRO et il doit expliquer que ce PRO échappe au gouvernement (l'absence de gouvernement de PRO est un principe important dans ce modèle). Pour que PRO ne soit pas gouverné, il ne doit pas se trouver dans le domaine de AGR; l'élément AGR sera alors déplacé dans le SV par une règle qui agira dans la syntaxe; il sera alors en position pour gouverner et assigner un cas au sujet postposé. La structure résultant de l'application de cette règle est reproduite en (45):

(45) $[_{p}$ PRO $[_{SV}$ $[_{SV}$ telefon - AGR$][_{SN}$molti studenti $]]]$

Il suffira alors de dire que dans les langues non pro-drop comme le français et l'anglais la règle de mouvement déplaçant AGR, par ailleurs nécessaire pour rendre compte des phénomènes d'accord entre le sujet et le verbe, ne s'appliquera pas dans la syntaxe mais dans le composant phonétique. Dans une version ultérieure, Chomsky (1982) dissocie PRO du contrôle et l'élément vide qui se trouve en position sujet de phrases tensées dans des langues comme l'italien; il postule que cet élément vide est pro, catégorie qui a les mêmes caractéristiques que les pronoms, mais sans matrice phonétique permettant de la réaliser en surface; les langues pourront avoir pro seulement si leur morphologie est suffisamment riche pour que ce pro soit identifié[23].

On peut donc dire que dans le cas qui nous intéresse il y a, entre les langues, des différences claires qui se manifestent au niveau de la surface par la possibilité qu'une phrase tensée n'ait pas de sujet apparent, mais ce phénomène de surface ne constitue pas le paramètre; le paramètre représente un choix qui correspond à un principe général de la grammaire qui permet d'en rendre compte. Nous avons vu deux explications différentes du paramètre pro-drop, mais ce ne sont pas les seules. Si on prend la

notion de paramètre dans son sens strict, il ne devrait pas y avoir de paramètre au niveau des phénomènes lexicaux: ainsi l'existence d'une série de formes complexes (en est-ce que et c'est ...que) qui jouent le même rôle que les formes simples dans l'interrogation (voir Lefebvre (1982)) ne constituerait pas un paramètre. Que dire alors du marquage exceptionnel? Il est difficile de répondre à cette question car l'effacement de P' ne se limite pas au cas de believe que nous avons cité. Mais, selon la logique du système de grammaire qui définit la notion de paramètre comme un choix impliquant des principes généraux, on souhaiterait un principe plus explicatif que l'effacement de P' pour expliquer la présence de sujets lexicaux dans les infinitives[24].

Chomsky (1981) mentionne un autre domaine où des paramètres ont été identifié: la morphologie. Les exemples qu'il cite illustrent le rôle différent des catégories vides (PRO ou traces) dans les phénomènes d'accord. Ainsi un PRO artitraire (c'est-à-dire avec une référence indéterminée) est pluriel en italien mais non en anglais:

(46) non è chiaro come [PRO essere allegri]

(47) it is unclear how [PRO to be happy]

On voit aussi dans les exemples (48) et (49) que l'accord se fait différemment en italien et en français dans les structures à sujet postposé[25]:

(48) arrivano molti studenti

(49) il est arrivé plusieurs étudiants

Dans (48) le verbe est au pluriel et dans (49) il est au singulier.

Plusieurs autres phénomènes d'accord peuvent être identifiés: ainsi en français standard il y a, non seulement un lien sémantique entre le quantificateur placé dans le SV et le SN qu'il quantifie, mais aussi un accord qui se fait en genre et en nombre avec ce SN:

(50) Mes invités sont tous (/tus/) partis.

En français de Montréal, le lien sémantique entre le quan-

tificateur et le SN est le même, mais il n'y a pas obligatoirement accord. Dans un contexte commme celui de (50) il y a un choix qui s'opère au niveau lexical, mais si la forme /tUt/ est choisie comme dans (51), ce choix a des répercussions au niveau de l'accord qui ne s'appliquera pas à TOUT:

(51) Mes invités sont /tUt/ partis.

Parmi les variables que nous avons discutées dans la première partie de ce chapitre, deux au moins manifestent un comportement particulier du français de Montréal au niveau de l'accord: l'emploi d'un pronom ils pour un féminin pluriel (ou de la forme forte eux autres) et l'emploi d'une forme neutre ça comme élément de reprise d'un pluriel:

(52) Ça vient de l'Italie ces gens-là.

Si l'on considère ces deux cas et celui de TOUT, on peut dire que les différences au niveau de l'accord sont assez manifestes dans différents contextes pour qu'on puisse supposer qu'au-delà des manifestations de surface il y ait un principe général qui expliquerait ces différences.

2.3. Négation et variation paramétrique

Nous avons vu dans la section précédente que l'identification des différences entre les langues au niveau des structures de surface soulevait moins de controverses que l'explication de ces différences en terme paramétrique. C'est le cas du "paramètre" pro-drop où nous avons vu que l'absence du sujet dans une phrase tensée ne constituait pas en soi le paramètre. C'est aussi le cas pour plusieurs phénomènes de négation qui montrent que les langues varient dans l'expression de la négation et que des dialectes d'une même langue peuvent manifester des différences fondamentales qui se traduisent par des choix au niveau des principes de la grammaire. Nous verrons en 2.3.1. que l'identification d'un paramètre ne sera pas la même selon le modèle d'analyse choisi; après avoir exami-

né deux types d'analyses proposés dans le cadre de la théorie du gouvernement et du liage où ne joue un rôle crucial, nous nous demanderons en 2.3.2., comment rendre compte du français de Montréal: 1) quelle est la place de ne dans ce dialecte? 2) les choix paramétriques identifiés en français standard sont-ils les mêmes en français de Montréal? En 2.3.3. nous traiterons aussi du français de Montréal mais à partir d'une autre question: peut-on identifier un paramètre lié à l'utilisation d'une particule redondante comme pas? Dans la dernière section (2.3.4.) nous montrerons qu'il n'y a pas de variation paramétrique au niveau des éléments à polarité négative.

Avant d'aborder la discussion, nous présenterons les faits pertinents sous forme d'un tableau. Dans le tableau 6, nous trouvons des exemples avec personne dans des phrases simples et dans des phrases complexes en français standard, où ne est présent en surface, et en français de Montréal, où il est régulièrement absent. Ce tableau est évidemment une simplification qui ne préjuge pas que la situation inverse puisse se rencontrer dans l'un ou l'autre dialecte. Précisons également que notre discussion se limitera à personne et que nous supposerons qu'à quelques exceptions près, la même discussion pourrait s'appliquer à rien[26].

TABLEAU 6

Personne en français standard et en français de Montréal

FRANCAIS STANDARD	FRANCAIS DE MONTREAL
a) Je n'ai invité personne	a') J'ai invité personne a") J'ai pas invité personne
b) Personne n'est venu	b') Personne est venu
c) J'ai exigé que personne ne soit arrêté	c') J'ai exigé que personne soit arrêté
d) J'ai exigé qu'ils n'arrêtent personne	d') j'ai exigé qu'ils arrêtent personne d") J'ai exigé qu'ils arrêtent pas personne

TABLEAU 6 (suite...)

Personne en français standard et en français de Montréal

FRANCAIS STANDARD	FRANCAIS DE MONTREAL
e) Je n'ai exigé qu'ils arrêtent personne	e") J'ai pas exigé qu'ils arrêtent personne [+POL NEG]
f) *Je n'ai exigé que personne soit arrêté	f") J'ai pas exigé que personne soit arrêté [+POL NEG]
g) Je ne veux inviter personne	g') Je veux inviter personne g") Je veux pas inviter personne
h) Je ne veux pas inviter personne [+POL NEG]	h') Je veux pas inviter personne [+POL NEG]
i) Je veux n'inviter personne	i') Je veux ## inviter personne i") Je veux ## pas inviter personne

Dans le cadre de la théorie GB, deux types d'analyses différentes ont été proposées pour rendre compte du négatif personne: selon l'analyse de Kayne (1979) réinterprétée par Rizzi (1982) et Chomsky (1981) personne est un quantificateur alors que pour Milner (1979) et Aoun (1981) c'est une anaphore. Précisons que les analyses de Milner et d'Aoun présentent des divergences sur d'autres aspects du système de la négation mais qu'il n'y a pas lieu d'en tenir compte dans notre discussion.

2.3.1.

Dans la version GB de l'analyse de Kayne, le négatif personne conformément à l'analyse de May (1977) est un quantificateur soumis à la règle de mouvement Quantifier Raising (QR) dans la forme logique[27].

Kayne propose que ne détermine le champ du quantificateur; c'est-à-dire que celui-ci soit adjoint au P de

la proposition où se trouve ne en structure de surface: suite à l'application de la règle de mouvement les phrases c), d), e) et f) du tableau 6 seront représentées comme suit en forme logique:

(53) $[_P$ $[_P$ j'ai exigé $[_{P'}$ que personne$_i$ $[_P$ e_i ne soit arrêté]]]]

(54) $[_{P'}$ $[_P$ j'ai exigé $[_{P'}$ que personne$_i$ $[_P$ ils n'arrêtent e_i]]]]

(55) $[_{P'}$ personne$_i$ $[_P$ je n'ai exigé $[_{P'}$ que $[_P$ ils arrêtent e_i]]]]

(56) $[_{P'}$ personne$_i$ $[_P$ je n'ai exigé $[_{P'}$ que $[_P$ e_i soit arrêté]]]]

Le quantificateur a le champ étroit dans (53) et (54) et le champ large dans les deux autres cas[28]. Le mouvement du quantificateur laisse une trace qui est considérée comme une variable et qui est soumise au principe des catégories vides (PCV), elle doit être proprement gouvernée[29]. Dans la représentation (56), la catégorie vide n'est pas proprement gouvernée car P' est une barrière absolue pour le gouvernement; dans tous les autres cas, la catégorie vide est proprement gouvernée: par un élément lexical, le verbe, dans (54) et (55) et par le quantificateur dans (53) qui est coindexé avec la catégorie vide qui fait partie de la même projection maximale que cette catégorie, soit P'. On voit dans la phrase g) que personne faisant partie d'une infinitive pourra aussi avoir un champ large et être adjoint par QR au P de la matrice; la représentation en forme logique sera la suivante:

(57) $[_{P'}$ personne $[_P$ je ne veux $[_P$ PRO inviter e_i]]]

Il n'y a pas, par ailleurs, l'asymétrie sujet/objet puisque personne n'est jamais en position sujet de l'infinitive; la phrase (58) est exclue en français:

(58) *Je ne veux personne venir.

S'il n'y a pas d'unanimité entre les dialectes du français standard quant au champ de personne dans les phrases tensées comme e) - certains dialectes les rejettent complètement - le champ large doit être possible pour les structures infinitives, sinon on ne peut rendre compte des phrases du type de g). Il n'est donc pas possible de dire que pour certains dialectes l'adjonction du quantificateur négatif est limité à la phrase (clause-bound). Cette question est d'autant plus complexe que les infinitives n'ont pas toutes le même comportement. La place de ne dépend du type de verbe de la matrice: avec les modaux (vouloir, devoir, pouvoir) la place de ne peut varier comme le montrent les phrases g) et i) du tableau 6; avec faire et voir ne doit obligatoirement se trouver dans la phrase matrice comme dans la phrase (59);

(59) Je n'ai fait pleurer personne.

(60) *J'ai fait ne pleurer personne.

enfin avec d'autres verbes il est impossible d'avoir ne dans la phrase matrice:

(61) *Il ne déplaît aux enfants de rien faire.

(62) Il déplaît aux enfants de ne rien faire.

On ne peut malheureusement dire que ce comportement s'explique parce que l'infinitive est de type prépositionnel puisqu'on a aussi:

(63) Il n'est capable de rien faire.

(64) Il n'a le droit d'inviter personne.

Il n'est donc pas possible d'identifier le paramètre en disant que pour certains dialectes du français standard l'adjonction est limitée à la proposition dans laquelle se trouve ne en structure de surface alors que pour d'autres dialectes elle est libre bien que soumise au principe des catégories vides. L'adjonction de personne au P de la phrase matrice est en outre un phénomène très

marqué; elle est impossible en effet dans les cas suivants:

(65) *Je ne crois qu'ils inviteront personne.
(66) *Je ne dis qu'ils inviteront personne.
(67) ?*Il ne faut que tu le dises à personne.
(68) *Je ne jure que j'ai vu personne.
(69) *Je ne pense que j'inviterai personne.

Si on résume les deux problèmes soulevés, les contraintes de type lexical qui limitent le nombre de cas où personne peut avoir un champ large dans les phrases tensées et le fait que dans tous les dialectes du français standard ce champ large doit être possible avec de nombreux verbes qui sont sous-catégorisés pour un complément infinitival (vouloir, etc.), on voit qu'il est difficile d'identifier le paramètre en terme d'adjonction libre ou adjonction limitée à la phrase dans laquelle ne se trouve en structure-S.

Peut-on rendre compte de la distance entre ne et personne si on analyse personne comme une anaphore? La notion d'anaphore chez Aoun (1981) s'éloigne de celle qu'on trouve dans Chomsky (1981) où l'anaphore est un élément de type nominal plein dont la référence n'est pas complète (comme each other en anglais) ou une catégorie vide qui n'a pas de cas (c'est-à-dire une trace de SN) et qui doit être liée à son antécédent dans sa catégorie gouvernante. De telles anaphores sont liées par des éléments en position d'arguments (position A). Aoun propose que la notion d'anaphore s'étende à un certain nombre d'éléments qui seront liés par des éléments en position de non-arguments (non-A ou $\bar{A}$). Il définit les deux types d'anaphores d'après leur comportement par rapport aux rôles θ et par rapport au fait qu'ils se manifestent ou non en surface. Le tableau suivant est un résumé de ce qu'Aoun considère comme une anaphore:

TABLEAU 7

Anaphores de type A et non-A dans la théorie d'Aoun

		Anaphores A	Anaphores $\bar{A}$
a)	+ rôle θ + phonétique	- réciproques - réfléchis en anglais	- syntagmes en <u>ʁ el</u> en Hébreux moderne - <u>personne</u> en français - l'altro en italien
b)	- rôle θ + phonétique	- <u>itself</u> en ang. -zich en hollandais	- there en anglais
c)	- rôle θ - phonétique	trace de SN	trace de clitique
d)	+ rôle θ - phonétique	PRO	trace de WH

Dans sa théorie <u>personne</u> est donc une anaphore de type $\bar{A}$ liée par <u>ne</u> qui est un élément en position de non argument. Nos commentaires se limiteront à <u>personne</u> et à ce qu'il est nécessaire d'expliquer de la théorie d'Aoun pour comprendre la variation paramétrique dans les dialectes avec <u>ne</u>. Il faut noter, en premier lieu, que l'élargissement de la classe des anaphores a des conséquences sur la théorie du liage qu'Aoun redéfinit ainsi:

A. une anaphore doit être X-liée dans sa catégorie gouvernante

B. un pronominal doit être libre dans sa catégorie gouvernante

C. un nom doit être A-libre

X-lié = lié soit par un élément en position A ou en position $\bar{A}$.

Les variables comme les traces de WH qui ont un comportement de noms seront soumises au principe A et au principe B c'est-à-dire à la fois X-liées et libres dans leur catégorie gouvernante. Pour que ces principes s'appliquent correctement, le plus important est de définir ce qui compte comme catégorie gouvernante. Aoun définit comme suit la catégorie gouvernante:

(70) β est la catégorie gouvernante pour α si β est la catégorie minimale qui contient un gouverneur de α et un SUJET[30] accessible à α.

L'accessibilité [31] est définie comme suit:

(71) α est accessible à β si β est dans le domaine de c-commande de α et que la coindexation de α, β ne viole aucun principe grammatical.

Aoun stipule que AGR est coindexé avec le SN qu'il gouverne, mais il y a des cas où cette coindexation a des conséquences sur d'autres principes: ainsi une variable ne peut violer le principe C. Considérons un exemple comme (72):

(72) c'est à Paul $[_{P'}$ α_i que $[_{P_1}$ Marie AGR sait $[_{P'}$ quoi$_j$ $[_{P_0}$ PRO donner x_j $x_i]]]]$

Dans P_0, la variable x_j a un gouverneur, donner, mais pas de SUJET accessible: dans le cas de (72) comme Marie et AGR sont coindicés et que Marie contrôle PRO la variable ne sera pas libre si P_0 est la catégorie gouvernante. Mais une phrase racine peut servir de catégorie gouvernante pour un élément d'une phrase enchâssée qui n'a pas de SUJET accessible; donc si l'on considère que la phrase racine est la catégorie gouvernante, la dérivation ne viole aucun principe: la variable sera liée dans cette proposition mais libre dans P_0. Nous donnons quelques exemples de SUJET accessibles pour illustrer la différence entre sujet et SUJET. Dans les phrases (73) à (76) les SUJETS sont soulignés.

(73) John $[_{INFL}$ passé AGR] win

(74) He wants very much [for John to win]

(75) [John's reading the book] surprised me

(76) John wants [PRO to go]

La notion d'accessibilité est très importante car c'est à ce niveau qu'Aoun définira le paramètre de la variation sur la portée de personne.

> "It is quite possible, as suggested in P.L. Pisa lectures), that the notion "accessibility" admits some degree of parametric variation between languages or even between speakers of the same language". (p. 49)

Selon l'analyse d'Aoun dans tous les dialectes du français, personne est une anaphore $\bar{A}$ liée dans sa catégorie gouvernante; dans tous les dialectes pour les phrases du type de c) et d) la catégorie gouvernante est le P de l'enchâssée.

c) J'ai exigé que personne ne soit arrêté.

d) J'ai exigé qu'ils n'arrêtent personne.

Pour les dialectes qui acceptent les phrases du type de e)

e) Je n'ai exigé qu'ils n'arrêtent personne.

personne sera également soumis au principe C; il aura à la fois un comportement de variable et d'anaphore. Pour que la variable soit libre il faut que l'enchâssée ne contienne pas de SUJET accessible (Aoun suppose que AGR n'est pas alors un SUJET accessible parce que sa coindexation avec personne violerait la condition C; la phrase matrice sera alors la catégorie gouvernante dans laquelle personne sera $\bar{A}$-liée: dans le cas de la phrase f)

f) *Je n'ai exigé que personne soit arrêté.

la phrase enchâssée contient un SUJET accessible AGR, la catégorie gouvernante est la phrase enchâssée et la dérivation donne un résultat agrammatical puisque la variable n'est pas libre dans sa catégorie gouvernante; aucun principe n'empêche en effet la coindexation de personne et AGR. Dans le modèle proposé par Aoun, la variation paramétrique découle de la nature du négatif personne qui a, selon les dialectes, soit seulement un comportement d'anaphore soit un comportement d'anaphore et de variable; et comme l'accessibilité du SUJET ne se définit pas de la même manière dans les deux cas c'est, indirectement, à ce niveau que s'identifie le paramètre.

Les infinitives posent le même problème à la théorie d'Aoun qu'à celle de Kayne. Sans une stipulation spéciale, elle ne fait pas les bonnes prédictions pour les phrases comme g)

g) Je ne veux inviter personne.

si on considère que personne est une anaphore. Nous avons vu en effet que dans la phrase (76), que nous répétons ici,

(76) John wants [PRO to go]

PRO est considéré en général comme un SUJET accessible mais non pour une variable comme dans la phrase (72); si personne dans g) est une anaphore, elle sera libre dans sa catégorie gouvernante, le P de l'enchâssée, puisqu'il y a un gouverneur, le verbe inviter et un SUJET accessible PRO et la phrase sera incorrectement rejetée. On devra donc considérer que dans tous les dialectes personne est, dans les cas comme g), une anaphore et une variable; par ailleurs pour rendre compte de i)

i) Je veux [PRO n'inviter personne]

il faudra dire que PRO est un SUJET accessible et personne une anaphore seulement.

La situation est donc différente de celle que nous avons vue avec les phrases tensées: les dialectes avec ne n'ont pas de choix dans les infinitives - le choix est imposé par le verbe de la matrice - si c'est seulement dans les phrases complexes tensées qu'on peut dire qu'il y a des dialectes pour lesquels personne a seulement un comportement d'anaphore (les dialectes B chez Aoun) alors que pour d'autres dialectes (les dialectes A) c'est à la fois une anaphore et une variable, le paramètre devient suspect: il n'a ni la généralité ni la simplicité qu'on souhaite au niveau de la variation paramétrique. Si on pouvait expliquer autrement qu'en faisant appel aux variables les cas ou ne et personne dans les infinitives se trouvent dans des P différents, il serait possible d'expliquer la variation entre les dialectes avec ne en

terme d'anaphore et de variable.

Si l'on résume la situation du français standard, on peut dire que, dans le cas des infinitives, le fait que ne soit dans la matrice et personne dans l'enchâssée ne constitue pas un choix au niveau d'un principe qui se réaliserait différemment selon les dialectes mais est lié au comportement d'un nombre limité de verbes. Avec vouloir et pouvoir il n'y a pas vraiment de différences entre les dialectes; d'autres verbes admettent une certaine variation. Cette question mériterait une étude approfondie afin de déterminer les limites de la variation lexicale.

Dans les phrases tensées, la règle générale est que ne et personne soient dans le même P; on peut dire qu'il y a un choix qui se manifeste au niveau d'une règle ou d'un principe de la grammaire: on peut formuler ce choix en terme de champ large ou étroit (théorie de Kayne) ou en terme d'anaphore et de variable (théorie d'Aoun), mais le choix est également soumis à des contraintes lexicales: même dans les dialectes qui acceptent les phrases du type de e), le nombre de verbes avec lesquels ce choix est possible est très restreint. Pour la négation, les deux théories que nous avons mentionnées semblent rendre compte de la variation entre les dialectes de façon à peu près équivalente. Il serait intéressant de voir si les dialectes sans ne peuvent nous permettre de faire un choix entre ces deux théories.

2.3.2.

Si nous considérons les dialectes qui, comme le français de Montréal utilisent très peu ne, rien ne s'oppose, en principe à ce qu'ils soient soumis aux mêmes règles que le français standard: ne serait engendré dans la base comme dans ce dialecte et les éléments négatifs seraient

interprétés de la même façon; il serait ensuite soumis à une règle d'effacement dans le composant phonétique, c'est-à-dire du côté gauche de la grammaire. Cette solution ne poserait aucun problème technique puisque ce qui se passe du côté gauche, en phonétique, n'a pas d'effet sur ce qui se passe du côté droit, en forme logique. Plutôt que d'opter pour cette solution qui donne à ne une importance qu'il n'a plus dans ce dialecte, nous préférons dire qu'en français de Montréal ne est absent et personne s'interprète le plus souvent comme les adverbes négatifs dans les limites de la phrase dans laquelle il se trouve en structure-S. Si on adopte la théorie de Kayne, on dira qu'en français de Montréal le paramètre représente un choix dans l'application de la règle de mouvement du quantificateur, c'est-à-dire que la règle n'est sensible à un marqueur de champ que dans certains dialectes.

Dans le cadre de la théorie d'Aoun, le paramètre sera forumulé en terme du statut différent du négatif personne. On dira que certains dialectes ont un morphème discontinu ne ... personne, qui dans le système nominal a un comportement d'anaphore. Comme le fait remarquer Milner (1979):

> "... la liste des anaphores est finie dans une langue et il n'est pas impossible qu'elle puisse varier d'une langue à l'autre". (p. 97)

Il souligne en outre

> "qu'en ce qui concerne le système du nom, les différences entre l'anglais et l'allemand d'une part et le français d'autre part se ramènent à ceci: 'En anglais et en allemand, il n'existe pas d'anaphore négative'."

Le paramètre se résumerait ainsi: dans le système du nom, les dialectes du français n'utilisent pas tous d'anaphore négative. Comme il arrive cependant que le français de Montréal choisisse ne comme le français standard, nous situerons ce choix au niveau de la morphologie. Deux solutions sont possibles: nous les mentionnons sans approfondir le détail de leur application. La première solution serait de considérer comme Lapointe (1980) que ne, comme les clitique, fait partie des règles morphologiques

de formation de mot. Lapointe propose pour ces règles le schéma suivant:

$$(77)\quad X^{\circ} \longrightarrow (Af_1)(Af_2)\ldots(Af_i)(Aug)\ X_r\ (Aug)\ (Af_{i+1})\ldots(Af_n)$$

X° représente le mot, X_r le radical et Aug et Af sont des catégories morphologiques non majeures. A partir de ce schéma on aurait, pour le verbe, la dérivation suivante:

$$(78)\quad V^{\circ} \longrightarrow (suj)(neg)\left(\begin{matrix}(réf)(3od)\\(3od)(3oi)\end{matrix}\right) V_r \ldots$$

Nous ne discuterons pas des problèmes que pose cette règle pour les clitiques pronominaux mais nous voyons qu'elle engendre correctement le clitique ne devant le verbe et qu'on peut supposer que cette réalisation est facultative.

Une deuxième solution serait, comme le suggère Aoun pour l'italien (en traitant d'un autre aspect de la négation qui sera abordé dans la section suivante) que INFL ait les traits [± négatif]: si le trait [+ négatif] est choisi ne se réalise; dans le cas où INFL a le trait [- négatif] on aurait les dialectes sans ne. Il y aurait donc des paramètres interdépendants: si INFL a le trait [+ négatif] personne est une anaphore négative, si INFL est [- négatif] personne se comporte comme un nom ou comme une variable soumise à des règles d'interprétation en forme logique.

La justification du choix de l'une ou l'autre solution pour la réalisation de ne dépasse le cadre de cette recherche; mais il nous semble qu'il est plus juste de situer la variation entre présence et absence de ne au niveau morphologique plutôt qu'au niveau du composant phonétique. En français de Montréal, la présence ou l'absence de ne constituerait donc un choix de type paramétrique qui se situerait au niveau de la morphologie. La théorie de Kayne permet de minimiser les différences entre le français standard et le français de Montréal, puisque personne reste soumis à la règle QR dans les deux dialectes; selon la logique de la théorie d'Aoun nous devrions dire que

personne a un statut différent en français de Montréal selon que ne se réalise ou non. En l'absence d'arguments plus convaincants, l'argument de la simplicité milite donc en faveur de la théorie de Kayne.

2.3.3.

Nous avons vu dans le tableau 6 que le français de Montréal utilisait un seul élément pour exprimer la négation là où le français standard dispose d'un morphème discontinu; par ailleurs pas peut également jouer un rôle analogue à celui de ne. A la phrase a) du français standard correspondent deux possibilités, a') et a"):

a) Je n'ai invité personne.
a') J'ai invité personne.
a") J'ai pas invité personne.

Dans les phrases simples comme dans les phrases complexes cette particule redondante occupe les mêmes positions que l'adverbe de négation pas. C'est pourquoi on ne la trouve pas en position sujet comme dans les phrases b) et c)[32]. Dans les phrases complexes tensées, pas redondant ne peut se trouver dans la matrice et le négatif dans l'enchâssée: la phrase e") n'est donc pas la phrase correspondante à e) du français standard:

e) Je n'ai exigé qu'ils arrêtent personne.
e") J'ai pas exigé qu'ils arrêtent personne.
[+POL NEG]

Personne dans e") est un élément à polarité négative. Nous discuterons de ces éléments dans la section suivante. L'étude quantitative nous a permis de montrer que c'est dans les infinitives que pas redondant est le plus souvent utilisé et avec les mêmes verbes pour lesquels la place de ne varie en français standard:

g) Je ne veux inviter personne.
i) Je veux n'inviter personne.

Ces deux phrases peuvent, soit s'exprimer sans ne en français de Montréal, soit inclure la particule redondante comme dans g") et i"):

g") Je veux pas inviter personne.

i") Je veux ## pas inviter personne.

Le phénomène de la négation redondante n'est pas exclusif au français de Montréal. Labov (1972) l'a étudié dans le parler des noirs américains. Rizzi (1978) a proposé une solution pour un phénomène analogue en italien. Dans l'analyse de Rizzi les cas de négation redoublée seront traités par une règle de mouvement en forme logique (QR) comme les négations ordinaires.

En italien non est comme pas en français un marqueur de négation de phrase. Il peut s'employer avec un quantificateur négatif nessuno, mais seulement si cet élément négatif est en position postverbale. On a donc l'opposition suivante:

(79) Nessuno ha visto Mario.
"Personne n'a vu Mario"

(80) Mario non ha visto nessuno.
"Mario n'a pas vu personne"

En position préverbale le redoublement de la négation par une particule redondante est impossible en italien comme en français de Montréal:

(81) *Non nessuno ha visto Mario.

(82) *Pas personne a vu Mario.

Rizzi propose que non soit incorporé à nessuno avant que celui-ci soit adjoint à P par la règle QR. Il propose la convention suivante:

(83) Dans la structure [... neg ... Q_x ...]
où neg est une négation de phrase
c-commandant Q_x et Q_x un quantificateur
appartenant à une certaine classe,
incorporer neg de façon optionnelle.

Rizzi montre ensuite que non en italien fonctionne comme un marqueur du champ de la négation tout comme ne en français et qu'on peut relever la même asymétrie sujet/objet qu'on trouve en français dans les phrases e) et f):

"... non in Italian is available both as a clausal negation and as negative marker for such items as nessuno; on the contrary, ne

> is only available as "negative doubler" and scope marker indicator of another negative element, the clausal negation being the complex forme ne ... pas". (p. 175-6)

Si comme nous le prétendons, pas dans les infinitives du type de g") est l'équivalent de ne en français standard, du moins dans les cas non marqués, on voit qu'il y a une grande analogie entre ce pas et non de l'italien et que l'analyse de Rizzi nous permet d'en rendre compte. Qu'il n'y ait pas asymétrie entre sujet/objet dans les phrases tensées n'est pas surprenant car c'est aussi une caractéristique de certains dialectes avec ne. La présence d'une particule redondante n'est donc pas un obstacle au déplacement de personne par la règle QR en français de Montréal. Les différences entre ce dialecte et le français standard sont réduites au minimum si on analyse personne comme un quantificateur négatif adjoint à la proposition dans laquelle il se trouve en structure-S sauf dans les cas où un marqueur de champ ne ou pas donne une indication contraire; ce type d'informations sur un champ large possible devront de toutes façons être inscrites dans le lexique.

2.3.4.

En français standard comme en français de Montréal personne a double statut: celui de négatif et celui d'élément à polarité négative. Nous avons un exemple de personne à polarité négative dans les phrases h) et h') du tableau 6, que nous reprenons ici:

h) Je ne veux pas inviter personne.
[POL NEG]

h') Je veux pas inviter personne.
[POL NEG]

Tous les auteurs qui ont traité de la négation en français reconnaissent implicitement ou explicitement ce double statut (Damourette et Pichon (1911 à 1940), Gaatone (1971), Daoust-Blais (1975), Milner (1979), Kayne (1981), Lemieux (1983), etc). Nous rappellerons brièvement les caracté-

ristiques de ces éléments pour montrer qu'il n'y a pas de variation à ce niveau entre les dialectes.

On reconnaît un élément à polarité négative par les caractéristiques suivantes:

A. en français standard, il ne forme pas avec ne un morphème discontinu, il s'emploie seul:

(84) On ne peut rien pour personne.

B. il peut alterner avec qui que ce soit: les phrases (84) et (85) sont équivalentes:

(85) On ne peut rien pour qui que ce soit.

C. il dépend toujours d'un autre élément négatif ou d'un contexte comme l'interrogation (ou l'hypothèse, la comparaison) compatible avec les éléments à polarité négative:

(86) Avez-vous personne à me conseiller?

En français de Montréal les caractéristiques sont les mêmes, sauf que le contexte négatif s'exprime par un seul morphème, pas ou un négatif comme dans l'exemple (84). Quelle que soit l'analyse proposée pour les éléments à polarité négative, elle sera la même dans tous les dialectes du français. La double appartenance de pas en français de Montréal (adverbe de négation ou particule redondante) fait cependant que la phrase "Je veux pas inviter personne" est une structure ambiguë. On voit dans (87) les trois interprétations possibles avec pas et personne:

(87) a. Je veux pas [-neg] inviter personne [+neg].

b. Je veux pas [+neg] inviter personne [+pol neg].

c. Je veux pas [+neg] inviter personne [+neg].

Dans (87a) pas est l'équivalent de ne du français standard; dans b) personne correspond à qui que ce soit et dans c) nous avons la double négation.

Nous avons montré dans Lemieux (1983) que les éléments à polarité négative ne pouvaient être analysés comme des

quantificateurs soumis à la règle QR[33]. S'ils ont en commun avec les anaphores au moins une caractéristique, celle d'être liés à un antécédent, ils s'en dissocient parce que, contrairement aux anaphores du type de each other, ils peuvent être libres dans leur catégorie gouvernante. Ainsi dans la phrase (88) l'antécédent négatif de personne, élément à polarité négative, est ne ... pas dans la phrase matrice:

(88) Je ne crois pas qu'on puisse le dire à personne.

La seule condition qui semble jouer sur l'antécédent est qu'il doit précéder et c-commander l'élément à polarité négative. Ainsi en français de Montréal une dérivation comme (89) où rien aurait le trait [+pol neg] et personne le trait [+neg] serait exclue:

(89) Il dit rien à personne.
[+pol neg] [+neg]

Nous proposons de rendre compte des éléments à polarité négative en assignant un indice supérieur aux éléments [NEG] et [POL NEG] et en vérifiant cette indexation au niveau de la forme logique où les éléments à polarité seront interprétés. La liste des éléments à polarité négative pourra varier d'un dialecte à l'autre, mais la façon d'en rendre compte sera la même dans tous les dialestes du français.

CONCLUSION

Nous avons vu, dans ce chapitre, que la variation pouvait se situer à différents niveaux de la grammaire. Les différences qu'on identifie se manifestent toujours au niveau de la surface: pour qu'il y ait un choix par rapport à un paramètre, il faut certaines évidences. Cependant l'identification d'un paramètre n'est pas dans les manifestations superficielles de même que l'explication de la variation ne se situe pas dans l'identification d'une variable. Les manifestations de surface peuvent

révéler des différences entre les langues, entre les dialectes d'une même langue ou entre un groupe d'individus partageant un même dialecte; les linguistes théoriciens s'intéressent surtout aux deux premiers aspects alors que le sociolinguiste accorde une place primordiale à l'insertion de ces différences dans une communauté. Par des moyens différents, ils tendent vers un même but: découvrir les principes fondamentaux qui gouvernent le langage. En sociolinguistique, la définition des variables n'est qu'un pas vers la découverte des principes explicateurs de la variation. L'accent qu'on y met sur l'aspect social peut aussi contribuer à une meilleur compréhension des mécanismes des choix qui s'offrent aux locuteurs; au cours des temps, les paramètres changent et ces changements ne peuvent s'opérer sans manifestations au niveau de l'utilisation. Si l'étude de la variation de type paramétrique peut, jusqu'à un certain point se faire en faisant abstraction des utilisateurs de la langue, celle des changements paramétriques doit inclure cette dimension.

Notes

1. Les tenants de chaque approche sont d'ailleurs en partie responsables de la dichotomie qui s'est instaurée entre la théorie linguistique et la sociolintique.

2. Nous ne traiterons pas ici de l'analyse du discours, mais différentes études faites à partir du corpus Sankoff-Cedergren ont prouvé qu'il était possible de l'aborder avec sensiblement la même méthodologie. (Dessureault-Dober (1974), Vincent (1977), (1979), (1981) et (1984), Lemieux, Sankoff et Fontaine (1983). Voir aussi Dines (1980).

3. Nous ne prétendons pas faire une rétrospective exhaustive; nous avons retenu les recherches qui illustraient le mieux les particularités de la définition des variables.

4. Ces indices sont des circonstances (le but, la manière, le temps), des réponses à des questions, etc.

5. On peut, dans certains cas, dégager une même valeur référentielle entre les variantes, mais cette valeur ne constitue pas la base de la définition.

6. Les contraintes linguistiques et sociales sont très différentes selon les variables considérées. La recherche de Thibault ouvre des avenues intéressantes

et illustre l'apport des études de type quantitatif dans des domaines qui, jusque là, intéressaient surtout les théoriciens.

7. Il peut être article comme dans i) tout homme devrait savoir cuisiner; préarticle comme dans ii) toutes les femmes apprécient les hommes qui savent cuisiner; pronom comme dans iii) il sait tout faire; adverbe de degré comme dans iv) il était tout content; il peut aussi se placer dans le groupe verbal et être lié à un syntagme nominal à sa gauche: v) les femmes aiment toutes les nommes qui savent cuisiner. En grammaire générative, ce tout, de même que le pronom dans iii) et le préarticle dans ii) sont analysés comme des quantificateurs.

8. Voir surtout Kayne (1975) et (1979), Pollock (1978), Klein (1976), Quicoli (1977) et pour le français du Québec Daoust-Blais et Lemieux-Niéger (1979) et Lemieux (1982).

9. En principe en français standard tout ne peut être lié à l'extérieur du P dans lequel il se trouve en structure de surface. On trouve quelques contre-exemples à cette règle dans les études citées en (8); les contre-exemples sont beaucoup plus nombreux en français du Québec qu'en français standard.

10. Il sera question de ne et de sa place dans la grammaire du français de Montréal dans la deuxième partie de ce chapitre.

11. Ces phrases ont toutes une structure de type $[_{SN'}\ ]\ [_{P}, \ldots.\ ]$ où le SN n'est pas présent en surface.

12. Pour plus de détails voir Chomsky (1981) et (1982).

13. La théorie $\bar{X}$ (ou X') se présente sous différentes versions: voir Jackendoff (1977), Hornstein (1977), Lightfoot et Hornstein (1981).

14. Le verbe demander doit pouvoir avoir accès au COMP pour vérifier sa sous-catégorisation; il se trouve donc à gouverner PRO.

15. Dans l'analyse de Bouchard, PRO peut se trouver dans cette position où il est gouverné par le verbe voir parce que ce PRO n'a pas de traits.

16. Si l'on accepte l'analyse des question directes proposée par Lefebvre, le français populaire de Montréal disposerait d'une position topique sous P" pour les mots interrogatifs. Il est possible que la majorité des langues configurationnelles utilisent cette position; si tel était le cas, ce comportement ferait partie de la grammaire-noyau et non de la périphérie. Au niveau de la base, on peut aussi identifier des différences entre les langues au niveau des catégories mineures: ainsi certaines langues ont une catégorie "modal" et d'autres non (voir Lightfoot (1979)); certaines langues, dont le vieil anglais, n'auraient pas de quantificateurs; l'article n'est pas un élément obligatoire dans toutes les langues configurationnelles.

17. S'il y a vraiment variation entre certains passifs et certains actifs, l'existence d'un modèle d'analyse différent ne devrait pas être un obstacle à la définition de cette variation. Mais il nous semble que la question reste ouverte sur le bien-fondé de la variation dans ce domaine.

18. Hale (1978) a proposé pour ces langues un ordre non déterminé des éléments de la phrase; selon son analy-

se, les langues non configurationnelles seraient de type W*.

19. Les positions θ sont celles qui sont marquées pour recevoir un rôle thématique (agent, objet, source, etc); ce sont les positions de complément d'une tête lexicale et la position de sujet, dans certains cas. Les positions non-thématiques sont les positions non-argumentales: la position du sujet des verbes impersonnels, COMP, etc.

20. Si l'on accepte l'hypothèse de Hornstein (1981), à savoir qu'il y a des quantificateurs soumis à une règle de mouvement en forme logique et d'autres pour lesquels les modalités d'interprétation n'impliquent pas un déplacement, on peut supposer que la répartition de ces quantificateurs varierait selon les langues.

21. Les éléments nominaux qui sont gouvernés par les catégories V ou Prép. reçoivent leur cas de ces éléments; AGR dans INFL gouverne le sujet et lui assigne un cas.

22. Kayne (1981) propose qu'un complémenteur ∅ gouverne et assigne le cas au sujet de l'infinitif en anglais; en français, le gouvernement se ferait de façon différente, ce qui expliquerait qu'on ne trouve pas de sujet lexical avec croire comme c'est le cas avec believe en anglais.

23. Différentes options sont possibles pour rendre compte de la catégorie vide; Rizzi (1982) propose qu'un trait [+ pronom] soit assigné à INFL; Chomsky (1982) suggère que AGR ait un cas en structure profonde dans les langues dites pro-drop.

24. Rizzi propose de rendre compte de phrases comme i) suppongo non esser la situazione suscettibile di ulteriori miglioramenti "je suppose que la situation n'est susceptible de développements futurs" par une règle qui déplace l'auxiliaire dans COMP (Aux-to-COMP), position d'où il peut gouverner et assigner un cas à l'élément nominal. (Voir aussi note 22).

25. Dans la phrase (48) en italien, le sujet est engendré directement en position d'objet alors qu'en français dans (49) il se trouve dans cette position suite à l'application d'une transformation; dans les deux cas il y a insertion d'un élément en position de sujet, pro ou il. Les phénomènes d'accord sont indépendants de la façon dont le sujet est dérivé.

26. La seule différence entre rien et personne se situe au niveau de la position: personne occupe les mêmes positions que le nom alors que rien se trouve aussi dans des positions d'adverbes: i) je n'ai rien fait; ii) il s'obstine à ne rien faire; dans les infinitives comme dans ii), il a le même comportement que ne pas, ne plus, etc.

27. La règle QR est une règle de la syntaxe de la forme logique. A partir d'une structure comme i), elle adjoint à la Chomsky le quantificateur à la gauche du P comme dans ii):

i) $[_P, [_P \ldots Q_x \ldots]]$

ii) $[_P, [_P Q_x [_P \ldots x \ldots]]]$

L'élément déplacé est un opérateur qui lie une variable.

28. La notion de "champ" sera utilisée dans le sens que lui donne Hornstein (1981): "Le champ est une propriété des configurations syntaxiques. Dans une phrase complexe, on dira qu'un quantificateur a champ

'étroit' s'il est adjoint au S dont il fait partie en structure-S et champ 'large' s'il fait partie de l'enchâssée et qu'il est adjoint au S de la phrase matrice". (p. 24)

29. Dans Chomsky (1981) le principe des catégories vides (PCV) se définit de la façon suivante:
PCV: $[_{\alpha}$ e] doit être "proprement" gouvernée.
α gouverne "proprement" β si et seulement si
α gouverne β et si α est lexical.
Pour définir le gouvernement, on considère la structure i):
i) [β ... γ ... α ... γ...]
a) $\alpha = X_0$ ou est coindexé avec γ
b) quand ∅ est une projection maximale, si ∅ domine γ alors ∅ domine α
c) α c-commande γ

30. Le SUJET est en quelque sorte l'élément nominal le plus près de P.

31. Aoun définit plus tard l'accessibilité en terme de chaîne, mais nous ne tiendrons pas compte de cette distinction qui n'est pas pertinente à notre propos.

32. Nous n'avons aucun exemple de pas redondant en position sujet dans le corpus Sankoff-Cedergren. Pour nous, comme pour Daoust-Blais (1975) de telles phrases seraient agrammaticales. Selon Vinet (1982), certains locuteurs les acceptent.

33. Dans l'optique de la grammaire de May (1977), quand deux quantificateurs se trouvent dans le même P, la règle de montée s'applique deux fois, rendant compte ainsi de l'ambiguïté de la structure. A partir de la phrase (a) on obtiendra deux formes logiques bien formées (b) et (c):

(a) every man loves some woman

(b) $[_{P_i}$ [every man]$_\alpha$ $[_{P_j}$ [some woman]$_\beta$
$[_{P_k}$ α loves β]

"tout homme aime une femme" (on ne sait pas qui)

(c) $[_{P_j}$ some woman]$_\alpha$ $[_{P_i}$ every man]$_\beta$
$[_{P_k}$ α loves β]

"il y a <u>une</u> femme que tout homme aime"

Dans (b) on dira que <u>every man</u> a un champ large alors que dans (c) il a un champ étroit.
Dans le cas d'un négatif et d'un élément à polarité la situation ne peut être comparable: il faudrait imposer le champ large au négatif, ce qui, comme le fait remarquer Hornstein (1982) est contraire aux principes mêmes de la grammaire de May. Dans la grammaire-noyau, QR doit s'appliquer librement. De plus la règle QR ne rendrait pas compte adéquatement des éléments à polarité négative qui sont dépendants d'une autre structure que la négation comme les comparatives: i) il est plus gourmand que personne.

Chapitre 9

Conclusion

Monique Lemieux
Henrietta C. Cedergren

L'objectif fondamental de cette recherche a été d'identifier et de caractériser certains aspects des tendances dynamiques qui sont à l'oeuvre dans le français parlé à Montréal et, en ce faisant, de contribuer à la compréhension des dimensions sousjacentes au changement linguistique. Dans la réalisation des objectifs de la recherche nous avons réussi à constituer un ensemble de faits empiriques illustrant la complexité des processus de changements en cours dans la communauté montréalaise. D'une part cette recherche nous a permis de déceler des différences dans la valeur temporelle des phénomènes que nous avons analysés; d'autre part elle nous a incitées à explorer le rôle que les différents sous-systèmes de la grammaire jouent dans la variation linguistique.

Les phénomènes analysés manifestent quatre modalités d'association avec le temps, selon leur rythme de diffusion.

Premièrement, nous avons relevé un changement quant au lieu d'articulation de R. La caractéristique fondamentale qui se dégage est le haut taux de diffusion qui est associé à ce changement phonétique. En effet, les données empiriques montrent que le changement dans la norme subjective de la communauté n'a requis qu'une génération pour s'effectuer, à l'insu des grammairiens et des chercheurs, et que les principaux moteurs de ce processus se situent dans la structure sociale.

Deuxièmement, d'autres cas de variation que nous avons analysés révèlent une articulation plus complexe. Les rythmes de diffusion qui leur sont associés sont moins vigoureux; il appert que ces changements sont plutôt révélateurs de l'existence de grandes tendances évolutives présentes dans la langue; ils sont sujets à la dérive (Sapir 1921). Aussi, lorsque nous examinons les analyses de la chute des voyelles fermées et du futur périphrastique, nous dégageons l'existence d'un rythme de diffusion lent et d'un mouvement qui va au-delà de la fenêtre temporelle que l'étendue d'âge des locuteurs du corpus Sankoff-Cedergren nous permet d'avoir sur l'évolution du français à Montréal.

Par ailleurs, d'autres changements qui se situent eux aussi dans les grandes tendances évolutives du français révèlent une articulation plus complexe en rapport avec les forces sociales, car ils sont sujets à des contre-courants sociaux: ils sont restreints par la norme objective. Ainsi la variable PAREIL et certains aspects des variables TOUT révèlent un mouvement de retour à la norme imposée par le français standard.

Finalement, nous avons pu confirmer le caractère asymptotique d'un processus de changement. La persistance dans la production de formes négatives avec ne manifeste encore une autre modalité d'articulation sociale. La forme persiste cette fois comme un recours de différenciation stylistique.

Bien que nous ne puissions pas arguer que nous avons fait un inventaire exhaustif des courants de transition qui opèrent actuellement dans le français de Montréal, nous avons suffisamment démontré que les facteurs motivant les processus de changements ne se situent pas exclusivement dans le cadre de la grammaire autonome, mais qu'ils sont aussi soumis aux forces dynamiques des sous-systèmes de la structure sociale. Ainsi nous voulons souligner que

la problématique qui nous a guidées tout au long de la recherche avait un double objectif: chercher une explication linguistique des processus dynamiques en explicitant les différents niveaux de la grammaire qui intervenaient dans la compréhension des phénomènes et dégager le rôle des paramètres de différenciation sociale dans les stades d'évolution. Comme conséquence de notre démarche, nous considérons inadéquate toute approche du changement qui fait appel uniquement au processus d'acquisition de l'enfant car une telle approche n'explique que l'émergence des mutations spontanées au niveau de l'individu; nous réitérons que l'étude du changement linguistique ne peut se faire que dans les limites d'un cadre social où le mécanisme de sélection assure la diffusion des éléments variables en étant ainsi à la base de l'évolution linguistique.

Il n'aurait pas été possible de faire des inférences diachroniques à partir de données synchroniques sans l'approche empirique que nous avons poursuivie. L'analyse quantitative de la variation, la construction et la validation des modèles probabilistes nous a permis d'élaborer et de tester des hypothèses sur les paramètres explicatifs des processus analysés.

En guise de conclusion, nous voulons signaler deux dimensions de recherche qui devront être poursuivies. Au niveau de la linguistique historique, nous réitérons l'importance de l'étude synchronique de la variation dans l'éclaircissement des facteurs sousjacents aux changements; il nous semble primordial de continuer à approfondir la notion de variation paramétrique comme élément explicatif de l'évolution historique.

La deuxième dimension déborde le cadre de notre recherche: nous avons senti le besoin tout au long d'une théorie sociale bien articulée qui nous permettrait de mieux comprendre la dynamique sociale dans toute son ampleur.

Cette théorie nous permettrait de mieux situer le jeu des forces qui opèrent dans les sociétés, d'évaluer comment la scolarisation a une incidence sur l'évolution linguistique. Quelle est la complexité structurelle associée à la différenciation des sexes? Comment les générations se forment-elles et quelle est la dynamique sousjacente à la différenciation des groupes de génération? Comment émergent et se maintiennent les valeurs socio-symboliques du langages? Voilà autant d'aspects qu'il faudra approfondir.

BIBLIOGRAPHIE

ANDERSEN H. (1973) "Abductive and Deductive change", dans *Language* 49,4, p. 765-93.

ANDERSON S. (1982) "The Analysis of French shwa: or, How to get something for nothing, dans *Language* 58, p. 534-73.

ANDERSSON S. (1954) *Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français 'tout'*, Etudes romanes de LUND, XI, C.W.K. Gleerup, Lund.

(1961) *Nouvelles études sur la syntaxe et la sémantique du mot français 'tout'*, Etudes romanes de LUND, XIV, C.W.K. Gleerup, Lund.

ANGLADE J. (1965) *Grammaire élémentaire de l'ancien français*, Paris, Armand Colin.

AOUN J. (1981) *The Formal Nature of Anaphoric Relations*, thèse de doctorat inédite, Université de M.I.T.

ASHBY W.J. (1976) "The loss of the negative morpheme ne in Parisian French", dans *Lingua* 39, p. 119-37.

BAKHTINE M. (1977) *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, les Editions de Minuit.

BARBEAU V. (1970) *Le Français du Canada*, Québec, Librairie Garneau.

BAUCHE H. (1951) *Le langage populaire*, Paris, Payot.

BAUDOT J.A. (1968) *Information, redondance et répartition des lettres et des phonèmes en français*, Montréal, Département de linguistique, Université de Montréal.

BECHARD K. (1983) *"Le Vray esprit": édition critique*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

BECKMAN M. et A. SHOJI (1983) "Perception of devoiced /si/ and /syu/ in Japanese: The "segment" reconsidered", *Working Papers of the Cornell Phonetics Laboratory 7*, p.29-42.

BELL A. (1978) "Syllabic Consonants", dans *Language Universals Phonology 3*, Stanford, Californie, Stanford University Press, p. 153-201.

BIBAUD M. (1842) "Etude grammaticale", dans *Encyclopédie canadienne 1*, Montréal, p. 101-106.

BOUCHARD D. (1980) "A voice for "E" muet", dans *Journal of Linguistic Research 1.4*,p. 17-47.

(1982) "Les constructions relatives en français vernaculaire et en français standard: étude d'un paramètre", dans Lefebvre (1982), *La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle*, Editeur officiel du Québec, p. 103-123.

BOUDREAULT M. (1968) *Rythme et mélodie de la phrase parlée en France et au Québec* , Québec, Presse de l'Université Laval.

BOURCIEZ E.E.J. (1958) *Traité de phonétique historique du français*, Précis historique de phonétique française, 9ième édition révisée par les soins de Jean Bourciez, Paris, Klincksieck.

BOURDIEU P. (1980) *La distinction*, Paris, les Editions de Minuit.

BOURDIEU P. et L. BOLTANSKI (1975) "Le fétichisme de la langue", dans *Actes de la recherche en sciences sociales 4*.

BRESNAN J. (1973) "Syntax of the comparative clause construction in English", dans *Linguistic Inquiry 4*, p. 245-343.

(1975) "Comparative deletion and constraints on transformations", dans *Linguistic Analysis 1*, p. 25-74.

(1976a) "On the form and Functionning of Transformations", dans *Linguistic Inquiry 7*, p. 3-40.

(1976b) "Evidence for a theory of Unbounded Transformations", dans *Linguistic Analysis 2*, 353-93.

(1977) "Variables in Transformations" dans P.W. Culicover, T. Wasow et A. Akmajian (éds), *Formal Syntax*, New York, Academic Press.

BRUNOT F. (éd. 1966) *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris, Colin.

BRUNOT F. et C. BRUNEAU (1956) *Précis de grammaire historique de la langue française*, 4e édition, Paris, Masson et Cie.

CHARBONNEAU R. (1955) "Recherches d'une norme phonétique dans la région de Montréal", dans Société du Parler Français au Canada, Québec, *Etudes sur le parler français au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 83-98.

CHOMSKY N. (1977) "On wh-movement", dans P.W. Culicover, T. Wasow et A. Akmajian (éds), *Formal Syntax*, New York, Academic Press, p. 71-132.

(1981) *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht, Foris Publications.

(1982) *Some concepts and consequences of the Theory of Government and Binding*, Linguistic Inquiry Monographie six, Cambridge, M.I.T. Press.

(1982) "Principes et paramètres en théorie syntaxique", dans J. Guéron et T. Sowley (éds), *Grammaire transformationnelle: théorie et méthodologies*, Université de Paris VIII, p. 9-65.

CLEMENTS G.N. (1980) *Vowel harmony in nonlinear generative phonology: An autosegmental model*, Bloomington, Indiana, Indiana University Linguistics Club.

CLEMENTS G.N. et S.J. KEYSER (1983) *CV Phonology: A generative Theory of the Syllable*, Cambridge, M.I.T. Press.

CORNULIER B. et F. DELL (éds) (1978) *Etudes de Phonologie Française*, Paris, Editions du CNRS.

CROMPTON A. (1980) "Timing patterns in French", dans *Phonetica 37*, p. 205-234.

DAOUST-BLAIS D. (1975) *L'influence de la négation sur certains indéfinis en français québécois*, thèse de doctorat inédite, Université de Montréal.

DAMOURETTE J. et E. PICHON(1911-1950) *Des mots à la pensée*, Paris, Editions d'Artrey.

DARMESTETER A. (1876) "Phonétique française; la prétonique non initiale, non en position", dans *Romania V*, P. 140-164.

DAUZAT A. (1950) *Phonétique et grammaire historiques de la langue française*, Paris, Larousse.

DELATTRE P. (1939) "Accent de mot et accent de groupe", dans *French Review XIII.2*, p. 1-6, repris dans Delattre, 1966, p. 141-49.

(1966) *Studies in French and comparative Phonetics*, La Haye, Mouton.

DELL F. (1973) *Les règles et les sons*, Paris, Hermann, coll. "Savoir".

(1978) "Epenthèse et effacement de schwa dans des syllabes contiguës en français", dans B. Cornulier et F. Dell (éds), *Etudes de Phonologie Française*, Paris, Editions du CNRS, p. 75-81.

(1984) "L'accentuation dans les phrases en français", dans Dell, Hirst et Vergnaud (éds), *Forme sonore du langage; structure des représentations en phonologie*, Paris, Hermann, p. 65-122.

DELL F., D. HIRST et J-R. VERGNAUD (éds) (1984) *Forme sonore du langage; structure des représentations en phonologie*, Paris, Hermann.

DESSUREAULT-DOBER D. (1974) *Etude sociolinguistique de "ça fait que" coordonnant logique et marqueur d'interaction*, mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal.

DEN BESTEN H. (1978) "On the presence and absence of wh-elements in Dutch comparatives", dans *Linguistic Inquiry 9*, p. 641-71.

DENES P. (1955) "Effect of Duration on the Perception of Voicing", dans *Journal of the Acoustical Society of America 27*, p. 761-64.

DINES E.R. (1980) "Variation in discourse 'and stuff like that'", dans *Language in Society 9*, p. 13-33.

DUMAS D. (1977) *Phonologie des réductions vocaliques en français québécois*, thèse de doctorat, Université de Montréal.

DUNN O. (1976) *Glossaire franco-canadien*, réédition de 1880, Langue Française au Québec, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

EMONDS J. (1976) "A Principled Limit on the Difference in the Grammar of French and English", dans *Proposals for Semantic and Syntactic Theory*, UCLA Papers in Syntax #7.

ETIENNE E. (1890) *La langue française depuis les origines jusqu'à la fin du XIe siècle*, Paris, Emile Bauillon.

FANT G. (1960) *Acoustic Theory of Speech Production*, Paris, Mouton, The Hague.

FLEISCHMAN S. (1982) *The Future in Thought and Language*, Cambridge, Cambridge University Press.

FONAGY I. (1980) "L'accent français: accent probabilitaire (dynamique d'un changement prosodique)", dans I. Fonagy et P. Léon (éds), *L'accent en Français Contemporain*, Studia Phonética 15, Montréal, Didier.

FONAGY I. et P. LEON (éds) (1980) *L'accent en Français Contemporain*, Studia Phonética 15, Montréal, Didier.

FOUCHE P. (1952 et 1961) *Phonétique historique du français*, 3 volumes, Paris, Klincksieck.

FOWLER C.A. (1977) *Timing Control in Speech Production*, thèse de doctorat, Darmouth College, Bloomington, Indiana University Linguistics Club.

FREI H. (1929) *La grammaire des fautes*, Paris, Geuthner.

GAATONE D. (1971) *Etude descriptive sur le système de la négation en français contemporain*, Genève, Droz.

GENDRON J.-D. (1959) "Désonorisation des voyelles en Franco-canadien", dans *Revue de l'Association canadienne de linguistique 5.2*, Québec, Université Laval.

(1966) *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval.

GESNER B.E. (1981) "Observations sur le comportement morphosyntaxique de "tout" en acadien", dans *Proceedings of the 7ith Annual Meeting of the Atlantic Provinces Linguistic Association*, T.K. Pratt éd., Charlottetown, Université de l'Île du Prince-Edouard.

GOLDSMITH J. (1976) *Autosegmental Phonology*, Bloomington, Indiana University Linguistics Club.

GRAMMONT M. (1933 et 1965) *Traité de phonétique*, Paris, Delagrave.

GREENBERG J.H., Ch. A. FERGUSON et E.A. MORAVCSIK (éds) (1978) *Universals of Human Language: Phonology*, Stanford, Stanford University Press.

GREVISSE M. (1964) *Le Bon Usage* , 8e édition, Gembloux, J. Duculot.

GUILE T. (1972) "A generalization about Epenthesis and Syncope", dans *Papers from the 8th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, p. 463-69.

HALE K. (1978) "On the Position of Walbiri in a typology of the base", texte miéographié, M.I.T.

HALL R.A. jr. (1976) *Proto-Romance Phonology* , New York, Elsevier.

HALLE M. (1962) "Phonology in generative grammar", dans *Word 18*, p. 67-72.

HALLE M. et J.-R. VERGNAUD (1980) "Three Dimensional Phonology", dans *Journal of Linguistic Research 1*, p. 83-105.

HAMMOND M. A. (1980) *La chute des voyelles hautes en français québécois*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

HANKAMER J. et J. AISSEN (1974) "The Sonority Hierarchy", dans *Papers from the Parasession on Natural Phonology*, Chicago, p. 131-45.

HARRIS M. (1978) *The Evolution of French Syntax: a comparative Approach*, London, Longman.

HAYES B. (1981) *A metrical theory of stress rules*, Bloomington, Indiana University Linguistics Club.

HUEZ V. (1984) "La fusion vocalique", travail inédit, UQAM, département de linguistique.

HUGUET E. (1962) *Dictionnaire de la langue française du XVIe siècle*, Paris, Didier.

JACKENDOFF R. (1977) *$\bar{X}$-Syntax: a study of Phrase Structure*, Linguistic Inquiry, Monographie 2, Cambridge, Massachusetts, M.I.T. Press.

JONAS P. (1971) *Les systèmes comparatifs à deux termes en ancien français*, Bruxelles, Université de Bruxelles.

JUNEAU M. (1972) *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec*, Québec, P.U.L.

KAYE J.D. et J. LOWENSTAMM (1979) "Syllable Structure and Markedness Theory", manuscrit, UQAM et Tel Aviv University, Département de linguistique.

(1981) "Syllable Structure and Markedness Theory", dans A. Belleti, L. Brandi et L. Rizzi (éds), *Theory of Markedness in Generative Grammar*, Pisa, p. 287-316.

(1982) "On the Internal Structure of the Rime", GLOW VII, Paris.

(1984) "De la syllabicité", dans F. Dell, D. Hirst et J.-R. Vergnaud (éds), *Forme sonore du langage: structure des représentations en phonologie*, p. 123-160.

KAYNE R.S. (1975) *French Syntax: the Transformational Cycle*, Cambridge, Massachusetts, M.I.T. Press.

(1979) "Binding, quantifiers, clitics and control", dans F. Heney (éd), *Binding and Filtering*, London, Croom Helm.

(1981) "Two Notes on NIC", dans A. Belleti, L. Brandi et L. Rizzi (éds), *Theory of Markedness in Generative Grammar*, Pise, Scuola Normale Superiore.

(1981) "On certain Differences between French and English", dans *Linguistic Inquiry 12.3*.

KEMP W. (1979) *La variation entre les formes SKE, KES et KOS dans le français parlé à Montréal: étude d'un cas de changement linguistique en cours*, mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal.

KEMP W. (1981) "Major Sociolinguistic Patterns in Montreal French", dans D. Sankoff et H.J. Cedergren (éds), *Variation Omnibus*, Edmonton, Alberta, Linguistic Research Inc.

KEMP W. et M. YAEGER-DROR (1984) "Changing distribution of A in (a)tion in relation to the front A-back A opposition in Québec French, manuscrit inédit, Montréal.

KIPARSKY P. (1982) "From cyclic phonology to lexical phonology", dans H. Vander Hulst et N. Smith (éds), *The structure of phonological representations*, Part I , Dordrecht, Foris Publications, p. 131-75.

KLATT D.H. (1976) "Linguistic Uses of Segmental Duration in English: Acoustic and Perceptual Evidence", dans *The Journal of the Acoustical Society of America* 59.5. p. 1208-21.

KLEIN S. (1976) "A base Analysis of the floating Quantifier in French", dans J.A. Keal, D. Nash et A. Zafnen (éds), *Proceedings of the 7th Annual Meeting of the North Eastern Linguistic Society*, Cambridge, M.I.T. Press.

KOOPMAN H. (1982) "Quelques problèmes concernant que/quoi, ce que et qu'est-ce que", dans Lefebvre (1982), *La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle*, Editeur officiel du Québec, p. 135-65.

LABELLE G. (1976) *La performance syntaxique d'enfants de 5 ans de Montréal et de Paris*, thèse de doctorat inédite, V.E.R. de linguistique, Université de Paris VII.

LABERGE S. (1977) *Etude de la variation des sujets définis et indéfinis dans le français parlé à Montréal*, thèse de doctorat inédite, Université de Montréal.

LABOV W. (1965) "On the mechanism of linguistic change", dans C.W. Kriedler (éd), *Georgetown University Round Table on Languages and Linguistics*, Washington, D.C., Georgetown University Press, p. 91-114.

(1966) *The Social Stratification of English in New York City*, Washington, D.C., Center for Applied Linguistics.

(1969) "The internal evolution of linguistic rules", dans *Linguistic Change and Generative Theory*, Indiana University Press, p. 101-71.

(1971) "Methodology", dans W.O. Dingwall (éd), *Linguistic Science*, University of Maryland.

(1972a) *Language in the Inner City: Studies in the Black English Vernacular*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.

(1972b) *Sociolinguistic patterns*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.

(1976) *Sociolinguistique*, Paris, Editions de Minuit.

(1977) "Where does the Linguistic Variable stop? A response to Beatriz Lavandera", communication présentée au Symposium of Linguistic Society of America, Chicago, manuscrit.

(1981) "What can be learned about change in progress from synchronic descriptions?", dans D. Sankoff et H.J. Cedergren (éds), *Variation Omnibus*, Edmonton, Alberta, Linguistic Research Inc, p. 177-99.

LABOV W. et J. WEINER (1983) "Constraints on the agentless passive", dans *Journal of Linguistics 19.1*, p. 29-58.

LAPOINTE S. (1980) *A theory of Grammatical Agreement*, thèse de doctorat inédite, Université de Massachusetts.

LAVANDERA B.R. (1978) "Where does the Sociolinguistic Variable stop?", dans *Language and Society 7*.

LE BIDOIS G. et R. (1935 et 1967) *Syntaxe du français moderne*, Tome I et II, Paris, Picard.

LEFEBVRE C. (1982) *La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle*, Editeur officiel du Québec.

LEFEBVRE C. et H. MAISONNEUVE (1982) "La compétence des adolescents du Centre-Sud: les structures complexes", dans Lefebvre (1982), *La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle*, Editeur officiel du Québec, p. 171-203.

LEFEBVRE C. et P. MUYSKEN (1978) "COMP in Cuzco Quechua", dans *Cungforum Papers in Linguistics 7.8.*

LEMIEUX M. (1982) "M'as /tut/ vous conter ça", dans Lefebvre (1982), *La syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle*, Tome 2, Editeur officiel du Québec.

(1983) "La négation dans la théorie du liage et du gouvernement", dans *Revue québécoise de linguistique 12.1*, p. 169-99.

(1983) "Tout, marqueur de discours", communication présentée à N-WAVE XII, Montréal.

LEON P.R. (1966) "Apparition, maintien et chute de 'e' caduc", dans *La linguistique 2*, p. 111-27.

(1968) (éd) *Recherches sur la structure phonique du français canadien*, Montréal, Didier.

(1981) "Dynamique des changements phonétiques dans le français de France et du Canada", communication présentée au Congrès de l'Association canadienne de linguistique, Halifax.

LIBERMAN M. et A. PRINCE (1977) "On stress and linguistic rhythm", dans *Linguistic Inquiry 8*, p. 249-336.

LIBERMAN M. et J. PIERREHUMBERT (1982) "Intonational invariance under changes in pitch range and length", manuscrit, Bell Laboratories.

LIGHTFOOT D.W. (1979) *Principles of Diachronic Syntax*, Cambridge, Cambridge University Press.

LITTRE (1874) *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette.

MALECOT A. (1976) "The Effect of Linguistic and Paralinguistic Variables on the Elision of the French mute-e", dans *Phonetica 33*, p. 93-112.

MALKIEL Y. (1975) "Conflicting Prosodic Inference from Ascoli's and Darmesteter's Laws", dans *Romance Philology 28.4*, p. 483-520.

MARCHAL A. (1980) *Les sons et la parole* , Montréal, Guérin.

MARCHELLO-NIZIA C. (1979) *Histoire de la langue française aux XIVe et XVe siècles*, Paris, Borduas.

MARTIN R. (1966) *Le mot "rien" et ses concurrents en français (du XIVe siècle à l'époque contemporaine)*, Paris, Klincksieck.

MARTINET A. (1955) *Économie des changements phonétiques. Traité de phonologie diachronique*, Bibliotheca Romanica lère série, X, Berne, Francke.

MASSICOTTE F. (1984) "Analyse sociolinguistique de "rien que" en français de Montréal", mémoire de maîtrise inédit, Université du Québec à Montréal.

MAY R. (1977) *The Grammar of Quantification*, thèse de doctorat inédite, Université de M.I.T.

McCARTHY J. (1979) *Formal Problems in Semitic Phonology and Morphology*, thèse de doctorat inédite, Université de M.I.T.

McCAWLEY J.D. (1968) *The phonological component of a grammar of Japanese*, La Haye, Mouton.

McMAHON-POWELL R. (1954) *Syncope and like Phenomena in Italian*, thèse de doctorat, Columbia University.

MEILLET A. (1926) *Linguistique historique et linguistique générale I*, Paris, Champion.

MENARD P. (1973) *Manuel du Français du moyen âge - syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Sobodi.

MENENDEZ-PIDAL R. (1968) *Manual de gramática histórica española*, 13e édition, Madrid, Espasa-Calpe.

MILNER J.-C. (1973) "comparatives et relatives", dans *Arguments linguistiques*, Paris, Edition Mame.

(1978) "Cyclicité successive, comparatives et cross-over en français", dans *Linguistic Inquiry 9*, p. 673-93.

(1979) "Le système de la négation en français et l'opacité du sujet", dans *Langue Française 44*, p. 80-105.

MOIGNET G. (1973) *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.

MOHANAN K.P. (1981) *Lexical Phonology*, thèse de doctorat, Université du M.I.T.

MORIN Y.-C. (1978) "The status of mute 'e'", dans *Studies in French Linguistics 1.2*, p. 79-140.

NEIDLE C. (1979) "Syllable Structure, Markedness and the distribution of the Mute 'e' in French, travail inédit, M.I.T., Département de linguistique et de philosophie.

PASSY P. (1932) *Les sons du français*, 12e édition, Paris.

PETERSON et H.L. BARNEY (1951) "Control Methods Used in a Study of Vowels", dans *Journal of the Acoustical Society of America 24.2*, p. 175-84.

PIKE K. (1947) *Phonemics*, Ann Arbor, University of Michigan.

PRAIRIE M. (1976) *Sur la structure du mot phonologique*, mémoire de maîtrise, UQAM.

(1980) "Les mécanismes sociaux de l'intégration des emprunts en français de Montréal: le cas du [r]$_{\circ}$, communication présentée à l'ACFAS, Québec.

PRINCE A. (1983) "Relating to the Grid", dans *Linguistic Inquiry 14.1*.

PULLEYBLANC D. (1983) *Tone in lexical Phonology*, thèse de doctorat inédite, M.I.T.

QUICOLI C. (1976) "Conditions on quantifier movement in French", dans *Linguistic Inquiry 10.4*.

Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1934-35, *La correspondance de Madame Bégon 1748-1753*, par P.G. Roy.

RAYNAUD de LAGE G. (1958) *Introduction à l'ancien français*, Paris, SEDES.

REIGHARD J. (1975) *The History of a Variable Rule: Syncope in Latin and Old French*, thèse de doctorat, Université de Chicago.

(1975) "The Evolution of Variable Rules: a case of Lexical Constraints", dans *Les Recherches Linguistiques à Montréal*, p. 159-172.

(1977) "The evolution of variable rules: a case of lexical constraints", dans M. P. Hagiwara (éd), *Studies in Romance Linguistics*, Rowley, Ma., Newbury House.

(1983) "La vélarisation de l'/R/ en français et portugais", communication présentée au XVII Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Aix-en-Provence.

RIZZI L. (1978) "Negation, Wh-movement and the Null Subject Parameter", dans *Recherches Linguistiques à Montreal*, repris dans Rizzi (1982).

(1982) "Negation, Wh-movement and the Null Subject Parameter", dans *Issues in Italian Syntax*, Dordrecht, Foris Publications.

ROBERT P. (1962) *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Société du Nouveau Littré.

ROBINSON L. (1968) "Etude du rythme syllabique en français canadien et en français standard", dans P.R. Léon (éd), *Recherches sur la structure phonique du français canadien*, Montréal, Didier.

ROCHETTE C.-E. (1973) *Les groupes de consonnes en français*, Bibliothèque française et romane, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

ROMAINE S. (sans date) "Socio-historical Linguistics", manuscrit inédit,

ROSSI M. (1972) "Le seuil différentiel de durée", dans *Papers in Linguistics and Phonetics to the Memory of Pierre Delattre*, Paris, Mouton, The Hague, p. 435-450.

ROUDET L. (1907) "Désaccentuation et déplacement de l'accent en français moderne", dans *Revue de Philologie française et de Littérature XXI*, p. 297-318.

ROUSSEAU P. et D. SANKOFF (1978) "Advances in variable rule methodology", dans D. Sankoff (éd), *Linguistic Variation: models and methods*, p. 57-70.

SANDFELD K. (éd 1970) *Syntaxe du français contemporain*, tome I, *Les pronoms*, Paris, Champion.

SANKOFF D. (éd) (1978) *Linguistic Variation: models and methods*, New York, Academic Press.

SANKOFF D. et S. LABERGE (1978) "The Linguistic Market and the Statistical Explanation of Variability", dans D. Sankoff (éd), *Linguistic Variation: models and methods*, New York, Academic Press.

SANKOFF D, G. SANKOFF, S. LABERGE et M. TOPHAM (1973) "Sample Survey Methods and Computer Assisted Analysis in the Study of Grammatical Variation", dans R. Darnell (éd), *Canadian Languages in Their Social Context*, Edmonton, Linguistic Research, p. 7-63.

(1976) "Méthode d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale", dans *Cahier de Linguistique 6*, Montréal.

SANKOFF D., H.J. CEDERGREN, W. KEMP, P. THIBAULT et D. VINCENT (à paraître) "Montreal French: Language, Class and Ideology", manuscrit.

SANKOFF G. (1980) *The Social Life of Language*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.

SANKOFF G. et D. VINCENT (1980) "The Productive Use of ne in spoken Montreal French", dans G. Sankoff (1980), *The Social Life of Language*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, p. 295-311.

SANKOFF G. et P. THIBAULT (1977) "L'alternance entre les auxiliaires avoir et être en français parlé à Montréal", dans *Langue Française 34*, Paris, Larousse, p. 81-108.

SANTERRE L. (1971) *Les voyelles orales dans le français parlé à Montréal*, thèse de doctorat inédite, Université de Strasbourg.

(1975) "La disparition des voyelles hautes et la coloration consonantique en rapport avec la syllabe en français québécois", communication présentée au 3e Congrès international de phonétique, Leeds.

(1976) "Nombreux variphones du /R/ en français du Québec", communication présentées au 3e Congrès mondial de phonétique, Tokyo.

SAPIR E. (1921) *Language*, New York, Harcourt, Brace et World.

SELKIRK E.O. (1978) "The French foot: on the status of mute 'e'", dans *Studies in French Linguistics 1.2*, p. 141-150.

(1981) *The phrase phonology of English and French*, thèse de doctorat, Bloomington, Indiana University Linguistics Club.

SELKIRK E.O. (1982) "The Syllable", dans H. Van der Hulst et N. Smith (éds), *The Structure of phonological representations*, part II, Dordrecht, Foris Publications.

(1984) *Phonology and Syntax: the relation between sound and structure*, Cambridge, M.I.T. Press.

Société du parler français au Canada (Québec) (1930 et (1968) *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval.

SOLI S.D. (1981) "Second formants in fricatives; acoustic consequences of fricative-vowel coarticulation", dans *Journal of the Acoustical Society of America 70*, p. 976-84.

STRAKA G. (1979) "Contribution à l'histoire de la consonne R en français", dans G. Straka (éd), *Les sons et les mots. Choix d'études de phonétique et de linguistique*, Bibliothèque française et romane, Manuels et études linguistiques 42, Paris, Klincksieck, p. 465-99.

(1979) *Les sons et les mots. Choix d'études de phonétique et de linguistique* , Bibliothèque française et romane, Manuels et études linguistiques 42, Paris Klincksieck.

TARALDSEN K. (1978) "The Scope of Wh-movement in Norwegian", dans *Linguistic Inquiry 9*, p. 623-40.

THIBAULT P. (1983) *Equivalence et grammaticalisation*, thèse de doctorat inédite, Université de Montréal.

TOBLER A. et E. LOMMATZSCH (1925 et 1974) *Altfranzösisches Wörterbuch* , vol. I à X, Wiesbaden, Franz Steiner.

TOUSIGNANT C. (1983) *Le /R/ en français montréalais: un champ de la variation socio-phonétique québécois*, thèse de doctorat inédite, Université de Montréal.

TOUSIGNANT C., D. SANKOFF et L. SANTERRE (1983) "New results on Montreal French /r/", manuscrit, Université de Montréal, Centre de Recherche de Mathématiques Appliquées.

TRANEL B. (1981) *Concreteness in generative phonology. Evidence from French*, Berkeley, Los Angeles, University of California Press.

VAN DER HULST H. et N. SMITH (1982) "An overview of autosegmental and metrical phonology", dans H. Van der Hulst et N. Smith (éds), *The Structure of Phonological Representation*, vol. 1, Dordrecht, Foris, p. 1-46.

VAN RIEMSDIYK H. (1978) *A Case Study in Syntactic Markedness : the Binding Nature of Prepositional Phrases*, Dordrecht, Holland, Foris Publications.

VERLUYTEN S.P.M. (1982) *Recherches sur la prosodie et la métrique du français*, thèse de doctorat, Université Antwerpen.

VERRIER A.J. (1970) *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou* , Genève, Slatkine reprints.

VILLA D. (1977) *Fusion des voyelles aux frontières de mot en français québécois*, thèse de doctorat inédite, Université de Montréal.

VINAY J.-P. (1950) "Bout de la langue ou fond de la gorge", dans *French Review 23.6*, p. 489-98.

VINCENT D. (1977) *La connection et l'interaction verbale*, mémoire de maîtrise inédit, Université de Montréal.

VINCENT D. (1979) "La correction, une parenthèse dans la conversation", dans P. Thibault (éd), *Le français parlé: études sociolinguistiques*, Edmonton, Linguistic Research Inc, p. 111-20.

(1981) "C'est ici ou là? C'est ici là", dans D. Sankoff et H.J.Cedergren (éds), *Variation Omnibus*, Edmonton, Linguistic Research Inc, p. 437-44.

(1984) *Les ponctuants de la langue* , thèse de doctorat inédite, Université de Montréal.

VINET M.-T. (1982) "Remarques sur la quantification en québécois", dans *Revue de l'association québécoise de linguistique* , p. 169-76.

WAGNER R.L. et J. PINCHON (1962) *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

WALES M.L. (1982) "The Expression of Probability with Present Reference in Spoken French", dans *Working Papers in Linguistics 8*, Université de Melbourne, p. 49-56.

WALKER D.C. (1973) "Syllabification and French Phonology", dans *Cahiers linguistiques d'Ottawa 3* , p. 25-41.

WEINREICH U., W. LABOV et M. HERZOG (1968) "Empirical Foundations for a Theory of Language Change", dans W.P. Lehmann et Y. Malkiel (éds), *Directions for Historical Linguistics*, Austin, University of Texas Press.

YAEGER M. (1979) *Context-determined variation in Montreal French vowels*, thèse de doctorat inédite, University of Pennsylvania.

ZWICKY A. M. (1969) "Note on a Phonological Hierarchy in English", dans *Linguistic Change and Generative Theory*, Indiana University Press, p. 275-301.